

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION  
ECONOMIQUE



INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES ECONOMIQUES DU  
BURUNDI

## RAPPORT DE L'ENQUETE INTEGREE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU BURUNDI (EICVMB, 2019-2020)

**BIEN ETRE ET ACCES AUX SERVICES DE BASE**

Décembre 2021

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES .....</b>	<b>VIII</b>
<b>LISTE DES ABBRÉVIATIONS .....</b>	<b>XI</b>
<b>AVANT PROPOS .....</b>	<b>VIII</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE .....</b>	<b>XIV</b>
<b>INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD .....</b>	<b>XVII</b>
<b>INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PND .....</b>	<b>XXV</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>2</b>
I.1. CONTEXTE DU PAYS.....	2
I.2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE .....	3
I.3. OBJECTIFS DE L'EICVMB, 2019-2020 .....	4
<b>CHAPITRE II : METHODOLOGIE .....</b>	<b>5</b>
II.1. PLAN DE SONDAGE .....	5
II.2. OUTILS DE COLLECTE.....	8
II.3. TRAVAUX PREPARATOIRES.....	9
II.4. FORMATION ET COLLECTE DE DONNEES .....	11
II.5. TRAITEMENT DES DONNEES .....	11
II.6. ANALYSE ET RESULTATS DE L'ENQUETE .....	12
<b>CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES .....</b>	<b>13</b>
III.1. STRUCTURE DE LA POPULATION .....	13
III.2. SITUATION MATRIMONIALE .....	14
III.3. POSSESSION DE CERTIFICAT OU D'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE .....	15
III.4. SITUATION DES ORPHELINS ET RESIDENCE DES PARENTS DANS LE MENAGE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS.....	16
III.5. L'ÂGE MOYEN ET MEDIAN AU 1 <sup>ER</sup> MARIAGE .....	17
III.6. DYNAMIQUE MIGRATOIRE .....	19
III.7. CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	20

III.8	INDICE DU BIEN-ETRE ECONOMIQUE .....	22
<b>CHAPITRE IV : CONDITIONS DE LOGEMENT DES MENAGES .....</b>		<b>24</b>
IV.1.	TYPE D'HABITATION .....	24
IV.2.	STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT .....	25
IV.3.	CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT .....	26
IV.4.	SITUATION DE PROMISCUITE DANS LES MENAGES .....	27
IV.5.	SOURCE D'ÉCLAIRAGE .....	28
IV.6.	PRINCIPAL COMBUSTIBLE .....	29
IV.7.	HYGIENE ET ASSAINISSEMENT .....	30
IV.8.	EAU DE BOISSON DES MENAGES.....	34
IV.9.	DEPENSES DE LOGEMENT .....	36
IV.10.	POSSESSION DES MENAGES .....	37
<b>CHAPITRE V : ACCÈS À L'ÉDUCATION .....</b>		<b>38</b>
V.1.	NIVEAUX D'INSTRUCTION ET D'ALPHABETISATION.....	38
V.2.	FREQUENTATION SCOLAIRE .....	41
V.3.	CAUSES DE NON FREQUENTATION SCOLAIRE .....	43
V.4.	RAISONS DE DEPERDITION SCOLAIRE .....	43
V.5.	RAISONS RELATIVES AUX CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE.....	44
V.6.	DEPENSES ANNUELLES MOYENNES POUR LES INSCRIPTIONS ET LA SCOLARITE .....	45
<b>CHAPITRE VI : LA SANTE DES MEMBRES DES MENAGES.....</b>		<b>47</b>
VI.1	PROBLEMES DE SANTE .....	47
VI.2.	IMPACT DE MALADIES SUR LES ACTIVITES.....	49
VI.3.	DEMANDE DE SERVICE DE SANTE.....	50
VI.4.	CONSULTATION AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS .....	52
VI.5.	SATISFACTION DES SERVICES REÇUS.....	53
VI.6.	PROBLEME RENCONTRE PENDANT LA VISITE DE CONSULTATION.....	56
VI.7.	ACCESSIBILITE PHYSIQUE AUX INFRASTRUCTURES DE SANTE .....	57
VI.8.	HOSPITALISATION .....	58
VI.9.	DEPENSES DE SANTE .....	60
VI.10.	SERVICES PREVENTIFS .....	60
VI.11.	PREVENTION CONTRE LE PALUDISME.....	61
VI.12.	HANDICAP DES MEMBRES DES MENAGES.....	61
VI.13.	CONNAISSANCES, ATTITUDE ET PRATIQUE EN MATIERE DU VIH .....	63
<b>CHAPITRE VII : ACCESSIBILITE AUX INFRASTRUCTURES DE BASE .....</b>		<b>65</b>
VII.1.	EXISTENCE DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT.....	65

VII.2. EXISTENCE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE .....	66
VII.3. ACCES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT .....	67
VII.4. ACCES AUX ETABLISSEMENTS DE SANTE .....	69
<b>CHAPITRE VIII : REVENUS HORS EMPLOI, EPARGNE ET CREDIT .....</b>	<b>71</b>
VIII. 1. REVENU HORS EMPLOI .....	71
VIII.2. EPARGNE ET CREDIT .....	74
<b>CHAPITRE IX : SECURITE ALIMENTAIRE, CHOCS ET FILETS SOCIAUX .....</b>	<b>86</b>
IX. 1. SECURITE ALIMENTAIRE.....	86
IX. 2. CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE.....	90
IX.3. FILET DE SECURITE .....	104
<b>CHAPITRE X : PAUVRETE SUBJECTIVE .....</b>	<b>107</b>
X.1. PAUVRETE SUBJECTIVE ET CLASSEMENT DES MENAGES SUR L'ECHELLE DU BIEN ETRE.....	107
X.2. APPRECIATION DES MENAGES DE LEUR PROPRE SITUATION DE BIEN ETRE.....	108
X.3. DIFFICULTES RENCONTREES PAR LES MENAGES POUR FAIRE FACE A CERTAINES CHARGES .....	111
X.4. PRINCIPALES CAUSES DE LA PAUVRETE DES MENAGES .....	112
<b>CHAPITRE XI. GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE (GPS).....</b>	<b>114</b>
XI.1. SENTIMENT DE SECURITE.....	114
XI.2. CRIMINALITE.....	118
XI.3. DISCRIMINATION.....	122
XI.4. QUALITE DES INSTITUTIONS ET CORRUPTION .....	126
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>153</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>156</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>157</b>

# LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : STRUCTURE DE LA BASE DE SONDAGE DU RGPH, 2008.....	6
TABLEAU 2 : REPARTITION DE L'ÉCHANTILLON PAR PROVINCE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	7
TABLEAU 3 : REPARTITION (%) DE LA POPULATION TOTALE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE.....	14
TABLEAU 4 : PROPORTION DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS PAR TRANCHE D'ÂGE, MILIEU DE RESIDENCE ET SEXE SELON L'ÉTAT DE SURVIE ET LA RESIDENCE DES PARENTS DANS LE MENAGE .....	17
TABLEAU 5 : AGE MOYEN ET MEDIAN AU PREMIER MARIAGE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE.....	18
TABLEAU 6 : L'UNION PRECOCE PAR AGE SELON LE SEXE .....	18
TABLEAU 7 : STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION PAR AGE, SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE .....	19
TABLEAU 8 : REPARTITION DES MENAGES PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGES ET LA TAILLE DU MENAGE.....	21
TABLEAU 9 : REPARTITION DES MENAGES PAR PROVINCE, MILIEU, AGE ET NIVEAU DU CM SELON LE NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT .....	28
TABLEAU 10 : REPARTITION DES MENAGES (%) PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SELON LEUR MODE PRINCIPAL D'ÉCLAIRAGE.....	29
TABLEAU 11 : REPARTITION DES MENAGES (%) PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SELON LE TYPE DE SANITAIRE UTILISE. ....	30
TABLEAU 12 : REPARTITION DES MENAGES (%) PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SELON L'ENDROIT OU LE MENAGE SE DEBARRASSE DES ORDURES .....	32
TABLEAU 13 : GESTION DES EXCREMENTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	32
TABLEAU 14 : REPARTITION DES MENAGES (%) PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LE MODE D'ÉVACUATION DES EXCREMENTS .....	33
TABLEAU 15 : PROPORTION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET SELON LE MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USEES.....	33
TABLEAU 16 : PRINCIPALE SOURCE D'EAU DE BOISSON DES MENAGES PAR PROVINCE .....	35
TABLEAU 17 : LOYER MOYEN PAR PROVINCE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	36
TABLEAU 18 : LOYER MOYEN SELON LE STATUT DU MENAGE, LE MILIEU DE RESIDENCE, L'ÂGE ET LE NIVEAU D'ÉDUCATION DU CM .....	37
TABLEAU 19 : REPARTITION (%) DES PERSONNES AGEES DE 3 ANS OU PLUS PAR SEXE ET GROUPE D'ÂGES SELON LE NIVEAU D'ÉDUCATION ATTEINT. ....	40
TABLEAU 20 : TAUX D'ALPHABÉTISATION PAR MILIEU DE RESIDENCE, GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE.....	40

TABLEAU 21 : TAUX NETS ET BRUTS DE SCOLARISATION AU FONDAMENTAL ET POST FONDAMENTAL SELON LES PROVINCES, MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE .....	42
TABLEAU 22 : MOTIF DU CHOIX DE L'ETABLISSEMENT PAR TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE.....	45
TABLEAU 23 : DEPENSES MOYENNES (MILLIERS FBU) POUR L'INSCRIPTION ET LA SCOLARITE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT, LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION.....	46
TABLEAU 24 : PRINCIPAUX PROBLEMES DE SANTE DES MEMBRES DES MENAGES SELON L'AGE .....	49
TABLEAU 25 : IMPACT DE LA MALADIE SUR LES ACTIVITES ECONOMIQUES PAR PROVINCE, SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE .....	50
TABLEAU 26 : CONSULTATION DANS UN SERVICE DE SANTE/PHARMACIE OU AUPRES D'UN GUERISSEUR TRADITIONNEL.....	51
TABLEAU 27 : TAUX DE CONSULTATION DES MEMBRES DES MENAGES AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS PAR L'AGE, LE SEXE, LE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	53
TABLEAU 28 : SATISFACTION DU SERVICE REÇU LORS DE CETTE PREMIERE CONSULTATION.....	54
TABLEAU 29 : POURCENTAGE DE LA POPULATION PAR LE PERSONNEL DE SANTE CONSULTE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	55
TABLEAU 30 : CONSULTATION DANS LES FORMATIONS SANITAIRES SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	56
TABLEAU 31 : APPRECIATION DES SERVICES DE CONSULTATION REÇUS POUR LA PREMIERE FOIS : PROBLEMES RENCONTRES SELON L'AGE, LE SEXE, LE MILIEU DE RESIDENCE.....	57
TABLEAU 32 : DISTANCE A PARCOURIR POUR ATTEINDRE LE LIEU DE PREMIERE CONSULTATION PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE .....	58
TABLEAU 33 : NOMBRE DE FOIS D'HOSPITALISATION DES MEMBRES DES MENAGES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR PROVINCE, MILIEU DE RESIDENCE, AGE, TRANCHE D'AGE ET NIVEAU DE SCOLARITE DU CHEF DE MENAGE.....	59
TABLEAU 34 : DEPENSES MOYENNES DE SANTE SELON MILIEU DE RESIDENCE .....	60
TABLEAU 35 : PROPORTION DES ENFANTS VACCINES PAR TYPE DE VACCIN SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	61
TABLEAU 36 : PREVENTION CONTRE LE PALUDISME SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	61
TABLEAU 37 : PROPORTION DES INDIVIDUS MEMBRES DES MENAGES PRESENTANT UN HANDICAP MENTAL PAR AGE, SEXE, MILIEU ET NIVEAU D'EDUCATION DU CM.....	63
TABLEAU 38 : PROPORTION DES INDIVIDUS MEMBRES DES MENAGES SELON LEUR CONNAISSANCE, ATTITUDES ET PRATIQUE EN MATIERE DU VIH PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	64
TABLEAU 39 : PROPORTION DE LA POPULATION POSSEDANT UN COMPTE DANS AU MOINS UN DES INSTITUTIONS FINANCIERES OU UNE CARTE PREPAYEE (%).....	75

TABLEAU 40 : PROPORTION DE LA POPULATION POSSEDANT UN COMPTE DANS AU MOINS UN ETABLISSEMENT FINANCIER OU UNE CARTE PREPAYEE PAR SEXE, NIVEAU D'INSTRUCTION, TRANCHE D'AGE ET QUINTILE DE BIEN ETRE (%).....	76
TABLEAU 41 : RAISONS POUR NE PAS DEMANDER UN CREDIT PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	80
TABLEAU 42 : REPARTITION DES MENAGES EN POURCENTAGE SELON L'AMPLEUR D'EXPERIENCES D'INSECURITE ALIMENTAIRE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE.....	87
TABLEAU 43 : GROUPES D'ALIMENTS DU SCA ET LEUR POIDS.....	88
TABLEAU 44 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE SCORE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE MOYEN ET LES CLASSES DE SCORE DE CONSOMMATION EN POURCENTAGE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE	90
TABLEAU 45 : PROPORTION (%) DES MENAGES AYANT SUBI AU MOINS UN CHOC .....	91
TABLEAU 46 : REPARTITION DES MENAGES PAR CHOC SUBI ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE. ....	92
TABLEAU 47 : REPARTITION DES MENAGES PAR CHOC LE PLUS GRAVE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	93
TABLEAU 48 : CONSEQUENCES DES CHOCS SUR LES REVENUS DES MENAGES .....	95
TABLEAU 49 : CONSEQUENCES DES CHOCS SUR LES AVOIRS DES MENAGES .....	96
TABLEAU 50 : CONSEQUENCES DES CHOCS SUR LA PRODUCTION ALIMENTAIRE DES MENAGES .....	97
TABLEAU 51 : CONSEQUENCES DES CHOCS SUR L'EFFECTIF DU CHEPTEL/VOLAILLES.....	98
TABLEAU 52 : CONSEQUENCES DES CHOCS SUR LES STOCKS DES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	99
TABLEAU 53 : CONSEQUENCES DES CHOCS SUR L'ACHAT DES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	100
TABLEAU 54 : PROPORTION DES MENAGES EN POURCENTAGE AYANT ADOPTE AU MOINS UNE STRATEGIE	102
TABLEAU 55 : REPARTITION DES MENAGES PAR STRATEGIE ADOPTEE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	103
TABLEAU 56 : LA PROPORTION DES MENAGES AYANT REÇUS AU MOINS UN PROGRAMME DE FILETS DE SECURITE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PROVINCE. ....	105
TABLEAU 57 : REPARTITION (%) DES MENAGES PAR FILET DE SECURITE ET SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	106
TABLEAU 58 : REPARTITION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE, PROVINCE, CATEGORIE SOCIOECONOMIQUE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LEUR PERCEPTION DE LA PAUVRETE DU PAYS	107
TABLEAU 59 : REPARTITION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE, PROVINCE, GROUPE SOCIOECONOMIQUE ET SEXE DU CHEF DE MENAGE SELON LEUR PERCEPTION DE LA PAUVRETE DE LEUR MENAGE.....	109
TABLEAU 60 : MONTANT MINIMUM MENSUEL NECESSAIRE POUR AVOIR UN NIVEAU DE VIE DECENTE (FBU) AU NIVEAU DU MENAGE.....	110
TABLEAU 61 : SENTIMENT DE SECURITE DANS LA VIE QUOTIDIENNE SUIVANT LE LIEU (%) .....	114

TABLEAU 62 : SENTIMENT DE SECURITE (BEUCOUP + PLUTOT) ET D'INSECURITE (PAS VRAIMENT + PAS DU TOUT) PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE LIEU (%).....	116
TABLEAU 63 : SENTIMENT D'INSECURITE SUIVANT LE LIEU ET SELON CERTAINS CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES (%) .....	117
TABLEAU 64 : PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBIS UN/DES INCIDENT(S) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR PROVINCE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	119
TABLEAU 65 : PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBIS UN/DES INCIDENT(S) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR SEXE ET SELON CERTAINES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES (%) .....	120
TABLEAU 66 : INCIDENCE DE LA CRIMINALITE, DECLARATION ET SATISFACTION DANS LE TRAITEMENT DES INCIDENTS SUIVANT LE TYPE DE DELIT (%) .....	121
TABLEAU 67 : PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBI UNE DISCRIMINATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PRECEDENT L'ENQUETE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LE TYPE DE DISCRIMINATION (%) .....	125
TABLEAU 68 : PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBI UNE DISCRIMINATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PRECEDENT L'ENQUETE PAR SEXE, TRANCHE D'AGES ET NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE TYPE DE DISCRIMINATION (%).....	126
TABLEAU 69 : DEGRE D'ACCESSIBILITE AUX PRINCIPALES INSTITUTIONS PAR PROVINCE, SEXE, MILIEU DE RESIDENCE ET LE NIVEAU D'EDUCATION SELON LE TYPE D'INSTITUTION (%).....	128
TABLEAU 70 : DEGRE DE SATISFACTION DE LA POPULATION A L'EGARD DES INSTITUTIONS FREQUENTEES (%).....	130
TABLEAU 71 : APPRECIATION DE L'IMPORTANCE DE LA CORRUPTION PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%).....	131
TABLEAU 72 : PROPORTION DE LA POPULATION AYANT ETE VICTIME DE LA CORRUPTION PAR PROVINCE, MILIEU DE RESIDENCE ET SEXE (%) .....	133

# LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE.1.	PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION EN 2020.....	13
GRAPHIQUE.2.	REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE STATUT MATRIMONIAL.....	15
GRAPHIQUE.3.	PROPORTION DE LA POPULATION EN POSSESSION DE CERTIFICAT OU D'EXTRAIT DE NAISSANCE PAR TRANCHE D'AGES .....	16
GRAPHIQUE.4.	REPARTITION (%) DE LA POPULATION SELON LE STATUT MIGRATOIRE PAR PROVINCE..	20
GRAPHIQUE.5.	TYPOLOGIE DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	22
GRAPHIQUE.6.	QUINTILE DE BIEN ETRE SELON LE SEXE DU CHEF DU MENAGE.....	22
GRAPHIQUE.7.	QUINTILE DE BIEN ETRE SELON LA TAILLE DU MENAGE .....	23
GRAPHIQUE.8.	QUINTILE DE BIEN ETRE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE.....	23
GRAPHIQUE.9.	REPARTITION EN % DES MENAGES SELON LE TYPE ACTUEL DE LEUR LOGEMENT .....	25
GRAPHIQUE.10.	REPARTITION EN % DES MENAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION ACTUEL DE LEUR LOGEMENT.....	25
GRAPHIQUE.11.	MATERIAUX DES MURS EXTERIEURS DU LOGEMENT .....	26
GRAPHIQUE.12.	MATERIAUX DE LA TOITURE DU LOGEMENT .....	27
GRAPHIQUE.13.	MATERIAUX DE PAVEMENT DU SOL DU LOGEMENT.....	27
GRAPHIQUE.14.	PRINCIPALE COMBUSTIBLE DU MENAGE.....	30
GRAPHIQUE.15.	TOITURE DES LATRINES TRADITIONNELLES.....	31
GRAPHIQUE.16.	MURS DES LATRINES TRADITIONNELLES.....	31
GRAPHIQUE.17.	DALLE, PORTE, ET AERATION .....	31
GRAPHIQUE.18.	DALLE ET DEGAGEMENT D'ODEUR .....	31
GRAPHIQUE.19.	ÉQUIPEMENTS DU MENAGE.....	37
GRAPHIQUE.20.	REPARTITION DES PERSONNES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	39
GRAPHIQUE.21.	REPARTITION (%) DES INDIVIDUS SELON LES PRINCIPALES CAUSES DE LA NON- FREQUENTATION DANS UNE ECOLE FORMELLE .....	43
GRAPHIQUE.22.	DEPERDITION PAR MOTIF SELON LE SEXE .....	44
GRAPHIQUE.23.	RAISON RELATIVE AU CHOIX DE L'ÉTABLISSEMENT .....	45
GRAPHIQUE.24.	PREVALENCE DE MALADIE SELON LA PROVINCE, LE SEXE, LA TRANCHE D'ÂGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE .....	47
GRAPHIQUE.25.	PREVALENCE DE MALADIE AU COURS DES 30 DERNIERS JOURS.....	48

GRAPHIQUE.26.	RAISONS DE L'ABSENCE DE TRAITEMENT MALGRE LA DECLARATION D'UNE MALADIE .....	52
GRAPHIQUE.27.	APPRECIATION DES SERVICES DE CONSULTATION REÇUS POUR LA PREMIERE .....	56
GRAPHIQUE.28.	EXISTENCE D'UNE ECOLE FONDAMENTALE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	65
GRAPHIQUE.29.	EXISTENCE D'UNE ECOLE POST FONDAMENTALE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	66
GRAPHIQUE.30.	EXISTENCE D'UNE STRUCTURE SANITAIRE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	67
GRAPHIQUE.31.	ACCESSIBILITE A UNE ECOLE FONDAMENTALE SELON LA DUREE EN MINUTES .....	68
GRAPHIQUE.32.	ACCESSIBILITE A UNE ECOLE POST FONDAMENTALE SELON LA DUREE EN MINUTES .....	69
GRAPHIQUE.33.	ACCESSIBILITE A UNE STRUCTURE SANITAIRE SELON LA DUREE EN MINUTES .....	70
GRAPHIQUE.34.	TYPE DE PENSION REÇUE AU COURS DES 12 DERNIERS PRECEDENT L'ENQUETE PAR SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE (%).....	71
GRAPHIQUE.35.	PROPORTION DE PERSONNES AYANT REÇU AU MOINS UN TYPE DE REVENU HORS EMPLOI PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	72
GRAPHIQUE.36.	PROPORTION DE PERSONNES AYANT REÇU AU MOINS UN TYPE DE REVENU HORS EMPLOI PAR SEXE, NIVEAU D'INSTRUCTION, TRANCHE D'AGE ET QUINTILE DE BIEN ETRE (%).....	72
GRAPHIQUE.37.	MONTANT TOTAL MOYEN DES REVENUS HORS EMPLOIS PAR PROVINCE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	73
GRAPHIQUE.38.	MONTANT TOTAL MOYEN DES REVENUS HORS EMPLOIS PAR SEXE, NIVEAU D'INSTRUCTION, TRANCHE D'AGE ET QUINTILE DE BIEN ETRE (%) .....	74
GRAPHIQUE.39.	PROPORTION DE LA POPULATION POSSEDANT DE L'EPARGNE DANS AU MOINS UN DES COMPTES DES INSTITUTIONS AGREEES PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	77
GRAPHIQUE.40.	PROPORTION DE LA POPULATION POSSEDANT DE L'EPARGNE DANS AU MOINS UN DES COMPTES DES INSTITUTIONS AGREEES PAR SEXE, NIVEAU D'INSTRUCTION, TRANCHE D'AGES ET QUINTILE DE BIEN-ETRE (%) .....	78
GRAPHIQUE.41.	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT DEMANDE UN CREDIT PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	79
GRAPHIQUE.42.	PROPORTION DE LA POPULATION AYANT DEMANDE UN CREDIT PAR SEXE, NIVEAU D'INSTRUCTION, TRANCHE D'AGES ET QUINTILE DE BIEN-ETRE (%) .....	79
GRAPHIQUE.43.	ACCES AU CREDIT PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%).....	81
GRAPHIQUE.44.	ACCES AU CREDIT PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%).....	82
GRAPHIQUE.45.	PRINCIPALES ENTRAVES POUR L'ACCES AU CREDIT .....	82
GRAPHIQUE.46.	SOURCE DE FINANCEMENT DU DERNIER EMPRUNT .....	83
GRAPHIQUE.47.	PRINCIPALES UTILISATIONS DU CREDIT .....	84
GRAPHIQUE.48.	MONTANT NOMINAL MOYEN DU DERNIER EMPRUNT PAR PROVINCE ET LE MILIEU DE RESIDENCE.....	85

GRAPHIQUE.49. MONTANT NOMINAL MOYEN DU DERNIER EMPRUNT PAR SEXE, NIVEAU D'INSTRUCTION, TRANCHES D'AGES ET QUINTILE DE BIEN ETRE .....	85
GRAPHIQUE.50. REPARTITION DES MENAGES SELON LE SCORE MOYEN DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE PAR PROVINCE.....	89
GRAPHIQUE.51. PROPORTION DES MENAGES AYANT RENCONTRE DES DIFFICULTES POUR FAIRE FACE A CERTAINES CHARGES .....	111
GRAPHIQUE.52. PROPORTION DES MENAGES SELON LES CAUSES DE LA PAUVRETE.....	112
GRAPHIQUE.53. LES PRINCIPALES CAUSES DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	112
GRAPHIQUE.54. PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBIS UN/DES INCIDENT(S) AU COURS DES 12 DERNIERS PRECEDENT L'ENQUETE (%).....	118
GRAPHIQUE.55. MENAGES PAR UNE ARME SELON LA PROVINCE, MILIEU DE RESIDENCE ET SEXE (%) ...	122
GRAPHIQUE.56. PROPORTION DE LA POPULATION VICTIME DE DISCRIMINATION PAR TYPE ET SELON LE SEXE (%).....	123
GRAPHIQUE.57. PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBI AU MOINS UN TYPE DE DISCRIMINATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PRECEDENT L'ENQUETE PAR PROVINCE ET MILIEU DE RESIDENCE (%).....	124
GRAPHIQUE.58. PROPORTION DE LA POPULATION AYANT SUBI AU MOINS UN TYPE DE DISCRIMINATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PRECEDENT L'ENQUETE PAR SEXE, TRANCHE D'AGES ET NIVEAU D'INSTRUCTION (%).....	124
GRAPHIQUE.59. APPRECIATION DE L'IMPORTANCE DE LA CORRUPTION SELON LE SEXE, LE NIVEAU D'EDUCATION ET TRANCHES D'AGES (%).....	132

## LISTE DES ABBRÉVIATIONS

AHAMR	:	Agence de l'Hydraulique et Assainissement en Milieu Rural
CAPI	:	Computer Assisted Personal Interview
ECVMB	:	Enquête sur les Conditions de vie des Ménages au Burundi
EDSB	:	Enquête Démographique et de Santé au Burundi
EICVMB	:	Enquête Intégrée sur les Conditions de vie des Ménages au Burundi
ENAB	:	Enquête Nationale Agricole au Burundi
ENSNMB	:	Enquêtes Nationales sur la Situation Nutritionnelle et la Mortalité au Burundi
ENSNSAB	:	Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et Sécurité Alimentaire au Burundi
FBU	:	Franc Burundais
IPM	:	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
ISTEEBU	:	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
Kcal	:	Kilocalories
MICS	:	Multiple Indicators Cluster Survey
NSU	:	Unité Non Standard
OBEM	:	Office Burundaise de l'Emploi et de la Main d'Œuvre
ODD	:	Objectif de Développement Durable
PMS	:	Paquet Minimum de Santé
PND	:	Plan National de Développement
PRCIEG	:	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale
QUIBB	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base de Bien-être
RDC	:	République Démocratique du Congo
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSE	:	Erreur Standard Relative
StatDHRP	:	Projet de Développement et d'Harmonisation des Statistiques Régionales de la Communauté Est Africaine
SSN	:	Système Statistique National
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
UPI	:	Unité de Production Informelle
ZD	:	Zone de Dénombrement

## **AVANT PROPOS**

Le Gouvernement du Burundi se félicite de la réalisation de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB,2019-2020) dont les données ont permis la production des rapports sur : (i) le profil et déterminants de la pauvreté ; (ii) le bien-être des ménages et accès aux services de base ; (iii) les transferts monétaires des ménages ; (iv) l'agro-pastoral et (v) l'emploi. Le présent rapport sur le bien-être des ménages et accès aux services de base répond à la volonté des autorités à disposer des indicateurs socio-économiques, indispensables à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de développement.

Ce rapport arrive à point nommé étant donné que sa publication coïncide avec les périodes de revus à mi-parcours du Plan National de Développement (PND-Burundi 2018-2027) et des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2022. Dans ce contexte, il est évident que les analyses faites dans ce rapport guideront la reformulation des actions à réaliser. Le Gouvernement salue l'engagement de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) pour la réalisation de cette enquête.

Malgré le pas franchi au cours de ces dernières années dans le domaine statistique au niveau de tout le Système Statistique National (SSN), des efforts importants restent encore à faire pour améliorer significativement la qualité et la disponibilité de données statistiques de façon régulière. C'est pourquoi, il est important que les actions en cours soient poursuivies en vue de renforcer davantage le SSN et de mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation régulière des enquêtes sur les conditions de vie des ménages.

Le Gouvernement saisit cette occasion pour exprimer toute sa reconnaissance à tous ses partenaires au développement, particulièrement la Banque Mondiale (BM) à travers le Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles pour l'Efficacité Gouvernementale (PRCIEG), au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et au Secrétariat de la Communauté Est Africaine via le Projet Régional pour le Développement et l'Harmonisation des Statistiques de la Pauvreté (StatDHRP).

Enfin, le Gouvernement remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de l'opération, notamment les membres des Comités de pilotage et technique, l'équipe technique, les autorités administratives et locales ainsi que tout le personnel qui a participé à cette opération. Que les ménages ayant accepté de répondre aux questionnaires de cette enquête, trouvent ici, l'expression de la gratitude des autorités nationales.

**Le Ministre des Finances, du Budget et  
de la Planification Economique,**

**Dr NDIHOKUBWAYO Domitien. -**

## RESUME ANALYTIQUE

Les principaux résultats qui ressortent de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020) sont :

**Structure de la population caractérisée par une forte fécondité et une mortalité élevée :** La pyramide des âges de la population présente une base large et un sommet rétréci qui est une caractéristique des pays à forte fécondité et à mortalité élevée traduisant une population jeune. Près de la moitié de la population (48,0%) est âgée de moins de 15 ans alors que trois personnes sur 100 sont âgées de 65 ans et plus. Le phénomène de migration est observé (28,3%) avec une dominance de la migration interne (26,6%) tandis que la migration externe représente une proportion de 1,7%. La migration interne est beaucoup plus prononcée en milieu urbain avec 51,5% contre 23,6% en milieu rural. La taille du ménage s'établit en moyenne à 4,8 personnes par ménage au niveau national, la majorité des ménages (70%) est dirigée par des hommes et il n'y a pas de différence entre le milieu urbain et le milieu rural.

**Logement avec une prédominance des maisons isolées et un faible taux de locataires :** Près de six ménages sur dix habitent des maisons isolées sans concessions et plus de neuf ménages sur dix habitent leurs propres maisons surtout en milieu rural. La location des maisons est plus fréquente en milieu urbain (58,6%). Très peu de ménages utilisent l'électricité (9,1%) comme moyen d'éclairage. La lampe à pile ou torche (67,2%) et la plaque solaire (11,4%) constituent les principales sources d'énergie utilisées pour l'éclairage dans les ménages.

**Secteur de l'éducation avec des avancées qui diffèrent selon les niveaux :** près de la moitié de la population (40,5%) n'a pas dépassé le niveau primaire ou fondamental (F1 à F3), 13,4% ont le niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle/ fondamental (F4), 5% ont le niveau post fondamental ou le secondaire 2<sup>nd</sup> cycle tandis que 1,5% ont atteint le niveau supérieur. Selon le sexe, les femmes sont moins instruites par rapport aux hommes. Le taux d'alphabétisation, pour personnes âgées de 15 ans et plus, est estimé à 69,4%. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) est de 69,8% au fondamental contre 5,3% au post fondamental. Des différences s'observent entre les hommes et les femmes, les milieux urbain et rural et entre les provinces. Quant au Taux Brut de Scolarisation (TBS), il est de 86,9% au fondamental contre 22,2% au post fondamental au niveau national. Des disparités s'observent entre le sexe, le milieu de résidence et les provinces.

**Un état de santé globalement appréciable et un faible niveau de morbidité :** Dans l'ensemble, près de 3 personnes sur 10 (29,3%) ont eu un épisode de maladie ou accident au cours des 30 derniers jours ayant précédé l'enquête. Selon les tranches d'âge, le taux de morbidité est élevé pour les personnes âgées de 60 ans et plus (41,1%) ainsi que pour les enfants de moins de 5 ans (39,7%). Le taux de morbidité est faible pour les enfants de 5 à 14 ans (21,8%) et les jeunes de 15 à 20 ans (23,0%).

Les provinces avec des taux de morbidité élevés sont principalement Gitega (43,8%), Ngozi (38,7%), Makamba (35,5%), Muyinga (35,1%), Kirundo (34,4%) et Bubanza (34,2%) tandis que les provinces avec des taux de morbidité bas sont les provinces de Muramvya (11,2%), Karusi (17,1%), Mwaro (17,5%). Ce taux est moins élevé en milieu urbain (22,8%) qu'en milieu rural (30,2%).

**Des fortes disparités en termes d'existence et d'accessibilité aux infrastructures de base :** Le ménage a accès à l'infrastructure s'il mettait moins de 30 minutes pour y arriver. Ainsi, 87,0% des collines ou quartiers disposent d'une école fondamentale publique et 63,6% des ménages y ont accès. De plus,

40,1% des collines disposent d'une école post fondamentale publique et 58,1% des ménages mettent moins de 30 minutes pour y arriver.

Une structure sanitaire publique et une pharmacie sont disponibles respectivement sur 33,7% et 39,4% des collines. Ainsi, 56,1% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une structure sanitaire publique tandis que 63,7% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une pharmacie.

**Peu de gens gagne un revenu hors emploi, réalise une épargne et/ou contracte un crédit :** En combinant les différents types de revenus hors emplois (pension de retraite ; pension de veuvage ; loyer ; gains de loterie ; héritage ; vente des biens ; etc.), environ 7% affirment avoir bénéficié au moins un de ces types de revenu. Seulement 14,3% de la population de 15 ans et plus disposent d'un compte dans les institutions financières y compris, dans la téléphonie mobile ou les cartes prépayées. Une personne de 15 ans et plus titulaire d'un compte bancaire ou mobile sur dix (13,1%) réalise une épargne auprès d'un établissement agréé. Quant à la demande de crédit auprès d'une institution financière, elle a concerné 9,2% de la population au cours des 12 derniers mois.

**La consommation alimentaire peu adéquate :** le score moyen de consommation alimentaire au niveau national est de 43,1 avec des disparités au niveau des milieux de résidence. Dans le milieu urbain, le score est de 56,7 tandis qu'il est de 41,4 dans le milieu rural. Le score moyen de consommation le plus élevé est observé à Bujumbura Mairie (63,0) et le plus bas est observé à Muramvya (34,3).

La repartition des ménages selon les classes de score de consommation montre que 6,3% de ménages se trouvent dans la classe de consommation alimentaire pauvre ; 25,8% dans la classe de consommation limite et 67,9% dans la classe de consommation acceptable.

**Les ménages ont bénéficié des programmes de filets sociaux :** au niveau national, 15,8% des ménages ont bénéficié au moins un des programmes de filets de sécurité. Les provinces de Ngozi (32,0%), Muyinga (30,1%), Ruyigi (30,0%), Bubanza (29,4%) et Gitega (29,4%) sont les grands bénéficiaires de ces programmes de filets de sécurité. A l'opposé, les provinces de Bujumbura Mairie (1,5%), Muramvya (1,5%) et Bururi (3,0%) ont peu bénéficié de ces programmes.

**Des chocs ont affecté presque tous les ménages :** dans l'ensemble, 93,5% des ménages ont été affectés par au moins un choc au cours de trois dernières années précédant l'enquête. Globalement, les trois chocs les plus rencontrés sont la sécheresse ou pluies irrégulières (14,2%), les prix élevés des produits alimentaires (13,9%), les maladies graves ou accidents d'un membre du ménage (9,2%). Près de 9 ménages sur 10 (88,0%) ont développé au moins une stratégie de survie face aux chocs subis.

**Très peu de ménages perçoivent qu'ils sont riches :** l'appréciation que se font les ménages de leur propre niveau sur l'échelle de bien-être montre qu'un peu moins de la moitié des ménages (48,3%) estime qu'ils sont pauvres, 25,6% s'estiment très pauvres, 25,1% sont moyennement pauvres et seulement 0,8% ont déclaré être riches. Les trois principales causes de la pauvreté citées par les ménages sont le manque des terres (35,2%), le manque d'emplois (22,1%) et les maladies (11,2%).

**La majorité de la population se sent en sécurité au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête:** Dans les localités, 98,1% de la population se sentent en sécurité pendant la journée contre 94,7% qui se sentent en sécurité la nuit. Près d'une personne sur quatre (24,5%) a été victime d'au moins une agression ou un vol au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Les victimes d'incidents sont loin de les rapporter systématiquement puisque 68,8% des personnes ayant subi une agression et 58,3% pour le vol hors domicile les ont déclarés. Près de 80% de l'ensemble de la population (71,2% des urbains

et 78,9% des ruraux) considèrent que la corruption est un véritable problème. Seulement 5,9% des adultes ont été directement victimes de la corruption au cours des 12 derniers précédant l'enquête.

## INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

Code	Indicateur	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
		Urbain	Rural	Masculin	Féminin	National
<b>Indicateurs priorités de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables</b>						
<b>Objectif 1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>						
<b>1.2.1</b>	Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté à l'ensemble de la population rapporté à l'ensemble de la population	15,5%	55,7%	51,8%	50,9%	51,4%
<b>1.3.1.a</b>	Effectif de la population couverte par une association mutualiste rapporté à l'effectif total de la population exprimé en pourcentage	1,7%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%
<b>1.3.1.b</b>	Effectif de la population qui bénéficie d'une assurance maladie sur l'effectif total de la population exprimé en pourcentage	22,5%	34,6%	32,9%	33,7%	33,3%
<b>1.3.1.e</b>	Proportion de la population bénéficiant de l'assistance médicale (CAM)	6,1%	21,6%	19,7%	20,4%	20,0%
<b>1.4.1</b>	Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base					
<b>1.4.1.a</b>	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau améliorée (Rapport entre l'effectif de la population utilisant une source d'eau potable améliorée (eau courante de la Regideso, forages, puits à pompe, puits protégés et sources aménagés) sur l'effectif de la population totale)	97,0%	85,6%	86,7%	87,2%	86,8%
<b>1.4.2</b>	Proportion de ménages propriétaires de logement possédant un titre foncier (Rapport entre l'effectif des ménages propriétaires de logement avec titre sur l'effectif de l'ensemble des ménages)	22,6%	15,9%	17,8%	13,9%	16,6%
<b>Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</b>						

<b>3.1.2</b>	Pourcentage d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié (Rapport entre le nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié de la santé (médecin, sage-femme, infirmier) et le nombre total de grossesses attendues au cours des 12 derniers mois)	93,4%	90,5%	90,7%	90,8%	90,8%
<b>3.7.1</b>	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale					
<b>3.7.1. a</b>	Taux de prévalence contraceptive moderne pour les femmes âgées de 15-49 ans (Nombre de femmes de 15 à 49 ans qui utilisent une méthode contraceptive au cours de l'année concernée rapporté à l'effectif total de femmes âgées de 15 à 49 ans moins le nombre de grossesses attendues au cours de l'année)	15,5%	17,3%			17,1%
<b>3.7.1.b</b>	Taux de prévalence contraceptive moderne pour les femmes en union (Nombre de femmes de 15 à 49 ans en union qui utilisent une méthode contraceptive au cours de l'année concernée rapporté à l'effectif total de femmes âgées de 15 à 49 ans en union moins le nombre de grossesses attendues au cours de l'année)	29,6%	27,6%			27,8%
<b>3.8.2</b>	Pourcentage des dépenses de consommation des ménages consacrée à la santé (Dépenses des ménages liées à la santé au cours d'une année rapportées aux dépenses totales de consommation des ménages au cours de la même année)					2,7%
<b>3. a.1.</b>	Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les plus de 15 ans (taux comparatifs par âge)	4,9%	11,6%	14,4%	8,0%	10,8%
<b>Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</b>						

<b>4.4.1</b>	Proportion de jeunes et d'adultes qui savent utiliser un ordinateur (proportion des personnes ayant utilisé un ordinateur (etc.) en divisant le nombre total de personnes de 15 ans et plus utilisé un ordinateur (tous lieux de connexion confondus) au cours des 12 derniers mois par le nombre total de personnes âgées de 15 ans et plus)	9,2%	0,3%	2,1%	1,0%	1,5%
<b>Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>						
<b>5.2.1</b>	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents (Pourcentage de femmes et filles âgées de 15 ans et plus en couple et qui ont vécu au cours des 12 derniers mois, des violences physiques ou sexuelles)	0,3%	0,6%			0,5%
<b>5.5.2</b>	Proportion de femmes dans les groupes 11 et 12 de la CITP-08 (pourcentage de femmes ayant un emploi et qui sont directeurs généraux, cadres supérieurs et membres de l'exécutif et des corps législatifs, directeurs de services administratifs et commerciaux)	92,8%	7,2%			34,2%
<b>5. b.1</b>	Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe	61,8%	25,2%	40,8%	21,0%	29,8%
<b>Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau</b>						
<b>6.1.1</b>	Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	97,0%	85,6%	86,7%	87,2%	86,8%
<b>6.2.1</b>	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	31,4%	7,1%	9,7%	9,6%	9,7%
<b>Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable</b>						

<b>7.1.1</b>	Proportion de la population ayant accès à l'électricité, au groupe électrogène ou à l'énergie solaire	66,3%	17,6%	24,1%	17,5%	22,6%
<b>Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>						
<b>8.3.1</b>	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (Pourcentage d'actifs occupés exerçant des emplois informels (absence de cotisation à la sécurité sociale, de congés annuels payés ou de congés de maladie payés) dans le secteur non agricole)	96,1%	96,3%	96,9%	94,4%	96,2%
<b>Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables</b>						
<b>11.1.1</b>	Proportion de la population urbaine vivant dans des logements inadéquats (Pourcentage de la population vivant en milieu urbain dans des logements ayant à la fois des matériaux du mur, du sol et du toit naturels ou rudimentaires. Pour le mur (pas de mur, bambou, canne, palme, tronc, terre, bambou avec boue, pierres avec boue, adobe non recouvert, contre-plaqué, bois de récupération) ; pour le sol (terre, sable, bouse, planches en bois, palmes, bambou) ; pour le toit (pas de toit, chaumes, palmes, feuilles, mottes de terre, nattes, bambou, palme, planche en bois, carton, sheeting))			33,3%	37,3%	34,3%
<b>Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes</b>						
<b>16.1.3</b>	Proportion de la population victime de violences d'ordre criminel au cours des 12 derniers mois	18,2%	25,4%	25,8%	23,4%	24,5%
<b>16.1.4.</b>	Rapport entre l'effectif des personnes qui considèrent qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence sur l'effectif total de la population exprimé en pourcentage	94,2%	94,4%	96,2%	92,9%	94,4%

<b>16.3.1</b>	Proportion des personnes victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes	6,4%	10,2%	10,9%	8,8%	9,7%
<b>16.6.2.</b>	Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante. (Rapport entre l'effectif de la population ayant eu une expérience satisfaisante avec les services publics sur l'effectif total de la population qui a eu une expérience avec les services publics au cours des 12 derniers mois. Les services publics ciblés sont l'école primaire, l'établissement secondaire, la formation sanitaire, le marché des produits alimentaires, la gare routière, la route bitumée, le point d'approvisionnement en eau potable, le point de branchement électrique, le centre d'état civil, l'école maternelle, le poste de police ou de gendarmerie et le point de branchement au réseau d'eau)	86,5%	86,8%	83,9%	89,0%	86,8%
<b>16.9.1.</b>	Proportion d'enfants de moins de 5 ans possédant un acte de naissance (Rapport entre l'effectif d'enfants de moins de 5 ans possédant un acte de naissance sur l'ensemble des enfants âgés de moins de 5 ans)	90,3%	84,9%	85,5%	85,4%	85,4%
<b>16.b.1.</b>	Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	4,3%	7,9%	9,1%	6,2%	7,5%
<b>Objectif 17 : Revitaliser le partenariat mondial au service du développement soutenable et renforcer les moyens de ce partenariat</b>						
<b>17.7.1</b>	Proportion la population utilisant Internet au cours des 12 derniers mois (Rapport entre l'effectif de la population âgée de 5 ans et plus ayant utilisé l'internet au cours des 12 derniers mois et	13,7%	0,6%	2,7%	1,6%	2,1%

	l'effectif total de la population âgée de 5 ans et plus)					
<b>17.8.1</b>	Proportion de la population utilisant Internet au cours des 12 derniers mois	13,7%	0,6%	2,7%	1,6%	2,1%
<b>17.19.2</b>	Proportion de pays qui a) ont procédé à au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années, et b) ont atteint un taux d'enregistrement des naissances de 100 % et un taux d'enregistrement des décès de 80 %					
<b>17.19.2.b</b>	Taux d'enregistrement des naissances au cours des 12 derniers mois	88,1%	80,4%	81,0%	81,3%	81,1%
<b>Indicateurs non priorisés de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables</b>						
<b>Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>						
<b>1.2.2</b>	Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays					
<b>1.2.2.a</b>	Proportion des hommes âgés de 15 ans et plus vivant toutes les formes de pauvreté rapportée à l'effectif total des hommes âgés de 15 ans et plus					28,5%
<b>1.2.2.b</b>	Proportion des femmes âgées de 15 ans et plus, vivant toutes les formes de pauvreté rapportée à l'effectif total des femmes âgées de 15 ans et plus					29,1%
<b>1.2.2.c</b>	Proportion des enfants âgés de moins de 15 ans, vivant toutes les formes de pauvreté rapportée à l'effectif total des enfants âgés de moins de 15 ans					37,8%
<b>Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b>						
5.3.1	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans					
		Avant l'âge de 15 ans				0,2%
		Avant l'âge de 18 ans				17,6%

5.4.1	Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence	11,2%	13,3%	7,4%	17,6%	12,9%
<b>Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</b>						
7.1.2	Proportion de ménages possédant au moins un équipement ou un engin dont le fonctionnement requiert l'utilisation du carburant ou des énergies propres (Pourcentage de ménages possédant des équipements électroménagers et des moyens de transports motorisés utilisant du carburant ou des énergies propres (solaire photovoltaïque, solaire thermique, hydroélectricité, éolienne, biomasse, géothermie))	88,4%	56,2%	65,8%	45,3%	59,7%
<b>Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>						
8.5.2	Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap	17,2%	1,1%	2,7%	2,9%	2,8%
8.6.1	Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi ni formation	15,8%	7,8%	9,2%	8,7%	8,9%
8.7.1	Proportion d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	5,9%	9,4%	9,7%	8,6%	9,1%
8.10.2	Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles	38,1%	10,9%	20,6%	9,3%	14,3%
<b>Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</b>						
9.2.2.	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	3,9%	0,9%	2,2%	0,5%	1,2%
<b>Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</b>						
10.3.1	Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	18,2%	25,4%	25,8%	23,4%	24,5%

**Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**

16.5.1	Proportion de personnes ayant eu au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	10,5%	4,8%	7,6%	3,9%	5,6%
16.5.2	Proportion de la population qui considère que la corruption est importante	86,4%	93,4%	93,2%	92,0%	92,5%

# INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PND

Code	Indicateur	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
		Urbain	Rural	Masculin	Féminin	National
1. 1. 1. 2. 22 .	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	15,5%	55,7%	51,8%	50,9%	51,4%
1. 1. 2. 4. 1 .	Nombre de ménages électrifiés (urbain)	178691				
1. 1. 2. 4. 7 .	Taux d'accès à l'électricité (population)	66,3%	17,6%	24,1%	17,5%	22,6%
1. 1. 2. 10. 1 .	Proportion de la population ayant un accès durable à un système d'évacuation des eaux usées améliorée	6,4%	,9%	1,4%	1,7%	1,5%
1. 1. 2. 10. 2 .	Pourcentage des ménages disposant d'un lieu d'aisance convenable (WC avec chasseau d'eau et wc extérieur privé)	31,4%	7,1%	9,7%	9,6%	9,7%
1. 1. 2. 10. 3 .	Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau améliorée	97,0%	85,6%	86,7%	87,2%	86,8%
1. 1. 2. 10. 4 .	% des ménages ayant un accès durable à un système d'évacuation des eaux usées meilleur (puisard, rigole, collecteur principal, puits perdu)	6,2%	,9%	1,5%	1,4%	1,5%
1. 1. 2. 10. 5 .	Pourcentage des ménages disposant d'un lieu d'aisance convenable (WC avec chasseau 'eau et wc extérieur privé)	31,4%	7,1%	9,7%	9,6%	9,7%
1. 1. 2. 10. 6 .	% de la population ayant accès à un assainissement adéquat	31,4%	7,1%	9,7%	9,6%	9,7%
1. 1. 2. 11. 2 .	Proportion des ménages ayant à une source d'eau améliorée située à une distance ne dépassant pas les 30 minutes de trajet aller-retour	87,1%	57,8%	61,1%	60,8%	61,0%
1. 1. 2. 18. 1 .	Nombre d'abonnés à la téléphonie mobile (milliers)	494,9	1406,2	1153,4	747,7	1901,1
1. 1. 2. 18. 5 .	% de la population ayant accès au téléphone	61,8%	25,2%	40,8%	21,0%	29,8%
1. 1. 2. 18. 6 .	% de la population ayant accès à l'internet	13,7%	0,6%	2,7%	1,6%	2,1%
1. 2. 4. 30. 4 .	Taux de prévalence contraceptive pour les femmes en union (en %)	29,6%	27,6%			27,8%
1. 2. 4. 30. 5 .	Pourcentage d'accouchement assisté par un personnel qualifié	93,4%	90,5%	90,7%	90,8%	90,8%
1. 2. 4. 30. 11 .	Taux d'utilisation des MII < 5ans	92,9%	88,4%	87,7%	89,9%	88,9%
1. 2. 4. 30. 15 .	Taux de couverture CMAM	6,1%	21,6%	19,7%	20,4%	20,0%

1. 2. 6. 32. 3	Taux de couverture de la population en assurance maladie (%)	22,5%	34,6%	32,9%	33,7%	33,3%
1. 2. 6. 32. 7	Pourcentage de la population bénéficiant d'une assurance maladie	22,5%	34,6%	32,9%	33,7%	33,3%
1. 2. 7. 33. 1	Taux de chômage	17,2%	1,1%	2,7%	2,9%	2,8%
1.2.7.33.2	Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	25,1%	2,3%	5,0%	4,4%	4,7%
1.2.7.33.3	Durée du chômage (en années)	1,3	0,7	1,08	1,2	1,08
1.2.7.33.4	Taux de sous-emploi visible (lié au temps de travail)	27,7%	56,0%	47,8%	57,9%	53,4%
1. 2. 7. 33. 5	Le taux de participation à la main d'œuvre	59,8%	78,8%	77,2%	75,7%	76,4%
1.2.7.33.6	L'emploi dans l'économie informelle	67,1%	93,7%	88,2%	93,7%	91,2%
1.2.7.33.7	Le taux d'emploi	55,4%	78,5%	76,4%	75,0%	75,6%
1. 3. 9. 37. 2	Pourcentage des ménages utilisant des combustibles solides (bois et dérivés)	97,9%	99,8%	99,5%	99,9%	99,6%
1. 3. 10. 38. 1.	Taux d'accès à l'eau potable aménagé	97,0%	85,6%	86,7%	87,2%	86,8%
1. 3. 10. 39. 1 .	% des ménages ayant un accès durable à un système d'évacuation des eaux usées meilleur (puisard, rigole, collecteur principal, puits perdu)	6,2%	,9%	1,5%	1,4%	1,5%
1. 3. 10. 39. 2 .	Pourcentage des ménages disposant d'un lieu d'aisance convenable (WC avec chasseau d'eau et wc extérieur privé)	31,4%	7,1%	9,7%	9,6%	9,7%

# INTRODUCTION GENERALE

Au sortir de sa longue crise sociopolitique, le Burundi s'est engagé dans la voie de la reconstruction et du développement. C'est ainsi qu'il a souscrit aux agendas mondiaux et régionaux (Objectifs de Développement Durable (ODD, 2030), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et l'Agenda 2050 de la Communauté Economique Est Africaine (CEA)) et s'est doté d'un Plan National de Développement du Burundi (PND Burundi 2018-2027). Les mécanismes d'évaluation de ces cadres de développement comprennent des indicateurs issus de diverses enquêtes visant à mesurer les progrès réalisés.

Parmi ces dernières figurent les Enquêtes Nationales Agricoles (ENAB) réalisées depuis la campagne agricole 2011-2012, l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVMB, 2013-2014), les Enquête Démographique et de Santé (EDSB-II, 2010 et EDSB-III, 2016-2017), les Enquêtes Nationales sur la Situation Nutritionnelle et la Mortalité au Burundi (ENSNMB 2018 et 2020) et l'Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi (ENSNSAB, 2019). Les bases de sondage de ces enquêtes ont été tirées du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH, 2008).

Bien qu'ayant permis l'établissement des indicateurs de suivi des programmes, ces différentes enquêtes sont, pour la plupart, limitées par leur champ économique et social. Seule, l'ECVMB, 2013-2014 a permis d'estimer les indicateurs de pauvreté tant monétaire que non monétaire au Burundi.

L'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICMVB, 2019-2020), réalisée depuis mars 2020 jusqu'en février 2021 sur l'ensemble du pays, a permis de disposer des indicateurs nécessaires à l'évaluation des progrès réalisés par le Burundi dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement. A cet effet, l'enquête a combiné la collecte des données sur les prix utilisés pour valoriser les quantités consommées par les ménages et calculer les déflateurs spatiaux du coût de la vie.

Le présent rapport exploite les données de l'EICMVB, 2019-2020 et se propose de déterminer le niveau des différents indicateurs des conditions de vie et de bien-être de la population. Hormis le contexte et l'approche méthodologique, il s'articule autour des chapitres suivants : (i) les caractéristiques sociodémographiques, (ii) les conditions de vie de la population et des ménages, (iii) accès à l'éducation, (iv) accès à la santé, (v) logement, (vi) accès aux infrastructures de base, (vii) Revenus hors emploi, Épargne et Crédit, (viii) sécurité alimentaire, chocs et filet sociaux, (ix) pauvreté subjective et (x) gouvernance, paix et sécurité.

# CHAPITRE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

## I.1. Contexte du pays

### I.1.a. Situation géographique et démographique

Le Burundi est situé à cheval entre l’Afrique de l’Est et l’Afrique Centrale. Il est frontalier au Nord avec le Rwanda, au Sud et à l’Est avec la Tanzanie et à l’Ouest avec la République Démocratique du Congo (RDC). Sa superficie est de 27.834 km<sup>2</sup> dont 2.700 km<sup>2</sup> occupée par les eaux. Sa population est estimée, en 2020, à 12 309 600 d’habitants, d’où une densité de 442 habitants/km<sup>2</sup>.<sup>1</sup>

Le relief du Burundi est dans l’ensemble accidenté, caractérisé par des collines dont les pentes fragilisent les sols avec des risques d’érosion. Il existe 5 zones assez diversifiées dont la plaine de l’Imbo (entre 774 m et 1.000 m d’altitude), les contreforts de Mumirwa (entre 1.000 m et 1.500 m), les hautes terres de la crête Congo-Nil (entre 1.500 m et 2.600 m), les plateaux centraux (entre 1.400 m et 2.000 m), les dépressions du Moso (entre 1.200 m et 1.400 m) et du Bugesera (1.200 m et 1.500 m).

Le Burundi a un climat tropical modéré avec des pluies abondantes et connaît deux grandes saisons distinctes : la saison sèche (juin à août) et la saison pluvieuse (septembre à mai). Ces dernières années, la saison sèche a tendance à s’allonger anormalement surtout dans les zones de dépressions (Bugesera, Moso et Imbo) avec le départ précoce des pluies en mai et le retour des pluies fin octobre. Sur le plan administratif, le pays est subdivisé en 18 provinces, 119 communes et 2.910 collines.

### I.1.b. Situation économique

Depuis 2005, selon les rapports des comptes nationaux, le taux de croissance économique oscille entre -0,4% et 5,4%. Le taux de croissance économique le plus élevé (5,4%) a été observée en 2006 tandis que le plus bas (-0,4%) a été observé en 2015. En 2019, selon la même source, l’économie burundaise est essentiellement dominée par les activités agro-pastorales, avec une industrie qui peine à décoller et le secteur tertiaire dominé par le commerce. Le secteur primaire (agriculture vivrière, agriculture d’exportation, élevage et pêche) représente environ 30% du Produit Intérieur Brut (PIB), emploie plus de 80% de la population active et génère plus de 60% des devises.

Malgré les facilités mises en place pour la promotion du climat d’affaire, le secteur secondaire contribue à raison de 15% au PIB tandis que le secteur tertiaire contribue à 40%.

---

<sup>1</sup> ISTEERU : Projections démographiques, 2010-2050

Au Burundi, la population agricole est d'environ 90% selon les résultats de l'ENAB 2019. Les chocs climatiques ont non seulement conduit à la dégradation de la sécurité alimentaire des ménages mais aussi à une augmentation des cas de malnutrition enregistrés dans les centres nutritionnels. En effet, 44,4% des ménages étaient en insécurité alimentaire dont 9,5% en insécurité alimentaire sévère et 34,9% en insécurité alimentaire modérée et la prévalence de la malnutrition chronique était de 54,2% (ENSNSAB 2019).

### **I.1.c. Situation du développement humain**

Selon le Document des Indicateurs du Développement Humain Durable (DHD) de 2019, le taux net de scolarisation à l'école fondamentale était de 74,6% en 2018/2019. La disponibilité des infrastructures (salles de classe) se traduit par un nombre d'élèves par classe de 68,8 dans le fondamental et de 18,6 dans le post fondamental. Bien que des progrès aient été réalisés dans le domaine éducatif, des défis restent importants, notamment au niveau de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement au regard des besoins de l'économie.

Dans le domaine de la santé maternelle et infantile, le Burundi a connu des progrès considérables. En effet, selon les EDSB II et III, entre les années 2010 et 2016-2017, le rapport de mortalité maternelle est passé de 500 à 392 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes; le taux de mortalité néo-natale est passé de 31 à 23 décès pour 1.000 naissances vivantes et le taux de mortalité infanto-juvénile passant de 96 à 78 décès pour 1 000 naissances vivantes. Les principales causes de morbi-mortalité chez les enfants de moins de cinq ans sont : l'IRA (55,5%), la fièvre (47,6%) et la diarrhée (21%) (ENSNSAB, Février 2018).

### **I.2. Contexte et justification de l'étude**

Le Burundi s'est doté en février 2016 d'une Deuxième Stratégie de Développement de la Statistique (SNDS-II, 2016-2020). Cette stratégie a pour vision : « *Un Système statistique national basé sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, capable de produire, de publier et de disséminer, dans les délais, des données statistiques de qualité requise pour le suivi et la mise en œuvre (i) des politiques, programmes et projets de développement, (ii) des Objectifs de Développement Durable et (iii) de la révolution des données* ». C'est dans cette stratégie que les priorités du Gouvernement en matière d'opérations statistiques de grande envergure dont l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages, sont programmées.

En outre, le Gouvernement a adhéré à l'agenda international sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) dont la disponibilité des données conditionne son suivi et son évaluation. Par conséquent, la dernière enquête sur la pauvreté intégrant la dimension monétaire au Burundi réalisée en 2013-2014, nécessite une actualisation. Dans cette optique, le Burundi a opté de réaliser l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB, 2019-2020). Pour prendre en compte les effets de saisonnalité, cette enquête a été réalisée en trois vagues de collecte calées sur les trois saisons culturelles que compte le Burundi.

### **I.3. Objectifs de l'EICVMB, 2019-2020**

L'objectif principal de l'EICVMB, 2019-2020 était de permettre au pays de disposer des données de base en vue d'évaluer l'efficacité des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le PND Burundi, 2018-2027 et de fournir des indicateurs de suivi des ODD.

Spécifiquement, l'EICVMB a permis de : (i) produire des indicateurs sur la pauvreté ; (ii) obtenir des informations actualisées sur les ménages, principalement sur leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques ; (iii) déterminer le poids du secteur informel dans l'économie nationale ; (iv) fournir des informations statistiques pour la gestion, l'orientation et la reformulation des politiques sociales en cours ; (v) déterminer les nouveaux coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation des ménages ; (vi) développer les capacités nationales de conception et de conduite des enquêtes sur les indicateurs de base du bien-être des ménages.

## CHAPITRE II : METHODOLOGIE

---

La présente partie a pour but de faire une description sommaire de la méthodologie générale de l'EICVMB, 2019-2020. A l'instar de certaines enquêtes sur la pauvreté, la valorisation de la consommation alimentaire des ménages requiert de disposer pour chaque produit consommé, une unité de mesure et un prix unitaire. En ce sens, la nouvelle méthodologie proposée par la Banque Mondiale pour améliorer les enquêtes antérieures sur la pauvreté, à laquelle s'inscrit l'EICVMB, 2019-2020, a intégré un volet relatif aux relevés des prix des unités-tailles auprès des marchés/points de vente.

Ce volet, appelé enquête sur les Unités Non Standards (NSU), porte essentiellement sur les unités de mesure non standards, du fait des outils de mesures habituellement utilisés dans les marchés/points de vente. L'enquête NSU a permis de produire un album photos de référence de ces différentes unités-tailles et d'établir des facteurs de conversion précis pour les unités non standards des produits de consommation de l'enquête auprès des ménages.

### II.1. Plan de sondage

Le plan de sondage se compose de toutes les étapes à suivre au moment de sélectionner un échantillon. Il influe sur la qualité des estimations produites et les coûts de l'enquête. Etant donné qu'une bonne partie du budget d'une enquête est consacrée à la collecte des données, le plan de sondage s'efforce de réduire les frais de collecte tout en optimisant la qualité des données. Les éléments du plan de sondage sont : la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

En raison de deux cibles impliquées (marché et ménage), deux méthodologies d'échantillonnage ont été adoptées pour la présente enquête. La méthodologie d'échantillonnage utilisée dans le cadre de l'enquête NSU auprès des marchés repose entièrement sur un sondage non probabiliste par un choix raisonné. La sélection des marchés a été faite sur la base des critères comme la fréquentation des populations et l'éventail plus ou moins large de produits alimentaires disponibles. Les unités d'échantillonnage concernent les marchés/points de vente où les ménages s'approvisionnent en biens de consommation alimentaires.

Quant à l'EICVMB, 2019-2020, elle est basée sur un plan de sondage aléatoire et stratifié à deux degrés. La Zone de Dénombrement (ZD) telle que définie dans le RGPH, 2008 constitue l'unité primaire d'échantillonnage et le ménage l'unité secondaire. En outre, chaque province est subdivisée en parties urbaine et rurale pour former les strates d'échantillonnage hormis Bujumbura Mairie qui est totalement urbaine. Au total, il existe 18 strates et le tirage a été fait indépendamment dans chaque strate.

#### II.1.1. Base de sondage

Les différentes bases de sondage utilisées en vue de la réalisation de la présente enquête sont présentées à travers cette section. La liste répertoriant les marchés a constitué la base de sélection des marchés/points

de vente de l'enquête NSU. Cette liste comporte les marchés hebdomadaires et les centres de relevés des prix tel que fourni par l'ISTEEBU.

Pour l'EICVMB, 2019-2020, la base de sondage utilisée est le RGPH, 2008 pour le tirage des unités primaires. La base contient une liste de 8107 ZD avec leurs identifiants (province, commune, colline et code d'identification), leur taille en nombre de ménages et leur type de milieu de résidence (urbain ou rural). La base de sondage est subdivisée en 18 strates.

Ainsi, dans chaque strate, un échantillon de ZD a été tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires étaient constituées par les ménages des ZD tirées. Les ménages de ces ZD échantillons ont été listés lors du dénombrement effectué bien avant la collecte proprement dite pour constituer la base de tirage des ménages échantillons de l'EICVMB,2019-2020.

Tableau 1 : Structure de la base de sondage du RGPH, 2008

Province	Nombre total de ZD			Nombre total de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bubanza	16	305	<b>321</b>	4 255	66 282	<b>70 537</b>
Bujumbura	17	450	<b>467</b>	4 461	86 057	<b>90 518</b>
Bururi	6	327	<b>334</b>	1 529	58 224	<b>59 753</b>
Cankuzo	3	231	<b>234</b>	674	46 309	<b>46 983</b>
Cibitoke	19	431	<b>450</b>	4 797	90 524	<b>95 321</b>
Gitega	35	692	<b>727</b>	8 318	145 038	<b>153 356</b>
Karusi	8	433	<b>441</b>	2 066	90 676	<b>92 742</b>
Kayanza	21	623	<b>644</b>	4 540	120 406	<b>124 946</b>
Kirundo	13	626	<b>639</b>	2 903	144 295	<b>147 198</b>
Makamba	10	407	<b>417</b>	3 054	81 618	<b>84 672</b>
Muramvya	8	299	<b>307</b>	1 765	59 486	<b>61 251</b>
Muyinga	9	604	<b>613</b>	2 180	140 404	<b>142 584</b>
Mwaro	3	281	<b>284</b>	666	56 678	<b>57 344</b>
Ngozi	35	659	<b>694</b>	7 178	139 161	<b>146 339</b>
Rutana	8	334	<b>342</b>	1 993	67 086	<b>69 079</b>
Ruyigi	6	398	<b>404</b>	1 719	84 566	<b>86 285</b>
Bujumbura Mairie	463	-	<b>463</b>	97 705	-	<b>97 705</b>
Rumonge	24	302	<b>326</b>	6 815	61 824	<b>68 639</b>
<b>Total</b>	<b>704</b>	<b>7 403</b>	<b>8 107</b>	<b>156 618</b>	<b>1 538 634</b>	<b>1 695 252</b>

## II.1.2.Échantillonnage

La taille de l'échantillon d'une enquête est soumise à deux contraintes : (i) avoir un échantillon suffisamment important afin de produire des résultats représentatifs au niveau géographique retenu et, (ii) avoir un échantillon permettant des coûts supportables pas seulement pour une opération unique, mais aussi pour d'autres.

Pour l'enquête sur les unités locales susceptibles d'être utilisées dans les ménages, comme il n'y existe pas pour les marchés une base de sondage, deux marchés ont été visités, pour chaque province, dont l'un en

milieu urbain et l'autre en milieu rural, ce qui fait au total 34 marchés dans les 17 provinces. Pour la province de Bujumbura Mairie, 5 marchés ont été sélectionnés.

Concernant l'EICVMB, 2019-2020, l'échantillon a été tiré par domaine d'étude qui est une partie ou subdivision du territoire national pour laquelle sont recherchées des estimations séparées (estimations d'une précision acceptable). En outre, il est retenu que l'enquête produise des résultats représentatifs au niveau national, au niveau des milieux de résidence (Urbain, Rural) ainsi qu'au niveau de chacune des 18 provinces du pays.

Au premier degré, 849 ZD ont été tirées en utilisant la méthode de Neyman qui produit des estimations meilleures au niveau national, avec une erreur standard relative (RSE) de 1,3%. La raison d'avoir la meilleure RSE au niveau national, en utilisant la méthode de Neyman, est qu'elle prend en compte toutes les caractéristiques (variabilité des dépenses, la taille) pour produire les estimations plus précises au niveau national, en défavorisant la précision pour chaque strate (province). La RSE dans l'échantillon proposé est d'environ 5% par strate (à l'exception de la province de Kirundo avec une RSE de 6,7%) et de 1,3% au niveau national.

Au deuxième degré, un nombre fixe de 10 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré. La taille de l'échantillon de l'EICVMB, 2019-2020 est de 8 490 ménages. Il est à noter que l'EICVMB s'est déroulée en trois vagues calées sur les trois saisons culturelles et chacune d'elles a été réalisée auprès d'1/3 de l'échantillon global, soit 2 830 ménages dans 283 ZD par vague.

Sur cette base, le tableau 2 ci-dessous donne les tailles des échantillons des ZD et des ménages retenus par province selon le milieu de résidence.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par province selon le milieu de résidence

Province	Nombre de ZD échantillons			Nombre de ménages échantillons			RSE (%)
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
Bubanza	3	42	<b>45</b>	30	420	<b>450</b>	<b>5,4</b>
Bujumbura	3	48	<b>51</b>	30	480	<b>510</b>	<b>5,1</b>
Bururi	3	21	<b>24</b>	30	210	<b>240</b>	<b>4,9</b>
Cankuzo	3	33	<b>36</b>	30	330	<b>360</b>	<b>5,7</b>
Cibitoke	3	66	<b>69</b>	30	660	<b>690</b>	<b>5,6</b>
Gitega	6	75	<b>81</b>	60	750	<b>810</b>	<b>5,3</b>
Karusi	3	36	<b>39</b>	30	360	<b>390</b>	<b>5,1</b>
Kayanza	3	30	<b>33</b>	30	300	<b>330</b>	<b>5,1</b>
Kirundo	3	42	<b>45</b>	30	420	<b>450</b>	<b>6,7</b>
Makamba	3	24	<b>27</b>	30	240	<b>270</b>	<b>4,8</b>
Muramvya	3	30	<b>33</b>	30	300	<b>330</b>	<b>5,7</b>
Muyinga	3	42	<b>45</b>	30	420	<b>450</b>	<b>5,4</b>
Mwaro	3	33	<b>36</b>	30	330	<b>360</b>	<b>5,6</b>
Ngozi	3	42	<b>45</b>	30	420	<b>450</b>	<b>5,7</b>
Rutana	3	24	<b>27</b>	30	240	<b>270</b>	<b>5,8</b>
Ruyigi	3	24	<b>27</b>	30	240	<b>270</b>	<b>5,4</b>
Bujumbura Mairie	150	0	<b>150</b>	1500	0	<b>1500</b>	<b>4,2</b>
Rumonge	3	33	<b>36</b>	30	330	<b>360</b>	<b>5,0</b>

Province	Nombre de ZD échantillons			Nombre de ménages échantillons			RSE (%)
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>645</b>	<b>849</b>	<b>2040</b>	<b>6450</b>	<b>8490</b>	<b>1,3</b>

### II.1.3. Protocole pour le tirage des ménages

Dans chacune des ZD échantillons, dix ménages devraient être tirés pour être enquêtés et trois ménages de remplacement ont été également tirés à l'avance et ne devraient être utilisés que pour remplacer des ménages défectueux de la même ZD.

### II.2. Outils de collecte

L'EICVMB a utilisé trois types de questionnaire à savoir : (i) questionnaire ménage adressé à tous les ménages; (ii) questionnaire communautaire adressé aux représentants de la communauté et (iii) questionnaire prix adressé aux vendeurs dans les points de ventes où les ménages de la ZD s'approvisionnent.

Le questionnaire ménage a été spécialement conçu pour une lecture optique et toutes les questions étaient pré-codées (les réponses possibles étaient déterminées à l'avance et numérotées). Le questionnaire comprenait deux grandes parties distinctes. La première partie a traité les données individuelles qui ont porté sur chacun des membres du ménage tandis que la deuxième s'est intéressée aux données collectives relatives au ménage en tant qu'unité statistique de l'étude.

Le questionnaire ménage était composé de 21 sections :

- La section 1 est relative aux caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage et la migration
- Les sections 2 et 3 concernent l'éducation et la santé des membres du ménage.
- La section 4 traite de l'état d'activité des membres du ménage ainsi que de leur emploi principal et secondaire.
- La section 5 porte sur les revenus hors emploi des membres.
- La section 6 aborde l'épargne et le crédit au sein du ménage et permet de mesurer l'inclusion financière.
- Les sections 7, 8 et 9 traitent de la consommation alimentaire et non alimentaire du ménage ainsi que de l'état de l'insécurité alimentaire.
- La section 10 est consacrée aux entreprises non agricoles appartenant au ménage. Les entreprises concernées sont toutes les entreprises où un membre du ménage est soit patron, soit associé, soit travailleur pour compte propre.
- La section 11 est relative aux caractéristiques du logement du ménage
- La section 12 traite des biens durables du ménage.
- La section 13 aborde les transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage.
- La section 14 concerne les principaux chocs qui ont touchés le ménage au cours des deux dernières années
- La section 15 est relative à l'évaluation des programmes sociaux existant dans le pays.
- La section 16 porte sur l'agriculture et la section 17 sur l'élevage
- La section 18 concerne le secteur de pêche
- La section 19 concerne les équipements agricoles dont disposent les ménages agricoles.
- La section 20 traite de la pauvreté subjective ;

- La section 21 traite de la gouvernance, paix et sécurité.

Le questionnaire ménage était ainsi organisé : les sections 1 à 6 traitaient des thématiques plus individuelles et les sections à partir de 7 étaient plus relatives aux thématiques du ménage, même si certains aspects individuels demeurent dans ces autres sections. Cette organisation du questionnaire a permis à l'agent enquêteur de ne pas avoir besoin de tous les membres du ménage à partir de la section 7.

Le questionnaire communautaire était composé des sections suivantes :

- La section 1 recueille les caractéristiques générales des localités des ménages
- La section 2 aborde l'existence, la fonctionnalité et l'accessibilité des services sociaux de base dans la localité
- La section 3 concerne la pratique de l'agriculture
- La section 4 porte sur l'implication des membres de la communauté dans les projets mis en œuvre dans la localité.

Le questionnaire prix comprenait une liste qui permet de prendre les informations sur les prix des différents produits alimentaires consommés dans la localité.

La collecte des données a été réalisée avec CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen des tablettes. Les questionnaires ont été programmés sous le logiciel Cspiro et saisis en temps réel sur le terrain dans les tablettes. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie et assignées.

### **II.3. Travaux préparatoires**

Les activités réalisées au cours de cette phase étaient : la sensibilisation, le dénombrement, l'enquête NSU et l'enquête Pilote.

#### **II.3.1. Sensibilisation**

C'est une étape très importante pour la réussite d'une enquête. Elle doit être bien conçue pour atteindre les objectifs visés. La sensibilisation relative à cette enquête avait pour but d'amener les autorités locales et la population à contribuer à la réussite de l'enquête. Elle était organisée à l'intention des autorités administratives de chaque province et des ménages. Deux approches ont été combinées à savoir les communiqués par voie des médias et la sensibilisation de proximité réalisée par les équipes de terrain au moment de la collecte.

### **II.3.2. Dénombrement des ménages des ZD échantillons**

Le dénombrement des ménages a permis d'actualiser la base de sondage issue du RGPH, 2008. Il consistait à visiter chacune des ZD sélectionnées pour dresser la liste exhaustive des ménages, établir un plan de situation et un plan d'accès à la ZD. La liste des ménages ainsi dénombrés a servi de base de sondage pour le tirage au deuxième degré. Cette opération a été réalisée avant la collecte proprement dite de l'enquête.

Les différents croquis établis lors du travail de dénombrement ont servi de guide au personnel de terrain de l'enquête principale pour accéder dans les différentes grappes et localiser les ménages à enquêter.

Ce travail réalisé durant la période du 15 septembre au 2 octobre 2019, a été effectué par 91 équipes chacune composées de : un chef d'équipe, un énumérateur, un cartographe et un chauffeur. La coordination et la supervision des travaux ont été assurées par 2 coordinateurs et 14 superviseurs.

### **II.3.3. Enquête sur les unités non standards (NSU)**

L'enquête NSU a utilisé un questionnaire permettant de relever les unités non standards utilisées pour les différents produits consommés par les ménages. Cette collecte a été réalisée au même moment que le dénombrement des ZD échantillons par des équipes distinctes.

Les données de cette enquête ont permis de disposer d'une base de données apurée sur les unités non standards, des facteurs de conversion, d'un document des images de chaque produit associé à son unité.

Au total, 91 enquêteurs ont effectué la collecte des unités auprès des ménages, sous la supervision de 4 contrôleurs expérimentés en statistiques des prix.

### **II.3.4. Enquête pilote**

Le pré-test est l'une des phases importantes de l'enquête. Il permet de relever d'éventuels problèmes dans les questionnaires et dans les manuels d'instructions de l'enquête. Il fournit également des informations sur les problèmes éventuels qui pourraient se poser lors de la collecte principale des données sur le terrain. Au total deux tests pilotes CAPI ont été réalisés et ont permis d'améliorer la qualité des outils de la collecte des données.

Après la formation des formateurs qui a duré deux semaines, une pré-enquête de 14 jours a été réalisée par les chefs d'équipes de l'enquête principale. Elle a été réalisée dans 8 ZD qui ne faisaient pas partie des grappes sélectionnées pour l'enquête proprement dite. Elle a permis de discuter sur des éventuelles difficultés rencontrées et d'apporter les améliorations requises aux outils de collecte et/ou aux procédures. De même, après la formation des agents de l'enquête principale, une enquête pilote a été organisée afin de les familiariser avec le questionnaire et l'application.

## **II.4. Formation et collecte de données**

La formation des agents enquêteurs pour la collecte principale a eu lieu à Bujumbura Mairie durant la période du 29 janvier au 28 février 2020. Cette formation a porté sur les différents outils de l'EICVMB et a été assurée par 16 formateurs membres du Comité Technique. Il est à signaler que ces formateurs ont suivi la formation des formateurs qui a été assurée par l'Expert de la Banque Mondiale durant la période du 9 au 28 décembre 2020 à Gitega. Les futurs chefs d'équipe lors de l'enquête principale ont participé comme enquêteurs lors de l'enquête pilote.

Des tests d'évaluation ont été régulièrement organisés pour évaluer le degré de compréhension des agents de collecte. À la fin de la formation, des tests finaux ont été organisés afin de procéder à la sélection finale des agents de collecte de l'enquête principale. Une enquête pilote a été également organisée et a permis de finaliser les différentes applications.

La répartition des agents par équipe et par province a été ensuite effectuée à la fin de la formation et l'équipe d'encadrement technique a procédé au déploiement des agents. Après la formation, 26 équipes ont été constituées (26 chefs d'équipes, 107 enquêteurs et 26 chauffeurs) sous l'encadrement de 10 superviseurs de terrain, 4 spécialistes CAPI et 2 coordinateurs pour réaliser les travaux de collecte des données.

La collecte des données sur terrain pour les 3 vagues a duré 246 jours à raison de 82 jours par vague et réparti comme suit:

- Vague 1 : du 02 mars au 25 juin 2020 avec une pause pour les élections (du 27 avril au 30 mai 2020) ;
- Vague 2 : du 2 juillet au 21 septembre 2020 ;
- Vague 3 : du 4 octobre 2020 au 7 février 2021. Pour ne pas prendre en compte les dépenses liées aux fêtes de fin d'année mais aussi prendre en compte la récolte de janvier et février, la collecte pour la vague 3 a été suspendue durant la période du 3 décembre 2020 au 16 janvier 2021.

Il est à noter que des formations de recyclage du personnel de collecte ont été régulièrement réalisées pendant les périodes de pause. Pour s'assurer du bon déroulement de la collecte sur terrain, des missions de supervision et de coordination ont été régulièrement effectuées auprès des équipes pour assurer le suivi et veiller au bon déroulement des travaux de terrain dans le strict respect de la méthodologie de l'enquête.

## **II.5. Traitement des données**

Toute enquête comporte une phase d'apurement qui permet de déceler et de corriger les erreurs liées à la collecte qui sont en général de deux types :

- les erreurs d'observation imputables au répondant (fausse déclaration, mauvaise compréhension de la question, etc.) ;
- les erreurs imputables à l'agent enquêteur (erreur de mesure, d'interprétation ou de transcription de la réponse, etc.).

Les travaux d'apurement ont porté sur la vérification de la couverture de l'enquête et l'exhaustivité des questionnaires. L'apurement des données a permis également de supprimer les questionnaires vides, de

corriger les incohérences décelées, mais également de corriger les observations invraisemblables ou aberrantes relevées dans la base de données. Les pondérations pour les sections relatives aux ménages et aux individus ont été calculées afin d'extrapoler les résultats au niveau national. Il est à noter que pour la section transfert d'argent aux ménages, des individus ont déclaré avoir reçu et transmis des fonds alors que les montants étaient nuls ou vides. Ces informations ont été retirées de la base de données sur les transferts et des pondérations ajustées aux taux de réponse de cette section ont été ensuite calculées.

## **II.6. Analyse et résultats de l'enquête**

A la fin des travaux d'apurement, l'échantillon final obtenu est de 8358 ménages sur les 8490 attendus, soit un taux de couverture de 98,4%.

Les tableaux d'analyse, produits à l'aide des logiciels SPSS et STATA., ont été commentés en vue de produire les différents rapports.

Ainsi, cinq rapports ont été produits à savoir : (i) le profil et déterminants de la pauvreté ; (ii) le bien-être des ménages et accès aux services de base ; (iii) les transferts monétaires des ménages ; (iv) l'agro-pastoral et (v) l'emploi.

Les rapports finaux seront mis à la portée des différents utilisateurs et sera diffusé sur le site web de l'ISTEEBU : [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi).

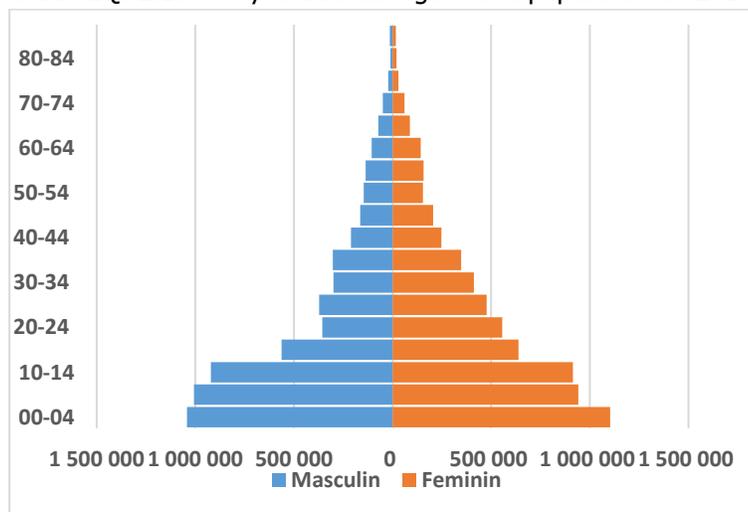
## CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION ET DES MENAGES

Ce chapitre présente les caractéristiques sociodémographiques des populations et des ménages. Il analyse la structure de la population, le statut matrimonial, la possession de certificat ou d'extrait d'acte de naissance, la situation des orphelins et résidence des parents dans le ménage pour les enfants de moins de 18 ans, l'âge moyen et médian au premier mariage, la dynamique migratoire, les caractéristiques du ménage ainsi que l'indice du bien-être économique.

### III.1. Structure de la population

Les résultats de l'EICVMB, 2019-2020 estiment la population du Burundi à 12 309 599 en 2020 (voir tableau 3). En outre, la pyramide des âges présente une base élargie et un sommet rétréci, caractéristiques d'un pays à forte fécondité traduisant ainsi la jeunesse de sa population. Les âges moyen et médian de la population sont estimés respectivement à 21 ans et 15 ans. Près de cinq personnes sur dix (48%) sont des enfants (moins de 15 ans). De plus, près de la moitié (48,8%) de la population est âgée de 15-64 ans, avec une forte proportion (29,8%) des jeunes (15-34 ans). Seulement 3% de la population totale est âgée de 65 ans ou plus. Le rapport de dépendance démographique est de 1,05 ce qui signifie que 100 personnes indépendantes ont en leur charge 105 personnes.

GRAPHIQUE.1. Pyramide des âges de la population en 2020



La proportion des femmes est plus importante que celle des hommes avec respectivement 52,9% et 47,1%. La répartition de la population par groupe d'âges permet de constater qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans chaque groupe d'âge quinquennal, exception faite dans deux tranches d'âge de 05-09 ans et de 10-14 ans. La différence est importante dans le groupe d'âge de 20-24 ans (39,1% des hommes contre 60,9% des femmes). Cette situation peut être due à l'émigration des jeunes hommes âgés de 20-24 ans.

De plus, la majorité de la population du Burundi vit en milieu rural (89,0%) et six provinces abritent presque la moitié de la population totale burundaise (46,4%). Il s'agit de Gitega (9,0%), Ngozi (8,2%), Muyinga (7,9%), Kirundo (7,8%), Kayanza (7,3%) et Bujumbura Mairie (6,2%). Les provinces les moins peuplées sont : Cankuzo (2,8%), Mwaro (3,4%), Muramvya (3,6%) et Bururi (3,9%).

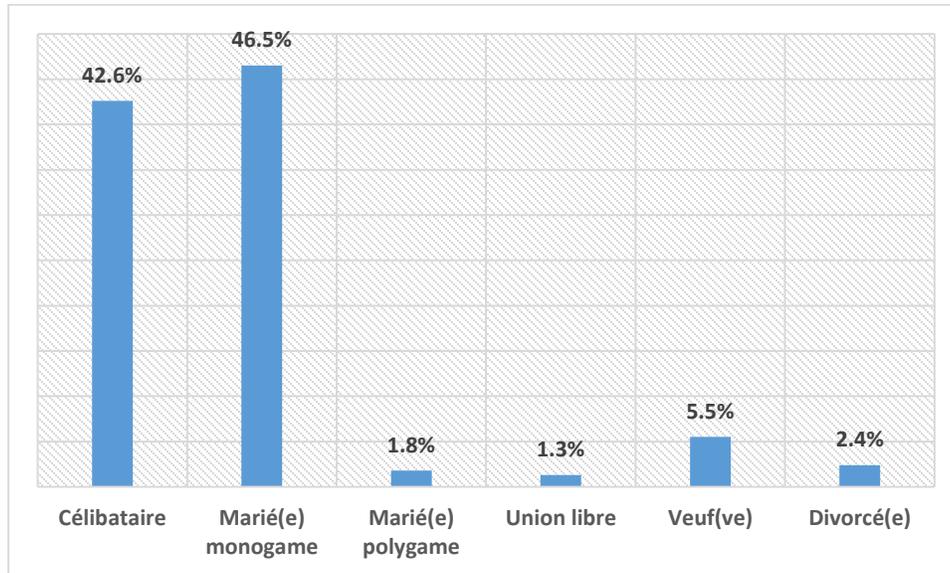
Tableau 3 : Répartition (%) de la population totale par province et milieu de résidence selon le sexe.

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Poids
<b>PROVINCE</b>						
Bubanza	247 692	47,9	268 964	52,1	516 656	4,2
Bujumbura Rural	345 664	48,7	364 794	51,3	710 458	5,8
Bururi	222 298	46,5	256 267	53,5	478 565	3,9
Cankuzo	162 074	46,3	187 750	53,7	349 824	2,8
Cibitoke	339 396	48,2	364 362	51,8	703 758	5,7
Gitega	497 191	44,9	611 286	55,1	1 108 477	9,0
Karusi	314 195	47,1	352 893	52,9	667 088	5,4
Kayanza	416 040	46,5	478 741	53,5	894 781	7,3
Kirundo	463 001	48,2	497 266	51,8	960 267	7,8
Makamba	321 465	48,8	337 149	51,2	658 614	5,4
Muramvya	207 342	46,4	239 870	53,6	447 212	3,6
Muyinga	463 605	48,0	503 010	52,0	966 615	7,9
Mwaro	187 836	45,0	229 653	55,0	417 489	3,4
Ngozi	470 085	46,5	539 797	53,5	1 009 882	8,2
Rutana	238 393	46,8	271 365	53,2	509 758	4,1
Ruyigi	276 399	45,1	335 797	54,9	612 196	5,0
Bujumbura mairie	375 242	49,4	384 658	50,6	759 900	6,2
Rumonge	250 523	46,6	287 536	53,4	538 059	4,4
<b>Total</b>	<b>5 798 441</b>	<b>47,1</b>	<b>6 511 158</b>	<b>52,9</b>	<b>12 309 599</b>	<b>100,0</b>
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>						
Urbain	661 068	48,8	693 183	51,2	1 354 251	11,0
Rural	5 137 373	46,9	5 817 975	53,1	10 955 348	89,0
<b>Total</b>	<b>5 798 441</b>	<b>47,1</b>	<b>6 511 158</b>	<b>52,9</b>	<b>12 309 599</b>	<b>100,0</b>

### III.2. Situation matrimoniale

Les résultats de l'enquête montrent que l'âge minimum d'entrer en union est de 15 ans pour les femmes et 17 ans pour les hommes. Dans l'ensemble, près de la moitié de la population (46,5%) est mariée monogame. La polygamie est moins répandue et ne concerne que 1,8% de la population. Les personnes en situation de divorce ou séparation représentent 2,4%. Le niveau de veuvage n'est pas à négliger et concerne 5,5% de la population.

GRAPHIQUE.2. Répartition de la population selon le statut matrimonial

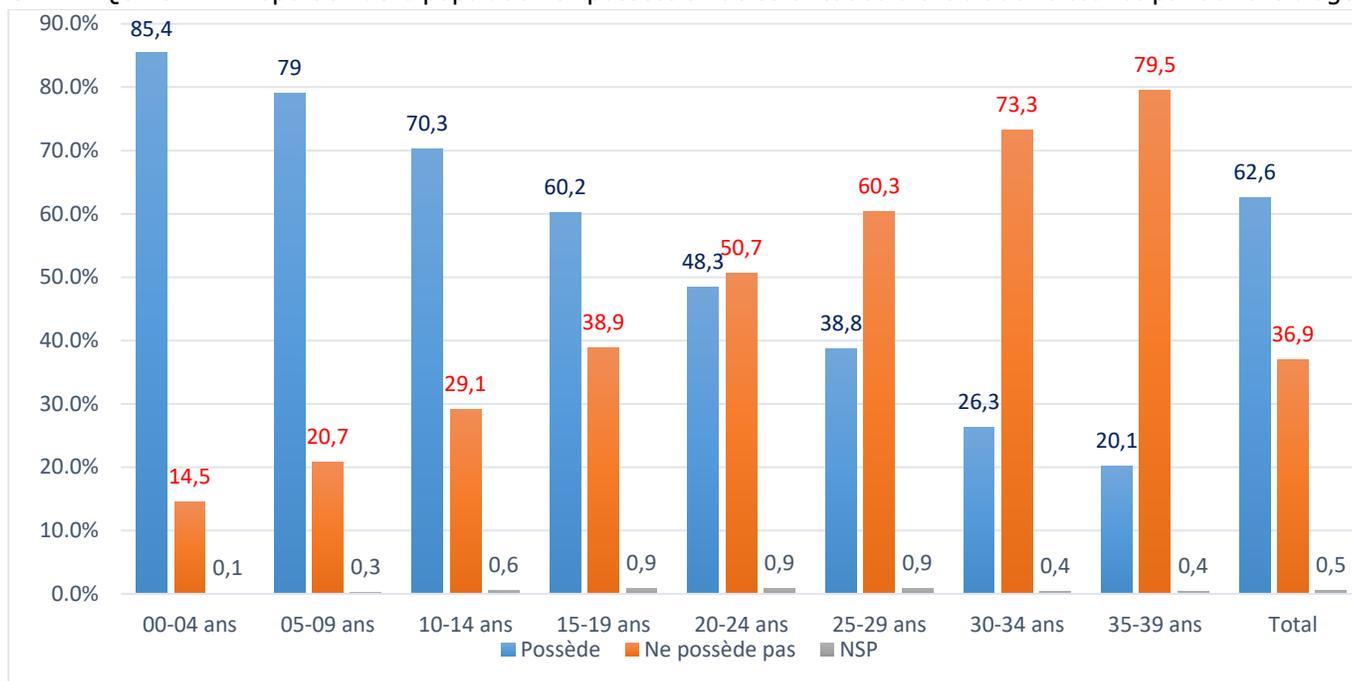


### III.3. Possession de certificat ou d'extrait d'acte de naissance

L'enquête a permis d'avoir les données sur la possession de certificat ou d'extrait d'acte de naissance pour les personnes âgées de moins de 40 ans. Les résultats montrent que 62,6% de cette population disposent d'extraits d'acte de naissance au niveau national. Cependant, il y a des disparités au niveau des provinces : la province de Ruyigi se décale des autres provinces (89,8%) et est suivie par la province de Rumonge (76,7%). La province de Ngozi connaît une faible proportion de la population disposant d'extraits d'acte de naissance (48,5%). Un écart existe aussi entre les milieux de résidence. En effet, le milieu urbain regorge plus de personnes disposant d'extraits d'acte de naissance comparé à celles du milieu rural (70,2% contre 61,6%).

Selon la tranche d'âge, le constat est que la proportion de personnes disposant d'extraits d'acte de naissance est inversement proportionnelle avec l'âge : elle passe de 85,4% pour les enfants de moins de 5 ans à 20,1% chez les personnes âgées de 35-39 ans. Il est à signaler qu'une proportion non négligeable d'enfants de moins de 5 ans (14,5%) ne possède pas d'extraits d'acte de naissance.

GRAPHIQUE.3. Proportion de la population en possession de certificat ou d'extrait de naissance par tranche d'âges



### III.4. Situation des orphelins et résidence des parents dans le ménage pour les enfants de moins de 18 ans

L'EICVMB, 2019-2020 a collecté une série d'informations sur l'état de survie et la résidence des parents des enfants de moins de 18 ans. Elle a permis d'obtenir les pourcentages d'enfants orphelins des deux parents ou d'un de ses parents et de ceux qui vivent avec un seul parent biologique, que l'autre parent soit en vie ou décédé.

Au niveau national, les résultats de l'enquête montrent que 8,4% des enfants âgés de moins de 18 ans sont orphelins dont 0,8% orphelins de père et de mère, 5,7% orphelins de père et 1,9% orphelins de mère.

L'analyse par tranche d'âge fait ressortir que la proportion d'orphelins est élevée chez les enfants âgés de 10-14 ans et 15-17 ans avec respectivement 12,6% et 17,4%.

Le milieu urbain enregistre plus d'enfants orphelins que le milieu rural. Il n'y a pas de différence remarquable au niveau du sexe de l'enfant.

Quant à la résidence des parents dans le ménage, globalement, 68,9% des enfants de moins de 18 ans vivent avec leurs parents biologiques. Cependant, il est à noter qu'environ 2 enfants sur dix (16,1%) ne vivent qu'avec leur mère alors que le père est en vie et 5,2% des enfants ne vivent avec aucun des deux parents alors que ces derniers sont en vie.

Le pourcentage d'enfants de moins de 18 ans ne vivant avec aucun parent biologique est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (13,5 % contre 7 %).

Tableau 4 : Proportion des enfants de moins de 18 ans par tranche d'âge, milieu de résidence et sexe selon l'état de survie et la résidence des parents dans le ménage

Caractéristiques sociodémographiques	Vit avec les deux parents	Vit avec la mère mais pas avec le père		Vit avec le père mais pas avec la mère		Ne vit avec aucun des deux parents				Total	% d'enfants ne vivant avec aucun parent biologique	% d'enfants avec un ou les deux parents décédés
		Père en vie	Père décédé	Mère en vie	Mère décédée	Les deux sont vivants	Seul le père est vivant	Seule la mère est vivante	Les deux décédés			
<b>Tranche d'âge</b>												
0-1 an	78,1	19,0	1,3	0,3	0,2	0,5	0,1	0,2	0,3	100,0	1,1	2,1
2-4 ans	72,7	20,1	2,5	1,0	0,3	2,8	0,3	0,2	0,1	100,0	3,4	3,4
5-9 ans	69,3	17,0	3,9	1,6	1,0	5,5	0,5	0,6	0,5	100,0	7,1	6,5
10-14 ans	64,5	13,5	6,8	2,1	1,9	7,2	1,3	1,6	1,0	100,0	11,1	12,6
15-17 ans	61,4	10,4	9,5	2,2	1,8	8,6	1,9	2,0	2,3	100,0	14,8	17,5
<b>Total</b>	<b>68,9</b>	<b>16,1</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>5,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	100,0	<b>7,7</b>	<b>8,4</b>
<b>Milieu de résidence</b>												
Urbain	61,6	16,5	5,0	2,5	0,8	8,3	1,9	1,9	1,4	100,0	13,5	11,0
Rural	69,6	16,1	4,7	1,4	1,1	4,8	0,7	0,8	0,7	100,0	7,0	8,0
<b>Total</b>	<b>68,9</b>	<b>16,1</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>5,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	100,0	<b>7,7</b>	<b>8,4</b>
<b>Sexe</b>												
Masculin	68,4	16,9	4,7	1,7	1,1	4,7	0,7	1,0	0,8	100,0	7,2	8,3
Féminin	69,4	15,4	4,8	1,3	1,1	5,6	1,0	0,8	0,7	100,0	8,1	8,4
<b>Total</b>	<b>68,9</b>	<b>16,1</b>	<b>4,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>5,2</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	100,0	<b>7,7</b>	<b>8,4</b>

### III.5. L'âge moyen et médian au 1<sup>er</sup> mariage

Les données collectées permettent de mener une analyse sur l'âge moyen et médian au premier mariage pour les personnes âgées de 12 ans ou plus ainsi que les mariages précoces chez les filles âgées de 12-17 ans et chez les garçons de 12-20 ans.

Au Burundi, les femmes entrent en union plus tôt que les hommes. L'âge moyen et médian à la première union est estimé respectivement à 20,1 ans et 19 ans pour les femmes et à 23,9 ans et 23 ans pour les hommes.

Les hommes vivant en milieu urbain entrent en union plus tard que ceux vivant en milieu rural (âge médian de 26 ans et de 23 ans). Il en est de même que pour les femmes.

L'âge médian à la première union chez les femmes varie selon la province. Il est plus tardif (22 ans) à Bujumbura Mairie et plus précoce (18 ans), dans les provinces de Cibitoke, Kirundo et Muyinga. Chez les hommes, il varie de 21 à 27 ans respectivement dans les provinces de Kirundo et Bujumbura Mairie.

Tableau 5 : Age moyen et médian au premier mariage par province et milieu de résidence selon le sexe

Sexe	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
<b>Province</b>						
Bubanza	24,3	24,0	19,6	19,0	21,7	20,0
Bujumbura	24,7	24,0	20,3	19,0	22,2	21,0
Bururi	26,1	25,0	22,2	20,0	23,7	22,0
Cankuzo	23,3	22,0	20,0	19,0	21,4	20,0
Cibitoke	23,0	22,0	18,9	18,0	20,6	20,0
Gitega	24,1	24,0	21,0	20,0	22,2	21,0
Karusi	23,3	22,0	19,7	19,0	21,2	20,0
Kayanza	24,0	23,0	20,6	20,0	22,0	21,0
Kirundo	22,2	22,0	19,0	18,0	20,4	20,0
Makamba	23,3	22,0	19,7	19,0	21,3	20,0
Muramvya	25,8	25,0	21,6	21,0	23,3	22,0
Muyinga	22,0	21,0	18,6	18,0	20,1	19,0
Mwaro	25,6	25,0	21,6	20,0	23,1	22,0
Ngozi	23,7	23,0	19,6	19,0	21,2	20,0
Rutana	23,3	22,0	20,2	19,0	21,5	20,0
Ruyigi	23,3	22,0	19,7	19,0	21,3	20,0
Bujumbura Mairie	27,5	27,0	22,5	22,0	24,8	24,0
Rumonge	24,5	24,0	20,1	20,0	21,9	21,0
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	26,7	26,0	21,7	20,0	24,0	23,0
Rural	23,5	23,0	20,0	19,0	21,5	20,0
<b>Total</b>	<b>23,9</b>	<b>23,0</b>	<b>20,1</b>	<b>19,0</b>	<b>21,7</b>	<b>20,0</b>

Quant au mariage précoce, les résultats de l'enquête montrent que 0,5% des filles âgées de 15-17 ans et 2,4% des garçons âgés de 17-20 ans sont déjà en union.

Tableau 6 : L'union précoce par âge selon le sexe

Âges	Masculins mariés (%)	Féminins mariées (%)
12 ans	0,0	0,0
13 ans	0,0	0,0
14 ans	0,0	0,0
15 ans	0,0	0,4
16 ans	0,0	0,2
17 ans	0,1	1,0
18 ans	0,1	7,7

<b>19 ans</b>	2,4	20,6
<b>20 ans</b>	7,1	55,4
<b>Moyenne Masculin (17-20ans)</b>	2,4	
<b>Moyenne Fille (15-17ans)</b>		0,5

### III.6. Dynamique migratoire

Au Burundi, le phénomène de migration interne et internationale touche respectivement 26,6% et 1,7% de la population.

La migration interne est plus prononcée en milieu urbain avec 51,5% de migrants contre 23,6% en milieu rural. De plus, elle touche plus les femmes que les hommes avec des proportions respectives de 33,6% et 18,8%. La migration interne dépend aussi de l'âge de la personne : Plus l'âge augmente, plus la proportion de migrants augmente. Elle passe de 11,3% chez personnes de 5 à 14 ans à 55,2% chez celles âgées de 65 ans et plus. Concernant la migration internationale, elle est plus élevée en milieu urbain et chez les personnes âgées entre 15 ans et 34 ans.

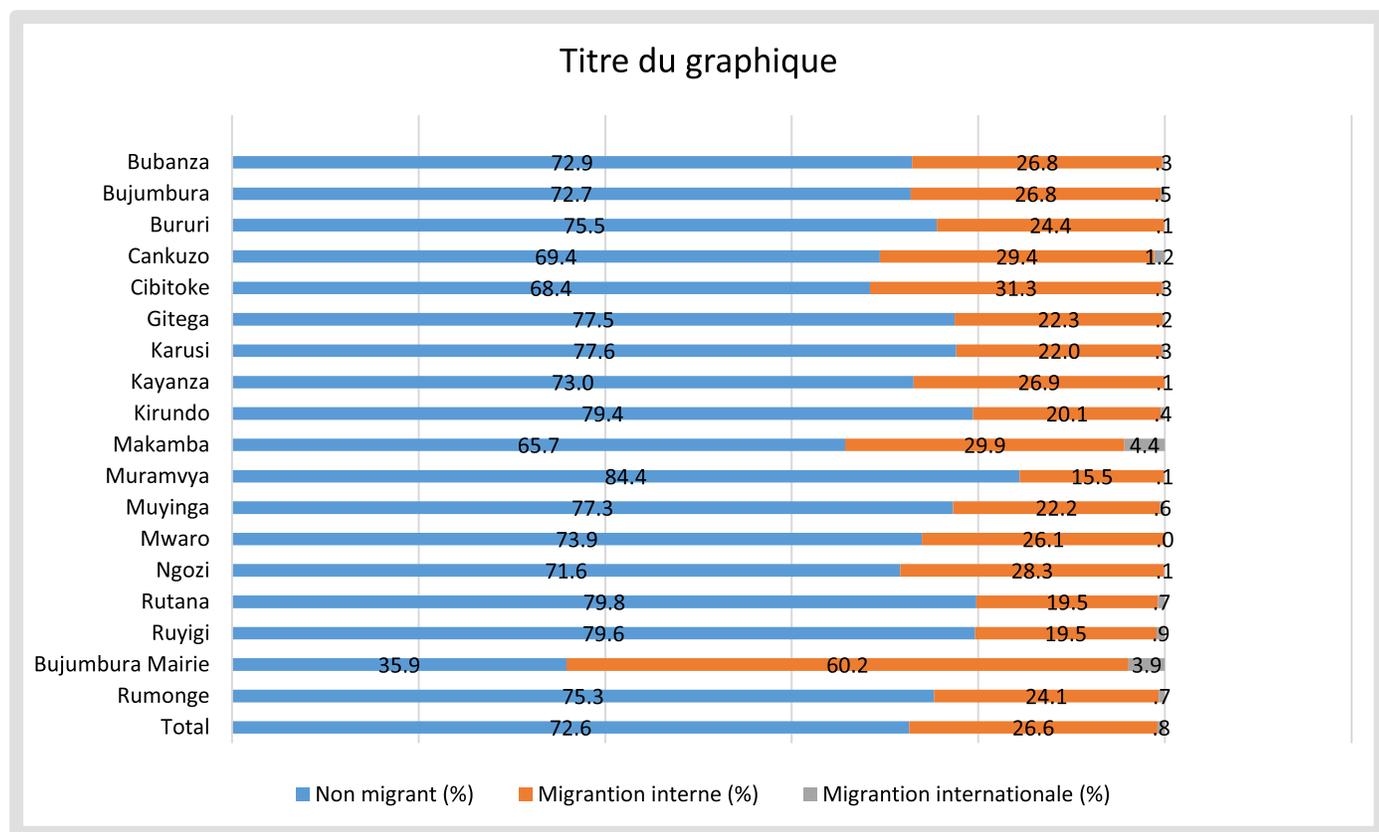
Tableau 7 : Statut migratoire de la population par âge, sexe et milieu de résidence

	MIGRATION		
	Non migrant (%)	Migration interne (%)	Migration internationale (%)
<b>Sexe</b>			
Masculin	80,5	18,8	0,7
Féminin	65,5	33,6	0,8
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	45,9	51,5	2,5
Rural	75,9	23,6	0,6
<b>Groupe d'âge</b>			
<5ans	95,6	4,1	0,3
5-14ans	88,2	11,3	,4
15-34ans	61,7	36,8	1,5
35-64ans	47,7	51,6	0,7
65ans et plus	44,3	55,2	0,4
<b>Total</b>	72,6	26,6	0,8

L'analyse de la migration interne par province montre des disparités entre Bujumbura-Mairie et les autres provinces. En effet, près d'un tiers (60,2%) de la population de la province de Bujumbura Mairie est migrante. Les autres provinces attractives sont Makamba (29,9%), Cibitoke (31,3%), Cankuzo (29,4%) et Ngozi (28,3%). La province de Muramvya enregistre une faible proportion de migrants (15,5%).

Quant à la migration internationale, les résultats montrent qu'elle est beaucoup plus importante dans les provinces frontalières comme Makamba (4,4%), Rutana (3,8%) et Bujumbura Mairie (3,9%).

GRAPHIQUE.4. Répartition (%) de la population selon le statut migratoire par province.



### III.7. Caractéristiques des ménages

Au Burundi, près de trois quarts des ménages sont dirigés par un homme (70,0%) contre (30,0%) par une femme.

Au niveau provincial, les résultats montrent que certaines provinces ont des proportions des ménages dirigés par les femmes qui dépassent la moyenne nationale : Mwaro (47,8%), Bururi (37,8%), Muramvya (35,5%), Kayanza (34,4%) et Rumonge (30,4%). Les autres provinces affichent des proportions des ménages dirigés par des femmes en-dessous de la moyenne nationale et la plus faible s'observe à Bubanza (22,0%)

Quant à la taille du ménage, elle s'établit en moyenne à 4,8 personnes par ménage au niveau national.

Au niveau provincial, le nombre moyen de personne par ménage varie de 4,3 dans la province de Ngozi à 5,4 dans la province de Bururi. Il n'y a pas de variation qui s'observe au niveau du milieu de résidence.

Tableau 8 : Répartition des ménages par province et milieu de résidence selon le sexe du chef de ménages et la taille du ménage

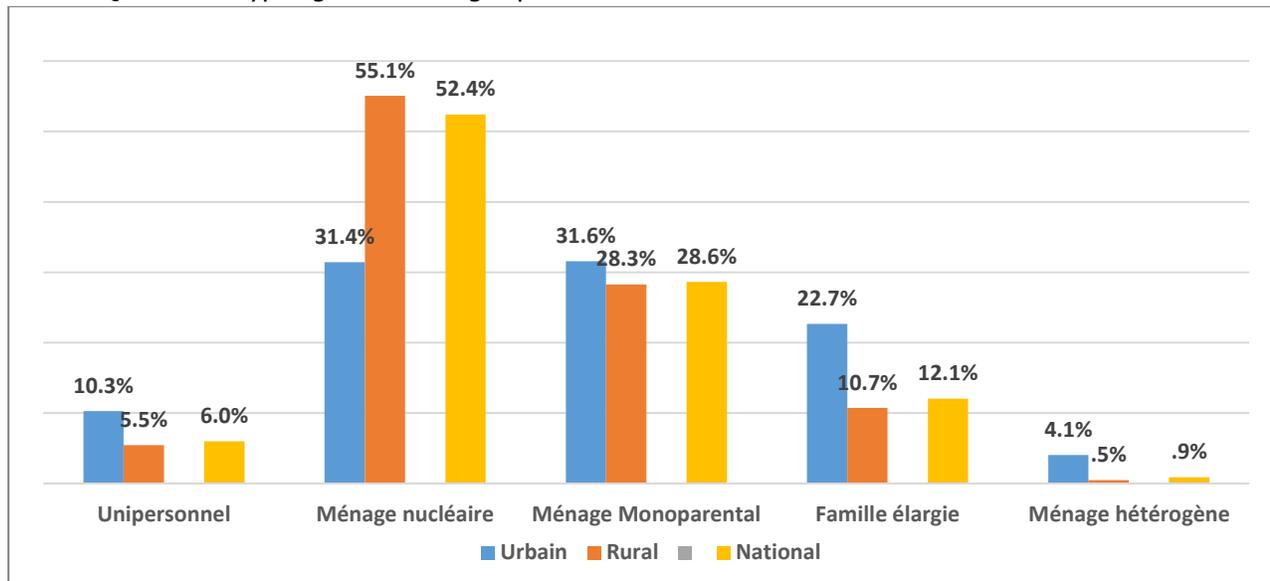
Province	Masculin		Féminin		Total		Taille du Ménage
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	Poids (%)	
Bubanza	77174	78,0	21749	22,0	98923	3,8	5,2
Bujumbura	105519	75,0	35150	25,0	140669	5,5	5,0
Bururi	56053	62,9	32992	37,1	89045	3,5	5,4
Cankuzo	54880	74,7	18632	25,3	73512	2,9	4,8
Cibitoke	101083	74,7	34170	25,3	135253	5,3	5,2
Gitega	151929	62,2	92497	37,8	244426	9,5	4,5
Karusi	99362	71,7	39283	28,3	138645	5,4	4,8
Kayanza	131242	65,6	68903	34,4	200145	7,8	4,5
Kirundo	150841	76,4	46518	23,6	197359	7,7	4,9
Makamba	89662	71,1	36473	28,9	126135	4,9	5,2
Muramvya	60742	64,5	33415	35,5	94157	3,7	4,7
Muyinga	149300	74,2	51828	25,8	201128	7,8	4,8
Mwaro	49230	52,2	45134	47,8	94363	3,7	4,4
Ngozi	157063	67,6	75239	32,4	232302	9,0	4,3
Rutana	77893	73,2	28507	26,8	106401	4,1	4,8
Ruyigi	92605	74,9	30966	25,1	123571	4,8	5,0
Bujumbura Mairie	118132	71,2	47759	28,8	165891	6,5	4,6
Rumonge	74858	69,6	32671	30,4	107529	4,2	5,0
Milieu de résidence							
Urbain	204959	71,1	83145	28,9	288104	11,2	4,7
Rural	1592609	69,8	688740	30,2	2281350	88,8	4,8
Total	1797569	70,0	771885	30,0	2569453	100,0	4,8

Les données collectées permettent également de mener une analyse sur la typologie des ménages à savoir (i) Ménages unipersonnels, composés d'une seule personne; (ii) Ménages nucléaires, composés du chef de ménage, de son (sa) conjoint (e) et de leurs enfants non mariés s'ils en ont, ou sans enfants s'ils n'en ont pas ; (iii) Ménages monoparentaux, composés du chef de ménage et de ses enfants, sans conjoint(e) ; (iv) Ménages de famille élargie, composés de ménages nucléaires ou monoparentaux auxquels s'ajoutent d'autres personnes apparentées et; (v) Ménages hétérogènes composés du chef de ménage et d'autres personnes non apparentées.

Les résultats montrent qu'au Burundi, les ménages sont essentiellement de type nucléaire. En effet, 52,4% de l'ensemble des ménages sont formés par des parents et de leurs enfants. Les ménages de type monoparental représentent 28,6% tandis que ceux de familles élargies et unipersonnels ne représentent que 12,1% et 6% respectivement. Les ménages hétérogènes sont rares (0,9%).

Selon le milieu de résidence, les ménages unipersonnels, monoparentaux, hétérogènes et ceux de familles élargies sont plus représentés en milieu urbain alors que les ménages nucléaires sont plus représentés en milieu rural.

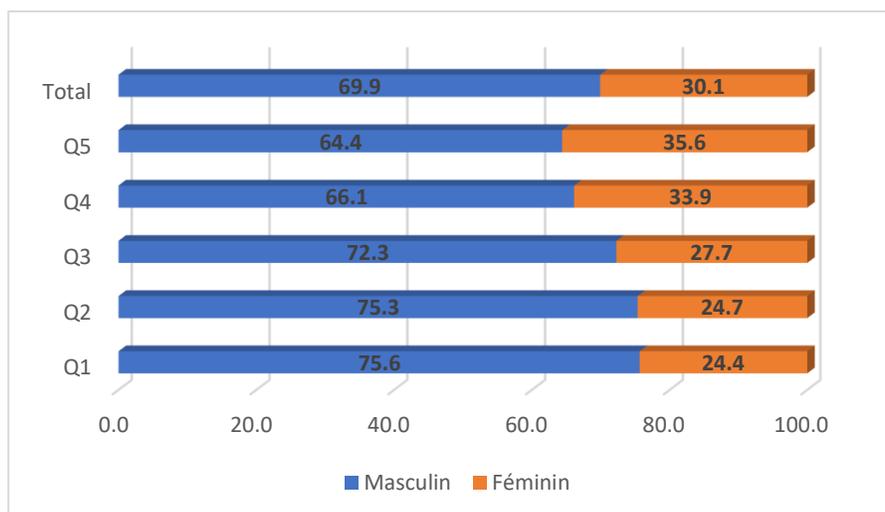
GRAPHIQUE.5. Typologie des ménages par milieu de résidence



### III.8 Indice du bien-être économique

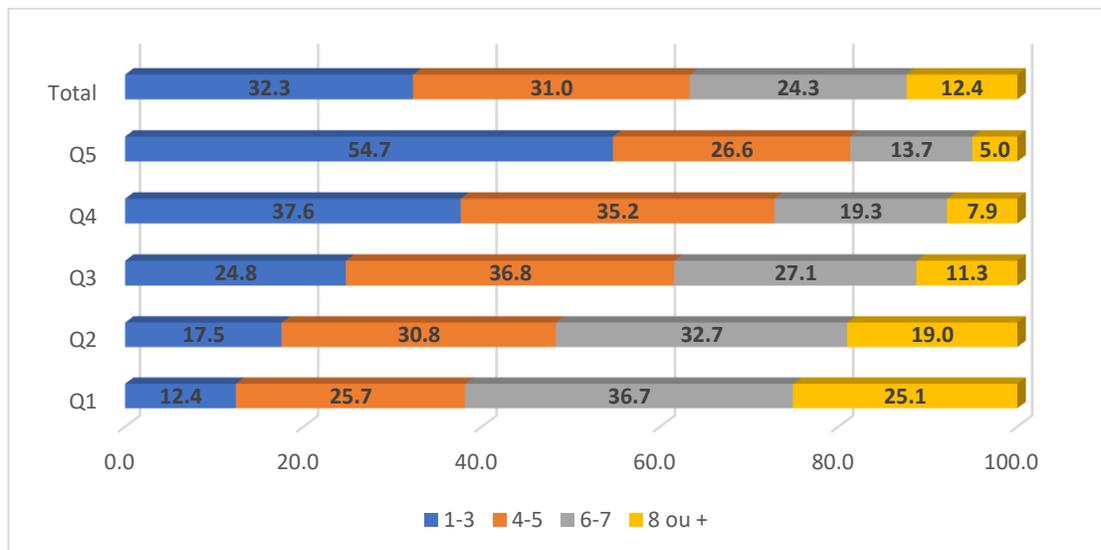
La répartition des ménages par quintile de bien-être économique (Q1 : plus pauvre ; Q2 : pauvre ; Q3 : moyen ; Q4 : riche et Q5 : plus riche) montre que la proportion des ménages dirigés par les hommes est toujours supérieure à ceux dirigés par les femmes et ce, dans tous les quintiles. Toutefois, la proportion des ménages dirigés par les hommes diminue avec le niveau du quintile de bien-être économique (passant de 75,6% pour le 1<sup>er</sup> quintile à 64,4% pour le 5<sup>ème</sup> quintile). Chez les ménages dirigés par les femmes, la proportion augmente : 24,4% pour le 1<sup>er</sup> quintile et 35,6% pour le 5<sup>ème</sup> quintile.

GRAPHIQUE.6. Quintile de bien être selon le sexe du chef du ménage



L'analyse de l'indice du bien être selon la taille du ménage montre que cette dernière influence le niveau de bien être des ménages. En effet, la proportion des ménages de petite taille (1 à 3 personnes) augmente avec le niveau de bien-être économique. Elle passe de 12,4% pour le 1<sup>er</sup> quintile à 54,7% pour le 5<sup>ème</sup> quintile. A l'opposé, les ménages de grande taille (8 personnes et plus) qui sont dans le 5<sup>ème</sup> quintile sont 5 fois moins nombreux que ceux du 1<sup>er</sup> quintile (5% contre 25,1%).

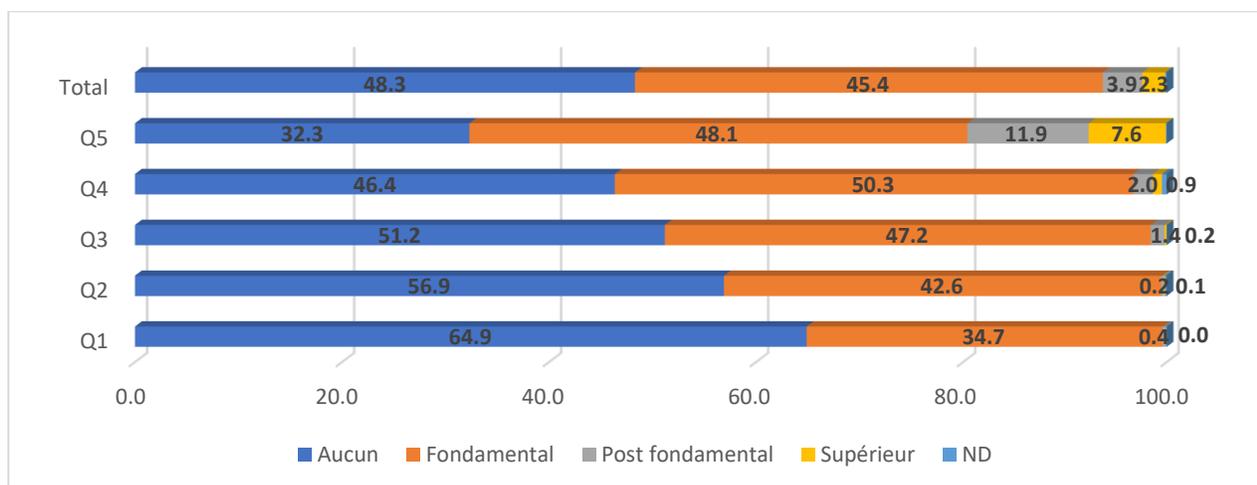
GRAPHIQUE.7. Quintile de bien être selon la taille du ménage



De plus, le niveau d'instruction du chef de ménage semble également influencer le niveau du bien-être de son ménage. Les résultats de l'enquête montrent que les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction sont majoritaires dans le 1<sup>er</sup> quintile (64,9%) et sont moins fréquents dans le 5<sup>ème</sup> quintile (32,3%).

En revanche, les ménages dont leurs chefs ont un niveau post fondamental ou un niveau supérieur sont nombreux dans le 5<sup>ème</sup> quintile et presque absents dans le 1<sup>er</sup> quintile (respectivement 11,9% et 7,6% contre 0,4% et 0%).

GRAPHIQUE.8. Quintile de bien être selon le niveau d'instruction du chef de ménage



## CHAPITRE IV : CONDITIONS DE LOGEMENT DES MENAGES

---

L'EICVMB,2019-2020 a permis de collecter des données sur les caractéristiques physiques du logement (nature du toit, des murs et du pavement du sol), le type de logement, le statut d'occupation, les services (eau, électricité, etc.) et l'aménagement du logement.

La première partie de ce chapitre est consacrée à l'examen des caractéristiques du logement et la seconde essaie de cerner ses commodités (toilette, eau de boisson, salubrité, énergie pour l'éclairage et la cuisine). Le lien de certains indicateurs avec la pauvreté est aussi examiné dans ce chapitre.

L'analyse des dépenses de logement et d'entretien font l'objet d'une autre partie de ce chapitre. Le logement est considéré comme l'unité d'habitation du ménage. Il constitue l'ensemble des constructions qui abritent les membres d'un ménage.

Le présent rapport aborde la situation de l'habitat. Il s'agit entre autres de présenter les indicateurs sur l'état des habitations des ménages, les conditions d'occupation, les commodités de connexion à l'eau, aux installations sanitaires et aux énergies.

Ainsi, la nature des matériaux de construction des murs, des toitures et du sol des logements est décrite. Aussi, la qualité de l'eau de boisson, la nature des latrines utilisées de même que le type de combustibles employés dans la cuisine sont abordés.

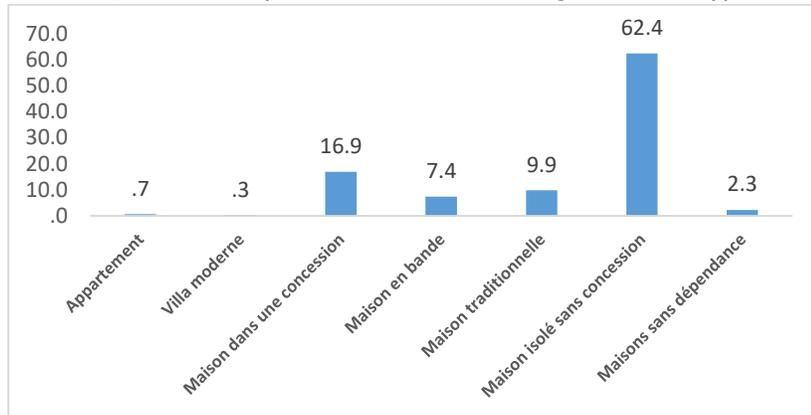
D'autres éléments relatifs aux caractéristiques des logements sont exposés, ce qui répond aux objectifs de l'analyse, qui sont de mettre en lumière les conditions de logement des ménages burundais, leur niveau d'accès à l'eau potable, à l'assainissement de base, aux services énergétiques et d'appréhender les progrès réalisés dans les domaines concernés par rapport aux cibles fixées dans le PND.

### **IV.1. Type d'habitation**

Le graphique ci-après présente le pourcentage des ménages selon le type de logement. Il montre que la majorité de logements sont des maisons isolées sans concession (62,4%) suivi des maisons dans une concession (16,9%).

La désagrégation selon le niveau d'instruction du chef de ménage montre que ceux ayant un niveau post fondamental et supérieur vivent principalement dans les maisons dans une concession (41,9%) alors que les autres vivent surtout dans les maisons sans concession (environ 65%).

GRAPHIQUE.9. Répartition en % des ménages selon le type actuel de leur logement

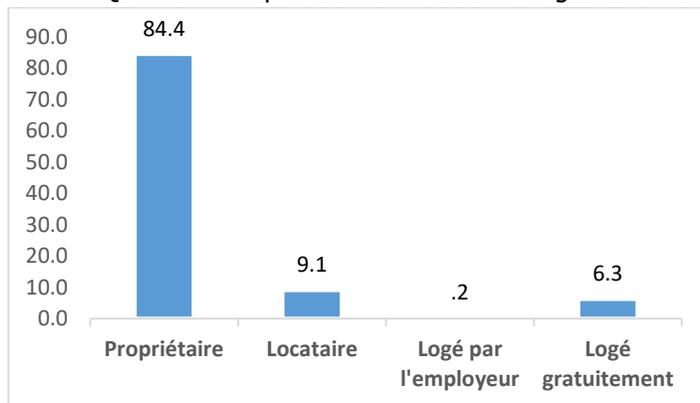


#### IV.2. Statut d'occupation du logement

Les résultats de l'enquête montrent que 84,4% des ménages sont propriétaires de leur logement. La majorité d'entre eux sont des propriétaires sans titre (64,6%) suivi des propriétaires avec titre ou acte de propriété (16,6%), des copropriétaires sans titre ni acte (2,6%) et des copropriétaires avec titre ou acte (0,6%).

Il ressort également que les locataires représentent 9,1% tandis que les ménages logés gratuitement s'élève à 6,3% et 0,2% logés par leur employeur.

GRAPHIQUE.10. Répartition en % des ménages selon le statut d'occupation actuel de leur logement



La désagrégation selon le milieu de résidence montre que le pourcentage de propriétaires des maisons est élevé dans le milieu rural (89,9%) que dans le milieu urbain (41,4%).

Selon le niveau d'instruction du chef de ménage, il ressort que plus le niveau augmente plus le pourcentage des ménages logeant dans leurs propriétaires diminue. En effet les résultats de l'enquête montrent que les sans niveau logent dans leurs propres maisons (88,1%) tandis que ceux qui ont un niveau supérieur sont des locataires, 40,6%.

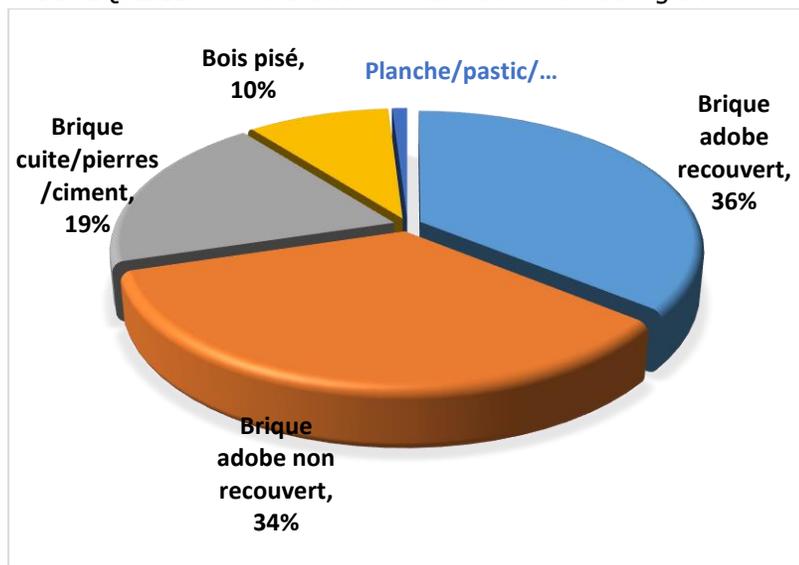
### IV.3. Caractéristiques du logement

#### a) Murs extérieurs du logement

Selon l'enquête EICVMB 2019-2020, la majorité des maisons ont des murs extérieurs en brique adobe recouvert (35,8%) tandis que 34,5% sont en briques adobes non recouvertes. Les logements faits en brique cuites ou matériaux durables ne représentent que 19,1% dont la plupart se trouvent à Bujumbura Mairie et Rumonge.

La désagrégation selon le niveau d'éducation montre que la probabilité de vivre dans la maison dont les murs sont en matériaux durables augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage. La proportion varie de 12,7% pour les ménages dont le chef n'a aucun niveau à 74,1% pour celui ayant le niveau supérieur. Il s'observe aussi que plus on vit en milieu rural plus on a la chance de vivre dans un logement dont les murs sont construits en matériaux non durable.

GRAPHIQUE.11. Matériaux des murs extérieurs du logement

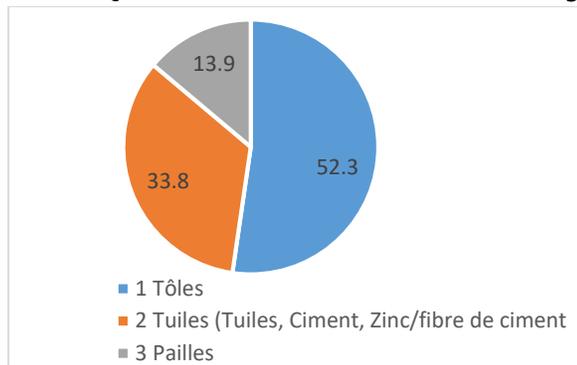


#### b) La toiture du logement

Dans l'ensemble du pays, un peu plus de la moitié des ménages (52,3%) habite dans des logements dont la toiture est en tôles et (33,7) en tuiles. La province qui compte plus de logements en tôle est Bujumbura Mairie (95,9%) et celle qui compte plus de maisons en tuiles est la province Kayanza avec 95,2% des ménages. Les maisons en paille se trouvent principalement dans les provinces de Ruyigi (24,8%), Rutana (19,4%), Ngozi (15,5%), Bururi (15,3%).

Selon le milieu de résidence, 86,3% des maisons sont en tôle en milieu urbain contre 48,3% dans les milieux ruraux. Selon le niveau d'éducation, plus le niveau du chef de ménage est élevé, plus sont les chances d'habiter dans un logement dont la toiture est en tôle.

GRAPHIQUE.12. Matériaux de la toiture du logement

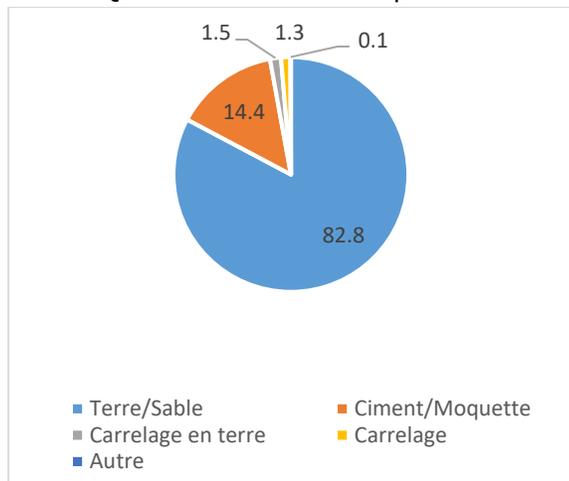


### c) Le pavement du logement

Dans l'ensemble, le pavement des logements est en terre pour 82,8% des habitations puis en ciment pour 14,4% des habitations. Les matériaux utilisés varient aussi selon les provinces et le milieu de résidence. En effet, le ciment est dominant dans Bujumbura-Mairie (71,1%) et dans d'autres milieux urbains (47,8%) contrairement au milieu rural où on observe seulement 8,4% du pavement des logements en ciment.

De même, l'EICVMB, 2019-2020 fait ressortir que plus le niveau d'éducation du chef de ménage augmente plus sont les chances que le ménage habite dans le logement dont le pavement est en ciment ou en carrelage. Cependant, l'âge et le sexe du chef de ménage semble n'avoir aucune influence sur le pavement du sol du logement du ménage.

GRAPHIQUE.13. Matériaux de pavement du sol du logement



### IV.4. Situation de promiscuité dans les ménages

La promiscuité met en relation le nombre de pièces utilisé pour dormir et le nombre de personnes vivant dans le ménage. Les résultats de l'enquête montrent que le nombre de personnes par pièce à coucher est en moyenne de 2,4. Cette moyenne semble uniforme selon le milieu de résidence et selon les provinces comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 9 : Répartition des ménages par province, milieu, âge et niveau du CM selon le nombre de pièces du logement

	Ménage	Nombre de personnes par chambre			Nombre de personnes par pièce
		Aux plus deux personnes par pièce	Plus de deux personnes par pièce	Total	
	Effectif	%	%	%	
<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	287889	49,9	50,1	100,0	2,5
Rural	2274261	48,0	52,0	100,0	2,4
Total	2562150	48,2	51,8	100,0	2,4
<b>Province</b>					
Bubanza	98864	38,3	61,7	100,0	2,7
Bujumbura	139077	43,1	56,9	100,0	2,6
Bururi	88672	49,7	50,3	100,0	2,3
Cankuzo	73512	48,5	51,5	100,0	2,4
Cibitoke	134657	34,1	65,9	100,0	2,8
Gitega	243918	55,5	44,5	100,0	2,3
Karusi	137682	47,0	53,0	100,0	2,3
Kayanza	199735	56,6	43,4	100,0	2,3
Kirundo	197359	39,8	60,2	100,0	2,6
Makamba	126479	43,3	56,7	100,0	2,4
Muramvya	94061	65,5	34,5	100,0	2,0
Muyinga	200047	39,8	60,2	100,0	2,6
Mwaro	93871	59,3	40,7	100,0	2,1
Ngozi	232302	58,7	41,3	100,0	2,2
Rutana	106328	45,1	54,9	100,0	2,4
Ruyigi	123571	47,0	53,0	100,0	2,4
Bujumbura Mairie	165949	49,4	50,6	100,0	2,5
Rumonge	107198	42,7	57,3	100,0	2,5
Total	2563281	48,2	51,8	100,0	2,4
<b>Tranche d'âge du CM</b>					
15 à 24 ans	159428	51,3	48,7	100,0	2,5
25 à 34 ans	670796	39,1	60,9	100,0	2,7
35 à 59 ans	1254885	41,6	58,4	100,0	2,5
60 ans et plus	477040	77,6	22,4	100,0	1,8
Total	2562150	48,2	51,8	100,0	2,4
<b>Niveau de scolarité du CM</b>					
Aucun	1236946	52,7	47,3	100,0	2,3
Fondamental	1162998	42,1	57,9	100,0	2,5
Post fondamental	100477	60,5	39,5	100,0	2,2
Supérieur	57915	53,3	46,7	100,0	2,2
ND	3813	82,1	17,9	100,0	1,9
<b>Total</b>	<b>2562150</b>	<b>48,2</b>	<b>51,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2,4</b>

#### IV.5. Source d'éclairage

Environ 9,1% des ménages utilisent de l'électricité comme principale mode d'éclairage de leur logement. Un autre mode d'éclairage qui gagne de plus en plus le terrain au niveau des ménages est l'utilisation des plaques solaires. En effet, selon cette enquête EICVMB 2019-2020, 11,4% des ménages utilisent les plaques

solaires comme principale mode d'éclairage de leur logement. Il faut cependant noter que la présente enquête n'a pas dégagé la puissance installée par ces ménages.

Il est à noter que le principal mode d'éclairage de la maison reste la lampe à pile ou torche (67,2%). Une solution alternative face à la faible proportion de connexion au réseau électrique semble être trouvée et les ménages ruraux se tournent actuellement aux plaques solaires (11,9%) plus que les ménages urbains (7,8%).

Tableau 10 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence et selon leur mode principal d'éclairage.

Principale mode d'éclairage du logement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Electricité réseau	60,5	2,6	9,1
Electricité (générateur)	0,8	0,2	0,3
Lampe à pétrole	1,5	1,6	1,6
Lampe à pile/torche	24,9	72,6	67,2
Paraffine/Bois/Planche	1,8	7,8	7,1
Plaque solaire	7,8	11,9	11,4
Lanterne solaire	0,3	0,5	0,4
Autre	2,5	2,8	2,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### IV.6. Principal combustible

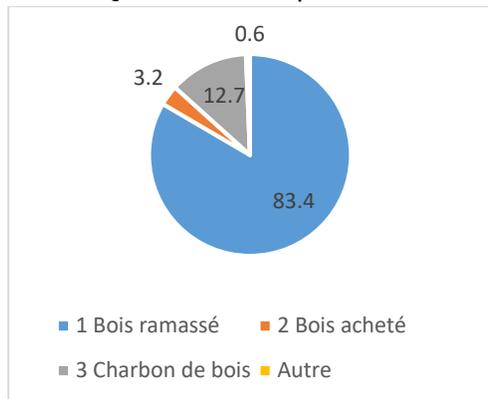
Le graphique ci-contre fait ressortir que le principal combustible de cuisson est le bois ramassé (83,4%) suivi du charbon de bois (12,7%). Les ménages qui utilisent les autres combustibles notamment le gaz et l'électricité ne représentent que 0,6%.

Ce dernier est plus utilisé en milieu urbain, principalement dans Bujumbura-Mairie (91,0%) alors qu'en milieu rural, le charbon de bois est utilisé par 4,4% des ménages.

La proportion d'utilisation du charbon de bois augmente avec le niveau d'éducation du chef de ménage. Ce sont les ménages dont le chef a un niveau universitaire qui utilisent le plus le charbon de bois (79,2%).

Le bois est plus utilisé en milieu rural qu'en milieu urbain avec un pourcentage de 95,3% des ménages.

GRAPHIQUE.14. Principale combustible du ménage



#### IV.7. Hygiène et assainissement

Dans l'ensemble, le principal type de sanitaire utilisé par le ménage est constitué de latrine traditionnelle (81,4%) et de WC (12,9%). La défécation à l'air libre (DAL) reste la pratique de certains ménages au Burundi (3,1%).

Selon le milieu de résidence, l'utilisation des latrines traditionnelles vient au premier rang et concerne 87,2% en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, 60,3% des ménages utilisent des WC.

Selon les provinces, des disparités s'observent quant à l'utilisation des sanitaires. En effet, la plupart des WC se trouvent à Bujumbura-Mairie (85,7%) tandis que les latrines traditionnelles sont fréquentes dans les autres provinces. Cependant, la proportion de ménages sans sanitaire est élevée dans les provinces de Muyinga (12,7%), Kirundo (6,4%), Ngozi (5,0%) et Rumonge (3,4%).

Tableau 11 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence et selon le type de sanitaire utilisé.

Sanitaire utilisé par le ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
	%	%	%
<b>CONNECTE À UN SYSTÈME D'ÉGOUT</b>	5,2	0,1	0,7
<b>CONNECTE À UNE FOSSE SEPTIQUE</b>	34,2	1,1	4,8
<b>CONNECTE À UNE FOSSE D'AISANCES</b>	20,4	5,4	7,1
<b>CONNECTE À QUELQUE CHOSE D'AUTRE</b>	0,3	0,2	0,2
<b>CONNECTE À NE SAIT PAS OÙ</b>	0,2	0,1	0,1
<b>LATRINE TRADITIONNELLE</b>	35,7	87,2	81,4
<b>SEAU/TINETTE</b>	0,0	0,1	0,1
<b>LATRINES ECOLOGIQUES</b>	0,0	0,1	0,1
<b>PAS DE TOILETTES/ NATURE</b>	1,1	3,4	3,1
<b>AUTRE</b>	2,9	2,4	2,4
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0

La désagrégation selon le niveau d'éducation du chef de ménage montre que plus le niveau augmente plus les sanitaires utilisés par les ménages sont améliorés. En effet, le pourcentage de ménages utilisant les WC avec chasse d'eau varie de 66,8% pour les ménages ayant un niveau universitaire à 8,0% pour les ménages n'ayant jamais fréquenté l'école.

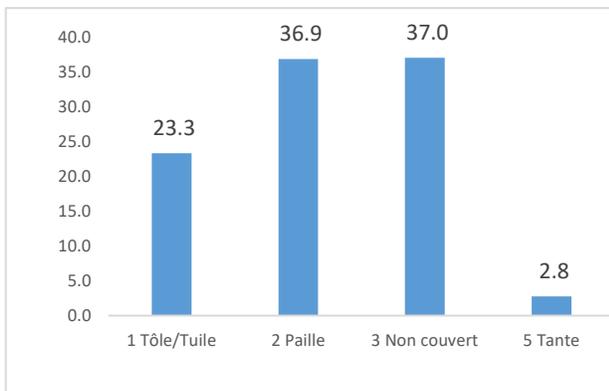
### IV.7.1. Caractéristiques des latrines traditionnelles

Trois caractéristiques ont été analysées à savoir : la toiture ; les murs et la dalle. Les résultats de l'enquête montrent que 91,3% des ménages utilisent des latrines dont les murs sont en paille/branche et seulement 5,4% sont en briques.

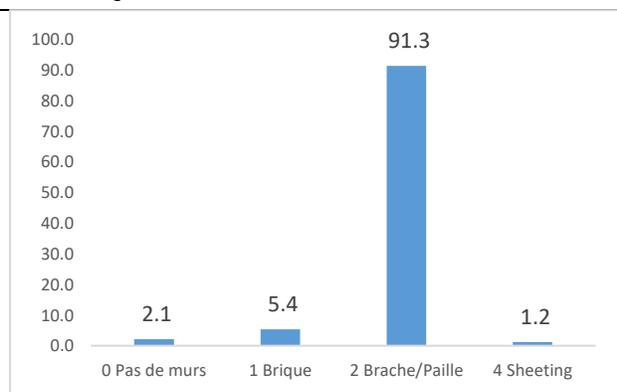
La toiture de ces latrines est à 37% non couverts ; 36,9% en pailles et 23,3% en tôles/tuiles. De plus, l'enquête montre que les latrines sont sans porte (81,1%), sans fenêtre (98,8%) et sans tuyaux d'aération (98,8%).

Quant à la dalle, 34,4% des latrines en possèdent dont 16,3% ont des dalles en béton, 46,1% des dalles en terre étanche (nettoyable) et 37,6% en terre non nettoyable. Seuls, 30,3% ont des trous qui sont couverts et 57,2% de ces latrines dégagent une odeur nauséabonde.

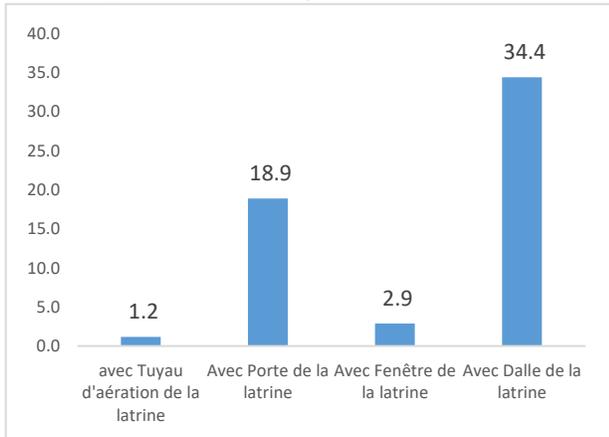
GRAPHIQUE.15. Toiture des latrines traditionnelles



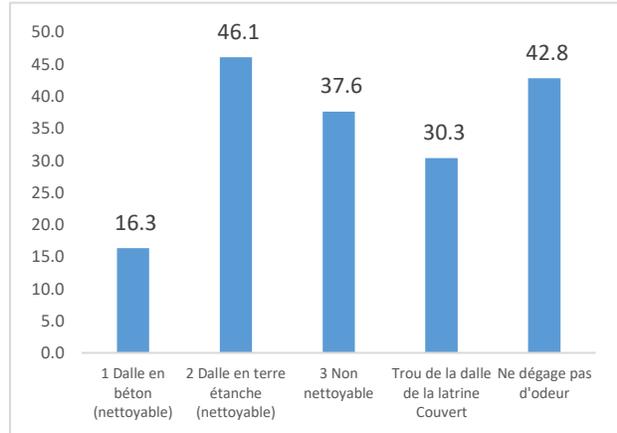
GRAPHIQUE.16. Murs des latrines traditionnelles



GRAPHIQUE.17. Dalle, porte, et aération



GRAPHIQUE.18. Dalle et dégagement d'odeur



#### IV.7.2. Gestion des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont sources de nuisance et des causes de maladies lorsque la gestion est inadéquate. Pour se débarrasser des ordures ménagères, plusieurs modes d'évacuation sont utilisés par les ménages burundais. Il ressort dans l'ensemble que l'évacuation par le composte est la pratique la plus courante qui engage 63,8% des ménages, suivent en deuxième position, les dépotoirs sauvages dans 23,5% des ménages. L'élimination des ordures ménagères plus recommandée est le ramassage ou les dépotoirs publics qui impliquent respectivement 8,0% pour les ménages du milieu urbain et 1,1% des ménages du milieu rural.

Tableau 12 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence et selon l'endroit où le ménage se débarrasse des ordures

Endroit où le ménage se débarrasse de ses ordures ménagères	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
	%	%	%
Dépotoir public	8,0	,3	1,1
Ramassage	41,3	1,0	5,5
Brûlées par le ménage	6,0	1,4	1,9
Enterrées par le ménage	3,1	3,7	3,6
Dépotoir sauvage/jeter dans la nature	20,1	23,9	23,5
Compostière	21,0	69,2	63,8
Pas d'ordures	0,3	0,0	0,0
Nourrir les animaux	0,1	0,5	0,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### IV.7.3. Gestion des excréments des enfants de moins de 5 ans

Le tableau ci-après montre que parmi 61,7% des ménages ayant des enfants de moins de 5 ans, 72,3% ont jeté les selles dans les toilettes/Latrines/WC tandis que 18,9% disent que leurs enfants ont utilisés des toilettes/latrines/WC.

Selon le milieu de résidence, la proportion d'utilisation des latrines pour les enfants de moins de 5 ans est élevé en milieu urbain (29,4%) qu'en milieu rural (18,0%).

Tableau 13 : Gestion des excréments selon le milieu de résidence

Mode d'évacuation des selles des enfants de moins de 5 ans	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Count	%	Count	%	Count	%
<b>Il a utilisé les toilettes/ latrines/WC</b>	42644	26,6	255472	18,0	298116	18,9
<b>Les selles ont été mises ou jetées dans les toilettes/latrines/WC</b>	100706	62,9	1041211	73,3	1141916	72,3
<b>Les selles ont été mises/ jetées dans les égouts ou la fosse septique</b>	6630	4,1	9304	0,7	15934	1,0
<b>Les selles ont été jetées dans les ordures</b>	6103	3,8	6624	0,5	12727	0,8
<b>Les selles ont été enterrées</b>	2063	1,3	89213	6,3	91276	5,8
<b>Les selles ont été mises/ jetées à l'air libre</b>	527	0,3	12003	0,8	12530	0,8
<b>Autre à préciser</b>	1399	0,9	6562	0,5	7960	0,5
<b>Total ménage</b>	<b>160071</b>	<b>100</b>	<b>1420388</b>	<b>100</b>	<b>1580459</b>	<b>100,0</b>

#### IV.7.4. Gestion des excréments des ménages

Selon l'EICVMB, 2019-2020, le principal mode d'évacuation des déchets est le camion vidangeur (62,3%) des ménages de Bujumbura-Mairie. En milieu rural, le principal mode d'évacuation des excréments est très différent de celui utilisé en milieu urbain. En effet, dans les milieux ruraux, si les latrines sont pleines, les ménages décident de creuser une autre fosse qui va servir de latrine, et remblaie la latrine hors d'usage.

Tableau 14 : Répartition des ménages (%) par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des excréments

Mode d'évacuation des excréments	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
	%	%	%
Pas encore arrivé	0,2	0,0	0,0
Camion vidangeur	42,7	,2	5,0
Transfert dans un trou	11,5	7,0	7,5
Eau de pluie, cours d'eau	0,3	0,4	0,4
Vidange manuel	10,0	11,6	11,4
Autre	18,6	49,5	46,0
Système d'égout	0,4	0,0	0,1
Fosse septique	1,3	0,1	0,2
Remblayer, abandonner et creuser une autre	14,9	31,0	29,2
Pas de toilette	0,2	0,2	0,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### IV.7.5. Gestion des eaux usées

Malgré les efforts consentis par l'Etat à travers l'exécution du programme national d'assainissement des eaux usées et excréta (PN-AEUE), les changements de comportement en matière de gestion des eaux usées par les ménages tardent à être effectifs. En effet, la majeure partie des ménages burundais (56,3%) évacuent leurs eaux usées dans la nature et seulement 1,5% des ménages éliminent leurs eaux usées par des fosses septiques.

Selon le milieu de résidence, la nature reste le principal mode d'évacuation des eaux usées en milieu rural pour 60,3 % des ménages. A contrario, les rigoles et les caniveaux sont plus fréquemment utilisés par les ménages urbains dans l'évacuation des eaux usées (38,8%).

Tableau 15 : Proportion des ménages par milieu de résidence et selon le mode d'évacuation des eaux usées

Principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
	%	%	%
Versées dans la cour/chaussée	27,5	25,5	25,7
Versées dans la rigole/caniveau	38,8	2,7	6,7
Versées dans la fosse sceptique	6,4	0,9	1,5
Versées dans la rivière/ruisseau	0,7	0,2	0,2
Versée dans la nature	24,9	60,3	56,3
Compostière	0,7	5,9	5,3
Creuser un autre/couvrir avec la terre	0,9	4,2	3,9
Donner aux animaux domestiques	0,1	0,4	0,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

#### **IV.8. Eau de boisson des ménages**

Globalement, 86,8% de la population burundaise boit de l'eau de source améliorée<sup>2</sup>. Selon les provinces, la proportion des ménages qui boivent de l'eau de source améliorées varie de 68,6% à Kirundo à 99,1% à Bujumbura Mairie. L'âge et le sexe du chef de ménage semble ne pas avoir de l'influence sur la qualité de l'eau de boisson du ménage.

Cependant, il faut noter que le pourcentage de ménages qui boivent de l'eau de source améliorée augmente selon le niveau de scolarité du chef de ménage, passant de 85,7% des ménages dont le chef n'a jamais fréquenté l'école formelle à 97,7% de ménages dont leurs chefs ont un niveau universitaire. Selon les saisons, il ne semble pas y avoir de différence significative entre la source d'eau de boisson pendant la saison sèche et la saison de pluies.

---

<sup>2</sup> Source améliorée : est considérée comme eau de source améliorée, l'eau provenant des robinets (dans le logement ; cour/concession ; robinet du voisin ; borne fontaine/robinet public) ; des sources aménagées et de l'eau en bouteille.

Tableau 16 : Principale source d'eau de boisson des ménages par province

Province	Effectifs	Eau de boisson de source améliorée	
		Saison sèche	Saison de pluies
Bubanza	98864	88,7	90,0
Bujumbura	139077	95,2	94,7
Bururi	88672	73,7	76,5
Cankuzo	73512	79,5	78,1
Cibitoke	134657	76,7	78,3
Gitega	243918	85,8	85,9
Karusi	137682	91,6	92,2
Kayanza	199735	89,2	88,9
Kirundo	197359	68,6	69,2
Makamba	126479	85,0	86,1
Muramvya	94061	87,2	88,0
Muyinga	200047	95,1	94,5
Mwaro	93871	96,0	96,7
Ngozi	232302	88,5	88,8
Rutana	106328	88,4	89,1
Ruyigi	123571	82,9	84,8
Bujumbura Mairie	165949	99,1	99,1
Rumonge	107198	86,7	86,4
<b>Total</b>	<b>2563281</b>	<b>86,8</b>	<b>87,2</b>
Tranche d'âge du CM			
15 à 24 ans	159428	86,2	88,4
25 à 34 ans	670796	86,5	86,8
35 à 59 ans	1254885	86,3	86,6
60 ans et plus	477040	88,8	89,1
<b>Total</b>	<b>2562150</b>	<b>86,8</b>	<b>87,2</b>
Statut du ménage			
Monoparental	740441	87,1	87,8
Biparental	1821709	86,7	87,0
<b>Total</b>	<b>2562150</b>	<b>86,8</b>	<b>87,2</b>
Milieu de résidence			
Bujumbura Mairie	165851	99,1	99,1
Rural	2274261	85,5	85,9
<b>Total</b>	<b>2562150</b>	<b>86,8</b>	<b>87,2</b>
Niveau de scolarité du CM			
Aucun	1236946	85,7	86,3
Fondamental	1162998	86,8	87,1
Post fondamental	100477	94,7	95,2
Supérieur	57915	97,7	96,7
ND	3813	68,1	53,9
<b>Total</b>	<b>2562150</b>	<b>86,8</b>	<b>87,2</b>
Sexe du CM			
Masculin	1793862	86,7	87,3
Féminin	768287	87,0	87,0
<b>Total</b>	<b>2562150</b>	<b>86,8</b>	<b>87,2</b>

#### IV.9. Dépenses de logement

Les dépenses totales de logement s'élèvent à 11.329 millions de francs burundais. Le coût moyen de location mensuel s'élève à 48.647 francs burundais avec de fortes disparités selon le milieu, la qualité de logement, les provinces de résidence du ménage locataire, etc. En effet, il est de 68.134Fbu en milieu urbain contre 16.612Fbu en milieu rural.

En outre, il est de 83 755 Fbu à Bujumbura Mairie contre 32 230 Fbu dans les autres milieux urbains. Selon les provinces, le loyer se situe au-dessus de la moyenne dans les provinces de Ngozi, Bujumbura Mairie et Mwaro tandis qu'il est très bas dans les provinces de Muyinga, Cibitoke, Rutana et Bubanza (<20.000 Fbu).

Tableau 17 : Loyer moyen par province selon le milieu de résidence

Province	Urbain			Rural			Total		
	Effectif	Moyenne	Ecart type	Effectif	Moyenne	Ecart type	Effectif	Moyenne	Ecart type
Bubanza	3 167	17 334	11 173	5 836	10 539	7 423	9 002	12 929	9 494
Bujumbura	1 167	24 282	5 669	11 121	35 416	39 445	12 289	34 358	37 707
Bururi	1 214	31 635	24 964	533	20 000	0	1 747	28 085	21 486
Cankuzo	401	43 104	29 358	5 330	16 896	9 730	5 731	18 731	13 891
Cibitoke	4 911	13 651	3 889	13 175	10 956	7 782	18 087	11 688	7 047
Gitega	13 827	45 228	48 087	1 984	14 725	11 771	15 811	41 400	46 278
Karusi	994	23 883	18 904	2 786	16 184	12 147	3 780	18 208	14 632
Kayanza	4 003	18 986	8 848	2 233	5 848	2 682	6 235	14 282	9 618
Kirundo	1 295	29 904	22 981	6 250	6 790	4 148	7 545	10 756	13 446
Makamba	1 894	23 984	13 722	6 389	6 697	2 607	8 283	10 649	10 049
Muramvya	650	42 684	12 697	735	10 000	0	1 384	25 336	18 488
Muyinga	654	8 905	4 603	11 559	6 933	4 085	12 213	7 039	4 138
Mwaro	187	56 000	34 502	1 606	48 220	11 355	1 793	49 032	15 646
Ngozi	1 204	90 025	101 604	8 822	36 914	38 164	10 026	43 292	53 089
Rutana	1 267	13 943	4 976	4 867	12 500	2 500	6 135	12 798	3 227
Ruyigi	1 340	35 035	42 078	1 515	8 872	2 091	2 855	21 154	31 682
Bujumbura Mairie	100 900	83 755	104 779	-	-	-	100 900	83 755	104 779
Rumonge	5 726	31 902	20 156	3 338	7 575	3 925	9 065	22 943	20 000
<b>Total</b>	<b>144 800</b>	<b>68 134</b>	<b>93 004</b>	<b>88 080</b>	<b>16 612</b>	<b>22 850</b>	<b>232 881</b>	<b>48 647</b>	<b>78 740</b>

La désagrégation selon la tranche d'âge du chef de ménage montre que le loyer augmente avec l'âge. En moyenne, il varie de 25.487 Fbu à 72.524Fbu. Les ménages biparentaux louent des maisons plus chères (57.697Fbu). Enfin, le loyer augmente avec le niveau d'étude du chef de ménage. En effet, le loyer mensuel de ceux qui ont le niveau supérieur est de 120.898Fbu tandis que les sans niveaux louent à 26 456 Fbu en moyenne.

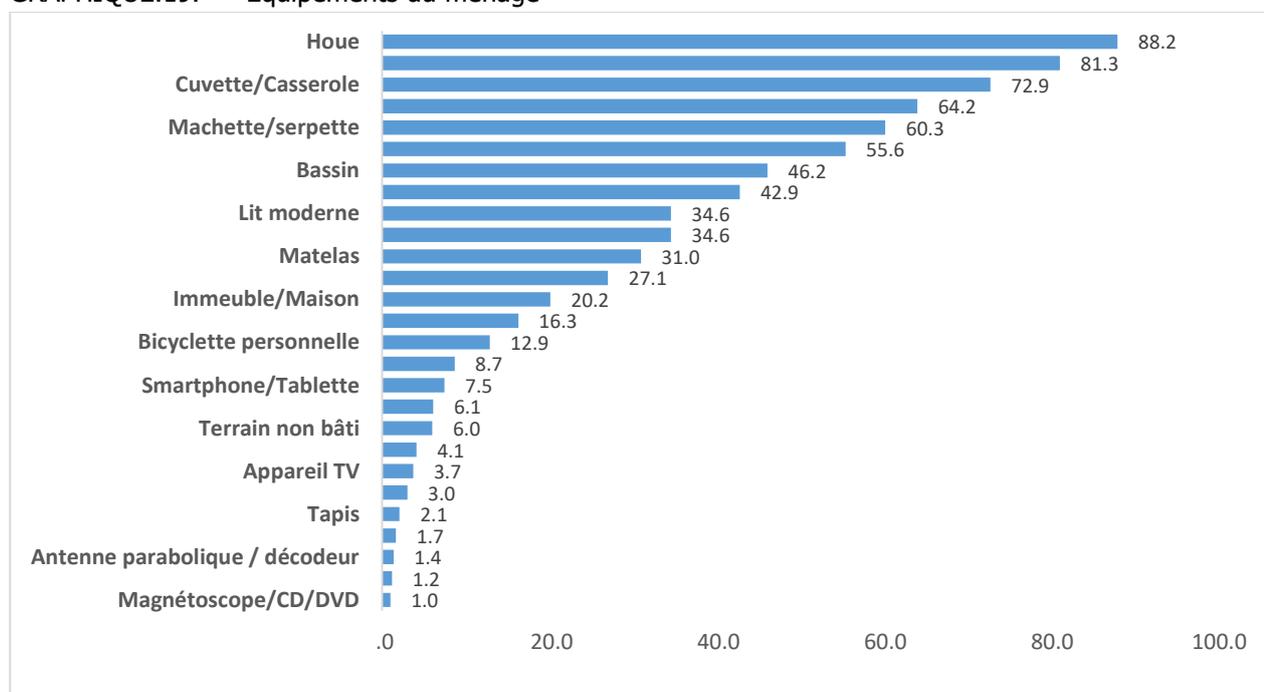
Tableau 18 : Loyer moyen selon le statut du ménage, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'éducation du CM

Caractéristiques du chef de ménage		<i>Loyer mensuel (FBU)</i>		
		Effectif	Moyenne	Ecart type
Tranche d'âge du CM	15 à 24 ans	24 325	25 487	38 478
	25 à 34 ans	103 388	43 070	53 074
	35 à 59 ans	98 680	58 630	102 732
	60 ans et plus	6 487	72 524	83 637
	Total	232 881	48 647	78 740
Statut du ménage	Monoparental	93 175	35 079	42 779
	Biparental	139 705	57 697	94 392
	Total	232 881	48 647	78 740
Milieu de résidence	Bujumbura Mairie	100 900	83 755	104 779
	Rural	88 080	16 612	22 850
	Total	232 881	48 647	78 740
Niveau de scolarité du CM	Aucun	62 771	26 456	37 457
	Fondamental	104 604	35 899	43 723
	Post fondamental	34 230	61 905	62 007
	Supérieur	31 219	120 898	160 299
	ND	57	350 000	0
	Total	232 881	48 647	78 740

#### IV.10. Possession des ménages

Les ménages burundais possèdent principalement la houe (88,2%), la natte (81,3%), la casserole/cuvette (72,9%), le seau (64,2%), la machette (60,3%) et le lit traditionnel (55,6%). La plupart des équipements sont spécifiques au milieu rural comme la houe (95,2%) et le matelas (82,9%) en milieu urbain.

GRAPHIQUE.19. Équipements du ménage



## CHAPITRE V : ACCÈS À L'ÉDUCATION

---

Le présent chapitre se propose de traiter les différents niveaux d'éducation selon certaines caractéristiques sociodémographiques et spatiales. Il se subdivise en quatre parties suivantes : (i) niveaux d'instruction et d'alphabétisation ; (ii) fréquentation scolaire ; (iii) infrastructures scolaires ; (iv) charges liées à l'éducation.

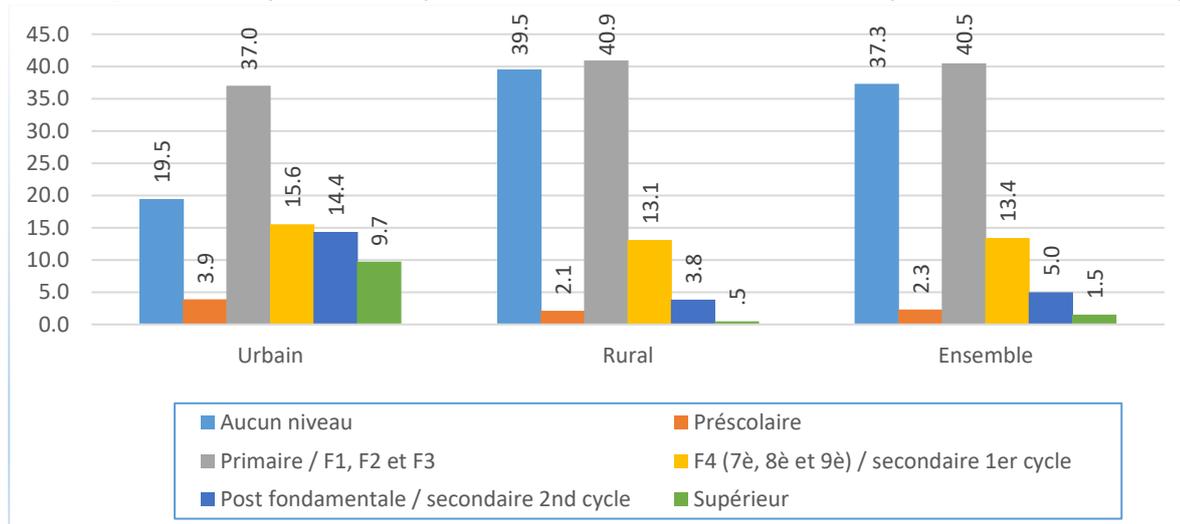
### **V.1. Niveaux d'instruction et d'alphabétisation**

#### **V.1.1. Niveau d'instruction**

Les données de l'enquête montrent qu'environ 4 personnes âgées de 3 ans et plus sur 10 (37,3%) n'ont aucun niveau d'instruction. Quant à la population instruite, 40,5% de celle-ci n'a pas dépassé le niveau primaire ou fondamental (F1 à F3), 13,4% ont le niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle/F4, 5% ont le niveau post fondamental ou le secondaire 2<sup>nd</sup> cycle tandis que 1,5% ont atteint le niveau supérieur.

La population non instruite est nombreuse en milieu rural (39,5%) qu'en milieu urbain (19,5%). Au niveau primaire/fondamental (F1, F2, F3), comme au niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle ou fondamental F4, il n'y a pas de grande différence entre les deux milieux. L'écart existe au niveau du post fondamental/secondaire 2<sup>nd</sup> cycle où 14,3% se trouvent en milieu urbain contre seulement 3,8% en milieu rural. Pour le niveau supérieur, la population urbaine ayant ce niveau est presque 20 fois plus élevée que celle du milieu rural (9,7% contre 0,5%).

GRAPHIQUE.20. Répartition des personnes selon le niveau d'instruction par milieu de résidence (%)



Selon le sexe, les femmes sont moins instruites par rapport aux hommes. En effet, les résultats montrent que 38,3% des femmes contre 42,9% des hommes ont un niveau primaire/fondamental (F1, F2 et F3) ; 13,1% des femmes contre 13,7% des hommes ont le niveau secondaire 1<sup>er</sup> cycle ou le fondamental F4 (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>). Pour le post fondamental/secondaire 2<sup>nd</sup> cycle, la proportion est de 4,9% chez les femmes contre 5,2% chez les hommes. Enfin, pour le niveau supérieur, une proportion de 1,1% chez les femmes est observée contre 2,0% chez les hommes. En revanche, les femmes sans niveau d'instruction sont nombreuses que les hommes (40,4% contre 33,7%).

L'analyse par tranche d'âge montre que plus de 6 enfants de 6-14 ans sur dix (62,7%) ont un niveau primaire/F1, F2 et F3. Parmi les jeunes de 15 à 24 ans, respectivement 36,9% et 35,2% ont le niveau fondamental F4/secondaire 1<sup>er</sup> cycle et post fondamental/second cycle.

Des disparités entre les provinces s'observent à tous les niveaux d'études. Pour certaines provinces, les proportions de la population sans niveau sont supérieures à la moyenne nationale (37,3%) entre autres Bubanza (39,0%), Karusi (44,6%), Kirundo (46,4%), Muramvya (40,5%) Muyinga (42,3%), Ngozi (40,6%) Rutana (47,1%), Ruyigi (42,8%), et Rumonge (38,5%). (Tableau en annexe1)

Tableau 19 : Répartition (%) des personnes âgées de 3 ans ou plus par sexe et groupe d'âges selon le niveau d'éducation atteint.

		Niveau d'études le plus élevé atteint							Total
		Aucun niveau	Préscolaire	Primaire / F1, F2 et F3	F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	Supérieur	NSP	
		%	%	%	%	%	%	%	
Sexe	Masculin	33,7	2,6	42,9	13,7	5,2	2,0	0,0	100,0
	Féminin	40,4	2,1	38,3	13,1	4,9	1,1	0,0	100,0
	Total	37,3	2,3	40,5	13,4	5,0	1,5	0,0	100,0
Groupe d'âge	Moins de 6ans	89,9	6,7	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	6 à 14 ans	18,2	3,1	62,7	16,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	15 à 24 ans	11,5	1,4	36,9	35,2	13,6	1,5	0,0	100,0
	25 à 34 ans	33,6	1,1	40,9	7,7	11,7	5,1	0,0	100,0
	35 à 59 ans	54,4	1,0	36,0	2,8	3,4	2,4	0,0	100,0
	60 ans et plus	74,0	0,5	21,3	2,1	1,5	0,6	0,0	100,0
	Total	37,3	2,3	40,5	13,4	5,0	1,5	0,0	100,0

### V.1. 2. Alphabétisation

L'alphabétisation se définit comme étant la capacité à lire et à écrire dans une langue quelconque (kirundi, français, anglais, swahili ou autre langue) pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Son taux est estimé à 69,4%. L'écart existe entre les milieux de résidence : 86,7% pour le milieu urbain contre 69,9% pour le milieu rural. Ce taux diffère également selon le sexe : il est de 76,4% pour les hommes contre 63,9% pour les femmes. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans (87,5%) que chez les jeunes de 25-34 ans (71,0%) et les adultes de 35-59 ans (60,7%). Il est plus faible chez les personnes âgées de 60 ans et plus (33,5%).

Tableau 20 : Taux d'alphabétisation par milieu de résidence, groupe d'âge et le sexe

		Taux d'alphabétisation par milieu de résidence, groupe d'âge et le sexe		
		Non alphabétisé	Alphabétisé	Total
Milieu de résidence	Urbain	13,3	86,7	100
	Rural	33,1	66,9	100
	Total	30,6	69,4	100
sexe	Masculin	23,6	76,4	100
	Féminin	36,1	63,9	100
	Total	30,6	69,4	100
Classe d'âge	15-24 ans	12,5	87,5	100
	25-34 ans	29,0	71,0	100
	35-59 ans	39,3	60,7	100
	60 ans et +	66,5	33,5	100

Selon les provinces, Bujumbura Mairie se démarque des autres avec un taux d'alphabétisation relativement élevé de 91,0% contrairement à la province Karusi qui enregistre un taux faible de 58,9%. D'autres provinces comme Bujumbura (72,3%), Bururi (78,6%), Cankuzo (70,4%), Gitega (74,4%), Muramvya (80,9%) ont des proportions supérieures à la moyenne nationale. (Tableaux en annexe 2)

## V.2. Fréquentation scolaire

Selon les données de l'enquête, le Taux Net de Scolarisation (TNS) et le Taux Brut de Scolarisation (TBS) sont plus élevés au fondamental qu'au post fondamental. En effet, le TNS est de 69,8% au fondamental contre 5,3% au post fondamental. Des différences s'observent entre les hommes et les femmes, les milieux urbain et rural et entre les provinces.

Au niveau fondamental, le TNS est en dessous de la moyenne nationale (69,8%) dans les provinces de Cankuzo (47,7%), Cibitoke (68,8%), Karusi (64,8%), Kirundo (61,3%), Muyinga (63,4%), Ngozi (64,4%), Rutana (65,1%) et Ruyigi (51%).

Au niveau post fondamental, seulement cinq provinces sont au-dessus de la moyenne (5,3%) à savoir Bubanza (6,2%), Bururi (13,4%), Kayanza (5,4%), Mwaro (8,0%) et Bujumbura Mairie (16,1%).

Quant au TBS, il est de 86,9% au fondamental contre 22,2% au post fondamental au niveau national. Il est à noter que des disparités sont également observées entre le sexe, le milieu de résidence et les provinces.

Au niveau des provinces, dans le fondamental, certaines dépassent (100,0%), à savoir : Bujumbura Mairie (114,4%), Mwaro (108,5%), Muramvya (105,7%) et Bujumbura (102,2%). Au niveau post fondamental, le TBS varie de 7,2% dans la province de Cankuzo à 49,9% dans la province de Bujumbura Mairie.

Tableau 21 : Taux nets et bruts de scolarisation au fondamental et post fondamental selon les provinces, milieu de résidence et le sexe

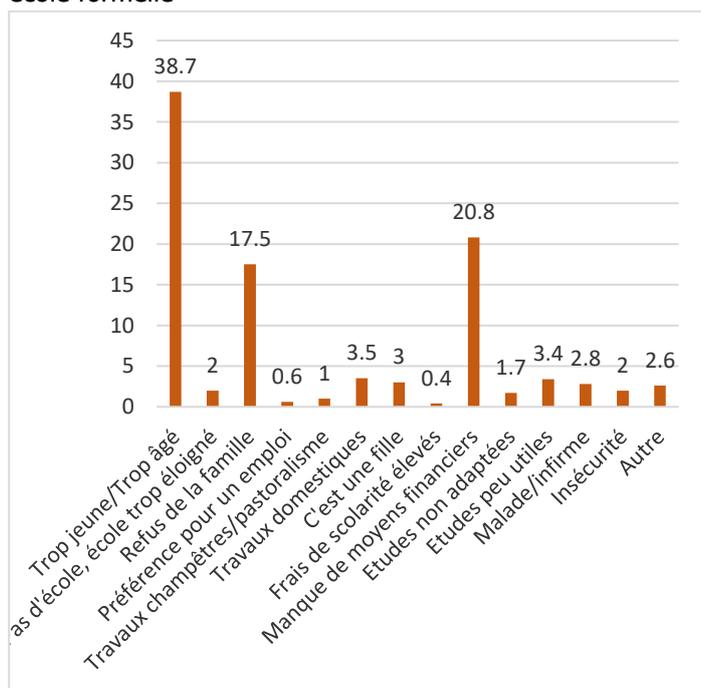
		Fondamental		Post fondamental	
		(TNS) en %	(TBS) en %	(TNS) en %	(TBS) en %
Province	Bubanza	72,7	90,0	6,2	23,7
	Bujumbura	75,9	102,2	4,1	27,8
	Bururi	71,1	100,0	13,4	47,5
	Cankuzo	47,7	53,9	3,0	7,2
	Cibitoke	68,8	83,4	4,7	18,4
	Gitega	75,0	92,7	5,0	22,3
	Karusi	64,8	75,9	4,3	13,8
	Kayanza	75,2	91,2	5,4	20,6
	Kirundo	61,3	74,2	1,9	8,5
	Makamba	78,2	92,2	3,6	18,2
	Muramvya	83,5	105,7	4,5	35,3
	Muyinga	63,4	76,8	1,2	10,0
	Mwaro	85,1	108,5	8,0	44,4
	Ngozi	64,4	77,5	4,1	15,3
	Rutana	65,1	79,2	2,9	11,7
	Ruyigi	51,0	62,9	3,8	15,0
	Bujumbura Mairie	86,1	114,4	16,1	49,9
	Rumonge	73,1	99,3	6,3	22,1
	<b>Total</b>	<b>69,8</b>	<b>86,9</b>	<b>5,3</b>	<b>22,2</b>
	Milieu de residence	Urbain	80,8	103,7	13,4
Rural		68,7	85,2	4,3	19,6
<b>Total</b>		<b>69,8</b>	<b>86,9</b>	<b>5,3</b>	<b>22,2</b>
Sexe	Masculin	68,5	84,8	4,8	20,2
	Féminin	71,3	89,1	5,9	24,0
	<b>Total</b>	<b>69,8</b>	<b>86,9</b>	<b>5,3</b>	<b>22,2</b>

### V.3. Causes de non fréquentation scolaire

L'enquête a permis aussi de collecter les informations en rapport avec les principales raisons ayant poussé la population âgée de 3 ans et plus à ne pas fréquenter une école formelle.

Les résultats montrent que les principales raisons déclarées sont : être trop jeune/trop âgé (38,7%), le manque de moyens financiers (20,8%) et le refus de la famille (17,5%).

GRAPHIQUE.21. Répartition (%) des individus selon les principales causes de la non-fréquentation dans une école formelle

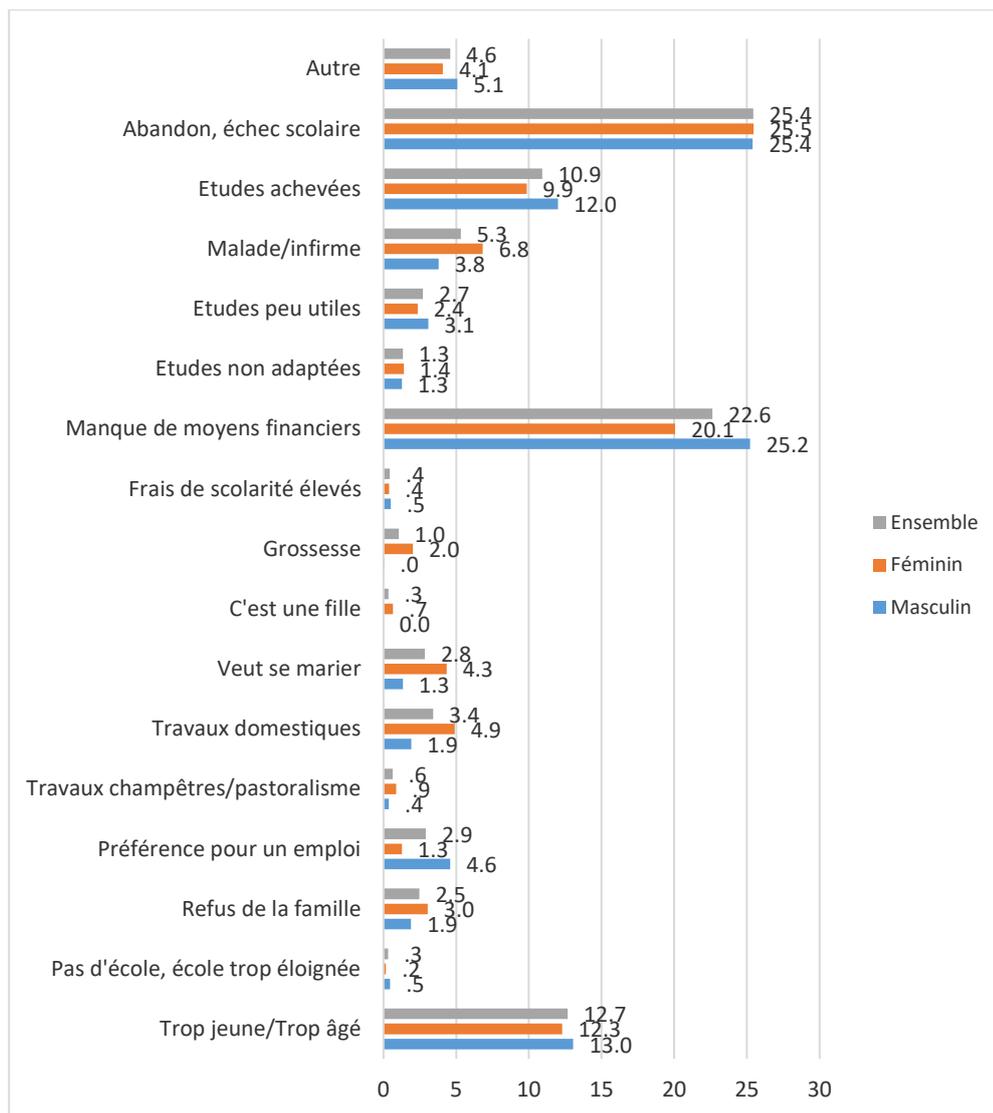


### V.4. Raisons de déperdition scolaire

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête montrent que les trois principales raisons de déperdition scolaire sont : l'échec/ l'abandon scolaire (25,4%), le manque de moyens financiers (22,6%) ainsi que le fait d'être trop jeune ou trop âgé (12,7%).

Selon le sexe, les trois principales causes de déperdition scolaire sont les mêmes pour les garçons que pour les filles bien que les niveaux diffèrent. Cependant, il y a d'autres causes de déperdition scolaire pour lesquelles les filles sont plus frappées que les garçons à savoir la maladie/le handicap (6,8% contre 3,8%), les travaux domestiques (4,9% contre 1,9%), les mariages et grossesses (6,3% contre 1,3%) et le refus de la famille (3,0% contre 1,9%).

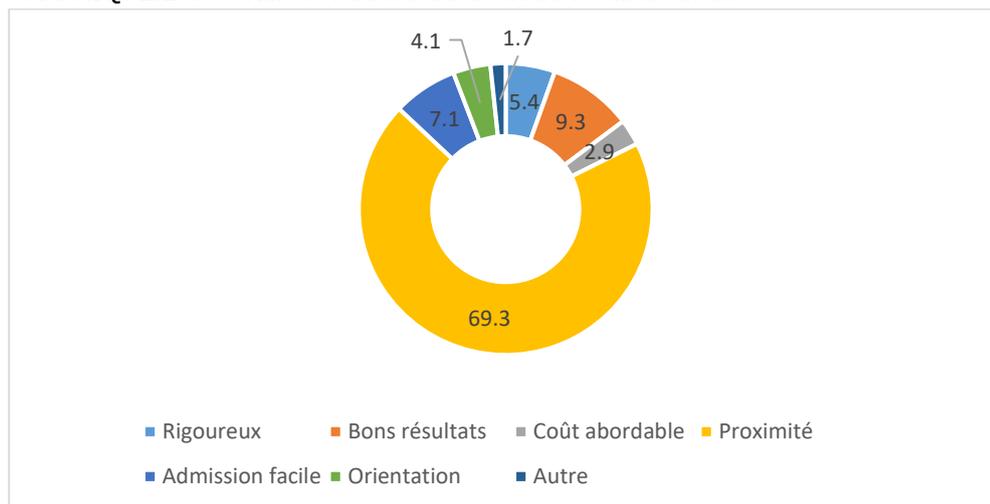
GRAPHIQUE.22. Déperdition par motif selon le sexe



### V.5. Raisons relatives aux choix de l'établissement scolaire

Globalement, les données de l'enquête montrent que le choix d'un établissement est essentiellement lié à la proximité (69,3%). Les autres facteurs comme les bons résultats (9,3%), l'admission facile (7,1%), la rigueur (5,4%), l'orientation (4,1%) et le coût abordable (2,9%) influencent peu dans le choix de l'établissement.

GRAPHIQUE.23. Raison relative au choix de l'établissement



Les établissements scolaires du Burundi sont en grande partie publics ou privés. Les établissements gérés par les confessions religieuses peuvent être privés ou sous convention. Parmi ceux qui choisissent l'école pour sa proximité, la plupart a choisi des établissements sous convention (72,5%) ou du gouvernement (71,7%). Ces derniers étant de plus en plus nombreux, ils deviennent donc proches de la population qui en a besoin. En revanche, les établissements « privés non religieux », « privés internationaux » et « privés religieux » sont fréquentés respectivement par 35,9%, 35,2% et 30,5% d'élèves pour leurs bons résultats.

Tableau 22 : Motif du choix de l'établissement par type d'établissement fréquenté

		Raison du choix de l'établissement							Total
		Rigoureux	Bons résultats	Coût abordable	Proximité	Admission facile	Orientation	Autre	
		%	%	%	%	%	%	%	
Type d'établissement	Gouvernement	4,8	7,9	2,5	71,7	7,2	4,1	1,5	100,0
	Privé religieux	11,2	30,5	5,4	38,3	2,7	5,9	5,7	100,0
	Privé non religieux	17,7	35,9	13,3	19,4	8,4	,7	4,4	100,0
	Privé international	23,7	35,2	4,4	21,3	10,4	5,0	0,0	100,0
	Sous-convention	5,1	7,0	1,4	72,5	4,9	6,9	2,0	100,0
	Total	5,4	9,3	2,9	69,3	7,1	4,1	1,7	100,0

## V.6. Dépenses annuelles moyennes pour les inscriptions et la scolarité

Dans l'ensemble, les dépenses moyennes d'inscription et de scolarité dans le ménage s'évaluent respectivement à 23 300 Fbu pour le niveau du préscolaire, à 3 800 Fbu pour le fondamental, à 41 300 Fbu pour le post fondamental et 309 000Fbu pour le niveau supérieur. Cependant, des disparités s'observent suivant le type d'établissement scolaire fréquenté.

En effet, les résultats montrent qu'il n'y pas de dépenses liées aux frais d'inscription et de scolarité au niveau de l'enseignement préscolaire et fondamental dans les établissements publics et sous conventions alors qu'elles dépassent 100 000 Fbu dans les autres types d'établissement.

Au niveau de l'enseignement post fondamental, les dépenses moyennes annuelles varient de 23 600 FBU dans les établissements publics à 350 000 Fbu dans les établissements privés internationaux. Quant à

l'enseignement supérieur, les dépenses moyennes annuelles d'inscription et de scolarité varient de 420 000 Fbu dans les universités privées à 956 000 Fbu dans universités internationaux.

Tableau 23 : Dépenses moyennes (milliers FBU) pour l'inscription et la scolarité selon le type d'établissement, le milieu de résidence et le niveau d'instruction

		Niveau d'étude				
		Précolaire	Fondamentale	Post Fondamentale	Supérieur	Total
		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Type d'établissement	Gouvernement	-	-	23652	-	1411
	Privé religieux	113662	109121	144178	420483	165958
	Privé non religieux	111952	149232	154435	397548	195867
	Privé international	249542	431645	350000	956315	592818
	Sous-convention	-	-	30165		3072
	Total	23323	3846	41306	309014	12031
Milieu de résidence	Urbain	80700	26999	81403	330722	67808
	Rural	3818	984	30266	167840	3264
	Total	23323	3846	41306	309014	12031

## CHAPITRE VI : LA SANTE DES MEMBRES DES MENAGES

L'EICVMB, 2019-2020 a permis la collecte des informations permettant d'apprécier l'état sanitaire des membres des ménages au cours des 30 derniers jours ayant précédés l'enquête, l'accès aux structures sanitaires et leur utilisation. Il inclut à la fois, les services ambulatoires, les services hospitaliers et les services préventifs.

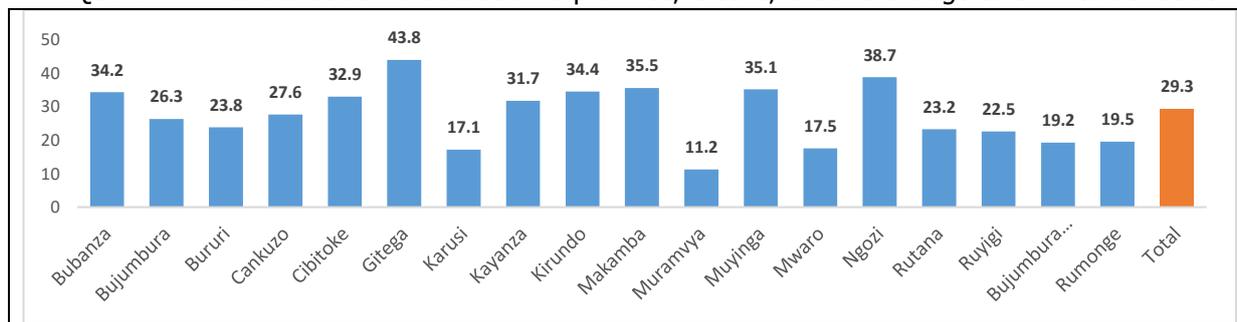
Les données collectées portent également sur la fréquence d'utilisation des services de santé, la satisfaction des populations par les services fournis ainsi que les raisons qui limitent le recours à un service/personnel de santé.

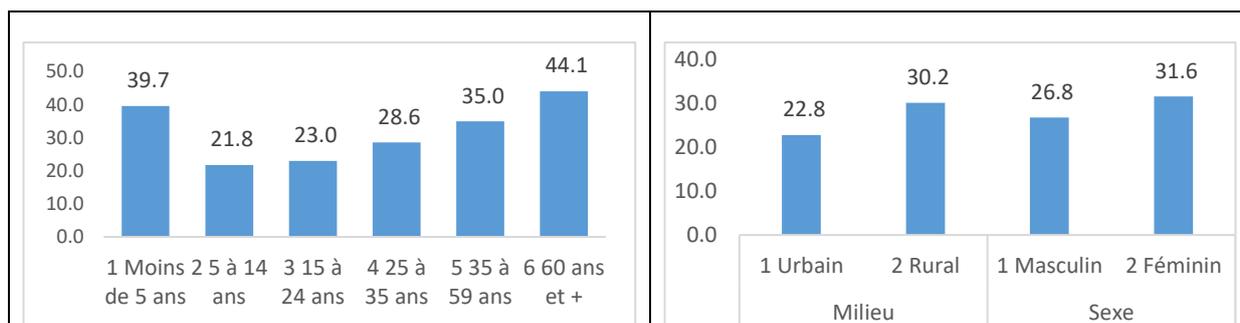
Le service/personnel de santé a été pris au sens large. Il inclut le médecin, l'infirmier, le pharmacien, un professionnel de santé, un dentiste ou un autre personnel de santé qu'il soit dans un service de santé ou non. En outre, la consultation dont il est question ici, comprend également le recours au guérisseur traditionnel.

### VI.1 Problèmes de santé

Le tableau ci-après fait ressortir que près de 3 personnes sur dix (29,3%) a eu un épisode de maladie ou accident au cours des 30 derniers jours ayant précédé l'enquête. La désagrégation selon les provinces montre une certaine disparité entre les provinces. En effet, les provinces les plus touchées sont : Gitega (43,8%), Ngozi (38,7%), Makamba (35,5%), et Muyinga (35,1%), Kirundo (34,4%), Bubanza (34,2%) et les moins touchées sont les provinces de Muramvya (11,2%), Karusi (17,1%), Mwaro (17,5%). Le taux de ceux ayant été malade est moins élevé en milieu urbain (22,8%) qu'en milieu rural (30,2%). Il ressort en outre que, le taux de morbidité au cours des 30 derniers jours est élevé pour les personnes âgées de 60 ans et plus (41,1%) et pour les enfants de moins de 5 ans (39,7%). Le taux de morbidité est très bas pour les enfants de 5 à 14 ans (21,8%) et pour les jeunes de 15 à 25 ans (23,0%).

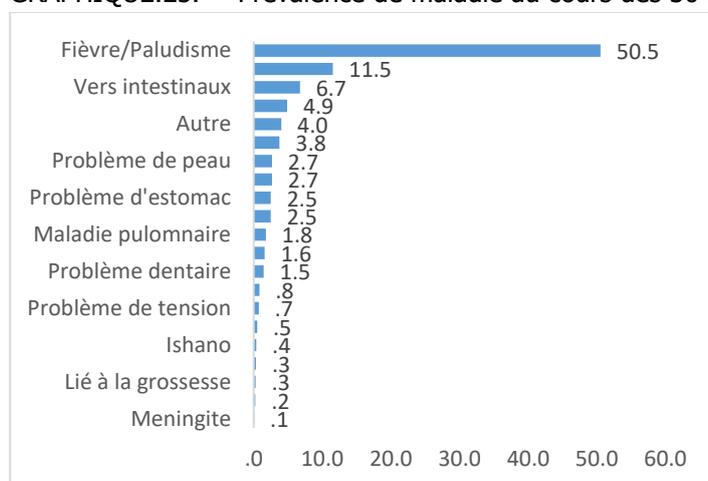
GRAPHIQUE.24. Prévalence de maladie selon la province, le sexe, la tranche d'âge et le milieu de résidence





La plupart des membres des ménages ayant souffert les 30 derniers jours, ont eu de la fièvre / paludisme (50,5%). Les autres maladies sont : la toux, rhume et grippe (11,5%), les vers intestinaux (6,7%), la maladie des yeux (4,9%) et la diarrhée (3,8%).

GRAPHIQUE.25. Prévalence de maladie au cours des 30 derniers jours



Les problèmes de santé connus au cours les 30 derniers jours diffèrent selon l'âge de la victime. En effet, les maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans sont principalement la diarrhée (69,6%), la toux, rhume, grippe (38,9%), les problèmes des oreilles (32,2%), problème de la peau (32,0%) et les infections (30,8%). Chez les personnes âgées, les maladies fréquentes sont : le diabète (55,6%), le problème de tension artérielle (26,5%) et les problèmes d'estomac (20,7%).

Tableau 24 : Principaux problèmes de santé des membres des ménages selon l'âge

Principal problème de santé	Age de la population						Total
	Moins de 5 ans	5 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 35 ans	35 à 59 ans	60 ans et +	
	%	%	%	%	%	%	%
Fièvre/Paludisme	23,5	27,9	14,9	11,8	17,3	4,7	100,0
Diarrhée	69,6	14,5	4,0	4,5	5,5	1,9	100,0
Infections	30,8	10,9	9,0	15,7	27,7	5,9	100,0
Accident/Blessure	5,6	21,8	14,3	13,7	27,1	17,6	100,0
Problème dentaire	3,7	26,8	15,6	10,7	37,9	5,2	100,0
Problème de peau	32,0	31,8	9,0	3,5	16,7	6,9	100,0
Maladie des yeux	3,0	13,6	30,5	16,3	25,7	10,8	100,0
Problème des oreilles	32,2	17,1	11,0	16,8	14,5	8,5	100,0
Maladie pulmonaire	14,9	10,0	6,2	14,0	36,9	17,9	100,0
Problème de tension	0,0	3,9	5,3	15,0	49,3	26,5	100,0
Vers intestinaux	18,2	21,2	11,2	14,0	24,6	10,9	100,0
Fièvre typhoïde	20,5	17,4	14,3	27,8	14,9	5,2	100,0
Problème d'estomac	0,9	5,1	6,9	23,4	43,0	20,7	100,0
Mal de gorge	24,1	25,9	14,7	13,5	12,7	9,1	100,0
Toux, rhume, grippe	38,9	19,7	10,4	10,6	14,4	5,9	100,0
Diabète	0,0	0,8	6,9	0,9	35,8	55,6	100,0
Méningite	11,7	14,2	20,8	0,0	34,8	18,5	100,0
Autre	7,1	11,3	6,7	13,9	34,7	26,3	100,0
Ishano	11,3	38,6	18,0	18,2	7,3	6,6	100,0
Epilepsie	8,5	21,2	30,4	19,8	20,2	0,0	100,0
Liés à la grossesse	0,0	0,0	23,8	41,3	34,9	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>23,5</b>	<b>22,8</b>	<b>13,5</b>	<b>12,4</b>	<b>20,1</b>	<b>7,7</b>	<b>100,0</b>

## VI.2. Impact de maladies sur les activités

Pour les membres des ménages ayant eu un problème de santé, maladie ou accident, plus de trois personnes sur quatre (76,7%) n'ont pas vaqué à leurs activités comme d'habitude. Selon la province, l'impact est élevé dans les provinces de Bubanza (89,7%), Kirundo (83,6%) et Kayanza (81,3%) et moins important dans les provinces de Bujumbura (66%), Mwaro (64,3%), Rutana (64,7%), Bujumbura mairie (65,4%) et Karusi (66,9%). L'impact est important en milieu rural (77,2%) qu'en milieu urbain (71,3%). Selon le niveau d'instruction, l'impact diminue selon que le niveau d'éducation est élevé.

La durée d'absence suite à un problème de santé est de moins d'une semaine pour 47,3%, une à deux semaines pour 38,2% et plus de deux semaines pour 14,5%. La durée d'absence est élevée pour les provinces de Muramvya (20,9%) et Bururi (20,3%) et moins élevées pour les provinces de Bujumbura Mairie (9,3%) et Bubanza (9,0%). La désagrégation selon le milieu de résidence du ménage montre que la durée d'absence suite au problème de santé est élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, il est de 14,8% en milieu rural contre 11,7% en milieu urbain. La durée d'absence aux activités augmente avec l'âge du chef de ménage et diminue avec son niveau d'instruction.

Tableau 25 : Impact de la maladie sur les activités économiques par province, sexe et milieu de résidence

	a raté ses activités quotidiennes normales?	Pendant combien de temps le problème de santé va-t-il empêché de mener ses activités quotidiennes normales			
	Oui	Moins d'une semaine	Entre une et deux semaines	Plus de deux semaines	Total
	%	%	%	%	%
<b>Province</b>					
Bubanza	89,7	50,7	40,4	9,0	100,0
Bujumbura	66,0	48,4	36,4	15,2	100,0
Bururi	75,0	46,5	33,2	20,3	100,0
Cankuzo	78,0	44,2	38,5	17,3	100,0
Cibitoke	76,6	39,8	48,1	12,2	100,0
Gitega	79,2	45,1	41,5	13,3	100,0
Karusi	66,9	56,2	29,5	14,3	100,0
Kayanza	81,3	41,6	40,0	18,4	100,0
Kirundo	83,6	48,0	38,8	13,2	100,0
Makamba	72,0	56,2	33,4	10,4	100,0
Muramvya	72,2	34,9	44,3	20,9	100,0
Muyinga	76,6	40,4	41,4	18,2	100,0
Mwaro	64,3	49,0	34,4	16,6	100,0
Ngozi	81,7	54,3	27,9	17,7	100,0
Rutana	64,7	53,4	33,6	13,1	100,0
Ruyigi	75,1	43,8	48,6	7,6	100,0
Bujumbura Mairie	65,4	53,1	37,5	9,3	100,0
Rumonge	73,7	47,2	35,6	17,1	100,0
<b>milieu</b>					
Urbain	71,3	52,3	36,0	11,7	100,0
Rural	77,2	46,9	38,4	14,8	100,0
<b>Sexe</b>					
Masculin	75,3	48,5	37,7	13,7	100,0
Féminin	77,8	46,4	38,5	15,1	100,0
<b>Ensemble</b>					
Burundi	76,7	47,3	38,2	14,5	100,0

### VI.3. Demande de service de santé

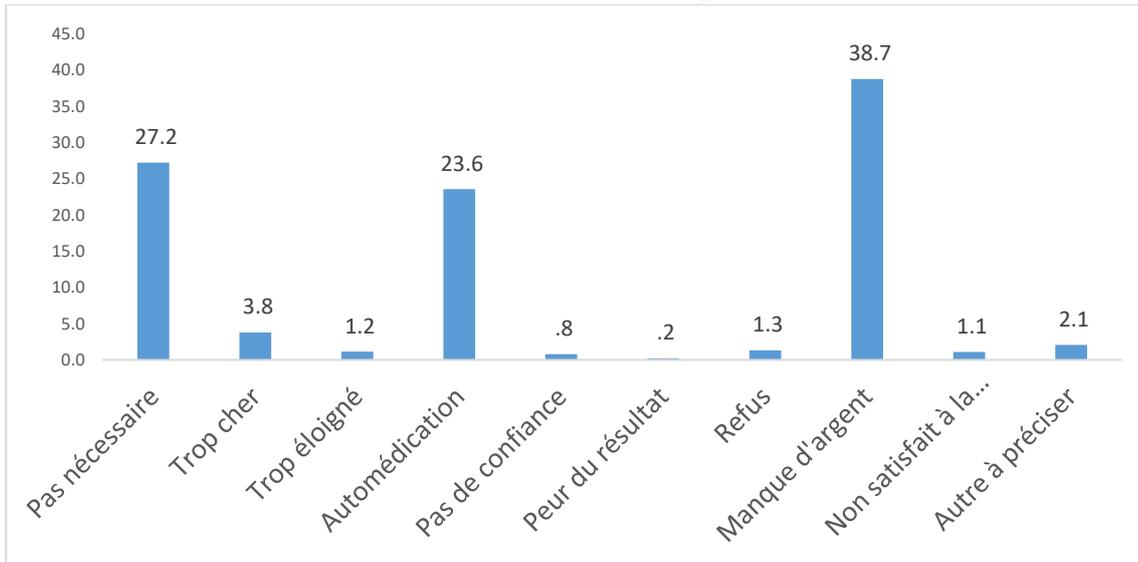
La demande dont il est question ici concerne le dernier problème de santé que le membre du ménage a eu au cours des 30 derniers jours. Il ressort que le taux de consultation est de 76,2%. Ce taux est élevé en milieu urbain (74,7%) plus précisément à Bujumbura Mairie (70,6%). Le taux de consultation des services de santé diminue avec l'âge du CM. Selon les provinces, le taux de consultation des services de santé pour le dernier épisode de maladie que le membre du ménage a eu au cours des 30 derniers jours est important à Muramvya 93,5%, à Ruyigi (87,8%) et à Karusi (85,8%).

Tableau 26 : Consultation dans un service de santé/pharmacie ou auprès d'un guérisseur traditionnel

	Consultation d'un service de santé (y compris pharmacie), ou un guérisseur traditionnel au cours des 30 derniers jours du fait de ce problème de santé					
	A consulté		N'a pas consulté		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Province						
Bubanza	143793	81,4	32756	18,6	176548	100,0
Bujumbura	117686	63,1	68825	36,9	186511	100,0
Bururi	72553	64,0	40796	36,0	113348	100,0
Cankuzo	74816	77,7	21517	22,3	96332	100,0
Cibitoke	175700	75,9	55641	24,1	231341	100,0
Gitega	373609	77,1	111238	22,9	484847	100,0
Karusi	96514	85,1	16884	14,9	113398	100,0
Kayanza	224297	79,2	59012	20,8	283309	100,0
Kirundo	250296	75,9	79598	24,1	329895	100,0
Makamba	168081	71,9	65714	28,1	233794	100,0
Muramvya	46632	93,5	3267	6,5	49899	100,0
Muyinga	269790	79,6	69270	20,4	339060	100,0
Mwaro	57740	79,0	15318	21,0	73058	100,0
Ngozi	288807	74,0	101497	26,0	390304	100,0
Rutana	88331	75,1	29319	24,9	117650	100,0
Ruyigi	120816	87,8	16724	12,2	137540	100,0
Bujumbura Mairie	102613	70,6	42793	29,4	145406	100,0
Rumonge	74791	71,9	29252	28,1	104043	100,0
<b>Total</b>	<b>2746865</b>	<b>76,2</b>	<b>859418</b>	<b>23,8</b>	<b>3606283</b>	<b>100,0</b>
Milieu de résidence						
Urbain	229523	74,7	77858	25,3	307381	100,0
Rural	2517018	76,3	781561	23,7	3298578	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>76,2</b>	<b>859418</b>	<b>23,8</b>	<b>3605959</b>	<b>100,0</b>
Tranche d'âge du CM						
15 à 24 ans	138465	83,5	27392	16,5	165857	100,0
25 à 34 ans	699951	78,7	189468	21,3	889420	100,0
35 à 59 ans	1523666	75,8	485827	24,2	2009493	100,0
60 ans et plus	384457	71,0	156732	29,0	541189	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>76,2</b>	<b>859418</b>	<b>23,8</b>	<b>3605959</b>	<b>100,0</b>
Statut du ménage						
Monoparental	591060	73,4	213725	26,6	804784	100,0
Biparental	2155481	76,9	645694	23,1	2801175	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>76,2</b>	<b>859418</b>	<b>23,8</b>	<b>3605959</b>	<b>100,0</b>
Niveau de scolarité du CM						
Aucun	1266701	74,2	440945	25,8	1707647	100,0
Fondamental	1359654	78,3	376097	21,7	1735751	100,0
Post fondamental	78995	75,1	26232	24,9	105227	100,0
Supérieur	37403	70,3	15781	29,7	53183	100,0
ND	3788	91,2	364	8,8	4151	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>76,2</b>	<b>859418</b>	<b>23,8</b>	<b>3605959</b>	<b>100,0</b>

Les raisons de non-consultation des services de santé malgré le problème de santé sont principalement le manque d'argent (38,7%), l'automédication (23,6%). Il faut noter que 27,2% de ceux qui n'ont pas eu recours au service de santé dans les 30 derniers jours jugent que ce n'était pas nécessaire de consulter.

GRAPHIQUE.26. Raisons de l'absence de traitement malgré la déclaration d'une maladie



#### VI.4. Consultation au cours des 3 derniers mois

De manière générale, le taux de consultation des services de santé pour le dernier épisode de maladie est de 13,3%. Le taux de consultation est faible à Muramvya (3,8%), à Bujumbura mairie (5,7%) à Rutana (6,8%) qu'ailleurs. Le taux de consultation diminue avec l'âge du chef de ménage.

Tableau 27 : Taux de consultation des membres des ménages au cours des 3 derniers mois par l'âge, le sexe, le et le milieu de résidence

	Consultation d'un service de santé, ou un guérisseur, y compris pour une consultation prénatale, au cours des 3 derniers mois					
	Oui		Non		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Province						
Bubanza	56132	16,6	282861	83,4	338993	100,0
Bujumbura	47262	9,0	476919	91,0	524180	100,0
Bururi	36587	10,0	327485	90,0	364072	100,0
Cankuzo	44106	17,4	208716	82,6	252822	100,0
Cibitoke	55097	11,7	417221	88,3	472318	100,0
Gitega	96887	15,5	526270	84,5	623157	100,0
Karusi	110013	19,9	441572	80,1	551586	100,0
Kayanza	101223	16,6	510015	83,4	611238	100,0
Kirundo	94713	15,1	534047	84,9	628760	100,0
Makamba	97367	23,0	326674	77,0	424041	100,0
Muramvya	14700	3,7	380934	96,3	395634	100,0
Muyinga	101139	16,1	525600	83,9	626739	100,0
Mwaro	33161	9,6	312117	90,4	345278	100,0
Ngozi	71044	11,5	546939	88,5	617983	100,0
Rutana	26679	6,8	363907	93,2	390586	100,0
Ruyigi	67075	14,1	407041	85,9	474116	100,0
Bujumbura Mairie	35141	5,7	577755	94,3	612896	100,0
Rumonge	64543	15,0	365917	85,0	430460	100,0
<b>Total</b>	<b>1152869</b>	<b>13,3</b>	<b>7531990</b>	<b>86,7</b>	<b>8684859</b>	<b>100,0</b>
Milieu de résidence						
Urbain	82436	7,9	957851	92,1	1040287	100,0
Rural	1069913	14,0	6568269	86,0	7638181	100,0
<b>Total</b>	<b>1152349</b>	<b>13,3</b>	<b>7526120</b>	<b>86,7</b>	<b>8678468</b>	<b>100,0</b>
Tranche d'âge du CM						
15 à 24 ans	52354	18,0	239266	82,0	291620	100,0
25 à 34 ans	316407	16,3	1624589	83,7	1940996	100,0
35 à 59 ans	631271	12,2	4553287	87,8	5184558	100,0
60 ans et plus	152317	12,1	1108978	87,9	1261295	100,0
<b>Total</b>	<b>1152349</b>	<b>13,3</b>	<b>7526120</b>	<b>86,7</b>	<b>8678468</b>	<b>100,0</b>
Niveau de scolarité du CM						
Aucun	507073	12,3	3616363	87,7	4123436	100,0
Fondamental	586053	14,8	3385515	85,2	3971568	100,0
Post fondamental	36235	10,5	310069	89,5	346304	100,0
Supérieur	21993	9,7	205485	90,3	227479	100,0
ND	995	10,3	8687	89,7	9682	100,0
<b>Total</b>	<b>1152349</b>	<b>13,3</b>	<b>7526120</b>	<b>86,7</b>	<b>8678468</b>	<b>100,0</b>

## VI.5. Satisfaction des services reçus

Globalement, 95,1% de personnes sont satisfaites du service reçu lors de la première consultation pour le dernier problème de santé connu dont 59,2% très satisfaites et 35,9% satisfaites. Au niveau des provinces, les résultats montrent que, plus de 9 personnes sur 10 sont satisfaites bien que le niveau de satisfaction soit différent entre les provinces. Le niveau de satisfaction est élevé que ce soit en milieu urbain ou rural.

Tableau 28 : Satisfaction du service reçu lors de cette première consultation

	Très satisfait		Satisfait		Peu satisfait		Pas du tout satisfait		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Province</b>										
Bubanza	79904	55,6	59608	41,5	3900	2,7	381	0,3	143793	100,0
Bujumbura	70633	60,0	39843	33,9	4179	3,6	3032	2,6	117686	100,0
Bururi	35358	48,7	33482	46,1	2456	3,4	1257	1,7	72553	100,0
Cankuzo	65150	87,1	5777	7,7	2655	3,5	1234	1,6	74816	100,0
Cibitoke	116746	66,4	49230	28,0	6451	3,7	3274	1,9	175700	100,0
Gitega	222897	59,7	135081	36,2	12922	3,5	2710	0,7	373609	100,0
Karusi	36101	37,4	57315	59,4	2448	2,5	649	0,7	96514	100,0
Kayanza	174782	77,9	36350	16,2	10126	4,5	3038	1,4	224297	100,0
Kirundo	177554	70,9	63342	25,3	8098	3,2	1302	0,5	250296	100,0
Makamba	99631	59,3	61433	36,5	4351	2,6	2665	1,6	168081	100,0
Muramvya	13107	28,1	31876	68,4	1650	3,5	0	0,0	46632	100,0
Muyinga	165029	61,2	85853	31,8	15475	5,7	3432	1,3	269790	100,0
Mwaro	33015	57,2	19317	33,5	4739	8,2	669	1,2	57740	100,0
Ngozi	149945	51,9	122422	42,4	14578	5,0	1861	0,6	288807	100,0
Rutana	27375	31,0	58319	66,0	906	1,0	1731	2,0	88331	100,0
Ruyigi	67534	55,9	49669	41,1	3220	2,7	393	0,3	120816	100,0
Bujumbura Mairie	53890	52,5	43925	42,8	3463	3,4	1335	1,3	102613	100,0
Rumonge	37131	49,6	32771	43,8	2448	3,3	2441	3,3	74791	100,0
<b>Total</b>	<b>1625783</b>	<b>59,2</b>	<b>985614</b>	<b>35,9</b>	<b>104063</b>	<b>3,8</b>	<b>31405</b>	<b>1,1</b>	<b>2746865</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	126055	54,9	94507	41,2	6646	2,9	2315	1,0	229523	100,0
Rural	1499403	59,6	891107	35,4	97418	3,9	29090	1,2	2517018	100,0
<b>Total</b>	<b>1625459</b>	<b>59,2</b>	<b>985614</b>	<b>35,9</b>	<b>104063</b>	<b>3,8</b>	<b>31405</b>	<b>1,1</b>	<b>2746541</b>	<b>100,0</b>
<b>Tranche d'âge du CM</b>										
15 à 24 ans	87896	63,5	46082	33,3	3455	2,5	1033	0,7	138465	100,0
25 à 34 ans	431529	61,7	232600	33,2	27311	3,9	8512	1,2	699951	100,0
35 à 59 ans	881711	57,9	572085	37,5	56655	3,7	13216	0,9	1523666	100,0
60 ans et plus	224323	58,3	134847	35,1	16643	4,3	8645	2,2	384457	100,0
<b>Total</b>	<b>1625459</b>	<b>59,2</b>	<b>985614</b>	<b>35,9</b>	<b>104063</b>	<b>3,8</b>	<b>31405</b>	<b>1,1</b>	<b>2746541</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut du ménage</b>										
Monoparental	341710	57,8	218310	36,9	25049	4,2	5990	1,0	591060	100,0
Biparental	1283749	59,6	767304	35,6	79014	3,7	25415	1,2	2155481	100,0
<b>Total</b>	<b>1625459</b>	<b>59,2</b>	<b>985614</b>	<b>35,9</b>	<b>104063</b>	<b>3,8</b>	<b>31405</b>	<b>1,1</b>	<b>2746541</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau de scolarité du CM</b>										
Aucun	715490	56,5	489013	38,6	48655	3,8	13543	1,1	1266701	100,0
Fondamental	833758	61,3	458315	33,7	50805	3,7	16776	1,2	1359654	100,0
Post fondamental	50531	64,0	25281	32,0	2655	3,4	528	,7	78995	100,0
Supérieur	22611	60,5	12284	32,8	1948	5,2	559	1,5	37403	100,0
ND	3067	81,0	720	19,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3788	100,0
<b>Total</b>	<b>1625459</b>	<b>59,2</b>	<b>985614</b>	<b>35,9</b>	<b>104063</b>	<b>3,8</b>	<b>31405</b>	<b>1,1</b>	<b>2746541</b>	<b>100,0</b>

Selon le milieu de résidence, le taux de consultation des services d’infirmier est faible en milieu urbain (46,4%) qu’en milieu rural (74,1%). Les populations du milieu urbain font recours de plus en plus aux médecins généralistes (27,8%) et pharmaciens (15,9%) contre respectivement 10,9% et 10,8% du milieu rural. Le recours aux guérisseurs traditionnels est important en milieu urbain qu’en milieu rural.

Tableau 29 : Pourcentage de la population par le personnel de santé consulté selon le milieu de résidence

Personnel de santé consulté la première fois pour la maladie	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
	%	%	%
<b>Médecin Spécialiste</b>	7,8	1,0	1,6
<b>Médecin Généraliste</b>	27,7	10,9	12,3
<b>Dentiste</b>	0,2	0,6	0,5
<b>Infirmier(ère)</b>	46,4	74,1	71,8
<b>Sage-femme</b>	0,0	0,2	0,1
<b>Aide-soignant</b>	0,0	0,5	0,4
<b>Pharmacien</b>	15,9	10,8	11,3
<b>Agent de santé communautaire/Matrone</b>	0,0	0,5	0,4
<b>Agent technique de Santé</b>	0,1	0,4	0,4
<b>Autre personnel de santé</b>	0,3	0,4	0,4
<b>Guérisseur/ Tradipraticien/ Marabout</b>	1,6	0,7	0,7

La plupart des patients (73,9%) consultent pour la première fois les centres de santé (CDS) dont 65,7% les CDS publics, 7,1% les CDS privés, 1,0% les CDS confessionnels et 0,1% les CDS associatifs. En milieu urbain, le taux de consultation des CDS publics (28,1%) est très faible par rapport au milieu rural (69,2%). En effet les CDS privés sont consultés par 27,3% des patients en milieu urbain contre 5,2% en milieu rural.

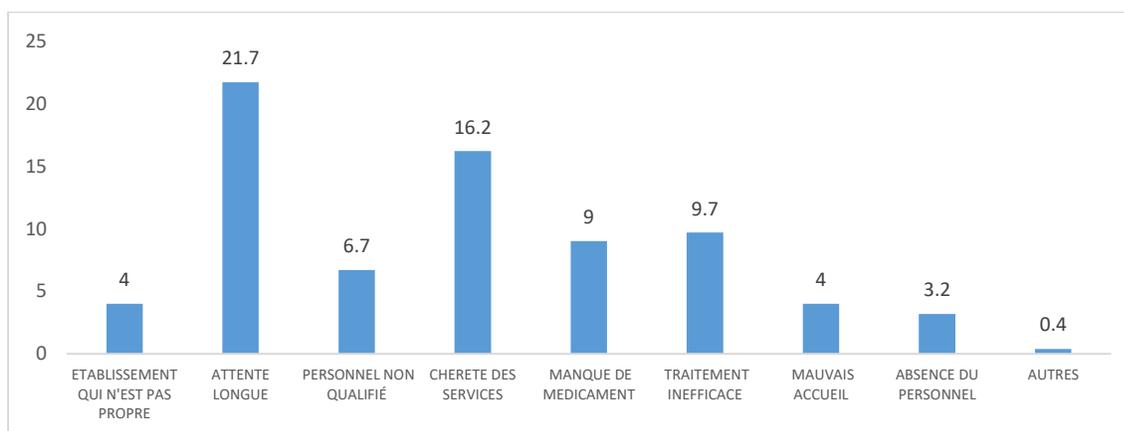
Tableau 30 : Consultation dans les formations sanitaires selon le milieu de résidence

Lieu de la première consultation	Milieu de résidence					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Hôpital national (PRC, PLR, RK, HMK, CNPK, HP)	16661	7,3	13050	0,5	29710	1,1
Hôpital régional (Hop de GITEGA, Hop de NGOZI, Hop de KARUSI, Hop de MPANDA)	6704	2,9	24954	1,0	31658	1,2
Hôpital de District	14059	6,1	177676	7,1	191735	7,0
CDS Public	64585	28,1	1740809	69,2	1805395	65,7
Polyclinique privé/hôpital privé/cabinet médical privé/clinique	16749	7,3	30226	1,2	46975	1,7
CDS Privé	62623	27,3	131363	5,2	193986	7,1
Chez le guérisseur/ tradipraticien	3663	1,6	15034	0,6	18697	0,7
Hôpital Confessionnel	938	0,4	20185	0,8	21123	0,8
Clinique Confessionnelle (soins mentaux, St Joseph de Gitega, Ste Thérèse de Songa)	1864	0,8	986	0,0	2850	0,1
CDS Confessionnel	734	0,3	25567	1,0	26301	1,0
Hôpital Associatif	545	0,2	5692	0,2	6236	0,2
CDS Associatif	1543	0,7	2098	0,1	3641	0,1
ABAREMESHAKIYAGO	0	0,0	16896	0,7	16896	0,6
Pharmacien	38856	16,9	312806	12,4	351661	12,8
<b>Total</b>	<b>229523</b>	<b>100,0</b>	<b>2517342</b>	<b>100,0</b>	<b>2746865</b>	<b>100,0</b>

## VI.6. Problème rencontré pendant la visite de consultation

Les principaux problèmes rencontrés sont : l'attente longue (21,7%), la cherté des services (16,2%), le traitement inefficace (9,7%), le manque de médicaments (9,0%) et le personnel non qualifié (6,7%).

GRAPHIQUE.27. Appréciation des services de consultation reçus pour la première



Le pourcentage de ceux qui affirment que l'attente est longue, se trouve dans les provinces de Cibitoke (28,7%), Ngozi (28,9%) Gitega (25,3%) et Makamba (24,6%). Les services sont chers pour 28,3% des patients de Cibitoke, 29,3% des patients de Bujumbura Mairie et 24,3% des patients de Makamba. Le traitement est inefficace pour 15,3% des patients de Cibitoke, 15,3% des patients de Muramvya, 15,2% des patients de Rumonge. Il est à noter que les jeunes déclarent que l'attente a été longue alors que les services sont chers pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Tableau 31 : Appréciation des services de consultation reçus pour la première fois : problèmes rencontrés selon l'âge, le sexe, le milieu de résidence

		ETABLISSEMENT QUI N'EST PAS PROPRE	ATTENTE LONGUE	PERSONNEL, NON QUALIFIÉ	CHERETE DES SERVICES	MANQUE DE MEDICAMENT	TRAITEMENT INEFFICACE	MAUVAIS ACCUEIL	ABSENCE DU PERSONNEL	AUTRES	
	Effectif	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Province</b>											
Bubanza	143793	2,2	18,9	2,3	17,5	6,6	8,5	5,9	2,4	0,0	100,0
Bujumbura	117686	3,5	12,9	7,4	14,0	11,6	12,9	2,7	2,5	0,9	100,0
Bururi	72553	3,8	13,3	3,1	26,5	13,6	10,5	5,1	1,7	0,0	100,0
Cankuzo	74816	4,6	22,4	6,7	10,3	11,7	14,7	4,6	3,5	0,0	100,0
Cibitoke	175700	9,2	28,7	13,2	28,3	18,0	15,3	8,2	6,9	0,5	100,0
Gitega	373609	2,9	25,3	8,9	18,2	6,6	8,6	2,9	3,4	0,7	100,0
Karusi	96514	3,1	11,9	3,5	6,5	5,4	8,6	3,0	1,4	0,0	100,0
Kayanza	224297	7,8	18,2	6,4	17,8	5,8	9,8	5,0	2,6	0,6	100,0
Kirundo	250296	4,4	20,8	6,9	8,7	5,2	9,2	2,7	2,5	0,0	100,0
Makamba	168081	1,7	24,6	4,7	24,3	13,2	7,6	2,2	2,9	0,3	100,0
Muramvya	46632	10,1	21,0	8,8	21,9	9,4	15,3	7,4	3,8	0,4	100,0
Muyinga	269790	1,9	21,3	10,1	9,8	7,5	8,6	1,9	4,2	0,0	100,0
Mwaro	57740	5,2	18,1	1,0	4,7	8,0	7,5	1,9	1,3	0,3	100,0
Ngozi	288807	3,6	28,9	2,5	14,7	8,0	6,4	5,5	3,4	0,7	100,0
Rutana	88331	0,8	17,3	7,1	10,0	5,7	5,8	0,6	1,0	0,0	100,0
Ruyigi	120816	4,2	23,5	7,1	8,9	13,8	15,1	5,6	5,7	0,0	100,0
Bujumbura Mairie	102613	4,1	16,1	6,0	29,3	10,7	7,4	2,9	1,9	0,1	100,0
Rumonge	74791	3,8	19,8	5,8	24,0	13,3	15,2	6,5	2,2	1,4	100,0
<b>Total</b>	<b>2746865</b>	<b>4,0</b>	<b>21,7</b>	<b>6,7</b>	<b>16,2</b>	<b>9,0</b>	<b>9,7</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu de résidence</b>											
Urbain	229523	4,8	16,3	6,9	26,7	10,1	9,9	3,5	2,9	0,1	100,0
Rural	2517018	4,0	22,2	6,6	15,2	8,9	9,7	4,0	3,2	0,4	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>4,0</b>	<b>21,7</b>	<b>6,7</b>	<b>16,2</b>	<b>9,0</b>	<b>9,7</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Tranche d'âge du CM</b>											
15 à 24 ans	138465	3,5	27,0	7,1	13,4	11,5	8,3	5,3	5,7	0,2	100,0
25 à 34 ans	699951	4,3	24,1	5,1	13,6	8,6	9,1	4,2	3,1	0,2	100,0
35 à 59 ans	1523666	4,1	21,5	7,4	16,4	8,9	9,1	4,0	3,1	0,4	100,0
60 ans et plus	384457	3,4	15,9	6,3	21,2	8,9	13,6	2,9	2,9	0,6	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>4,0</b>	<b>21,7</b>	<b>6,7</b>	<b>16,2</b>	<b>9,0</b>	<b>9,7</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau de scolarité du CM</b>											
Aucun	1266701	4,0	20,9	6,2	16,3	8,3	10,0	3,4	3,0	0,5	100,0
Fondamental	1359654	4,2	22,9	7,2	15,8	9,3	9,5	4,6	3,3	0,2	100,0
Post fondamental	78995	2,7	12,6	5,6	17,8	10,1	8,6	2,1	3,2	0,6	100,0
Supérieur	37403	5,3	23,4	6,5	20,9	17,8	12,2	4,5	5,7	0,6	100,0
ND	3788	0,0	13,5	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	13,5	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>2746541</b>	<b>4,0</b>	<b>21,7</b>	<b>6,7</b>	<b>16,2</b>	<b>9,0</b>	<b>9,7</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>

## VI.7. Accessibilité physique aux infrastructures de santé

Selon l'enquête, le lieu de première consultation se trouvent 2 à 5 km pour 33,8% de la population. Globalement, 82,1% de la population se situe à moins de 5 km, soit à une heure de marche pour une personne normale.

La répartition par province montre une certaine différence entre elles. En effet, l'accès à moins de 5 km de la structure contactée pour la première fois pour les derniers problèmes de santé

varie de 67,4% à Muyinga à 95,7% à Bubanza. Ce taux varie selon le milieu dans lequel le ménage s'établit. En effet, il est de 81,2% en milieu rural et 92,9% en milieu rural.

Tableau 32 : Distance à parcourir pour atteindre le lieu de première consultation par province et milieu de résidence

	Distance qui sépare le domicile du lieu de la première consultation						
	Effectif	Moins de 1 Km	De 1 à moins de 2 Km	De 2 à moins de 5 Km	De 5 à moins de 10 Km	10 Km ou plus	Total
		%	%	%	%	%	%
<b>Province</b>							
Bubanza	143793	46,8	31,5	17,4	2,5	1,8	100,0
Bujumbura	117686	14,0	28,8	33,8	15,5	7,8	100,0
Bururi	72553	17,2	37,3	27,7	7,5	10,3	100,0
Cankuzo	74816	31,4	30,3	23,7	8,3	6,4	100,0
Cibitoke	175700	26,2	27,1	28,7	12,0	6,0	100,0
Gitega	373609	15,2	26,5	39,8	14,2	4,2	100,0
Karusi	96514	13,7	38,2	32,0	14,2	1,8	100,0
Kayanza	224297	21,4	36,5	32,5	7,6	2,0	100,0
Kirundo	250296	8,6	32,8	43,1	11,9	3,6	100,0
Makamba	168081	24,3	28,1	26,7	15,3	5,6	100,0
Muramvya	46632	13,3	44,7	22,5	11,9	7,6	100,0
Muyinga	269790	8,5	20,9	38,0	21,9	10,7	100,0
Mwaro	57740	3,5	27,2	43,0	15,0	11,2	100,0
Ngozi	288807	11,7	25,3	41,7	16,1	5,2	100,0
Rutana	88331	21,4	35,8	33,8	6,2	2,8	100,0
Ruyigi	120816	14,6	31,0	42,2	7,2	4,9	100,0
Bujumbura Mairie	102613	39,0	31,4	21,0	7,1	1,6	100,0
Rumonge	74791	36,1	29,4	13,5	11,8	9,2	100,0
Total	2746865	18,7	29,6	33,8	12,5	5,3	100,0
<b>Milieu de résidence</b>							
Urbain	229523	41,3	34,0	17,6	3,9	3,2	100,0
Rural	2517018	16,7	29,2	35,3	13,3	5,5	100,0
Total	2746541	18,7	29,6	33,8	12,5	5,3	100,0

## VI.8. Hospitalisation

Au cours des 12 derniers mois, 71,5% des patients hospitalisés affirment qu'ils l'ont été une fois, 13,5% deux fois, 7,7% trois fois et 7,3% 4 fois voir même plus.

Selon les provinces, l'incidence d'hospitalisation est élevée dans la province de Makamba (20,7%) et Rumonge (18,3%) où les patients ont été hospitalisés 4 fois et plus dans une seule année.

Le pourcentage de ceux qui ont été hospitalisés à plusieurs reprises est élevé pour les membres se trouvant dans les ménages dont le chef est âgé de moins de 25 ans que dans les ménages dirigés par les plus âgés (12,6% contre 4,1%).

Tableau 33 : Nombre de fois d'hospitalisation des membres des ménages au cours des 12 derniers mois par province, milieu de résidence, âge, tranche d'âge et niveau de scolarité du chef de ménage

	Nombre d'hospitalisation au cours des 12 derniers mois					
	Effectif	Une fois	Deux fois	Trois fois	Quatre fois et plus	Total
		%	%	%	%	%
<b>Province</b>						
Bubanza	29502	88,5	8,4	3,1	0,0	100,0
Bujumbura	26970	82,9	9,5	4,5	3,2	100,0
Bururi	24346	87,8	9,0	3,1	0,0	100,0
Cankuzo	12901	76,9	14,2	5,3	3,6	100,0
Cibitoke	61192	67,9	22,0	4,1	6,0	100,0
Gitega	61655	83,4	10,5	2,9	3,2	100,0
Karusi	18639	64,7	22,0	10,2	3,2	100,0
Kayanza	55456	78,9	10,0	8,3	2,9	100,0
Kirundo	29704	84,3	11,6	0,0	4,1	100,0
Makamba	130431	42,4	19,5	17,4	20,7	100,0
Muramvya	11249	85,7	9,5	1,9	2,9	100,0
Muyinga	24014	89,9	6,9	2,3	0,9	100,0
Mwaro	9955	94,7	5,3	0,0	0,0	100,0
Ngozi	45096	82,1	8,1	9,8	0,0	100,0
Rutana	21226	88,3	9,0	0,0	2,7	100,0
Ruyigi	21060	90,2	5,1	1,6	3,0	100,0
Bujumbura Mairie	23310	84,5	10,6	2,2	2,7	100,0
Rumonge	44251	47,9	18,1	15,7	18,3	100,0
<b>Total</b>	<b>650957</b>	<b>71,5</b>	<b>13,5</b>	<b>7,7</b>	<b>7,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	65111	77,7	12,6	3,5	6,2	100,0
Rural	583757	70,7	13,6	8,2	7,5	100,0
<b>Total</b>	<b>648867</b>	<b>71,4</b>	<b>13,5</b>	<b>7,7</b>	<b>7,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Tranche d'âge du CM</b>						
15 à 24 ans	39033	69,8	12,1	5,6	12,6	100,0
25 à 34 ans	183141	75,7	11,5	6,5	6,3	100,0
35 à 59 ans	327652	69,3	13,9	8,5	8,3	100,0
60 ans et plus	99041	70,9	16,7	8,4	4,1	100,0
<b>Total</b>	<b>648867</b>	<b>71,4</b>	<b>13,5</b>	<b>7,7</b>	<b>7,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau de scolarité du CM</b>						
Aucun	261281	71,4	15,3	7,4	6,0	100,0
Fondamental	343595	71,3	11,7	8,3	8,7	100,0
Post fondamental	31450	74,5	15,3	5,8	4,3	100,0
Supérieur	10914	66,9	19,4	5,6	8,1	100,0
ND	1628	52,9	47,1	0,0	0,0	100,0
<b>Total</b>	<b>648867</b>	<b>71,4</b>	<b>13,5</b>	<b>7,7</b>	<b>7,4</b>	<b>100,0</b>

## VI.9. Dépenses de santé

Les dépenses moyennes pour la consultation d'un médecin généraliste s'établissent à 2.797Fbu, avec une grande différence entre les frais de consultations en milieu urbain (5.545Fbu) et en milieu rural (2.355Fbu). Les frais de consultation d'un médecin spécialiste tournent autour de 7.886Fbu en moyenne, 6522Fbu en milieu rural et 13.186Fbu en milieu urbain. La consultation d'un dentiste (5490Fbu) est moins chère que la consultation des autres spécialistes. Le montant des frais d'examen médicaux s'élève à 11.652Fbu en général et 24.000Fbu en milieu urbain contre 9.000 en milieu rural. Quant aux frais d'hospitalisation, ils s'élèvent à 66.700Fbu avec de forte disparité en milieu urbain (222 400Fbu) et en milieu rural (48.700Fbu).

Tableau 34 : Dépenses moyennes de santé selon milieu de résidence

Dépenses	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Frais de consultation d'un médecin généraliste, infirmier ou autre personnel médical généraliste hors hospitalisation au cours des 3 derniers mois	5 545	2 355	2 797
Frais de consultation d'un médecin spécialiste, infirmier ou autre personnel médical spécialisé (y compris les sage-femmes) hors hospitalisation au cours des 3 derniers mois	13 186	6 522	7 886
Frais de consultation pour un dentiste, ou infirmier dentiste au cours des 3 derniers mois	10 549	4 950	5 490
Frais de consultation d'un guérisseur traditionnel au cours des 3 derniers mois	8 333	9 856	9 617
Frais des examens médicaux et des soins hors hospitalisation au cours des 3 derniers mois	24 086	9 081	11 652
Frais de médicaments hors hospitalisation (y compris médicaments traditionnels) au cours des 3 derniers mois	16 902	6 479	7 570
Frais d'hospitalisation pour ce dernier problème de santé	222 444	48 707	66 733
Frais pour verres correcteurs, monture de lunettes au 12 derniers mois	51 907	41 514	42 997
Dépense au cours des 12 derniers mois pour des béquilles, chaises roulantes, et ou vélo pour invalides avec ou sans moteur, prothèses dentaires, prothèses auditives ou autres appareils thérapeutiques et orthopédiques	113 000	118 863	118 027
Montant des dépenses de circoncision	10 895	7 305	7 628
Montant des dépenses de bilan de santé (check up)	37 166	22 993	24 34

## VI.10. Services préventifs

Le taux de couverture vaccinale est de 97,5% à la naissance, 96,3% à six semaines de la naissance, 94,6% à 10 semaines de la naissance, 93,1 à 14 semaines de la naissance, 85,2% à 9 mois de la naissance et 71,6% à 18 mois de la naissance. Le constat est que le taux de couverture de la vaccination diminue en fonction de l'âge de l'enfant.

Tableau 35 : Proportion des enfants vaccinés par type de vaccin selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
<b>BCG, VPO0, HepB0</b>	98,6	97,4	97,5
<b>VPO 1, Penta 1, Varota1 PCV13 I</b>	96,0	96,3	96,3
<b>VPO 2, Penta 2, Varota 2, PCV13 II</b>	93,7	94,7	94,6
<b>VPO 3, VPI Routin, Penta 3, PCV13 III</b>	91,8	93,2	93,1
<b>VAR 1, RR1</b>	86,8	85,0	85,2
<b>DTC 4, VAR 2, RR2</b>	75,2	71,2	71,6

### VI.11. Prévention contre le paludisme

L'EICVMB, 2019-2020 fait ressortir que 87,6% des individus dorment habituellement sous une moustiquaire, avec une légère différence entre le milieu urbain (90,6%) et le milieu rural (87,2%). La nuit ayant précédé l'enquête, un peu moins de ceux qui dorment habituellement dans la moustiquaire avait passé la nuit sous une moustiquaire (85,9%). Pour ceux qui dorment sous une moustiquaire, la moustiquaire utilisée est une moustiquaire imprégnée (94,5%). Et ceux qui ne dorment pas sous la moustiquaire, ne font rien d'autres (95,6%) pour se protéger contre les piqûres de moustiques.

Tableau 36 : Prévention contre le paludisme selon le milieu de résidence

	Milieu de résidence			
	Urbain	Rural	National	
<b>Dormir habituellement sous une moustiquaire</b>	90,6	87,2	87,6	
<b>Dormir sous une moustiquaire la nuit dernière</b>	90,9	85,3	85,9	
<b>Moustiquaire imprégnée ou simple</b>	Moustiquaire imprégnée	96,5	94,2	94,5
	Moustiquaire Simple	2,8	4,7	4,5
	NSP	0,7	1,1	1,1
<b>Autre moyen pour se protéger des piqûres de moustiques</b>	Insecticides	2,4	3,1	3,1
	Crèmes anti-moustiques	2,8	0,2	0,5
	Spirales	0,5	0,1	0,2
	Grillage sur les fenêtres	1,0	0,0	0,1
	Autre	0,5	0,5	0,5
	Rien	92,9	96,0	95,6

### VI.12. Handicap des membres des ménages

Lors de cette enquête, les types d'handicap suivant ont été analysés (i) problème d'audition, (ii) problème de ne pas parler, (iii) problème de vision, (iv) difficulté à marcher ou monter les escaliers, (v) difficulté pour se laver ou s'habiller et enfin (vi) difficultés pour se rappeler ou se concentrer.

Dans l'ensemble, 91,0% de la population est en bonne santé auditive et n'a aucune difficulté à écouter. 7,4% ont de petites difficultés à entendre, 1,4% on de graves difficultés. Les sourds ne représentent que 0,2% de la population, ce handicap touche plus la population rurale (9,5%) que la population urbaine (4,5%).

Par rapport aux problèmes à communiquer avec sa langue usuelle, 93,9% de la population affirment qu'ils n'ont aucune difficulté. Celle ayant de petites difficultés représente 4,7% de la

population contre 1,1% qui a de graves difficultés. Ceux qui ne peuvent pas parler du tout, représente 0,3% de la population.

Selon l'EICVMB, 2019-2020, 74,2% de la population n'a aucun problème de vision, 18,0% ont de petites difficultés à voir même s'il porte des lunettes, 7,5% ont beaucoup de difficultés à voir même s'ils portent des lunettes. Ceux qui ne voient pas du tout, ne représentent que 0,2% de la population.

Par rapport aux difficultés à marcher ou à monter les escaliers, 86,9% de la population n'a aucun problème. Ceux qui ont un peu de difficultés représentent 9,5% contre 3,4% de la population qui a de graves difficultés à marcher ou à monter des escaliers. Le pourcentage de ceux qui ne peuvent se déplacer du tout, représente 0,3% de la population.

La désagrégation selon le milieu de résidence montre que le pourcentage de ceux qui ont des difficultés à marcher ou à monter les escaliers est élevé en milieu rural (14,0%) qu'en milieu urbain (7,0%). Cette difficulté touche les personnes âgées (61,4%) de 60 ans et plus que les enfants (3,7%) de moins de 15 ans.

Les difficultés à s'habiller touchent 4,7% de la population dont 3,5% avec peu de difficultés ; 0,8% avec beaucoup de difficultés et 0,4% qui ne peuvent du tout s'habiller eux même.

Le pourcentage de la population présentant des difficultés à se concentrer s'élève à 15,7% dont 12,5% avec peu de difficultés, 3,0% avec beaucoup de difficultés et 0,2% présentant de sérieux problèmes de se concentrer. Les difficultés à se concentrer touchent plus la population vivant en milieu rural (16,6%) que celle urbaine (9,7%). En outre, il touche les personnes âgées de 60 ans et plus (47,6%) que les enfants de moins de 15 ans (8,7%).

**Tableau 37 : Proportion des individus membres des ménages présentant un handicap mental par âge, sexe, milieu et niveau d'éducation du CM**

	Tranche d'âge					Sexe		Milieu de résidence		
	5 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 35 ans	35 à 59 ans	60 ans et +	Masculin	Féminin	Urbain	Rural	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	377522 9	210753 1	155782 4	207391 0	63202 7	474675 5	540026 9	114146 0	900556 4	1014702 4
<b>Difficultés pour voir, même avec des lunettes</b>										
Non, aucune difficulté	92,0	77,3	69,2	55,2	32,6	81,4	67,9	83,7	73,0	74,2
Oui, un peu de difficultés	5,9	16,2	22,3	31,8	40,8	13,8	21,7	11,9	18,8	18,0
Oui, beaucoup de difficultés	1,9	6,3	8,2	12,9	26,3	4,6	10,1	4,2	8,0	7,5
Ne peut pas du tout	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Difficultés pour entendre même avec une aide auditive</b>										
Non, aucune difficulté	95,5	95,1	92,8	85,4	64,9	92,6	89,6	95,5	90,4	91,0
Oui, un peu de difficultés	3,5	4,0	6,3	12,4	27,5	6,1	8,5	3,7	7,8	7,4
Oui, beaucoup de difficultés	0,8	0,7	0,5	2,0	7,4	1,2	1,6	0,6	1,5	1,4
Ne peut pas du tout	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
<b>Difficultés pour marcher ou monter les escaliers</b>										
Non, aucune difficulté	96,3	94,7	89,4	74,5	38,6	89,6	84,5	93,0	86,1	86,9
Oui, un peu de difficultés	2,9	4,1	8,4	19,5	36,0	7,6	11,1	4,6	10,1	9,5
Oui, beaucoup de difficultés	0,6	1,0	1,8	5,6	24,6	2,6	4,1	2,0	3,6	3,4
Ne peut pas du tout	0,2	0,1	0,3	0,3	0,8	0,2	0,3	0,4	0,3	0,3
<b>Difficultés pour se rappeler ou se concentrer</b>										
Non, aucune difficulté	91,3	89,1	83,8	76,3	52,4	86,3	82,3	90,3	83,4	84,2
Oui, un peu de difficultés	6,9	8,7	13,3	19,6	34,0	11,1	13,8	7,8	13,1	12,5
Oui, beaucoup de difficultés	1,6	2,1	2,6	3,8	13,3	2,3	3,7	1,6	3,2	3,0
Ne peut pas du tout	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
<b>Difficultés pour se laver ou s'habiller</b>										
Non, aucune difficulté	95,8	98,0	97,3	94,4	80,8	95,9	94,8	97,0	95,1	95,3
Oui, un peu de difficultés	3,0	1,6	2,1	4,6	13,1	3,0	3,9	2,2	3,7	3,5
Oui, beaucoup de difficultés	0,6	0,2	0,3	0,7	5,4	0,7	0,9	0,4	0,9	0,8
Ne peut pas du tout	0,5	0,2	0,3	0,3	0,7	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
<b>Difficultés pour communiquer ou se faire comprendre dans sa langue usuelle</b>										
Non, aucune difficulté	94,1	94,9	95,0	93,4	87,7	94,0	93,7	92,9	94,0	93,9
Oui, un peu de difficultés	4,2	4,5	3,8	5,0	9,0	4,5	4,8	6,0	4,5	4,7
Oui, beaucoup de difficultés	1,4	0,5	0,8	1,1	2,7	1,2	1,1	0,7	1,2	1,1
Ne peut pas du tout	0,3	0,2	0,3	0,5	0,6	0,3	0,4	0,4	0,3	0,3

### **VI.13. Connaissances, attitude et pratique en matière du VIH**

L'EICVMB, 2019-2020 fait ressortir que 95,0% de la population âgé de 15 ans et plus ont déjà entendu parler de VIH/SIDA. Parmi ceux-là, 82,2% savent que le risque de contracter le VIH est réduit en ayant juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel. Concernant l'utilisation du condom, 80,8% savent qu'on peut réduire le risque

de contracter le VIH en utilisant ce moyen de protection et 90,3 savent qu'il est possible qu'une personne paraissant en bonne santé ait le VIH.

En plus, ceux qui rejettent les idées erronées représentent respectivement 73,3% pour les piqûres de moustiques ; 88,3% pour le partage de la nourriture avec une personne infectée et 84,2% au moyen de la sorcellerie.

Quant à la transmission du VIH de la mère à l'enfant, 87,4% de la population âgé de 15 ans et plus ayant déjà entendu parler du VIH Sida savent que celui-ci peut être transmis pendant l'accouchement ; 78,1% pendant la grossesse et 83,1% pendant l'allaitement.

Tableau 38 : Proportion des individus membres des ménages selon leur connaissance, attitudes et pratique en matière du VIH par milieu de résidence

		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Total
		%	%	%
Avez-vous déjà entendu parler de VIH ou de sida ?	1 Oui	95,5	94,9	95,0
	2 Non	3,8	4,4	4,3
	3 NSP	0,6	0,7	0,7
Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le VIH en ayant juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel ?	1 Oui	88,8	81,2	82,2
	2 Non	7,9	10,9	10,5
	3 NSP	3,2	7,9	7,3
Est-ce qu'on peut contracter le VIH par les piqûres de moustiques ?	1 Oui	6,9	16,5	15,3
	2 Non	88,7	71,1	73,3
	3 NSP	4,3	12,4	11,4
Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le VIH en utilisant des condoms au cours de chaque rapport sexuel ?	1 Oui	87,3	79,9	80,8
	2 Non	10,1	11,5	11,3
	3 NSP	2,6	8,6	7,9
Est-ce qu'on peut contracter le VIH en partageant la nourriture avec une personne qui a le VIH ?	1 Oui	5,1	6,4	6,3
	2 Non	93,2	87,6	88,3
	3 NSP	1,8	6,0	5,4
Est-ce qu'on peut contracter le VIH par sorcellerie ou par des moyens surnaturels ?	1 Oui	8,1	8,9	8,8
	2 Non	87,7	83,7	84,2
	3 NSP	4,2	7,4	7,0
Est-il possible qu'une personne paraissant en bonne santé ait, en fait, le VIH ?	1 Oui	93,4	89,8	90,3
	2 Non	5,1	7,3	7,0
	3 NSP	1,5	2,9	2,7
Est-ce que le VIH peut être transmis de la mère à son enfant : Durant la grossesse ?	1 Oui	70,5	79,2	78,1
	2 Non	25,1	14,1	15,4
	3 NSP	4,4	6,7	6,4
Est-ce que le VIH peut être transmis de la mère à son enfant : Durant l'accouchement ?	1 Oui	89,9	87,0	87,4
	2 Non	6,0	6,2	6,1
	3 NSP	4,1	6,9	6,5
Est-ce que le VIH peut être transmis de la mère à son enfant : En allaitant ?	1 Oui	86,7	82,6	83,1
	2 Non	8,9	9,6	9,5
	3 NSP	4,4	7,8	7,4

## CHAPITRE VII : ACCESSIBILITE AUX INFRASTRUCTURES DE BASE

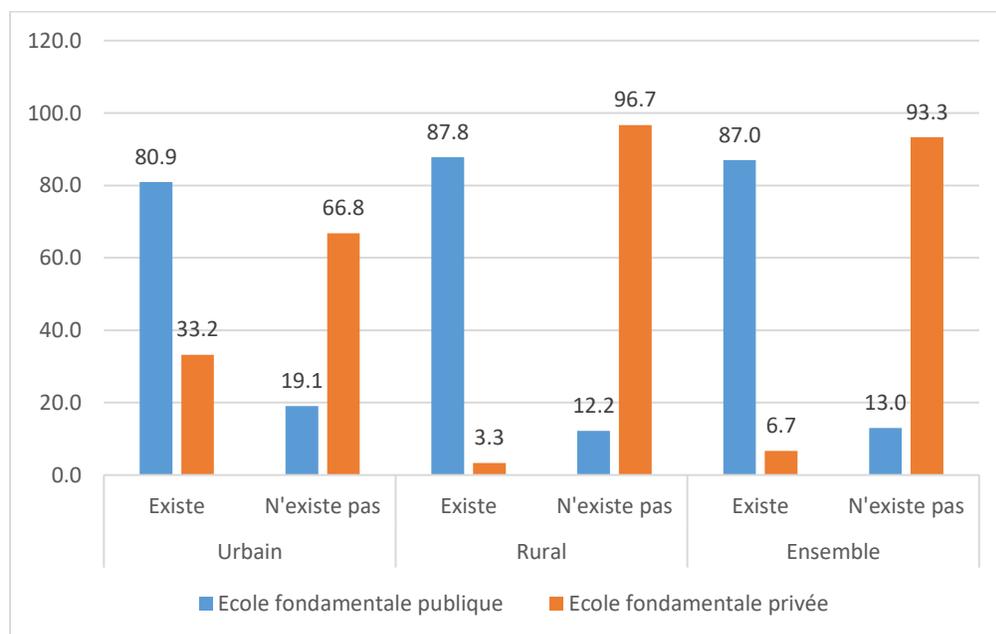
Les critères d'accessibilité utilisés dans cette enquête, étaient d'identifier les infrastructures existantes sur la colline et d'apprécier le temps mis en moyenne pour y arriver indépendamment du moyen de transport utilisé. Si l'infrastructure n'existe pas sur la colline, cela suppose que tous les ménages de cette colline n'ont pas accès à cette infrastructure.

Les infrastructures de base considérées au niveau de ce point sont : (i) l'école fondamentale, (ii) l'école post fondamentale, (iii) la formation sanitaire et (iv) la Pharmacie.

### VII.1. Existence des établissements d'enseignement

Dans l'ensemble, 87,0% des collines ou quartiers disposent d'une école fondamentale publique. Selon le milieu de résidence, le constat est que la proportion des quartiers du milieu urbain possédant une école fondamentale publique est moins élevée (80,9%) par rapport aux collines du milieu rural possédant une école fondamentale publique (87,8%). Cependant, le milieu urbain affiche une proportion des quartiers possédant une école fondamentale privée très élevée (33,2%) par rapport aux collines du milieu rural (3,3%).

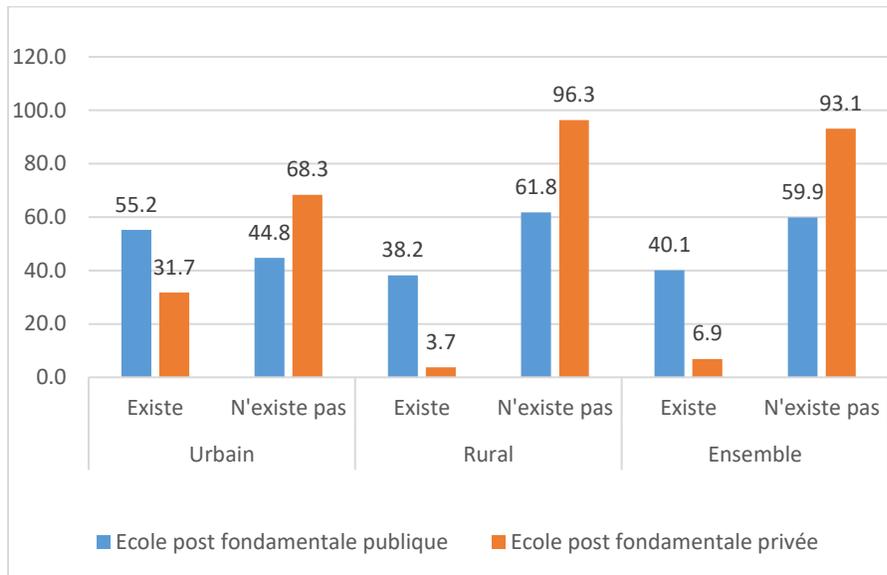
GRAPHIQUE.28. Existence d'une école fondamentale selon le milieu de résidence



La même tendance s'observe pour l'existence de l'école post fondamentale privée, ce qui n'est pas le cas pour l'existence d'une école post fondamentale publique où c'est toujours le milieu urbain (55,2%) qui domine par rapport au milieu rural (38,2%). Au niveau de toutes les collines

et quartiers, 40,1% des collines ou quartiers disposent d'une école post fondamentale publique tandis que seulement 6,9% des collines ou quartiers disposent une école fondamentale privée.

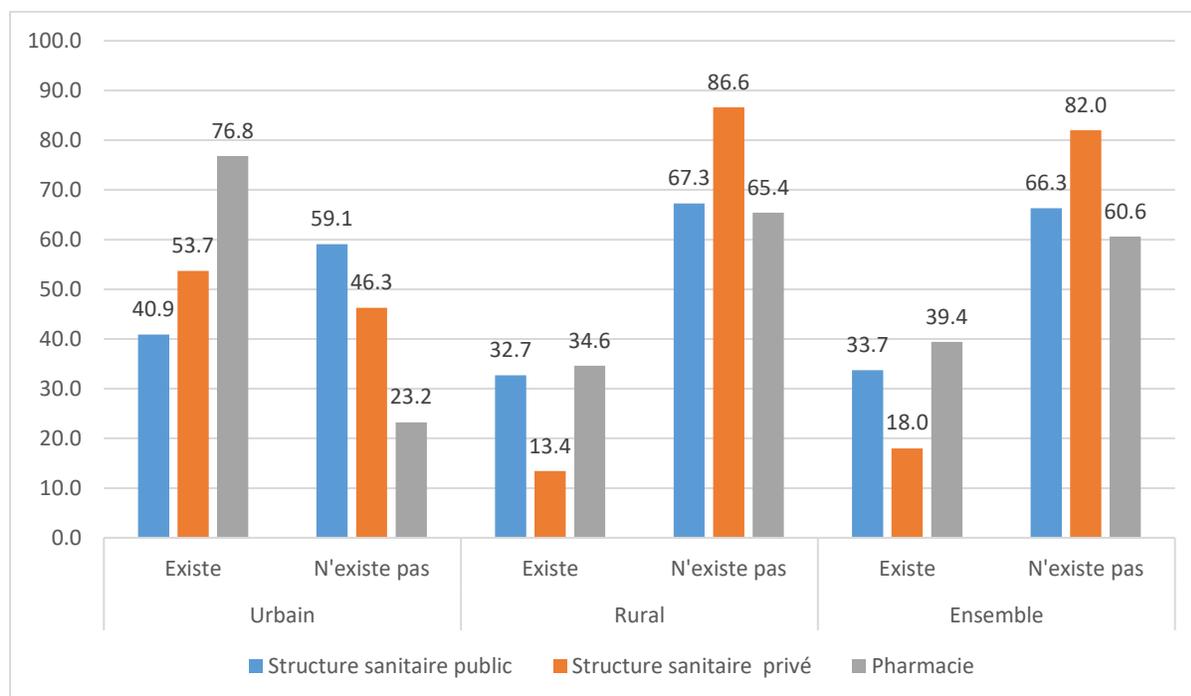
GRAPHIQUE.29. Existence d'une école post fondamentale selon le milieu de résidence



## VII.2. Existence des établissements de santé

Dans l'ensemble, 33,7 % des collines ou quartiers disposent d'une structure sanitaire publique tandis que seulement 18,0% des collines ou quartiers disposent d'au moins une structure sanitaire privée. La présence des structures sanitaires privées est très dominante dans le milieu urbain où 53,7% des quartiers disposent d'au moins d'une structure sanitaire privée contre 40,9% des quartiers disposant au moins une structure sanitaire publique. La proportion des collines du milieu rural disposant au moins une structure sanitaire reste toujours inférieure à celle du milieu urbain. Quant à l'existence de la pharmacie, les résultats montrent que la proportion des collines du milieu rural disposant une pharmacie au moins est inférieure à celle des quartiers du milieu urbain. Elles sont respectivement de 34,6%.et 76,8%.

GRAPHIQUE.30. Existence d'une structure sanitaire selon le milieu de résidence

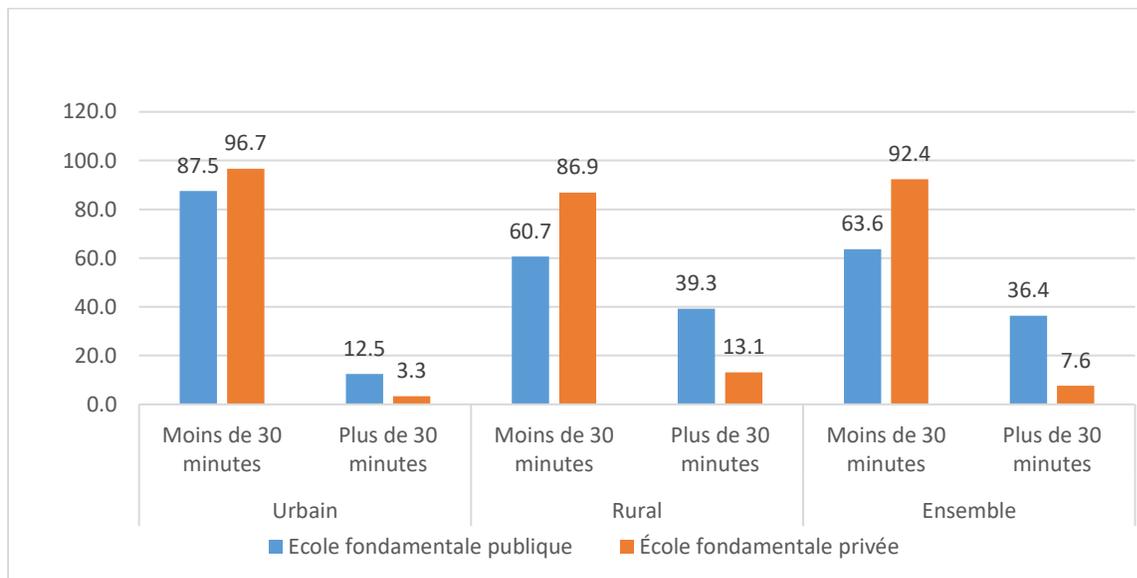


### VII.3. Accès aux établissements d'enseignement

Le critère temps (moins de 30 minutes) a été utilisé pour dire qu'un ménage a accès à une infrastructure donnée. Ce critère a été employé pour les collines affirmant avoir l'infrastructure en question. L'analyse de l'accès aux établissements de l'enseignement a été faite selon que l'établissement est public ou privé. Globalement, 63,6% de la population a un accès à une école fondamentale publique contre 92,4% d'une école fondamentale privée. Pour le milieu urbain, 87,5% de la population a accès à une école fondamentale publique, alors qu'en milieu rural, ce taux est de 60,7%.

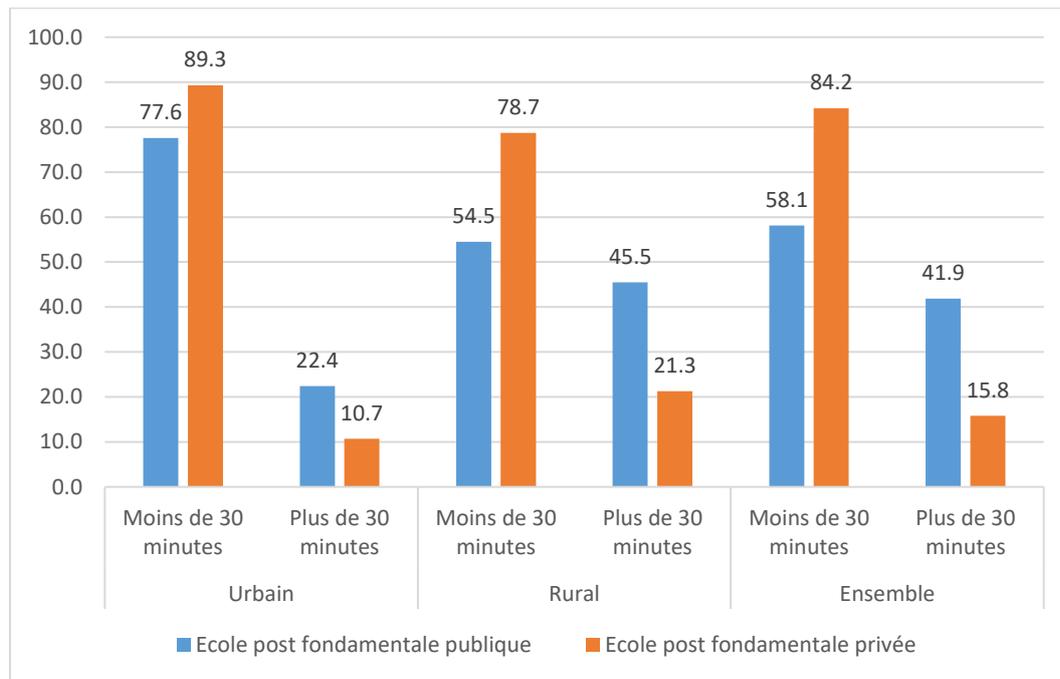
Quant à l'École fondamentale privée, la proportion de ceux qui mettent moins de 30 minutes pour arriver à l'école fondamentale est de 96,7% contre 86,9% en milieu rural. Cette situation montre les efforts consentis par le Burundi et la population ces dernières années, visant à renforcer l'accès à l'enseignement de base.

GRAPHIQUE.31. Accessibilité à une école fondamentale selon la durée en minutes



Quant au niveau du post fondamental, l'accès aux infrastructures scolaires est beaucoup plus important en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le type d'école. En effet, dans le milieu rural, la proportion de la population mettant plus de 30 minutes pour y arriver est importante et concerne plus de 4 personnes sur 10 pour les écoles post fondamentales publiques et de plus de 2 personnes sur 10 pour les écoles post fondamentales privées.

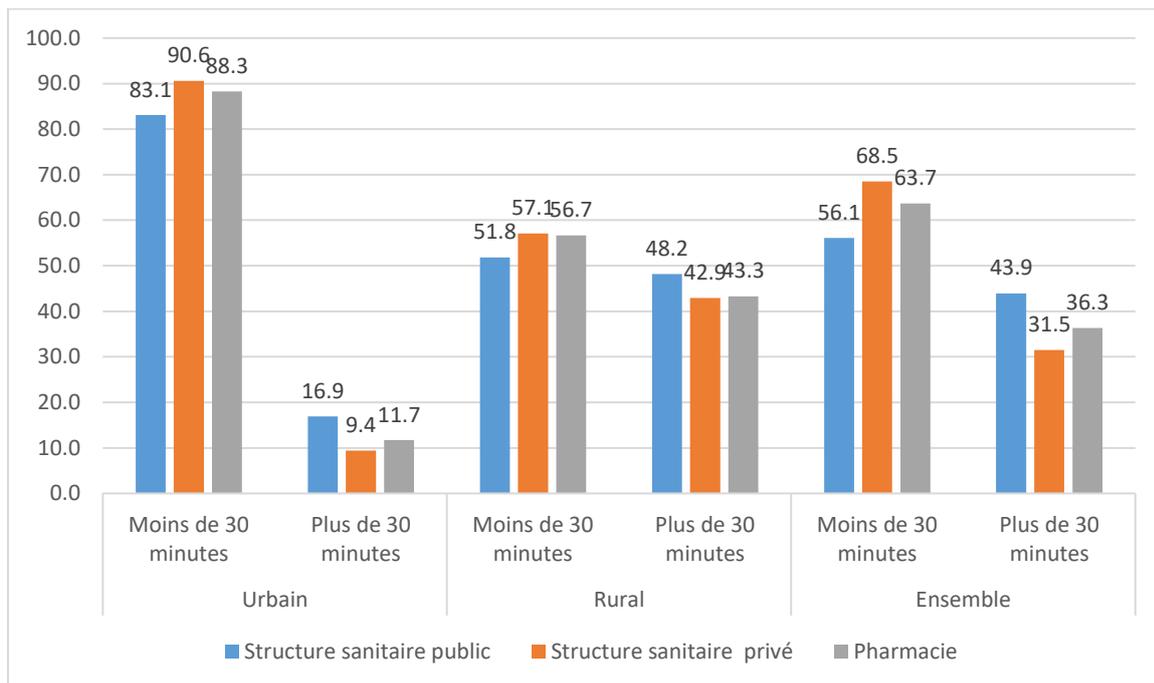
GRAPHIQUE.32. Accessibilité à une école post fondamentale selon la durée en minutes



#### VII.4. Accès aux établissements de santé

Au niveau national, la population a un accès aux structures sanitaires publiques, privées et pharmacies respectivement aux proportions de 56,1%, 68,5% et 63,7%. L'enquête révèle une faible accessibilité aux établissements sanitaires dans le milieu rural que le milieu urbain. En effet, pour le milieu urbain, un peu plus de 80% de la population a un accès à une structure de santé (dispensaire, hôpital et pharmacie). En revanche, en milieu rural, le taux d'accès reste faible, plus de 40% de la population met plus de 30 minutes pour arriver à une structure de santé ou une pharmacie.

GRAPHIQUE.33. Accessibilité à une structure sanitaire selon la durée en minutes



## CHAPITRE VIII : REVENUS HORS EMPLOI, EPARGNE ET CREDIT

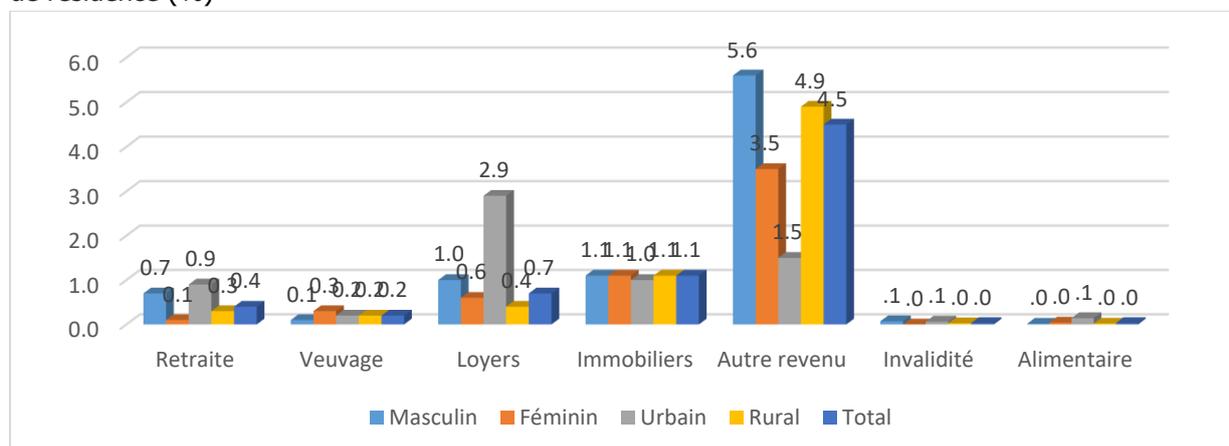
Les revenus hors emploi considérés dans cette enquête sont des revenus qui ne sont pas liés à un emploi comme : une pension de retraite, de veuvage, d'invalidité et d'alimentation. Parmi ces revenus, il y a ceux qui sont financiers tels que les dividendes d'action, les intérêts sur placements et les revenus issus de gains de loterie, héritage, vente de biens, etc.

Les questions en rapport avec l'épargne ont été posées à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus au cours de l'enquête. L'épargne peut être définie comme la partie du revenu qui, pendant une période donnée, n'est pas dépensée. Au Burundi, l'épargne peut être formelle ou informelle. L'épargne formelle est collectée par des institutions financières reconnues par les pouvoirs publics tandis que le système informel n'est reconnu que par les différents acteurs.

### VIII. 1. Revenu hors emploi

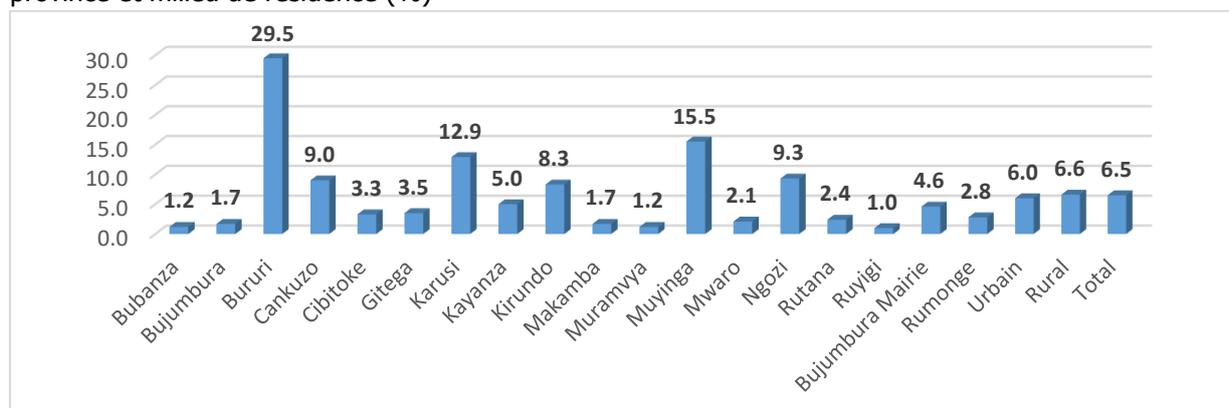
Des résultats de l'enquête, il ressort qu'au Burundi ces différents types de revenus, pris séparément, ne sont pas fréquents car la population qui en bénéficie est très minime. Dans l'ensemble, 0,4% des personnes âgées de 15 ans et plus ont reçu une pension de retraite ; 0,2% une pension de veuvage. Celles ayant des revenus issus des loyers et des immobiliers représentent respectivement 0,7% et 1,1% tandis que les autres types de revenus tels que les gains de loterie, héritage, vente des biens, etc. ne représentent que 4,5%. Il est à noter que les pensions d'invalidité et d'alimentation sont quasi absentes (0,03% pour chacune).

GRAPHIQUE.34. Type de pension reçue au cours des 12 derniers précédant l'enquête par sexe et milieu de résidence (%)



En combinant les différents types de revenus hors emplois, environ 7 personnes sur cent (6,5%) affirment avoir bénéficié au moins un de ces types de revenus. Les provinces de Bururi (29,5%), Muyinga (15,5%) et Karusi (12,9%) enregistrent les proportions élevées de la population ayant reçu au moins un type de revenu hors emploi au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. A l'opposé, les faibles proportions sont observées dans les provinces de Ruyigi, Bubanza, Muramvya et Bujumbura. Selon le milieu de résidence, il n'y a pas de disparités qui s'observent entre les milieux urbain et rural.

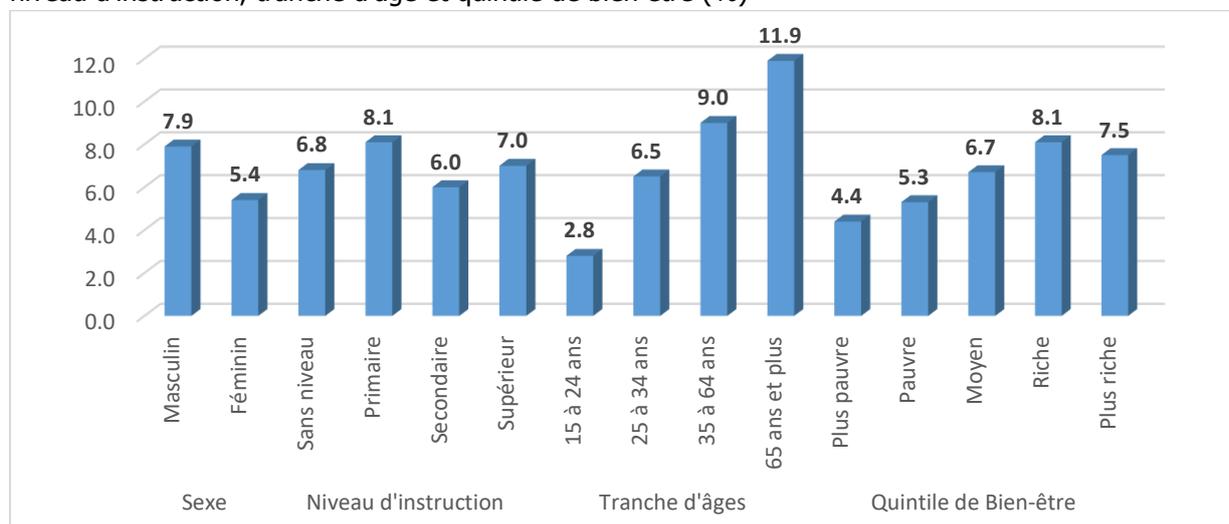
GRAPHIQUE.35. Proportion de personnes ayant reçu au moins un type de revenu hors emploi par province et milieu de résidence (%)



Selon le sexe, les résultats montrent que la proportion d'hommes ayant bénéficié au moins d'un revenu hors emploi est de 1,5 fois de plus que les femmes (7,9% contre 5,4%).

De plus, l'âge semble être un critère de choix pour bénéficier ce genre de revenu : Plus l'âge augmente, plus la proportion qui en bénéficie augmente. En effet, la proportion passe de 2,8% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans pour atteindre 11,9% chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Le niveau d'instruction et le quintile de bien-être ne semblent pas influencer la réception ou non de revenu hors emploi.

GRAPHIQUE.36. Proportion de personnes ayant reçu au moins un type de revenu hors emploi par sexe, niveau d'instruction, tranche d'âge et quintile de bien être (%)



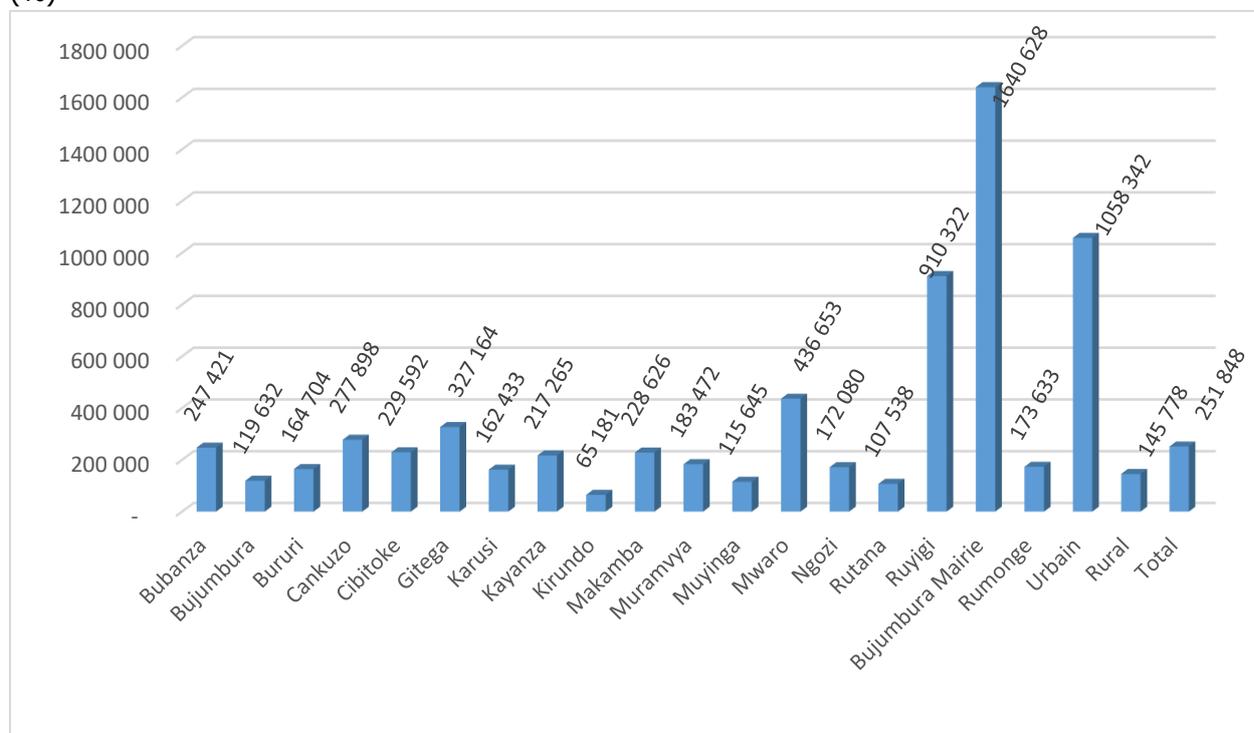
### VIII.1.1. Montant annuel moyen des revenus hors emplois

Il s'agit de la moyenne des montants annuels perçus pour chaque type de revenus hors emploi. Au niveau national, le montant annuel moyen des revenus perçus s'élève à 251.848 de francs burundais.

Le milieu urbain bénéficie en moyenne de montants plus élevés que le milieu rural. En effet, la moyenne des montants issus des revenus hors emplois est de 145.778 Fbu en milieu rural contre 1.058.342 Fbu en milieu urbain. Des disparités existent au niveau des provinces. En effet, les

provinces de Bujumbura Mairie, Ruyigi, Mwaro, Cankuzo et Gitega enregistrent des montants supérieurs à la moyenne nationale.

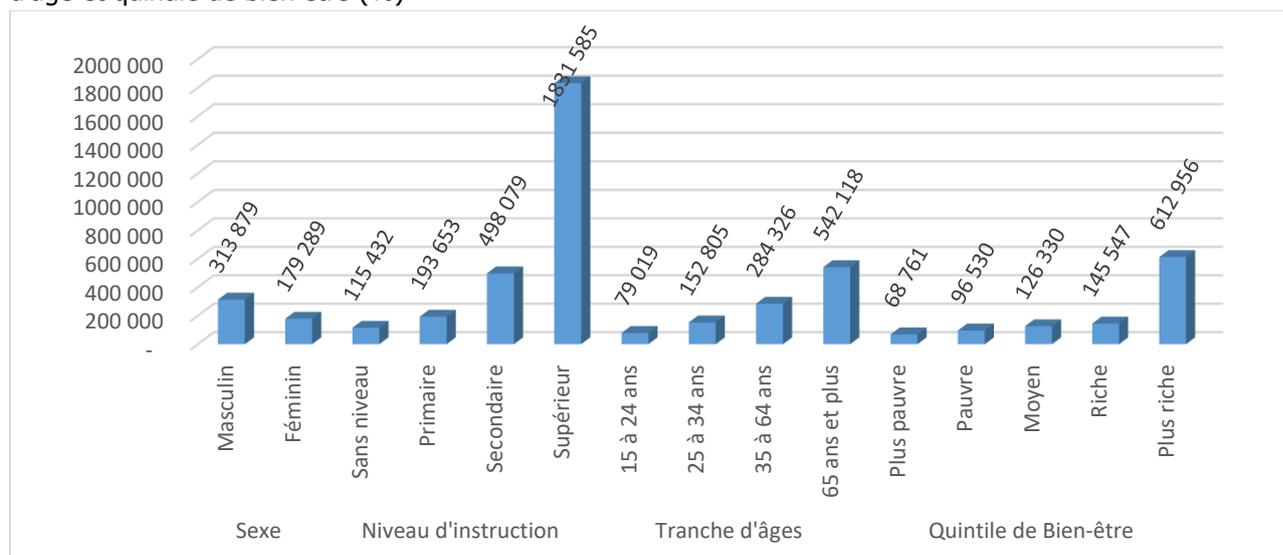
GRAPHIQUE.37. Montant total moyen des revenus hors emplois par province et le milieu de résidence (%)



Le montant annuel moyen issu des revenus hors emploi pour les hommes est de 1,8 fois plus élevé que celui des femmes. En effet, il est de 313 879 Fbu chez les hommes contre 179 289 Fbu chez les femmes.

Ce montant varie énormément selon le niveau d'instruction, le groupe d'âges et le quintile de bien-être. En effet, les personnes ayant le niveau supérieur bénéficient annuellement 1 821 585 de francs burundais issu de leurs revenus hors emplois tandis que les personnes âgées de plus de 65 ans et celles du quintile le plus riche en bénéficient en moyenne respectivement 542 118 Fbu et 612 956 Fbu.

GRAPHIQUE.38. Montant total moyen des revenus hors emplois par sexe, niveau d'instruction, tranche d'âge et quintile de bien être (%)



## VIII.2. Epargne et Crédit

### VIII.2.1 Possession d'un compte

Pour mesurer le niveau de pénétration des services bancaires et financiers, l'indicateur communément utilisé est le taux de bancarisation. Au sens large, il se définit comme la proportion de la population des 15 ans et plus titulaire d'au moins un compte dans les banques, les services postaux, les coopératives, les institutions de microfinance et de la téléphonie mobile. Il rend compte de l'utilisation des services financiers et du développement du système financier.

Dans l'ensemble, la possession d'un compte demeure faible au niveau national. En effet, seulement 14,3% de la population des 15 ans et plus disposent d'un compte dans les institutions financières y compris, dans la téléphonie mobile ou les cartes prépayées. La faible bancarisation se rencontre plus en milieu rural (10,9%) qu'en milieu urbain (38,1%). Il existe également une grande disparité entre les provinces. En effet, la possession d'un compte n'atteint pas 10% dans les provinces de Muramvya (5,5%), Rutana (6,7%), Kirundo (7,3%), Mwaro (8,8%) et Muyinga (9,4%). La province de Bujumbura Mairie s'en sort bien avec une proportion presque trois fois plus élevée (41,4%) que la moyenne nationale.

Tableau 39 : Proportion de la population possédant un compte dans au moins un des institutions financières ou une carte prépayée (%)

	Banque classique	Poste	Caisse de coopérative d'épargne et de crédit	Mobile Banking	Institution de microfinance	Téléphone (Mobile Money sans compte classique)	Carte prépayée	A un compte dans au moins un des institutions financières ou téléphone/ carte prépayée
	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Province</b>								
Bubanza	1,4	1,4	1,7	0,6	1,8	8,2	0,2	12,3
Bujumbura	1,5	1,9	2,0	0,5	1,3	7,2	0,6	12,2
Bururi	1,1	3,3	1,4	0,4	1,2	13,4	0,2	16,8
Cankuzo	0,4	0,5	2,5	0,4	3,4	10,1	0,3	13,0
Cibitoke	1,3	1,1	1,7	1,1	2,2	12,7	0,8	15,1
Gitega	1,3	0,6	2,3	0,9	1,9	16,0	0,0	18,8
Karusi	0,5	0,3	5,6	0,5	1,7	6,9	1,2	12,8
Kayanza	1,5	0,2	2,5	0,8	1,7	10,8	0,4	13,2
Kirundo	0,5	0,2	0,6	0,1	1,5	5,9	0,2	7,3
Makamba	0,6	0,9	2,2	0,3	0,7	13,4	0,0	15,0
Muramvya	1,1	0,8	0,8	0,4	0,9	2,7	0,0	5,5
Muyinga	0,2	0,3	3,3	0,1	1,3	5,7	0,1	9,4
Mwaro	1,7	1,1	2,1	0,4	1,1	5,8	0,7	8,8
Ngozi	1,3	0,6	3,4	0,0	2,3	3,9	0,3	10,1
Rutana	0,6	0,2	2,2	0,4	0,5	3,5	0,7	6,7
Ruyigi	0,7	0,1	2,7	0,5	1,1	8,4	0,0	11,9
Bujumbura Mairie	14,5	4,0	2,4	4,9	6,3	23,5	1,8	41,4
Rumonge	1,8	0,9	2,4	0,4	3,6	9,3	1,3	13,7
<b>Milieu de résidence</b>								
Urbain	11,9	3,2	3,7	4,7	6,3	22,8	1,8	38,1
Rural	0,6	0,7	2,2	0,2	1,4	7,9	0,3	10,9
<b>Total</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>2,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	<b>9,8</b>	<b>0,5</b>	<b>14,3</b>

Les hommes et les femmes ont inégalement accès au système bancaire. Cela se traduit par le fait que 20,6% des hommes âgés de 15 ans et plus sont titulaires d'au moins un compte dans une institution financière y compris la téléphonie ou carte prépayée alors que cette proportion n'est que de 9,3% chez les femmes âgées de 15 ans et plus. Aussi, l'accès au système bancaire semble encore élitiste en ce sens que la possession d'un compte augmente avec le niveau d'instruction et le quintile de bien-être. De 7,2% pour le groupe des personnes qui n'ont aucun niveau, la proportion de possession d'un compte s'établit à 71,4% pour celui du niveau supérieur. De plus, cette proportion varie de 5,8% pour les personnes du premier quintile (le plus pauvre) à 30,8% pour celles du quintile le plus riche. Par ailleurs, la frange de la population jeune (moins de 25 ans) et des vieillards (65 ans et plus) présentent des taux de bancarisation faible (7,7% et 8,0% respectivement) comparativement aux personnes âgées de 25 à 34 ans et de 35 à 64 ans dont les taux de bancarisation dépassent 17% (soit, respectivement 17,2% et 20,7%).

Tableau 40 : Proportion de la population possédant un compte dans au moins un établissement financier ou une carte prépayée par sexe, niveau d'instruction, tranche d'âge et quintile de bien être (%)

	Banque classique	Poste	Caisse de coopérative d'épargne et de crédit	Mobile Banking	Institution de microfinance	Téléphone (Mobile Money sans compte classique)	Carte prépayée	A un compte dans au moins un des institutions financières ou téléphone/ carte prépayée
	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Sexe</b>								
Masculin	3,0	1,6	3,3	1,1	3,4	14,1	0,8	20,6
Féminin	1,3	0,6	1,7	0,5	0,9	6,3	0,3	9,3
<b>Niveau d'instruction</b>								
Sans niveau	0,3	0,2	1,9	0,0	0,6	4,7	0,1	7,2
Primaire	1,0	0,7	2,5	0,2	2,4	11,9	0,4	15,8
Secondaire	4,9	2,2	4,0	2,4	4,3	20,3	0,9	28,4
Supérieur	32,1	12,9	7,3	12,3	12,3	32,1	7,1	71,4
<b>Tranche d'âges</b>								
15 à 24 ans	0,3	0,2	0,8	0,1	0,1	6,6	0,1	7,7
25 à 34 ans	2,2	1,2	2,7	0,9	2,6	15,5	0,7	20,7
35 à 64 ans	3,6	1,4	3,7	1,4	3,4	10,0	0,7	17,2
65 ans et plus	1,7	2,1	1,8	0,5	1,1	2,8	0,6	8,0
<b>Quintile de bien-être</b>								
Plus pauvre	0,1	0,2	1,4	0,0	0,3	4,1	0,1	5,8
Pauvre	0,3	0,3	1,6	0,0	0,5	5,4	0,1	7,4
Moyen	0,3	0,3	1,2	0,1	1,2	6,7	0,3	9,1
Riche	0,7	1,0	2,6	0,2	1,8	10,8	0,3	14,3
Plus riche	7,5	2,8	4,5	3,0	5,4	19,3	1,4	30,8
<b>Total</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>2,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	<b>9,8</b>	<b>0,5</b>	<b>14,3</b>

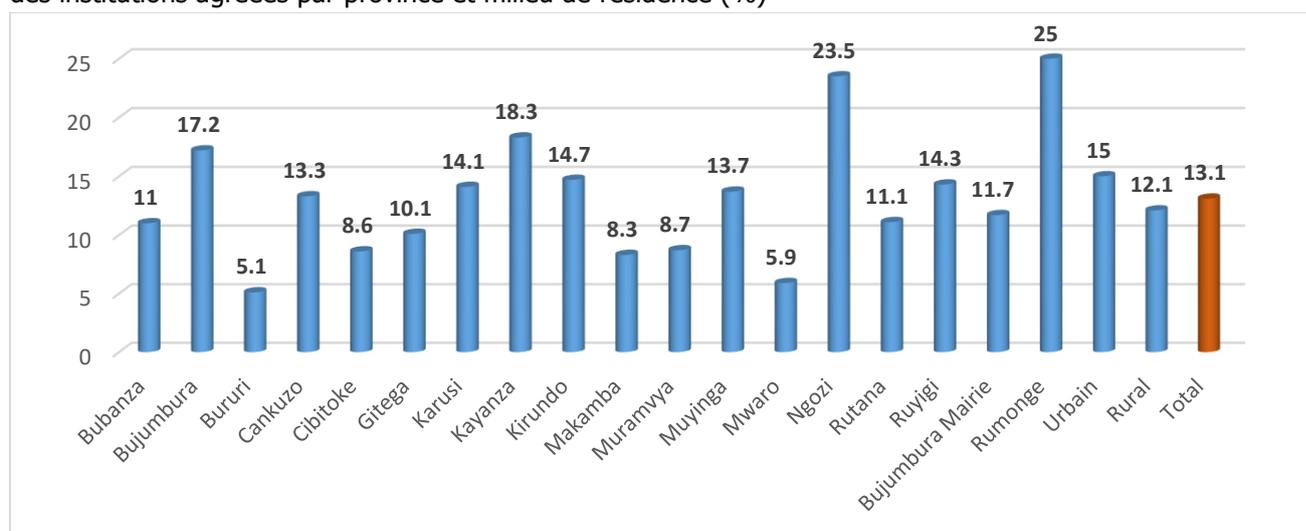
## VIII.2.2. Epargne

L'épargne formelle correspond à la part du revenu qui n'est pas destinée à la consommation immédiate et placée auprès d'une institution financière agréée. Au niveau national, une personne de 15 ans et plus titulaire d'un compte bancaire ou mobile sur dix (13,1%) déclare détenir une épargne auprès d'un établissement agréé.

Les personnes résidant en milieu rural sont légèrement moins nombreuses que les personnes résidant en milieu urbain dans la possession de l'épargne. La proportion d'épargnants s'établit à 15,0% en milieu urbain contre 12,1% en milieu rural.

Des disparités s'observent entre les provinces. En effet, les provinces de Rumonge, Ngozi, Kayanza et Bujumbura enregistrent des proportions élevées des personnes affirmant avoir réalisé de l'épargne au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête contrairement aux provinces de Bururi et Mwaro qui en enregistrent moins.

GRAPHIQUE.39. Proportion de la population possédant de l'épargne dans au moins un des comptes des institutions agréées par province et milieu de résidence (%)

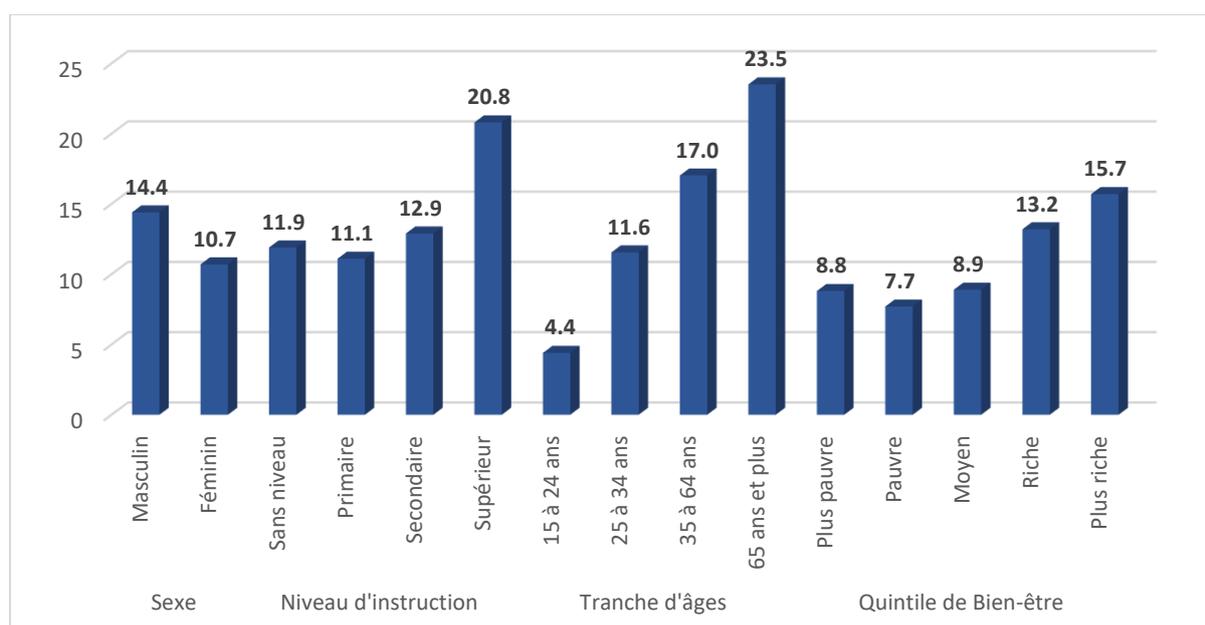


Une légère différence s'observe entre les hommes et les femmes en matière de possession de l'épargne. En effet, 14,4% d'hommes contre 10,7% de femmes, tous âgés de 15 ans ou plus et titulaires d'un compte de dépôt possèdent de l'épargne dans ce compte.

La proportion des personnes possédant une épargne augmente avec l'âge. De 4,4% pour les personnes âgées de 15 à 24 ans, elle est de 23,5% pour celles âgées de 65 ans et plus.

Également, la proportion des personnes possédant une épargne augmente avec le niveau d'instruction. Une personne sur cinq titulaires d'un compte de dépôt qui a un niveau d'instruction supérieur possède une épargne dans ce compte (20,8%). La proportion des personnes du quintile le plus riche possédant une épargne est presque le double de celles du quintile le plus pauvre (15,7% contre 8,8%).

GRAPHIQUE.40. Proportion de la population possédant de l'épargne dans au moins un des comptes des institutions agréées par sexe, niveau d'instruction, tranche d'âges et Quintile de bien-être (%)



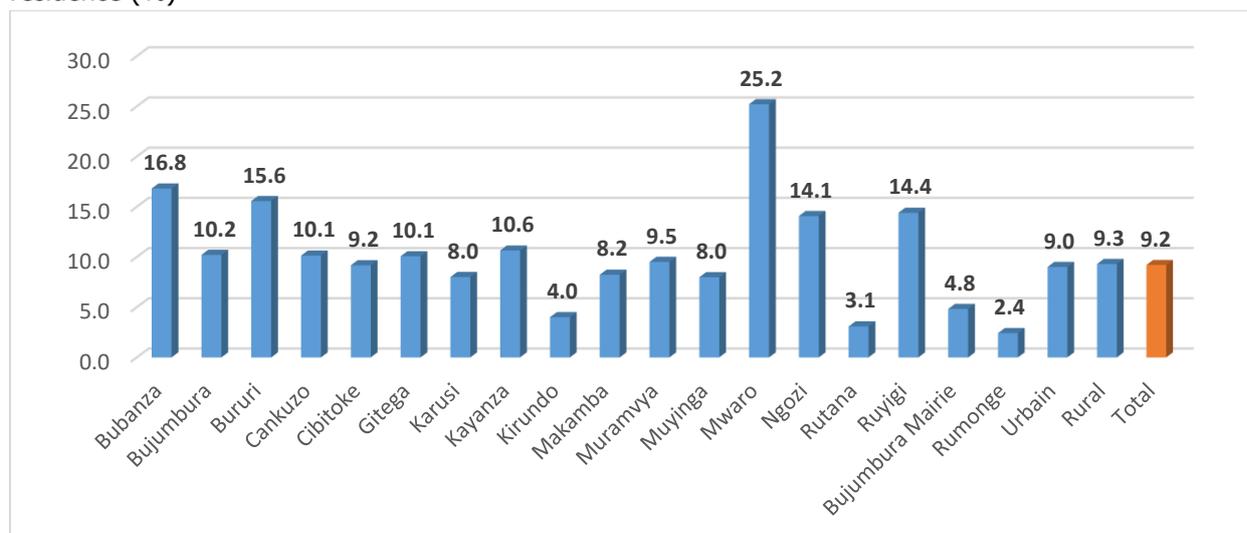
### VIII.2.3. Crédit

Le crédit couvre l'ensemble des emprunts acquis par les individus de 15 ans et plus quel que soit la source des fonds. Cette partie s'intéresse aux rôles des institutions financières formelles (banques, IMF, Coopératives) et informelles (Autres ménages, Tontines, etc.) dans la satisfaction de la demande de crédits de la population burundaise.

#### VII.2.3.1. Demande de crédit

Dans cette enquête, la demande de crédit désigne toute sollicitation d'emprunt des individus de 15 ans et plus à une institution financière au cours des 12 derniers mois. Les résultats montrent que 9,2% de la population de 15 ans et plus ont eu à demander un crédit. La population du milieu urbain se comporte presque de la même manière que celle du milieu rural quant à la demande de crédit (9,0% contre 9,3%). Cependant, des disparités s'observent entre les provinces : Mwaro, Bubanza, Bururi, Ruyigi et Ngozi enregistrent des proportions élevées de la population ayant demandé des crédits au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête à l'opposé de Rumonge, Rutana, Kirundo et Bujumbura Mairie qui en enregistrent moins.

GRAPHIQUE.41. Proportion de la population ayant demandé un crédit par province et milieu de résidence (%)



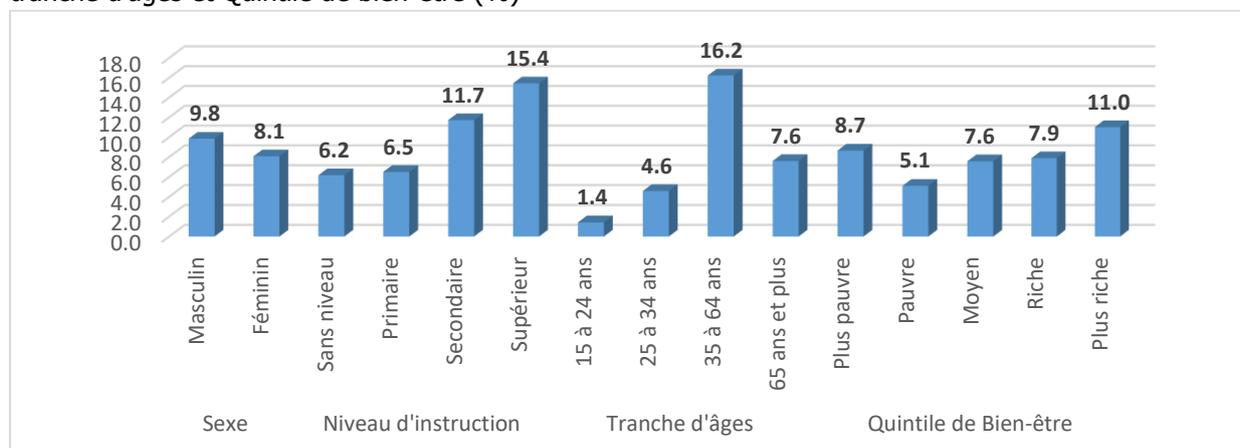
La demande de crédit est légèrement élevée chez les hommes que chez les femmes. En effet, 9,8% des hommes âgés de 15 ans et plus ont demandé du crédit à une institution financière au cours de 12 derniers mois contre 8,1% des femmes du même tranche d'âges.

Même si la demande de crédit reste faible, elle augmente avec l'âge jusqu'à 64 ans qui est la période supposée de sortie d'activité avant d'amorcer une chute considérable. En effet, de 1,4% pour les personnes âgées de moins de 25 ans, la demande de crédit passe de 16,2% pour celles âgées de 35 à 64 ans avant de s'établir à 7,6% pour la population âgée de 65 ans et plus.

De même, la demande de crédit augmente avec le niveau d'instruction. En effet, alors que seulement 6,2% des personnes de plus de 15 ans n'ayant aucun niveau d'instruction déclarent avoir demandé du crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois, la demande de crédit augmente pour les niveaux secondaire (11,7%) et supérieur (15,4%).

Il est à noter que la demande de crédit augmente également avec le niveau de vie. Elle passe de 5,1% pour le premier quintile à 11,0% pour le cinquième quintile.

GRAPHIQUE.42. Proportion de la population ayant demandé un crédit par sexe, niveau d'instruction, tranche d'âges et Quintile de bien-être (%)



### VIII.2.3.2. Entrave à la demande de crédit

Les entraves à la demande désignent toutes les raisons qui sont mentionnées par les personnes âgées de 15 ans et plus pour n'avoir pas sollicité un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois.

Selon les résultats de l'enquête, les principales raisons de la faible demande de crédit sont : le fait de ne pas remplir les conditions d'octroi de crédit (41,4%), l'incapacité de rembourser (24,5%) et le non nécessité de crédit (13,2%).

Quel que soit le milieu de résidence, 42,0% des personnes de 15 ans et plus résidant en milieu rural qui n'ont pas demandé un crédit disent ne pas remplir les conditions d'octroi de crédit contre 36,9% en milieu urbain. En milieu rural, l'incapacité de rembourser le crédit constitue une entrave à sa demande pour 25,0% des personnes âgées de 15 ans et plus qui n'ont pas demandé du crédit contre 21,1% en milieu rural. Il est à souligner également que 20,6% de la population du milieu urbain qui n'ont pas demandé un crédit estiment que ce dernier ne leur est pas nécessaire contre 12,1% en milieu rural.

Tableau 41 : Raisons pour ne pas demander un crédit par province et milieu de résidence (%)

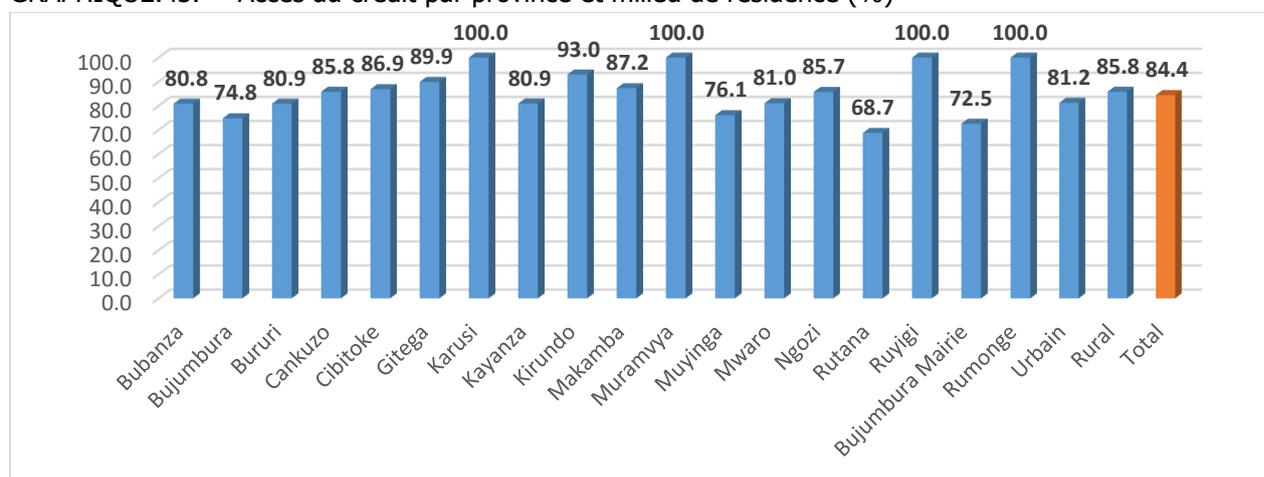
	Raisons de ne pas demander un crédit										Total
	Absence d'institutions de crédit	Ne sait pas comment demander	Ne remplit pas les conditions	N'est pas sûr d'en obtenir un	Pas capable de rembourser	Taux d'intérêts élevés	Manque d'hypothèques	Autre crédit en cours	Pas nécessaire	Autre (à préciser)	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
<b>Province</b>											
Bubanza	0,4	1,7	40,5	4,5	29,1	0,9	1,0	0,1	21,5	0,4	100,0
Bujumbura	0,8	3,5	51,2	4,0	26,6	0,3	1,7	0,3	10,3	1,3	100,0
Bururi	0,2	7,6	49,1	4,2	18,9	0,7	10,0	0,0	7,1	2,2	100,0
Cankuzo	4,0	26,9	18,7	2,6	29,0	0,6	2,4	0,7	15,1	0,0	100,0
Cibitoke	0,1	11,1	38,5	2,4	31,6	0,0	2,3	0,3	12,6	1,1	100,0
Gitega	4,8	11,1	41,3	2,6	19,8	0,5	2,5	0,2	16,7	0,5	100,0
Karusi	0,0	4,8	86,4	0,1	3,9	0,3	0,2	0,0	4,0	0,3	100,0
Kayanza	0,1	6,9	19,1	4,7	41,8	0,6	6,5	0,6	16,7	3,0	100,0
Kirundo	18,2	6,6	26,8	4,0	32,9	0,0	3,0	0,2	7,3	1,1	100,0
Makamba	1,6	17,3	32,9	4,0	26,6	0,4	3,9	0,1	11,7	1,5	100,0
Muramvya	0,5	5,8	33,9	2,2	44,4	1,7	3,6	0,2	6,0	1,7	100,0
Muyinga	1,2	3,9	56,3	3,5	15,2	0,6	9,2	0,0	8,6	1,6	100,0
Mwaro	3,2	3,3	54,3	1,4	9,0	0,3	11,8	0,6	15,7	0,3	100,0
Ngozi	0,6	7,2	60,3	3,5	16,6	0,4	2,5	0,1	7,8	0,9	100,0
Rutana	32,0	4,9	15,6	1,2	28,2	0,5	7,6	0,0	8,1	1,7	100,0
Ruyigi	3,1	2,1	42,4	0,9	36,2	0,1	0,4	0,2	14,6	0,2	100,0
Bujumbura Mairie	4,1	4,3	40,1	2,9	20,9	2,7	8,0	0,7	16,1	0,3	100,0
Rumonge	0,3	5,1	19,7	1,6	14,0	0,2	14,0	0,4	44,6	0,1	100,0
<b>Milieu de résidence</b>											
Urbain	3,6	4,2	36,9	3,0	21,1	2,0	7,3	0,8	20,6	0,5	100,0
Rural	4,1	7,6	42,0	2,9	25,0	0,4	4,5	0,2	12,1	1,1	100,0
<b>Total</b>	<b>4,1</b>	<b>7,1</b>	<b>41,4</b>	<b>2,9</b>	<b>24,5</b>	<b>0,6</b>	<b>4,8</b>	<b>0,3</b>	<b>13,2</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>

### VIII.2.3.3. Accès au crédit

L'accès aux crédits renvoie aux demandes de crédit ayant abouti à l'octroi du crédit. Il s'agit donc de tous les prêts accordés par les établissements formels au cours des 12 derniers mois. Dans l'ensemble, les demandeurs de crédit ont pu accéder au crédit à plus de 80%. En effet, parmi ceux qui ont demandé un crédit, huit demandeurs sur dix (84,4%) ont bénéficié ce crédit au cours des 12 derniers mois. Ce nombre varie de 6 à 10 demandeurs de crédit sur 10 dans les provinces (68,7% dans la province de Rutana à 100% dans les provinces de Karusi, Muramvya, Ruyigi et Rumonge)

Aussi, quel que soit le milieu de résidence, l'accès au crédit est élevé. En milieu urbain, 81,2% des demandeurs de crédit l'ont obtenu contre 85,8% en milieu rural.

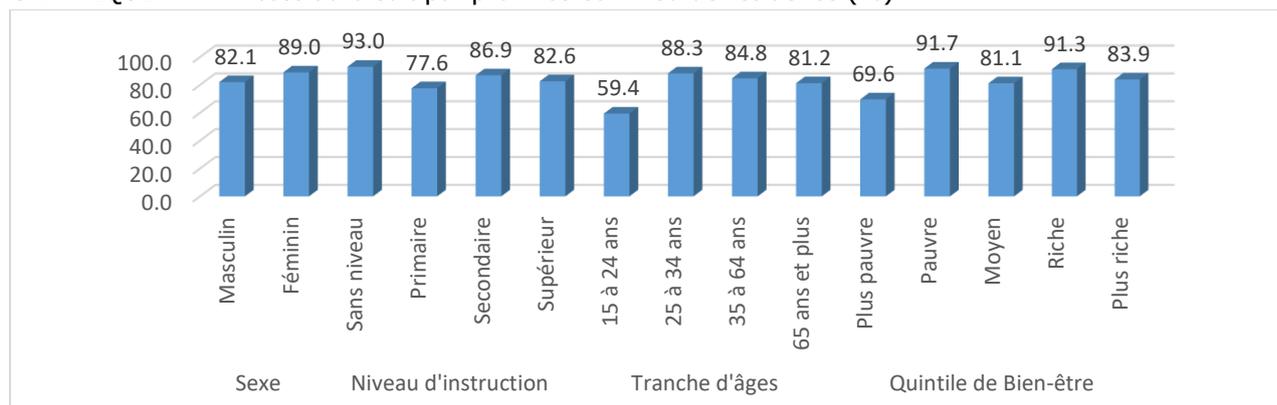
GRAPHIQUE.43. Accès au crédit par province et milieu de résidence (%)



Chez les hommes tout comme chez les femmes, la majeure partie des demandeurs de crédits l'a obtenu. En effet, 82,1% des hommes et 89,0% des femmes, tous âgés de 15 ans et plus qui ont demandé un crédit l'ont obtenu.

Il est à noter que l'âge semble jouer sur les chances d'obtenir un crédit. Les résultats de l'enquête montrent qu'un peu plus de la moitié (59,4%) des jeunes de 15 à 24 ans ayant demandé un crédit l'a obtenu alors que dans les autres tranches d'âges, les proportions de demandeurs de crédit qui l'ont obtenu dépassent 80%. En revanche, le niveau d'instruction et le quintile de bien-être ne semblent pas influencer l'accès au crédit.

GRAPHIQUE.44. Accès au crédit par province et milieu de résidence (%)

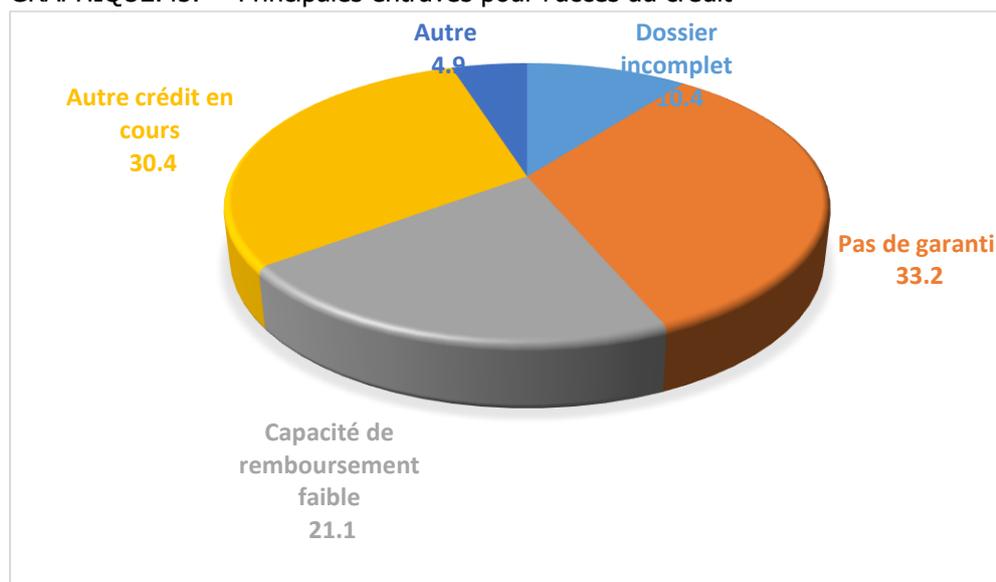


### VIII.2.3.4. Entraves pour l'accès au crédit

Les entraves à l'accès au crédit désignent toutes les raisons qui sont mentionnées par les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont demandé un crédit auprès d'une institution financière au cours des 12 derniers mois sans l'obtenir.

Au niveau national, l'absence de garantie (33,2%) est la principale entrave pour l'obtention de crédit. Aussi, le cumul de crédit constitue une entrave pour l'obtention d'un autre crédit. De ce fait, 30,4% des demandeurs de crédit qui n'ont pas eu le crédit déclarent avoir un autre crédit en cours. L'autre entrave majeure est liée à la faible capacité de remboursement (21,1%). Aussi, la complétude du dossier constitue une entrave à l'accès au crédit puisque 10,4% des demandeurs de crédit qui ne l'ont pas eu déclarent que leur dossier était incomplet.

GRAPHIQUE.45. Principales entraves pour l'accès au crédit



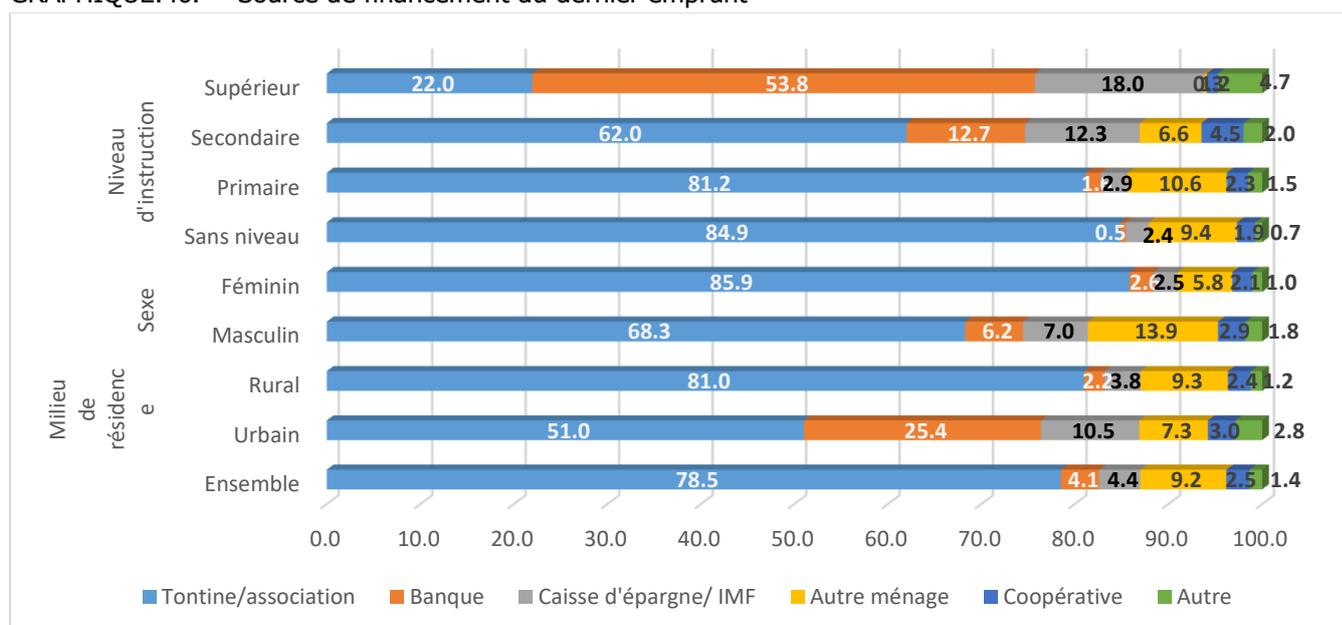
### VIII.2.3.5. Source de financement du dernier emprunt

Les sources de financement des emprunts désignent les différents types d'institution qui ont accordé le crédit aux personnes de 15 ans et plus lors de leur dernier emprunt au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. Ce sont généralement les banques, les IMF, les coopératives, les ONG, les fournisseurs, les autres ménages, les tontines/associations, les usagers, etc.

Les résultats de l'enquête montrent que les tontines/associations sont les principales pourvoyeuses de crédit. En effet, plus de trois crédits sur quatre (78,5%) ont été contractés auprès des tontines/associations. Les autres crédits sont octroyés par les ménages, les caisses d'épargne/IMF, les banques et les coopératives respectivement à hauteur de 9,2% ; 4,4% ; 4,1% et 2,5%. Selon le milieu de résidence, les mêmes tendances s'observent à part que les proportions de personnes vivant en milieu urbain qui ont bénéficié des crédits auprès des institutions formelles sont élevées comparé à celles du milieu rural. En effet, les proportions de personnes ayant contracté de crédit auprès des banques et des institutions de microfinance/caisse d'épargne représentent respectivement 25,4% et 10,5% en milieu urbain alors qu'en milieu rural, ces proportions n'atteignent pas 5% (2,2% pour les banques et 3,8% pour les IMF).

L'analyse par sexe dégage le même constat. Près de neuf femmes et sept hommes sur dix ont affirmé avoir contracté des crédits auprès des tontines/associations. La principale source de financement varie selon le niveau d'instruction. Alors que les banques sont de loin la principale source de financement des emprunts chez personnes instruites (niveau supérieur), les tontines les surclassent chez les personnes non instruites. En effet, 53,8% des personnes de niveau d'instruction supérieur ayant obtenu un crédit déclarent qu'ils l'ont contracté auprès d'une banque tandis que ce chiffre est pratiquement divisé par cent chez les sans niveau d'instruction. Chez les personnes non instruites, 84,9% des contractants de crédit ont déclaré l'avoir obtenu auprès des tontines.

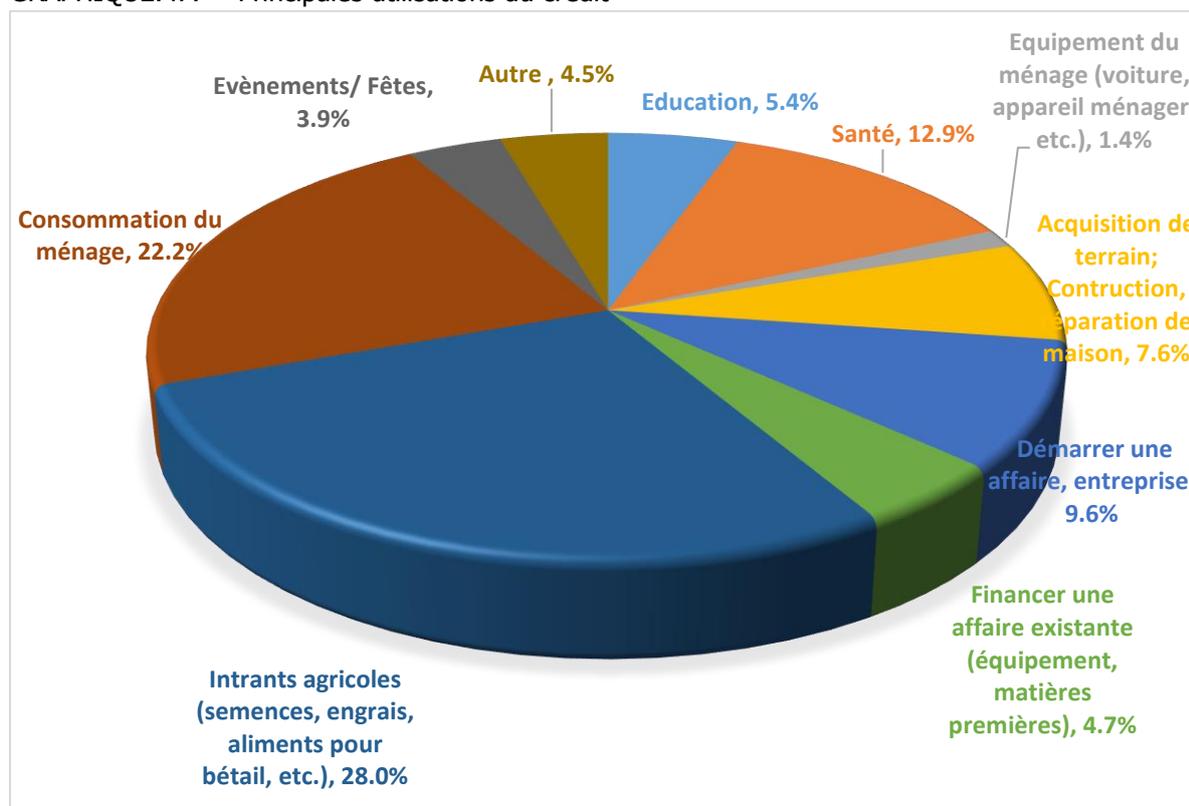
GRAPHIQUE.46. Source de financement du dernier emprunt



### VIII.2.3.6. Principales utilisations de l'emprunt

Les principales utilisations de l'emprunt considérées sont : l'éducation, la santé, l'équipement du ménage (voiture, appareil ménager, etc.), l'acquisition de terrain/construction/réparation de maison, le démarrage d'une affaire/entreprise, le financement d'une affaire existante (équipement, matières premières), les intrants agricoles (semences, engrais, aliments pour bétail, etc.), la consommation du ménage, les événements/fêtes. Dans l'ensemble, les emprunts sont destinés principalement à l'achat des intrants agricoles (28,0%), à la consommation du ménage (22,2%) et à la santé (12,9%). Seulement 9,6% des derniers crédits sont dirigés vers l'investissement dans une nouvelle affaire ou entreprise.

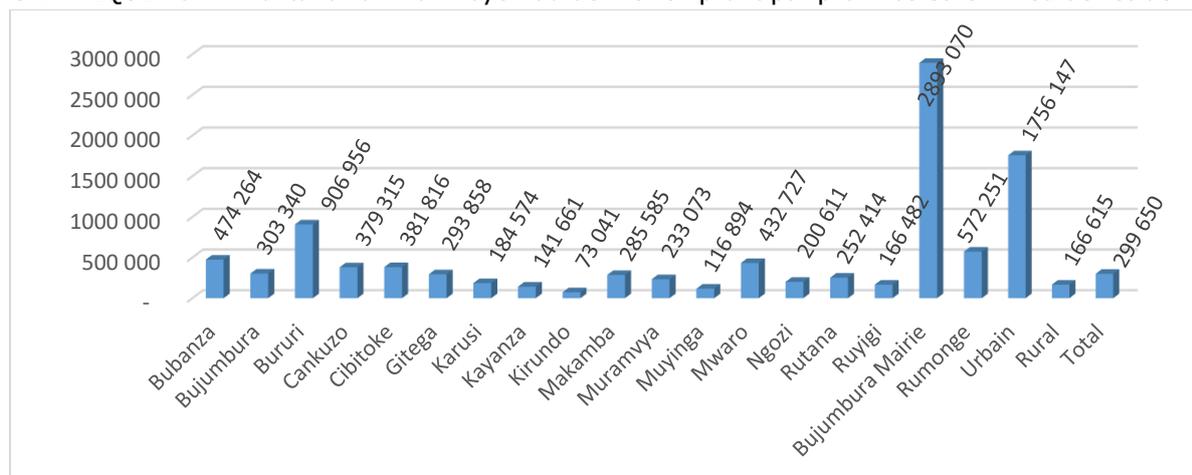
GRAPHIQUE.47. Principales utilisations du crédit



### VIII.2.3.7. Montant nominal moyen du dernier emprunt

Le montant nominal des emprunts concerne le dernier crédit contracté par les personnes de 15 ans et plus. Il est question du montant moyen de l'emprunt nominal. Au niveau national, le montant moyen des crédits accordés aux ménages est largement inférieur au seuil de pauvreté national. Il se situe à 299 650 de francs burundais (soit, la moitié du seuil de pauvreté de 576 753 Fbu). Le milieu urbain bénéficie en moyenne de montants plus élevés que le milieu rural. En effet, la moyenne des montants de crédits est de 166 615 Fbu en milieu rural contre 1.756.147 Fbu en milieu urbain. Egalement, des disparités existent au niveau des provinces. En effet, seules les provinces de Bururi et Bujumbura Mairie ont des montants de crédits supérieurs au seuil national de pauvreté. A l'opposé, les provinces de Kirundo, Muyinga, Kayanza, Ruyigi et Karusi enregistrent de faibles montants de crédits.

GRAPHIQUE.48. Montant nominal moyen du dernier emprunt par province et le milieu de résidence

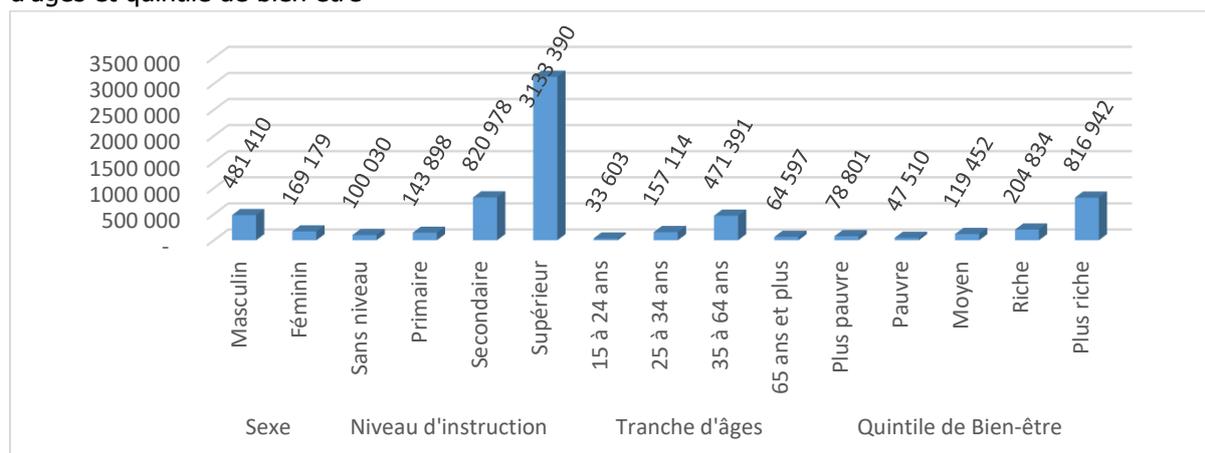


Le montant moyen des emprunts des hommes est 2,8 fois plus élevé que celui des femmes. En effet, le montant moyen des emprunts est de 481 410 Fbu chez les hommes contre 169 179 Fbu chez les femmes. Le montant moyen des emprunts varie énormément selon le groupe d'âges. Les personnes âgées de 35 à 64 ans ont le montant moyen de prêt le plus élevé (471 391 Fbu). Les montants moyens de prêt les plus faibles sont accordés aux personnes âgées de moins de 25 ans et âgées de plus de 65 ans (respectivement 33 603 Fbu et 64 597 Fbu).

Le montant moyen des emprunts augmente avec le niveau d'instruction. En effet, de 100 030 Fbu pour les personnes qui n'ont aucun niveau, le montant moyen des crédits passe à 3 133 390 Fbu pour celles ayant le niveau supérieur.

De plus, le montant moyen des emprunts augmente avec le niveau de vie. En effet, de 78 801 Fbu au premier quintile, le montant moyen des emprunts se situe à 816 942 Fbu au cinquième quintile.

GRAPHIQUE.49. Montant nominal moyen du dernier emprunt par sexe, niveau d'instruction, tranches d'âges et quintile de bien être



## CHAPITRE IX : SECURITE ALIMENTAIRE, CHOCS et FILETS SOCIAUX

---

Ce chapitre met en évidence trois importantes parties que sont la sécurité alimentaire, les chocs et stratégies de survie et les filets sociaux.

### IX. 1. Sécurité alimentaire

#### IX.1.1. Échelle d'expérience d'insécurité alimentaire

Au cours de l'enquête, les ménages ont été interrogés sur la survenance de huit (8) expériences d'insécurité alimentaire au cours des 12 derniers mois. Ces expériences sont : (i)ménages dont au moins un membre a été inquiet de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque de ressources, (ii)ménages dont au moins un membre n'a pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources, (iii)ménages dont au moins un membre a mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources, (iv)ménages dont au moins un membre a dû sauter un repas parce qu'il n'a pas assez d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger, (v)ménages dont au moins un membre a mangé moins que ce qu'ils pensent devoir manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources, (vi)ménages n'ayant plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources, (vii)ménages dont au moins un membre a eu faim mais n'a pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour s'en procurer et (viii) ménages dont au moins un membre a passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources

Les résultats révèlent que dans l'ensemble, les ménages qui mangent de nourritures peu variées par manque d'argent ou d'autres ressources (81,3%) ; les ménages qui mangent moins que ce qu'ils pensaient qu'ils auraient dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources (78,6%) et ceux qui ont été inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourritures par manque de ressources (73,5%) sont les plus nombreux, dépassant 70%. Il est à noter qu'une proportion non négligeable des ménages (40,2%) passent toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources. La même structure reste conservée au niveau des milieux de résidence.

Selon les provinces, par rapport aux ménages qui mangent de nourritures peu variées par manque d'argent ou d'autres ressources, les provinces de Kirundo (91,9%), Cibitoke (88,6%), Ngozi (87,6%), Kayanza (87,4%), Bujumbura (87,4%), Rutana (86,2%), Bururi (86,0%), Muyinga (85,6%), Bubanza (84,8%) et KARUSI (82,3%) ont des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Pour les ménages ayant passé toute une journée sans manger, les provinces de Ngozi (58,4%), Kirundo (56,0%), Muyinga (54,7%), Cibitoke (53,0), Bujumbura (48,9%), KARUSI (42,6%) et Kayanza (41,7%) ont des proportions supérieures à la moyenne nationale.

Tableau 42 : Répartition des ménages en pourcentage selon l'ampleur d'expériences d'insécurité alimentaire par Province et milieu de résidence.

Province	Proportion de								Total des ménages
	ménages ayant été inquiet de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois	ménages n'ayant pas pu manger une nourriture saine et nutritive par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois	ménages ayant mangé une nourriture peu variée par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois	ménages ayant dû sauter un repas parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger au cours des 12 derniers mois	ménages ayant mangé moins que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois	ménages n'ayant plus de nourriture parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois	ménages ayant eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger au cours des 12 derniers mois	ménages ayant passé toute une journée sans manger par manque d'argent ou d'autres ressources au cours des 12 derniers mois	
Bubanza	78,5	38,2	84,8	57,4	82,9	61,7	61,7	35,6	98864
Bujumbura	82,0	40,3	87,4	66,7	87,8	68,4	68,4	48,9	139077
Bururi	69,0	43,9	86,0	37,7	77,5	42,5	42,5	25,0	88672
Cankuzo	59,5	28,0	78,6	44,8	71,8	51,2	51,2	34,1	73512
Cibitoke	83,8	57,4	88,6	69,2	87,9	76,6	76,6	53,0	134657
Gitega	68,9	48,7	80,3	48,5	75,0	57,3	57,3	38,2	243918
Karusi	75,6	63,5	82,3	55,4	75,2	62,3	62,3	42,6	137682
Kayanza	77,7	36,4	87,4	58,8	86,2	68,2	68,2	41,7	199735
Kirundo	86,8	63,1	91,9	73,4	90,6	83,0	83,0	56,0	197359
Makamba	76,8	47,0	75,6	56,2	80,7	66,2	66,2	26,9	126479
Muramvya	62,8	47,9	81,0	41,3	75,8	43,8	43,8	31,6	94061
Muyinga	78,9	65,6	85,6	63,9	82,5	70,5	70,5	54,7	200047
Mwaro	46,0	14,5	69,9	24,6	61,4	27,9	27,9	15,9	93871
Ngozi	80,4	56,8	87,6	67,7	82,9	70,3	70,3	58,4	232302
Rutana	74,9	28,4	86,2	42,0	81,1	48,8	48,8	28,4	106328
Ruyigi	77,9	53,1	79,9	44,8	77,7	46,9	46,9	26,5	123571
Bujumbura Mairie	47,0	27,7	53,2	31,7	51,7	34,0	34,0	21,4	165949
Rumonge	72,7	34,7	65,5	52,8	72,2	53,5	53,5	37,3	107198
urbain	53,7	33,9	60,9	37,7	59,5	41,5	41,5	27,4	276934
Rural	75,9	48,1	83,8	56,4	80,9	62,3	62,3	41,7	2286347
Ensemble	73,5	46,6	81,3	54,3	78,6	60,1	60,1	40,2	2563281

### IX.1.2. Score de consommation alimentaire du ménage

La consommation alimentaire des ménages est mesurée à l'aide du Score de Consommation Alimentaire (SCA). C'est un indicateur composite (standardisé du PAM) calculé pour refléter la diversité alimentaire, la fréquence ainsi que l'apport nutritionnel relatif des produits et groupes alimentaires consommés par un ménage. La diversité du régime alimentaire est liée au statut socioéconomique des ménages ainsi qu'aux apports énergétiques et protéiniques adéquats, se traduisant par un bon état nutritionnel, sous réserve d'un environnement (assainissement,

hygiène et sanitaire) satisfaisant<sup>3</sup>. C'est donc un bon indicateur de la dimension d'accessibilité de la sécurité alimentaire et de la qualité de la consommation alimentaire qui influe sur l'état nutritionnel. Il est basé sur le rappel de la consommation de 12 groupes alimentaires au cours des 7 derniers jours précédant le passage des enquêteurs. Le décompte porte sur le nombre de jours pendant lesquels tel ou tel groupes alimentaires a été consommé et non le nombre de fois qu'il a été consommé en une journée. Les 12 groupes alimentaires renseignés seront ensuite regroupés en 8 groupes pour le calcul du score.

Le score de consommation alimentaire (SCA) des ménages est calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}}x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmns}}x_{\text{legmns}} + a_{\text{leg}}x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}}x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}}x_{\text{animal}} + a_{\text{sucres}}x_{\text{sucres}} + a_{\text{lait}}x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}}x_{\text{huile}}$$

Avec :

$a_i$  = Poids attribué au groupe d'aliments

$x_i$  = Nombre de jours de consommation relatif à chaque groupe d'aliments ( $\leq 7$  jours)

Tableau 43 : Groupes d'aliments du SCA et leur poids

Types d'aliments	Groupes d'aliments	Poids
Maïs, mil, sorgho, riz, pain/beignets, pâtes alimentaires	Céréales et tubercules (aliments de base)	2
Manioc, igname, banane plantain, autres tubercules		
Arachides/Légumineuses (haricot, niébé, pois, lentilles, etc.)	Légumineuses	3
Légumes (+feuilles)	Légumes et feuilles	1
Fruits (mangues, oranges, bananes, etc.)	Fruits	1
Viandes, poissons, fruits de mers, escargot, œufs	Protéines animales	4
Lait/Produits laitiers	Produits laitiers	4
Sucre, miel, autres sucreries	Sucres	0,5
Huiles et graisses	Huiles	0,5
Condiments, épices	Condiments (*)	0
(*) Les condiments ne sont pas considérés comme un groupe d'aliments du fait de leur poids nul		

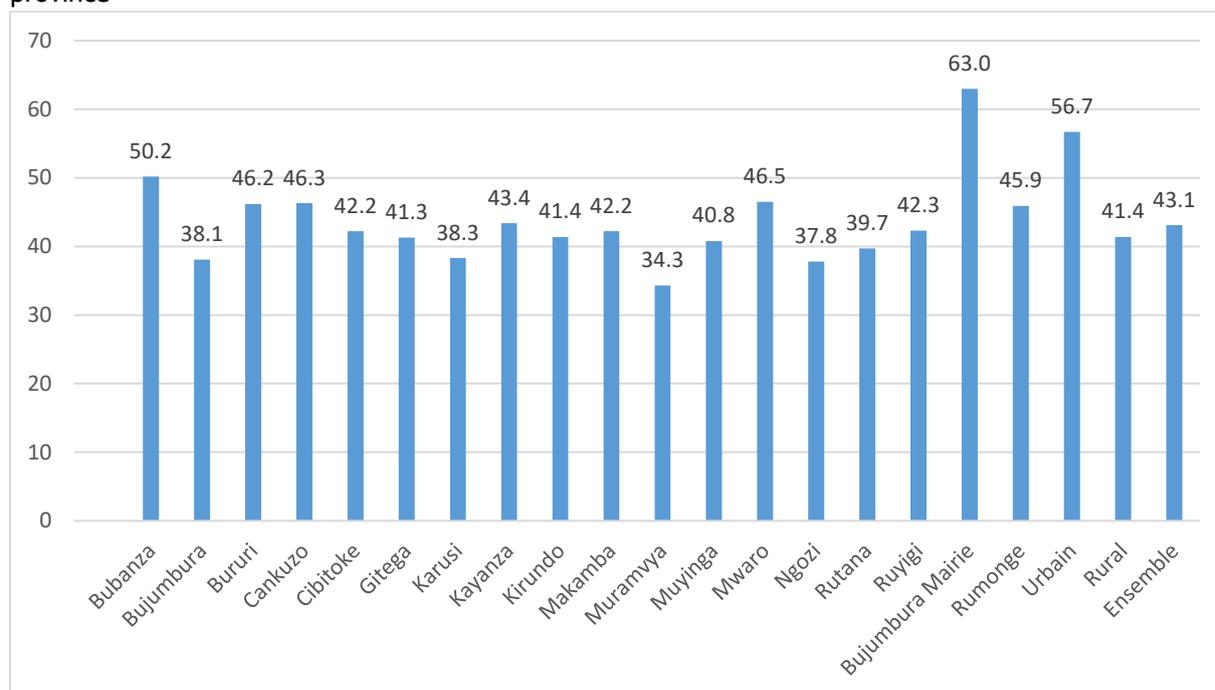
Source : OMXF, PAM

Les valeurs des scores ainsi calculés pour chaque ménage sont reportées sur une échelle allant de 0 à 112. Les seuils de 21 et 35 adoptés pour cette enquête ont été tirés du Rapport de l'Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire, de la Nutrition et de la Vulnérabilité au Burundi de 2014. Ils ont été utilisés pour déterminer les trois classes de consommation alimentaire des ménages : Pauvre (SCA < 21), Limite (SCA  $\geq$  21 et SCA  $\leq$  35) et Acceptable (SCA > 35).

### IX.1.2.1 Score moyen de consommation alimentaire

Le score moyen de consommation alimentaire était de 43,05 pour le pays. Le score le plus élevé était celui de Bujumbura Mairie (63,04) et le plus faible celui observé à Muramvya (34,33).

GRAPHIQUE.50. Répartition des ménages selon le score moyen de consommation alimentaire par province



### IX.1.2.2. Classes de score de consommation alimentaires

La répartition des ménages selon les classes de score de consommation a donné 6,3% de ménages dans la classe de consommation alimentaire pauvre ; 25,8% dans la classe de consommation alimentaire limite et 67,9% dans la classe de consommation alimentaire acceptable.

Les provinces avec plus de ménages dans la classe de consommation alimentaire pauvre étaient celles de Muramvya (14,2%), Ngozi (10,9%), Rutana (8,3%), Muyinga (7,8%), Gitega (7,7%), Cibitoke (7,2%), Kirundo (7,1%), KARUSI (6,5%) et Kayanza (6,4) alors que celles de Bururi (0,7%), Bujumbura Mairie (1,3%) et Rumonge (1,9%) avaient moins de ménages dans cette classe.

La province de Bujumbura Mairie (93,8%) avait la proportion de ménage la plus élevée se trouvant dans la classe de consommation alimentaire acceptable.

Tableau 44 : Répartition des ménages selon le score de consommation alimentaire moyen et les classes de score de consommation en pourcentage par province et milieu de résidence

Province	Score de consommation alimentaire moyen	Groupes de score de consommation			Ménages totaux
		Pauvre	Limite	Acceptable	
Bubanza	50,2	2,3	14,3	83,3	98864
Bujumbura	38,1	6,0	36,2	57,8	139077
Bururi	46,2	0,7	23,7	75,5	88672
Cankuzo	46,3	3,7	14,7	81,6	73512
Cibitoke	42,2	7,2	28,5	64,3	134657
Gitega	41,3	7,7	28,3	64,0	243918
Karusi	38,3	6,5	34,7	58,8	137682
Kayanza	43,4	6,4	22,6	71,0	199735
Kirundo	41,4	7,1	24,4	68,5	197359
Makamba	42,2	5,4	22,9	71,7	126479
Muramvya	34,3	14,2	39,2	46,7	94061
Muyinga	40,8	7,8	29,0	63,1	200047
Mwaro	46,5	4,6	18,5	76,9	93871
Ngozi	37,8	10,9	33,6	55,5	232302
Rutana	39,7	8,3	31,4	60,30	106328
Ruyigi	42,3	3,7	21,7	74,6	123571
Bujumbura Mairie	63,0	1,3	4,8	93,8	165949
Rumonge	45,9	1,9	26,6	71,5	107198
Milieu de résidence					
Urbain	56,7	3,0	11,0	86,0	276934
Rural	41,4	6,7	27,6	65,7	2286347
Ensemble	43,1	6,3	25,8	67,9	2563281

## IX. 2. Chocs et stratégies de survie

Des événements néfastes ou malheureux peuvent contribuer à la pauvreté de la population d'une façon ou d'une autre. C'est ainsi qu'au cours de cette enquête, vingt-quatre problèmes ou chocs dont les ménages pourraient avoir vécu au cours des trois dernières années ont été considérés. Cette partie traite en premier lieu, des chocs auxquels les ménages ont fait face au cours des trois dernières années ayant précédé l'enquête. Ensuite, sera suivie par l'analyse des conséquences de ces problèmes sur le revenu, les avoirs, la production, les stocks et les achats de produits alimentaires du ménage. Enfin, il sera question d'examiner les informations sur l'existence ou non des stratégies face aux chocs.

### IX.2.1. Incidence des chocs vécus par les ménages au cours des 3 dernières années

Dans l'ensemble, 93,5% des ménages ont été affectés par au moins un choc au cours de trois dernières années précédant l'enquête. Les ménages vivant dans les milieux ruraux étaient les plus affectés (95,8%) que ceux des milieux urbains (74,7%).

Selon les provinces, à l'exception de Bururi, Mwaro et Bujumbura Mairie, pour toutes les autres provinces, la proportion des ménages ayant subi des chocs au cours de trois dernières années était au-dessus de 90%.

Considérant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, il en ressort que les ménages dont le chef de ménage était stagiaire, aide-ménagère, non salarié et travailleur pour leur propre compte étaient les plus vulnérables au choc puisque plus 8 ménages sur 10 ont subi au moins un choc au cours des trois dernières années contre un taux de moins de 95% pour les autres groupes socio-économiques. Par rapport au sexe du chef de ménage, il n'y a presque pas de différence.

L'analyse de l'incidence des chocs par rapport au niveau du chef de ménage a montré qu'elle diminuait avec le niveau d'instruction à des taux variant de 94,7% pour les ménages dont le chef était sans aucun niveau d'instruction, à 69,6% pour les ménages dont le chef a atteint le niveau supérieur. Il a été aussi constaté que l'incidence des chocs augmentait avec l'âge du chef de ménage avec de légères différences.

Tableau 45 : Proportion (%) des ménages ayant subi au moins un choc

	Proportion (%) des ménages ayant subi :	
	aucun choc	au moins un choc
Sexe du CM		
Masculin	6,3	93,7
Féminin	6,9	93,1
Total	6,5	93,5
De 15 à 35 ans	7,2	92,8
De 36 à 64 ans	6,2	93,8
65 ans et plus	5,5	94,5
Urbain	25,3	74,7
Rural	4,2	95,8
Bubanza	6,7	93,3
Bujumbura	3,8	96,2
Bururi	13,7	86,3
Cankuzo	5,4	94,6
Cibitoke	0,4	99,6
Gitega	6,0	94,0
Karusi	0,3	99,7
Kayanza	1,6	98,4
Kirundo	2,7	97,3
Makamba	2,2	97,8
Muramvya	12,5	87,5
Muyinga	0,5	99,5
Mwaro	24,9	75,1
Ngozi	2,6	97,4
Rutana	0,2	99,8
Ruyigi	0,9	99,1
Bujumbura Mairie	39,0	61,0

	Proportion (%) des ménages ayant subi :	
	aucun choc	au moins un choc
Rumonge	2,9	97,1
<b>Niveau d'instruction du CM</b>		
Préscolaire	6,1	93,9
Primaire / F1,F2 et F3	5,0	95,0
F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	9,8	90,2
Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	18,1	81,9
Supérieur	30,4	69,6
NSP	2,7	97,3
Aucun niveau	5,3	94,7
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
N'est pas occupé	13,4	86,6
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	45,1	54,9
Cadre moyen/agent de maîtrise	26,9	73,1
Ouvrier ou employé qualifié	18,4	81,6
Ouvrier ou employé non qualifié	15,8	84,2
Manceuvre, aide-ménagère	3,6	96,4
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	0,0	100,0
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	0,0	100,0
Travailleur familial contribuant à une entreprise familiale	8,0	92,0
Travailleur pour compte propre	4,0	96,0
Patron	5,6	94,4
Non salarié dépendant	4,0	96,0
<b>Ensemble</b>	<b>6,5</b>	<b>93,5</b>

## IX.2.2 Fréquence des chocs vécus par les ménages

L'analyse de la fréquence des chocs subi par les ménages a été faite, en plus du niveau national, par le milieu de résidence et des provinces. Au plan national, les trois chocs les plus rencontrés étaient la sécheresse ou pluies irrégulières (14,2%), les prix élevés des produits alimentaires (13,9%), maladie grave ou accident d'un membre du ménage (9,2%). Dans le milieu urbain, ces trois chocs demeurent les plus rencontrés par les ménages avec des taux respectifs de 9,0% ; 20,3% et 11,1%. En milieu rural, le premier choc le plus rencontré était Sécheresse/Pluies irrégulières (14,6%), le second était les Prix élevés des produits alimentaires (13,5%), et enfin le troisième était le taux élevé de maladies des cultures (10,0%).

Tableau 46 : Répartition des ménages par choc subi et selon le milieu de résidence.

	Urbain(%)	Rural(%)	Ensemble(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	11,1	9,0	9,2
Emprisonnement d'un membre du ménage	2,4	1,5	1,6
Décès d'un membre du ménage	3,6	2,2	2,3
Divorce, séparation	1,9	1,5	1,5
Sécheresse/Pluies irrégulières	9,0	14,6	14,2
Inondations	7,2	8,1	8,0
Grêle	4,9	6,9	6,8
Incendies	0,4	0,4	0,4
Taux élevé de maladies des cultures	5,9	10,0	9,8
Taux élevé de maladies des animaux	3,0	5,6	5,4
Baisse importante des prix des produits agricoles	1,1	2,1	2,0
Prix élevés des intrants agricoles	7,3	10,8	10,6
Prix élevés des produits alimentaires	20,3	13,5	13,9
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	1,7	0,5	0,6
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,6	0,8	0,8
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	4,4	1,8	2,0

	Urbain(%)	Rural(%)	Ensemble(%)
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,5	0,3	0,3
Perte d'emploi salarié d'un membre	2,7	0,5	0,7
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	5,2	3,1	3,3
Conflit Agriculteur/Éleveur	1,2	1,6	1,6
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,5	0,2	0,2
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	1,3	2,2	2,2
Glissement de terrain	1,5	2,3	2,3
Autre (à préciser)	0,5	0,4	0,4

Étant donné que les chocs n'ont pas les mêmes impacts sur les ménages, pour identifier les chocs qui ont beaucoup secoué les ménages, l'enquête a réservé une question d'identification de trois premiers chocs qui les ont beaucoup affectés. Cette question ne concernait que les ménages qui ont connu des chocs au cours des trois dernières années précédant l'enquête. Les résultats ont montré qu'au niveau national, les trois premiers chocs qui ont beaucoup affecté les ménages étaient respectivement la Sécheresse/Pluies irrégulières (18,1%), la Maladie grave ou accident d'un membre du ménage (13,4%) et Prix élevés des produits alimentaires (13,4%).

Selon le milieu de résidence, les trois chocs les plus graves pour les ménages étaient les mêmes qu'au niveau national mais avec des proportions et ordres différents.

Tableau 47 : Répartition des ménages par choc le plus grave et selon le milieu de résidence

	Urbain(%)	Rural(%)	Ensemble(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	14,1	13,3	13,4
Emprisonnement d'un membre du ménage	2,8	2,1	2,2
Décès d'un membre du ménage	4,9	3,2	3,3
Divorce, séparation	2,2	2,1	2,1
Sécheresse/Pluies irrégulières	8,8	18,8	18,1
Inondations	6,9	8,2	8,1
Grêle	4,0	5,8	5,7
Incendies	0,4	0,4	0,4
Taux élevé de maladies des cultures	4,1	8,2	7,9
Taux élevé de maladies des animaux	2,0	4,1	3,9
Baisse importante des prix des produits agricoles	0,6	0,6	0,6
Prix élevés des intrants agricoles	5,0	8,3	8,0
Prix élevés des produits alimentaires	22,2	12,8	13,4
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	1,7	0,4	0,5
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,4	0,4	0,4
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	4,6	2,0	2,1
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,6	0,2	0,3
Perte d'emploi salarié d'un membre	3,1	0,5	0,7
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	5,6	3,1	3,3
Conflit Agriculteur/Éleveur	0,8	1,3	1,2
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,4	0,1	0,2
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	1,0	1,5	1,5
Glissement de terrain	1,2	2,1	2,1
Autre (à préciser)	0,6	0,5	0,5

### **IX.2.3. Conséquences des chocs**

Pour les chocs qui ont beaucoup affecté les ménages, l'enquête a cherché à savoir les conséquences ou effets de ces derniers. Ces effets ont été analysés par rapport aux revenus, avoirs, production agricole, effectifs du cheptel/volaille, stock des produits alimentaires et achat des produits alimentaires. Pour chaque dimension, il était question d'identifier si le choc a entraîné sa diminution ou pas.

Globalement tous les chocs sans exception aucune affectent très négativement les actifs des ménages avec des effets plus importants sur le revenu que les autres actifs.

#### **IX.2.3.1. Conséquences des chocs sur les revenus des ménages**

L'analyse des effets des chocs a porté sur la diminution des revenus pour les ménages, figurant parmi les facteurs pouvant entraîner la vulnérabilité des ménages. Les proportions de ménages concernés par une diminution de revenus vont de 65,1% pour les conflits armés/violence/Insécurité à perte importante de revenus salariaux (98,0%). Les trois chocs les plus importants qui ont causé la baisse des revenus des ménages étaient Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie) (98,0%), la fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages (97,8) et la faillite d'une entreprise non agricole du ménage (97,2%).

Tableau 48 : Conséquences des chocs sur les revenus des ménages

	Augmenté(%)	Diminué(%)	Inchangé(%)	Non-concerné(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	2,4	93,3	3,5	0,7
Emprisonnement d'un membre du ménage	1,4	87,4	9,5	1,7
Décès d'un membre du ménage	2,3	87,1	9,0	1,7
Divorce, séparation	4,3	86,4	8,7	0,7
Sécheresse/Pluies irrégulières	3,1	84,5	11,1	1,3
Inondations	5,7	80,4	13,0	0,9
Grêle	2,0	86,8	10,7	0,5
Incendies	7,6	65,8	19,4	7,2
Taux élevé de maladies des cultures	3,8	83,6	11,2	1,4
Taux élevé de maladies des animaux	0,8	88,5	10,2	0,5
Baisse importante des prix des produits agricoles	2,8	89,0	7,5	0,7
Prix élevés des intrants agricoles	2,2	89,4	8,0	0,5
Prix élevés des produits alimentaires	1,8	87,6	9,9	0,6
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	0,0	97,8	0,7	1,5
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,8	95,4	1,7	1,1
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	1,0	97,2	1,8	0,0
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,5	98,0	0,0	0,4
Perte d'emploi salarié d'un membre	3,3	94,5	0,6	1,6
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	1,0	91,5	7,2	0,4
Conflit Agriculteur/Éleveur	1,3	86,3	11,4	1,0
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,0	65,1	29,0	5,9
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	1,1	86,4	12,3	0,3
Glissement de terrain	1,4	84,6	11,7	2,3
Autre (à préciser)	4,2	89,6	5,6	0,7
Total	2,6	87,3	9,1	0,9

### IX.2.3.2. Conséquences des chocs sur les avoirs des ménages

Le nombre et types de biens ou avoirs possédés par les ménages constituent leur capital fixe, une dimension qui est pris en compte lors de l'analyse de la pauvreté. Les proportions de ménages concernés par une diminution de leurs avoirs allaient de (52,4%) pour la fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages aux incendies (89,2%). Les trois chocs les plus importants qui ont causé la diminution des avoirs des ménages étaient les incendies (89,2%), vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail (82,1%) et la maladie grave ou accident d'un membre du ménage (80,5%).

Tableau 49 : Conséquences des chocs sur les avoirs des ménages

	Augmenté(%)	Diminué(%)	Inchangé(%)	Non-concerné(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0,9	80,5	17,4	1,2
Emprisonnement d'un membre du ménage	0,5	78,5	19,3	1,7
Décès d'un membre du ménage	0,2	77,9	20,0	1,9
Divorce, séparation	1,7	73,6	22,9	1,8
Sécheresse/Pluies irrégulières	0,7	70,2	27,3	1,8
Inondations	1,4	70,0	28,2	0,4
Grêle	1,5	69,2	28,3	1,1
Incendies	2,7	89,2	6,1	2,0
Taux élevé de maladies des cultures	2,0	69,1	27,3	1,6
Taux élevé de maladies des animaux	0,5	74,7	23,8	1,0
Baisse importante des prix des produits agricoles	2,0	64,3	31,9	1,8
Prix élevés des intrants agricoles	0,9	68,1	29,9	1,0
Prix élevés des produits alimentaires	0,9	69,9	27,8	1,5
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	0,0	52,4	45,3	2,3
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,0	79,7	18,5	1,8
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	0,0	72,4	26,5	1,1
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,5	63,8	28,5	6,2
Perte d'emploi salarié d'un membre	0,8	68,0	26,3	4,9
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	0,6	82,1	16,8	0,6
Conflit Agriculteur/Éleveur	1,1	65,1	31,0	2,8
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,6	58,2	28,5	12,7
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	0,9	66,0	33,0	0,1
Glissement de terrain	0,1	69,6	28,2	2,1
Autre (à préciser)	3,4	85,4	7,0	4,2
Total	1,0	72,2	25,4	1,4

### IX.2.3.3. Conséquences des chocs sur la production alimentaire des ménages

La production alimentaire des ménages constitue pour eux une source de leur consommation et de revenu. Les proportions de ménages concernés par une diminution de leur production alimentaire allaient de (50,0%) pour la perte d'emploi salarié d'un membre à la sécheresse/Pluies irrégulières (96,4%). Les trois chocs les plus importants qui ont causé la diminution de la production alimentaire des ménages étaient la sécheresse/Pluies irrégulières (96,4%), les attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte (96,2%) et le taux élevé de maladies des cultures (94,4%).

Tableau 50 : Conséquences des chocs sur la production alimentaire des ménages

	Augmenté(%)	Diminué(%)	Inchangé(%)	Non-concerné(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0,9	81,8	11,8	5,4
Emprisonnement d'un membre du ménage	0,5	72,4	22,0	5,1
Décès d'un membre du ménage	0,8	71,2	22,2	5,8
Divorce, séparation	4,3	77,0	11,4	7,3
Sécheresse/Pluies irrégulières	1,5	96,4	1,3	0,8
Inondations	3,6	90,4	3,4	2,5
Grêle	1,9	94,0	3,6	0,5
Incendies	6,2	66,3	14,1	13,4
Taux élevé de maladies des cultures	3,1	94,4	1,8	0,7
Taux élevé de maladies des animaux	0,2	74,3	23,6	1,9
Baisse importante des prix des produits agricoles	9,8	61,0	24,9	4,3
Prix élevés des intrants agricoles	0,6	91,6	6,9	0,8
Prix élevés des produits alimentaires	0,9	67,8	22,5	8,8
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	0,0	57,8	18,0	24,2
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,0	60,6	20,8	18,6
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	1,0	60,0	23,2	15,8
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,0	58,0	9,9	31,1
Perte d'emploi salarié d'un membre	1,5	50,0	19,3	29,2
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	0,8	74,2	19,2	5,9
Conflit Agriculteur/Eleveur	0,9	74,6	22,0	2,5
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,0	51,1	25,1	23,8
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	1,0	96,2	2,7	0,1
Glissement de terrain	0,6	93,0	4,8	1,6
Autre (à préciser)	2,6	79,6	9,9	8,0
Total	1,5	83,7	10,6	4,2

#### IX.2.3.4. Conséquences des chocs sur l'effectif du Cheptel/volailles

Comme pour la production alimentaire, le cheptel constitue pour une source de la consommation et du revenu pour les ménages. Le manque ou la diminution du cheptel pour un ménage peut l'entraîner dans la pauvreté. Les proportions de ménages concernés par une diminution de l'effectif du cheptel/volailles allaient de (17,6%) pour les attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte au taux élevé de maladies des animaux (88,0%).

Les trois chocs les plus importants qui ont causé la diminution de l'effectif du cheptel/volailles des ménages étaient le taux élevé de maladies des animaux (88,0%), l'incendies (48,4%) et la maladie grave ou accident d'un membre du ménage (44,0%).

Tableau 51 : Conséquences des chocs sur l'effectif du Cheptel/volailles

	Augmenté(%)	Diminué(%)	Inchangé(%)	Non-concerné(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0,5	44,0	31,1	24,3
Emprisonnement d'un membre du ménage	0,0	42,4	33,3	24,3
Décès d'un membre du ménage	0,6	40,6	34,5	24,3
Divorce, séparation	1,0	28,2	33,0	37,9
Sécheresse/Pluies irrégulières	0,5	29,3	45,1	25,0
Inondations	0,7	27,4	46,7	25,2
Grêle	0,4	23,3	53,3	23,1
Incendies	0,0	48,4	15,5	36,1
Taux élevé de maladies des cultures	1,4	26,5	48,0	24,1
Taux élevé de maladies des animaux	0,2	88,0	8,8	3,1
Baisse importante des prix des produits agricoles	2,8	23,3	49,1	24,8
Prix élevés des intrants agricoles	0,3	29,7	45,9	24,1
Prix élevés des produits alimentaires	0,8	28,3	41,3	29,7
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	0,0	10,9	41,0	48,0
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,0	32,5	30,0	36,5
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	0,4	32,8	37,6	29,2
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,0	32,1	25,9	41,0
Perte d'emploi salarié d'un membre	0,3	27,0	27,9	44,8
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	0,3	37,2	37,7	24,9
Conflit Agriculteur/Éleveur	1,1	38,8	45,6	14,6
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,0	22,3	35,8	41,8
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	0,3	17,6	61,3	20,8
Glissement de terrain	0,6	27,6	45,7	26,1
Autre (à préciser)	1,3	46,2	26,3	26,3
Total	0,6	33,7	40,7	25,0

### IX.2.3.5. Conséquences des chocs sur les stocks des produits alimentaires

La constitution des stocks des produits alimentaires témoigne un excès de production des ménages, ce qui est un signe du bien-être. Les proportions de ménages concernés par une diminution des stocks des produits alimentaires allaient de (39,3%) pour les Conflits armé/Violence/Insécurité aux attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte (89,7%). Les trois chocs les plus importants qui ont causé la diminution des stocks des produits alimentaires des ménages étaient les attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte (89,7%), la sécheresse/Pluies irrégulières (86,9%) et les prix élevés des intrants agricoles (85,9%).

Tableau 52 : Conséquences des chocs sur les stocks des produits alimentaires

	Augmenté(%)	Diminué(%)	Inchangé(%)	Non-concerné(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	0,9	83,6	11,0	4,5
Emprisonnement d'un membre du ménage	0,5	73,9	19,6	6,0
Décès d'un membre du ménage	0,8	72,0	22,0	5,2
Divorce, séparation	4,6	73,9	13,8	7,7
Sécheresse/Pluies irrégulières	1,6	86,9	9,6	2,0
Inondations	3,5	84,1	10,0	2,3
Grêle	2,2	83,5	11,3	3,0
Incendies	5,4	73,8	11,4	9,4
Taux élevé de maladies des cultures	3,1	86,9	8,4	1,5
Taux élevé de maladies des animaux	0,3	67,4	27,9	4,4
Baisse importante des prix des produits agricoles	10,6	60,6	24,2	4,5
Prix élevés des intrants agricoles	0,9	85,9	10,8	2,4
Prix élevés des produits alimentaires	0,8	80,2	12,1	6,9
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	0,0	70,5	9,7	19,8
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	0,0	73,2	15,4	11,4
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	1,4	76,1	13,4	9,1
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	1,4	68,0	13,5	17,0
Perte d'emploi salarié d'un membre	0,8	69,7	7,6	22,0
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	1,2	78,9	15,5	4,5
Conflit Agriculteur/Éleveur	0,0	73,1	20,9	6,0
Conflit armé/Violence/Insécurité	0,0	39,3	35,3	25,4
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	1,2	89,7	8,4	0,7
Glissement de terrain	0,6	79,5	15,4	4,5
Autre (à préciser)	2,7	80,5	10,1	6,7
Total	1,6	81,8	12,4	4,2

### IX.2.3.6. Conséquences des chocs sur l'achat des produits alimentaires

La source de la consommation des produits alimentaires est constituée par la production ou l'achat. La diminution des capacités d'achat des produits alimentaires pour la consommation des ménages peut être à l'origine de la pauvreté de ces derniers. Les proportions de ménages concernés par une diminution des stocks des produits alimentaires allaient de (28,4%) pour les attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte à la perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie) (84,8%). Les trois chocs les plus importants qui ont causé la diminution de l'achat des produits alimentaires des ménages étaient la perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie) (84,8%), la fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages (78,3%) et la faillite d'une entreprise non agricole du ménage (76,6%).

Tableau 53 : Conséquences des chocs sur l'achat des produits alimentaires

	Augmenté(%)	Diminué(%)	Inchangé(%)	Non-concerné(%)
Maladie grave ou accident d'un membre du ménage	24,7	58,6	15,4	1,4
Emprisonnement d'un membre du ménage	23,3	47,6	26,6	2,6
Décès d'un membre du ménage	18,9	52,6	24,4	4,1
Divorce, séparation	20,6	62,4	15,1	1,9
Sécheresse/Pluies irrégulières	48,3	42,9	8,0	0,8
Inondations	44,6	43,0	11,4	1,1
Grêle	49,6	39,0	10,6	0,8
Incendies	47,3	39,9	10,1	2,6
Taux élevé de maladies des cultures	47,0	42,2	10,4	0,4
Taux élevé de maladies des animaux	20,4	45,8	30,7	3,1
Baisse importante des prix des produits agricoles	21,1	59,2	19,7	0,0
Prix élevés des intrants agricoles	35,5	50,6	12,8	1,1
Prix élevés des produits alimentaires	20,7	73,0	5,6	0,7
Fin de transferts réguliers provenant d'autres ménages	8,9	78,3	6,1	6,7
Perte importante du revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	16,1	75,5	5,3	3,2
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	13,9	76,6	8,7	,9
Perte importante de revenus salariaux (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	6,9	84,8	5,7	2,6
Perte d'emploi salarié d'un membre	12,8	76,5	4,5	6,3
Vol d'argent, de biens, de récolte ou de bétail	31,3	51,2	15,8	1,7
Conflit Agriculteur/Éleveur	20,5	51,2	23,1	5,2
Conflit armé/Violence/Insécurité	7,2	35,3	48,5	9,0
Attaques acridiennes ou autres ravageurs de récolte	67,2	28,4	4,3	0,1
Glissement de terrain	44,0	43,0	10,6	2,4
Autre (à préciser)	24,3	65,5	7,8	2,4
Total	34,3	52,1	12,2	1,3

#### IX.2.4. Les stratégies adoptées

Face à la vulnérabilité qu'induisent globalement les chocs, les ménages se doivent d'être inventifs en se dotant de capacités d'adaptation qui doivent se traduire dans les faits par le développement de plusieurs stratégies en termes de mode d'allocation, d'utilisation des ressources du ménage, etc.

Le tableau suivant fournit des informations sur les ménages ayant développé au moins une stratégie face aux chocs subis au cours des trois dernières années. Sur le plan national, un peu moins de 9 ménages sur 10 (88,0%) ont développé au moins une stratégie de survie face aux chocs subis. Selon le milieu de résidence, il n'y a pas de différence remarquable quant au développement des stratégies d'adaptation aux chocs subis avec des taux de 89,0% pour le milieu urbain et de 87,9% pour le milieu rural. Il en était de même que selon le sexe du chef de ménages avec des taux de 88,2 pour les ménages dirigés par les hommes et de 87,7 % pour les ménages dirigés par les femmes. En outre, les observations montrent que la proportion de ménages ayant eu recours à une stratégie de survie augmente en fonction de l'âge du chef de ménage.

Les résultats ont montré que les provinces dont les ménages ont beaucoup développé des stratégies étaient les provinces de Kayanza (97,5%), Bujumbura Mairie (95,6%) et Makamba (95,4%) tandis les provinces dont les ménages ont moins développé les stratégies étaient les provinces de Muramvya (58,8%), Rutana (67,7%) et Cibitoke (78,6%).

Selon le niveau d'instruction du chef de ménage, les ménages qui ont beaucoup développé des stratégies d'adaptation face aux chocs subi était ceux dont le chef de ménage avait le niveau supérieur (89,8%) et le niveau primaire (89,4%). Par rapport à la catégorie socio professionnelle du chef de ménage, les ménages ayant beaucoup développé des stratégies d'adaptation suite aux chocs subis était ceux dont le chef de ménage était Stagiaire ou Apprenti non rémunéré (100%), le patron (96,0%) et manoeuvre/aide-ménagère (93,6%).

Tableau 54 : Proportion des ménages en pourcentage ayant adopté au moins une stratégie

	Proportion (%) des ménages ayant adopté:	
	aucune stratégie	au moins une stratégie
Sexe du CM		
Masculin	11,8	88,2
Féminin	12,3	87,7
Milieu de résidence		
Urbain	11,0	89,0
Rural	12,1	87,9
Province		
BUBANZA	18,4	81,6
BUJUMBURA RURAL	18,9	81,1
BURURI	18,6	81,4
CANKUZO	17,2	82,8
CIBITOKÉ	21,4	78,6
GITEGA	13,4	86,6
KARUZI	10,9	89,1
KAYANZA	2,5	97,5
KIRUNDO	5,0	95,0
MAKAMBA	4,6	95,4
MURAMVYA	41,2	58,8
MUYINGA	10,9	89,1
MWARO	16,2	83,8
NGOZI	2,5	97,5
RUTANA	32,3	67,7
RUYIGI	1,1	98,9
BUJUMBURA MAIRIE	4,4	95,6
RUMONGE	10,5	89,5
Niveau d'instruction du CM		
Sans niveau	12,8	87,2
Pré-scolaire	19,5	80,5
Primaire / F1,F2 et F3 ?2.31	10,5	89,5
F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	15,1	84,9
Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	11,1	88,9
Supérieur	10,2	89,8
NSP	8,9	91,1
Catégorie socio professionnelle du CM		
Sans emploi	14,2	85,8
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	14,8	85,2
Cadre moyen/agent de maîtrise	17,8	82,2
Ouvrier ou employé qualifié	14,9	85,1
Ouvrier ou employé non qualifié	12,7	87,3
Manœuvre, aide-ménagère	6,4	93,6
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	14,2	85,8
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	0,0	100,0
Travailleur familial contribuant à une entreprise familiale	18,7	81,3
Travailleur pour compte propre	11,5	88,5
Patron	4,0	96,0
Non salarié dépendant	17,8	82,2
Total	12,0	88,0

Quant à l'identification des stratégies les plus utilisées pour faire face aux chocs survenus, les résultats de l'enquête ont montré que les trois principales stratégies étaient successivement

l'utilisation de son épargne (19,6%), le changement des habitudes de consommation (réduction du nombre de repas par jour, Réduction des quantités consommées) (17,2%) et l'aide de parents ou d'amis (10,9%) au niveau national. Selon le milieu de résidence, les trois premières stratégies utilisées au niveau national restaient les mêmes que ça soit en milieu urbain ou rural dans le même ordre avec des proportions différentes.

Tableau 55 : Répartition des ménages par stratégie adoptée et selon le milieu de résidence

	Urbain(%)	rural(%)	Total(%)
Utilisation de son épargne	24,6	19,2	19,6
Aide de parents ou d'amis	15,9	10,6	10,9
Aide du gouvernement/l'Etat	1,2	0,7	0,7
Aide d'organisations religieuses ou d'ONG	0,3	0,2	0,3
Marier les enfants	0,0	0,1	0,1
Changement des habitudes de consommation (réduction du nombre de repas par jour, Réduction des quantités consommées,	21,3	16,9	17,2
Achat d'aliments moins chers	9,8	9,0	9,0
Les membres actifs occupés du ménage ont pris des emplois supplémentaires	1,0	2,0	1,9
Les membres adultes (au moins 15 ans) inactifs ou chômeurs ont pris des emplois	0,1	0,2	0,2
Les enfants de moins de 15 ans ont été amenés à travailler	0,2	0,1	0,1
Les enfants ont été déscolarisés	0,1	0,2	0,2
Migration de membres du ménage/Migration du ménage	0,1	0,1	0,1
Réduction des dépenses de santé/d'éducation	0,2	0,3	0,2
Obtention d'un crédit	1,5	2,5	2,5
Vente des actifs agricoles	0,5	1,7	1,6
Vente des biens durables du ménage	0,5	0,7	0,7
Vente de terrain/immeubles/Maisons	0,4	0,6	0,6
Louer/mettre ses terres en gages	0,1	0,7	0,6
Vente du stock de vivres	0,9	1,4	1,3
Pratique plus importante des activités de pêche	0,0	0,0	0,0
Vente de bétail	1,4	4,4	4,2
Confiance des enfants à d'autres ménages	0,0	0,1	0,1
Engagé dans des activités spirituelles (prières, sacrifices, consultation de marabout,	0,8	1,2	1,1
Pratique de la culture de contre saison	0,5	1,8	1,7
Autre stratégie (à préciser)	0,6	1,6	1,5
Aucune stratégie	18,0	24,0	23,5

### **IX.3. Filet de sécurité**

#### **IX.3.1. Accessibilité aux programmes de filet de sécurité**

Les résultats montrent que dans l'ensemble 15,8% des ménages ont reçu au moins un des programmes de filets de sécurité.

Les Provinces de Ngozi (32,0%), Muyinga (30,1%), Ruyigi (30,0%), Bubanza (29,4%) et Gitega (29,4%) sont les grands bénéficiaires des programmes de filet de sécurité. Les provinces de Bujumbura Mairie (1,5%), Muramvya (1,5%) et Bururi (3,0%) sont les moins bénéficiaires.

Considérant le groupe socio-économique du chef de ménage, il en ressort que les ménages dirigés par des travailleurs pour leur propre compte (18,9%) sont les plus bénéficiaires des programmes de filets sociaux tandis que ceux dirigés par les cadres moyens/agents de maîtrise (1,4%) sont les moins bénéficiaires.

En tenant compte du niveau d'instruction du chef de ménage, les résultats montrent que les ménages dont le chef est sans niveau sont les plus bénéficiaires des programmes de filet de sécurité (17,9%) et ceux qui ont le niveau supérieur sont les moins bénéficiaires (3,3%). Il a été aussi constaté que les ménages dont les chefs de ménage âgés de 36 à 64 ans sont les plus bénéficiaires des programmes de filet de sécurité.

Tableau 56 : La proportion des ménages ayant reçus au moins un programme de filets de sécurité par milieu de résidence et Province.

	Proportion des ménages(%)	
	n'ayant reçu aucun filet	ayant reçu au moins un filet
<b>Sexe du chef du ménage</b>		
Masculin	84,0	16,0
Féminin	84,9	15,1
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain	96,5	3,5
Rural	80,6	19,4
<b>Provinces</b>		
BUBANZA	70,6	29,4
BUJUMBURA RURAL	81,9	18,1
BURURI	97,0	3,0
CANKUZO	74,1	25,9
CIBITOKÉ	90,4	9,6
GITEGA	70,6	29,4
KARUSI	75,8	24,2
KAYANZA	92,7	7,3
KIRUNDO	76,2	23,8
MAKAMBA	89,5	10,5
MURAMVYA	98,5	1,5
MUYINGA	69,9	30,1
MWARO	96,3	3,7
NGOZI	68,0	32,0
RUTANA	93,3	6,7
RUYIGI	70,0	30,0
BUJUMBURA MAIRIE	98,5	1,5
RUMONGE	96,4	3,6
<b>Niveau d'instruction</b>		
Sans niveau	82,1	17,9
Préscolaire	83,5	16,5
Primaire / F1,F2 et F3	82,6	17,4
F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	90,8	9,2
Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	94,5	5,5
Supérieur	96,7	3,3
NSP	75,0	25,0
<b>Catégorie socio professionnelle du CM</b>		
Sans emploi	90,1	9,9
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	97,5	2,5
Cadre moyen/agent de maîtrise	98,6	1,4
Ouvrier ou employé qualifié	94,1	5,9
Ouvrier ou employé non qualifié	89,1	10,9
Man?uvre, aide-ménagère	85,6	14,4
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	100,0	0,0
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	100,0	0,0
Travailleur familial contribuant à une entreprise familiale	84,3	15,7
Travailleur pour compte propre	81,1	18,9
Patron	84,5	15,5
Non salarié dépendant	86,3	13,7
Total	84,2	15,8

### IX.3.2. Types de programmes sociaux

Au niveau national, le don de céréales (sorgho, maïs, blé etc.) et le programme de prise en charge des femmes enceintes sont les plus reçus par les ménages avec une proportion respective 22,30% et 21,10%.

Tableau 57 : Répartition (%) des ménages par filet de sécurité et selon le milieu de résidence

	Urbain	rural	Ensemble
	%	%	%
Don de céréales (sorgho, maïs, blé etc.)	24,1	22,2	22,3
Don de farines de céréales (semoule)	7,7	6,9	7,0
Don d'autres vivres autres que céréales	18,2	12,1	12,4
Don de bétail/volaille	3,3	7,9	7,6
Don de nourriture pour les élèves à l'école	13,9	14,7	14,6
Nourriture contre travail	5,6	4,8	4,8
Supplément alimentaire pour les enfants malnutris	3,3	3,0	3,0
Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre	0,0	0,5	0,5
Transferts en cash du gouvernement/ONG	7,2	6,7	6,7
Programme de prise en charge des femmes enceintes	16,8	21,3	21,1

Dans le milieu urbain, le don de céréales (sorgho, maïs, blé etc.), le don d'autres vivres , le programme de prise en charge des femmes enceintes sont bénéficiés par des ménages a des taux respectifs de 24,1%,18,20% et 16,80%. En milieu rural, le premier filet de sécurité bénéficié par beaucoup de menages est le don céréales(sorgho,maïs,blé,etc.) , le second est le programme de prise en charge des femmes enceintes(21,1%) et enfin le troisième est le don de nourriture pour les élèves à l'école(14,6%).

## CHAPITRE X : PAUVRETE SUBJECTIVE

La pauvreté subjective consiste à évaluer les perceptions des ménages sur la perception quant à la situation de la pauvreté du pays, de leurs ménages, des difficultés rencontrées pour certaines charges et les causes de la pauvreté.

### X.1. Pauvreté subjective et classement des ménages sur l'échelle du bien être

Les résultats de l'enquête ont montré qu'un peu plus de la moitié des Burundais (55,8%) pense que le pays est pauvre. Selon le milieu de résidence, cette proportion est de 55,6% en milieu rural contre 58,0% du milieu urbain. Par rapport au sexe du chef de ménage, la perception de la pauvreté était de 54,4% pour les ménages dirigés par les hommes et de 59,3% pour les ménages dirigés par les femmes.

Tableau 58 : Répartition des ménages par milieu de résidence, Province, catégorie socioéconomique et sexe du chef de ménage selon leur perception de la pauvreté du pays

	Situation du pays par rapport à la pauvreté					
	Riche	Pauvre	Moyennement riche	Très pauvre	Ne sait pas	Total
	%	%	%	%	%	Effectif
Masculin	18,2	44,1	24,5	10,3	2,9	1794364
Féminin	17,0	46,8	19,3	12,5	4,5	768519
Urbain	14,2	45,4	25,0	12,6	2,8	287900
Rural	18,3	44,9	22,7	10,7	3,5	2274982
BUBANZA	22,3	47,4	22,6	6,8	0,9	98864
BUJUMBURA RURAL	10,9	60,0	14,5	13,0	1,6	139077
BURURI	15,1	37,5	31,9	5,2	10,3	88672
CANKUZO	21,3	33,3	32,6	8,8	4,0	73512
CIBITOKÉ	16,3	41,9	21,3	14,9	5,6	134258
GITEGA	23,0	38,3	27,9	7,7	3,2	243918
KARUSI	16,1	58,4	15,2	7,5	2,8	137682
KAYANZA	18,3	35,9	36,6	8,4	0,9	199735
KIRUNDO	26,8	32,5	26,5	6,8	7,4	197359
MAKAMBA	20,1	39,5	19,9	13,0	7,5	126479
MURAMVYA	14,3	47,5	22,6	11,5	4,1	94061
MUYINGA	18,9	40,6	18,9	18,3	3,3	200047
MWARO	17,6	55,7	8,0	15,5	3,2	93871
NGOZI	13,2	51,6	22,4	10,1	2,6	232302
RUTANA	11,4	45,0	17,1	26,2	0,4	106328
RUYIGI	10,6	64,6	21,1	3,2	0,4	123571
BUJUMBURA MAIRIE	11,1	48,1	24,0	14,6	2,2	165949
RUMONGE	31,4	38,8	20,1	7,1	2,7	107198
Sans niveau	19,7	46,6	18,9	11,0	3,9	1238077
Préscolaire	6,0	43,7	38,0	7,6	4,7	30585

	Situation du pays par rapport à la pauvreté					
	Riche	Pauvre	Moyennement riche	Très pauvre	Ne sait pas	Total
	%	%	%	%	%	Effectif
Primaire / F1,F2 et F3	17,5	43,8	25,3	10,4	3,0	995807
F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	12,3	41,9	31,3	13,2	1,2	136606
Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	13,3	43,1	27,2	12,4	4,1	100477
Supérieur	12,2	41,4	30,6	13,7	2,1	57517
NSP	10,1	15,5	42,4	17,9	14,2	3813
Sans emploi	17,2	44,5	22,4	10,5	5,3	207984
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	20,2	38,9	32,6	8,3	0,0	9867
Cadre moyen/agent de maîtrise	15,5	49,0	18,2	15,3	1,9	21176
Ouvrier ou employé qualifié	12,9	43,8	29,2	11,4	2,7	78368
Ouvrier ou employé non qualifié	17,2	45,8	23,8	10,2	3,0	140989
Manœuvre, aide- ménagère	23,0	38,1	25,4	12,4	1,2	140000
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	22,4	54,9	22,6	0,0	0,0	2722
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	0,0	41,9	58,1	0,0	0,0	950
Travailleur familial contribuant à une entreprise familiale	14,7	54,1	17,4	10,1	3,7	178436
Travailleur pour compte propre	18,5	45,1	22,8	10,1	3,5	1718265
Patron	6,8	24,6	29,7	38,2	,7	50858
Non salarié dépendant	10,1	48,3	18,3	21,2	2,1	13268
Total	17,8	44,9	22,9	10,9	3,4	2562882

## X.2. Appréciation des ménages de leur propre situation de bien être

Le tableau ci-contre présente les résultats de l'appréciation que se font les ménages de leur propre niveau sur l'échelle de bien-être. Au niveau national, un peu moins de la moitié des enquêtés (48,3%) estime qu'ils sont pauvres, 25,6% sont très pauvre, 25,1% sont moyennement pauvre et seulement 0,8% se sont déclarés riches. Les proportions de ceux qui se sont déclarés riches sont très faibles quelles que soient les caractéristiques.

Tableau 59 : Répartition des ménages par milieu de résidence, Province, Groupe socioéconomique et sexe du chef de ménage selon leur perception de la pauvreté de leur ménage

	Classement du ménage sur une échelle de bien-être allant de pauvre à riche					
	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre	Ne sait pas	Total
Masculin	0,8	27,7	49,3	22,0	0,2	1794364
Féminin	0,7	19,1	46,0	34,1	0,1	768519
Total	0,8	25,1	48,3	25,6	0,2	2562882
Urbain	1,6	41,6	40,7	15,7	0,3	287900
Rural	0,7	23,1	49,2	26,9	0,1	2274982
BUBANZA	0,4	23,8	46,3	29,6	0,0	98864
BUJUMBURA RURAL	0,5	23,6	55,9	19,9	0,1	139077
BURURI	0,9	42,5	41,5	14,4	0,7	88672
CANKUZO	0,5	29,9	42,0	27,1	0,4	73512
CIBITOKÉ	0,4	18,3	43,0	38,2	0,1	134258
GITEGA	2,0	27,2	48,7	21,9	0,2	243918
KARUSI	0,1	12,8	56,7	30,1	0,3	137682
KAYANZA	0,3	22,8	49,4	27,5	0,0	199735
KIRUNDO	0,5	13,6	54,3	31,2	0,4	197359
MAKAMBA	0,3	21,4	46,0	32,3	0,0	126479
MURAMVYA	0,1	35,7	50,3	14,0	0,0	94061
MUYINGA	1,1	20,8	44,9	32,9	0,3	200047
MWARO	0,5	30,2	49,0	20,3	0,0	93871
NGOZI	0,7	26,2	49,6	23,3	0,1	232302
RUTANA	0,5	19,9	57,0	22,4	0,1	106328
RUYIGI	0,0	17,4	52,5	30,1	0,0	123571
BUJUMBURA MAIRIE	1,7	41,3	39,8	16,9	0,3	165949
RUMONGE	2,3	41,6	35,4	20,7	0,0	107198
<b>Total</b>	<b>0,8</b>	<b>25,1</b>	<b>48,3</b>	<b>25,6</b>	<b>0,2</b>	<b>2562882</b>
Sans niveau	0,5	16,5	49,7	33,1	0,2	1238077
Préscolaire	0,9	32,3	50,3	15,5	1,0	30585
Primaire / F1,F2 et F3	0,8	28,1	50,2	20,9	0,1	995807
F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	1,1	38,4	41,6	18,7	0,1	136606
Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	2,5	57,9	32,6	6,8	0,2	100477
Supérieur	3,1	68,3	26,9	1,4	0,4	57517
NSP	0,0	27,2	41,3	31,5	0,0	3813
Sans emploi	1,1	25,3	40,0	33,3	0,3	207984
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	7,9	70,1	20,0	2,0	0,0	9867
Cadre moyen/agent de maîtrise	4,7	70,9	22,1	0,0	2,3	21176
Ouvrier ou employé qualifié	2,6	62,1	29,5	5,9	0,0	78368
Ouvrier ou employé non qualifié	0,0	25,5	43,9	30,4	0,1	140989
Manœuvre, aide- ménagère	0,0	12,5	48,0	39,4	0,1	140000
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	0,0	24,9	30,6	44,5	0,0	2722

	Classement du ménage sur une échelle de bien-être allant de pauvre à riche					Total
	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre	Ne sait pas	
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	0,0	29,3	70,7	0,0	0,0	950
Travailleur familial contribuant à une entreprise familiale	0,3	20,0	54,1	25,6	0,0	178436
Travailleur pour compte propre	0,8	23,6	50,8	24,6	0,2	1718265
Patron	0,1	42,0	38,3	19,7	0,0	50858
Non salarié dépendant	1,2	30,4	34,3	33,3	0,9	13268
Total	0,8	25,1	48,3	25,6	0,2	2562882

Dans le cadre de réduire la pauvreté, quelquefois, des programmes de transferts d'argent aux pauvres sont réalisés dans certains pays. C'est ainsi que cette enquête a cherché à connaître approximativement le montant minimal mensuel nécessaire pour mener une vie décente au niveau du ménage. Au niveau national, selon les déclarations des ménages, en moyenne, un montant mensuel nécessaire pour avoir une vie décente dans le ménage, était de 321901 FBU. Le montant moyen nécessaire varie selon le sexe du chef du ménage. Pour les ménages dirigés par les hommes, le montant mensuel moyen nécessaire pour avoir une vie décente était de 340256 FBU tandis qu'il était de 279047 FBU pour les ménages dirigés par les femmes. Par rapport au milieu de résidence, le montant mensuel moyen est très élevé dans les milieux urbains que dans les milieux ruraux. Il était de 569894 FBU en milieu urbain contre 290517 FBU en milieu rural. La province ayant déclaré le montant moyen mensuel le plus élevé était Bujumbura Mairie avec un montant de 656031 FBU tandis que celle ayant déclaré le montant mensuel moyen le plus bas était la province de Karusi avec un montant de 208188 FBU.

Tableau 60 : Montant minimum mensuel nécessaire pour avoir un niveau de vie décente (FBU) au niveau du ménage

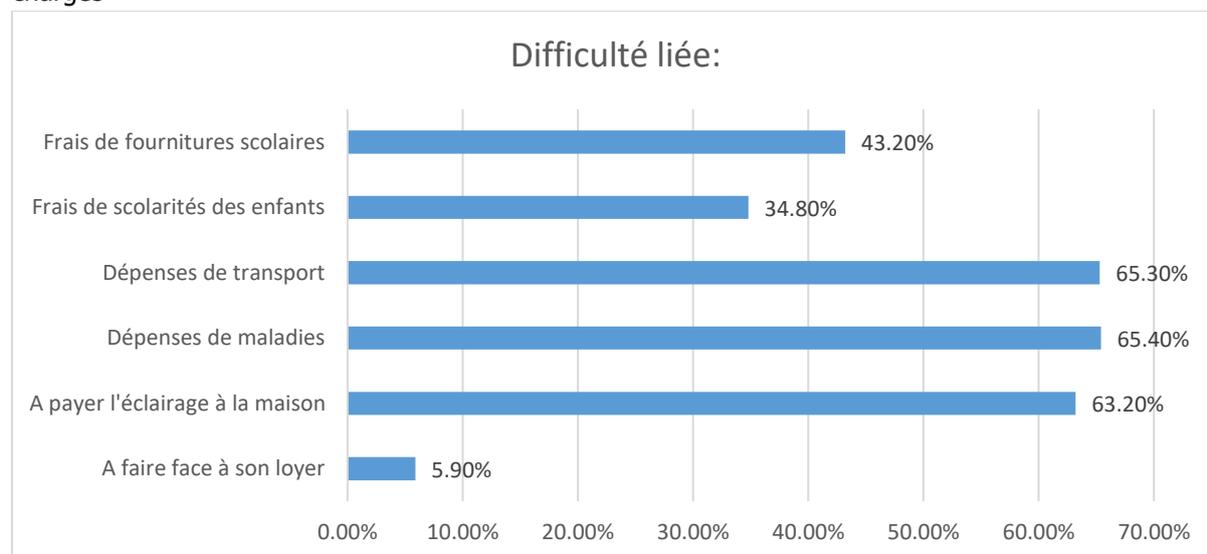
	Montant moyen
Masculin	340256
Féminin	279047
Total	321901
Urbain	569894
Rural	290517
BUBANZA	299339
BUJUMBURA RURAL	401669
BURURI	238804
CANKUZO	266240
CIBITOKÉ	300826
GITEGA	333694
KARUSI	208188
KAYANZA	264413
KIRUNDO	324148
MAKAMBA	425468
MURAMVYA	302726
MUYINGA	312438
MWARO	306538
NGOZI	269990
RUTANA	220426
RUYIGI	233045
BUJUMBURA MAIRIE	656031
RUMONGE	318774
Total	321901

Sans niveau	282892
Préscolaire	252308
Primaire / F1,F2 et F3	321797
F4 (7è, 8è et 9è) / secondaire 1er cycle	337095
Post fondamentale / secondaire 2nd cycle	496765
Supérieur	839277
NSP	617175
Sans emploi	354163
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1141922
Cadre moyen/agent de maîtrise	734413
Ouvrier ou employé qualifié	530501
Ouvrier ou employé non qualifié	364505
Manœuvre, aide-ménagère	273538
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	243128
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	232917
Travailleur familial contribuant à une entreprise familiale	253475
Travailleur pour compte propre	305860
Patron	315012
Non salarié dépendant	420001
Total	321901

### X.3. Difficultés rencontrées par les ménages pour faire face à certaines charges

Le graphique en bas présente, selon certaines charges, les proportions des ménages ayant rencontré des difficultés pour y faire face. Parmi toutes les charges analysées, la charge dont les ménages ont connu moins de difficultés pour y faire face était celle des dépenses liées au loyer avec une proportion de 5,9%. Moins de 50% des ménages ont connu de difficultés liées aux frais de scolarités (34,8%) et aux fournitures scolaires (43,2%). Il a été constaté que plus de 50% des ménages ont connu des difficultés quant aux dépenses liées à la santé (maladies) (65,4%), au transports (65,3%) et à l'éclairage à la maison (65,2%).

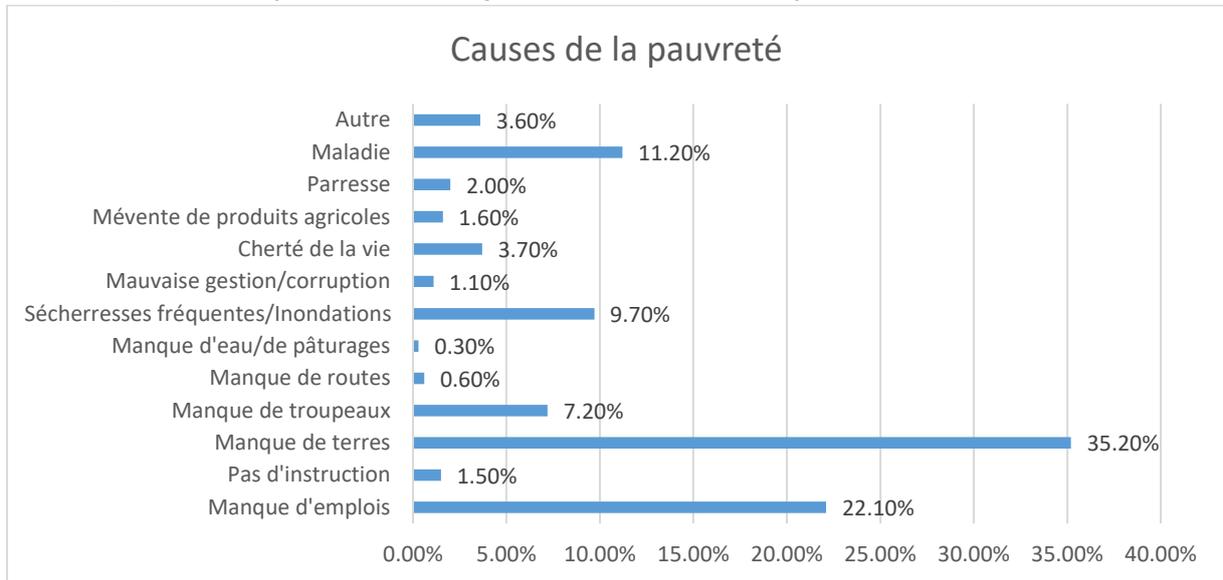
GRAPHIQUE.51. Proportion des ménages ayant rencontré des difficultés pour faire face à certaines charges



#### X.4. Principales causes de la pauvreté des ménages

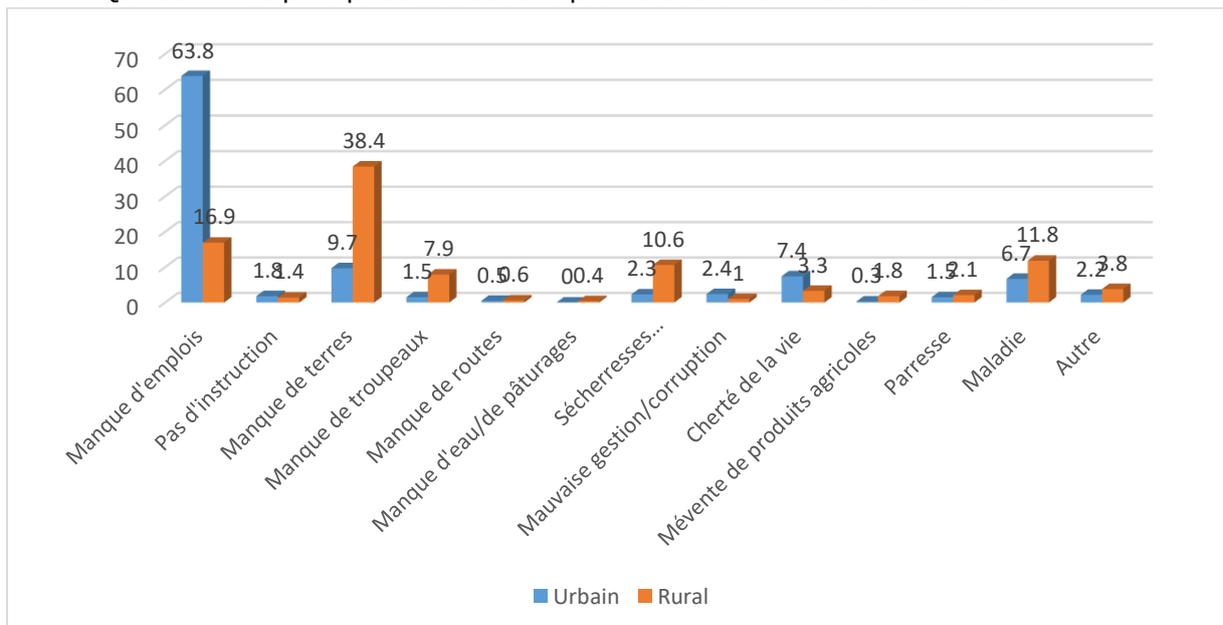
Dans l'ensemble, le manque des terres (35,2%), le manque d'emplois (22,1%) et les maladies (11,2%) constituent les trois premières causes de pauvreté des ménages.

GRAPHIQUE.52. Proportion des ménages selon les causes de la pauvreté



Selon le milieu de résidence, la principale cause de la pauvreté est le manque d'emploi (63,8%) dans le milieu urbain tandis que le manque de terres (38,4%) est la principale cause de pauvreté dans le milieu rural.

GRAPHIQUE.53. Les principales causes de la pauvreté selon le milieu de résidence



## CHAPITRE XI. GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE (GPS)

La paix et la sécurité participent en soi à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. D'un point de vue concret, les principes démocratiques ne peuvent véritablement être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées.

Dans le contexte spécifique du Burundi, la question de la paix et de la sécurité est d'autant plus importante que le pays a souffert de graves conflits armés dans un passé récent. L'Accord de Paix et Réconciliation d'Arusha, signé en 2000 a permis de mettre fin à 12 ans de guerre civile.

Cette partie du rapport présente un état des lieux de la situation en matière de paix et de la sécurité à travers les expériences et les points de vue de la population. Elle traite les points en rapport avec le sentiment de sécurité, la criminalité ou les violences subis par la population, la discrimination, la qualité des institutions ainsi que la corruption. Les personnes âgées de 18 ans et plus vivant dans les ménages constituent la population cible pour les questions de ce module.

### XI.1. Sentiment de sécurité

Le sentiment d'insécurité est l'appréhension d'être victime d'un acte défini comme criminel ou non, le plus souvent un acte avec violence contre son intégrité personnelle. Le sentiment d'insécurité dans un lieu public est déterminé par une évaluation personnelle de risque.

#### XI.1.1. Sentiment de sécurité dans la vie quotidienne

Les facteurs proches du quotidien, peuvent se traduire en un sentiment de sécurité ou d'insécurité plus ou moins fort. Interrogée sur ce point, la majorité des burundais se sent en sécurité dans leur vie de tous les jours.

En se plaçant dans des situations bien précises de la vie quotidienne, les résultats de l'enquête montrent que 98,1% de la population se sentent en sécurité (beaucoup + plutôt) pendant la journée dans leurs collines / quartiers contre 94,7% qui se sentent en sécurité la nuit dans le même lieu. La proportion de la population se sentant en sécurité à la maison pendant la journée est supérieure à celle se sentant en sécurité la nuit dans le même lieu (98,2% contre 93,7%).

Néanmoins, c'est pendant la nuit que les gens se sentent en insécurité (pas vraiment + pas du tout). En effet, 5,3% de la population affirment se sentir en insécurité étant à la maison pendant la nuit tandis que 5,4% le sentent quand ils sont dans leur colline / quartier la nuit

Tableau 61 : Sentiment de sécurité dans la vie quotidienne suivant le lieu (%)

Lieu	Sentiment de sécurité				Total
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	
Quartier le jour	85,9	12,2	1,3	0,6	100,0
Quartier la nuit	77,0	17,7	3,8	1,6	100,0
Maison le jour	84,6	13,6	1,2	0,6	100,0
Maison la nuit	76,7	18,1	3,9	1,4	100,0
Transport public	81,2	15,6	1,8	1,4	100,0
Lieu de travail	82,8	15,2	1,2	0,7	100,0

Lieu public	82,4	15,6	1,2	0,8	100,0
-------------	------	------	-----	-----	-------

Au niveau de chaque province, les résultats montrent que plus de 83% de la population se sentent en sécurité quel que soit le lieu où elles se trouvent. Toutefois, les provinces de Cankuzo, Makamba et Mwaro affichent des proportions plus ou moins élevées de personnes qui ne se sentent pas en sécurité dans leur localité (quartier/maison) pendant la nuit. La province de Kirundo se démarque des autres provinces quant à la sensation du manque de sécurité dans le transport public où la proportion atteint 16,2%.

Selon le milieu de résidence, neuf personnes sur dix se sentent en sécurité là où elles se trouvent. Les proportions de personnes qui ne se sentent pas en sécurité varient de 1,8% à 6,3% en milieu urbain et de 1,9% à 5,3% en milieu rural.

Tableau 62 : Sentiment de sécurité (beaucoup + plutôt) et d'insécurité (pas vraiment + pas du tout) par province et milieu de résidence selon le lieu (%)

Province	Quartier le jour		Quartier la nuit		Maison le jour		Maison la nuit		Transport public		Lieu de travail		Lieu public	
	En sécurité	En insécurité	En sécurité	En insécurité	En sécurité	En insécurité	En sécurité	En insécurité	En sécurité	En insécurité	En sécurité	En insécurité	En sécurité	En insécurité
Bubanza	98,7	1,3	92,9	7,1	99,6	0,4	94,2	5,8	99,5	0,5	99,2	0,8	99,2	0,8
Bujumbura	99,0	1,0	96,7	3,3	99,4	0,6	97,2	2,8	99,2	0,8	99,3	0,7	99,3	0,7
Bururi	97,3	2,7	94,8	5,2	97,1	2,9	95,2	4,8	95,3	4,7	97,5	2,5	97,6	2,4
Cankuzo	97,3	2,7	87,0	13,0	99,1	0,9	88,5	11,5	95,3	4,7	98,8	1,2	98,3	1,7
Cibitoke	99,2	0,8	97,4	2,6	98,9	1,1	97,1	2,9	98,5	1,5	98,7	1,3	98,7	1,3
Gitega	97,3	2,7	95,4	4,6	97,2	2,8	95,0	5,0	97,4	2,6	97,3	2,7	97,5	2,5
Karusi	99,3	0,7	98,6	1,4	99,4	0,6	98,4	1,6	99,2	0,8	99,4	0,6	99,6	0,4
Kayanza	98,4	1,6	95,8	4,2	98,2	1,8	94,8	5,2	97,9	2,1	98,0	2,0	98,8	1,2
Kirundo	95,5	4,5	94,6	5,4	95,7	4,3	92,6	7,4	83,8	16,2	95,1	4,9	95,4	4,6
Makamba	98,3	1,7	84,7	15,3	97,1	2,9	83,7	16,3	95,1	4,9	97,9	2,1	97,8	2,2
Muramvya	95,8	4,2	95,1	4,9	97,5	2,5	96,2	3,8	97,5	2,5	97,8	2,2	97,1	2,9
Muyinga	99,3	0,7	98,6	1,4	99,3	0,7	98,6	1,4	99,1	0,9	99,0	1,0	99,3	0,7
Mwaro	99,3	0,7	87,3	12,7	99,2	0,8	92,3	7,7	99,3	0,7	99,1	0,9	99,6	0,4
Ngozi	98,6	1,4	96,9	3,1	98,3	1,7	96,7	3,3	98,3	1,7	98,4	1,6	98,2	1,8
Rutana	96,8	3,2	94,3	5,7	98,4	1,6	94,7	5,3	98,1	1,9	97,7	2,3	98,1	1,9
Ruyigi	99,6	0,4	95,9	4,1	99,6	0,4	97,8	2,2	98,7	1,3	99,7	0,3	99,9	0,1
Bujumbura Mairie	98,0	2,0	92,8	7,2	97,8	2,2	92,7	7,3	96,4	3,6	96,6	3,4	94,9	5,1
Rumonge	98,0	2,0	94,9	5,1	97,7	2,3	95,0	5,0	96,6	3,4	97,4	2,6	96,9	3,1
Urbain	98,2	1,8	94,3	5,7	97,9	2,1	93,7	6,3	97,1	2,9	97,3	2,7	96,3	3,7
Rural	98,1	1,9	94,7	5,3	98,2	1,8	94,9	5,1	96,7	3,3	98,1	1,9	98,2	1,8
<b>Total</b>	<b>98,1</b>	<b>1,9</b>	<b>94,7</b>	<b>5,3</b>	<b>98,2</b>	<b>1,8</b>	<b>94,7</b>	<b>5,3</b>	<b>96,7</b>	<b>3,3</b>	<b>98,0</b>	<b>2,0</b>	<b>98,0</b>	<b>2,0</b>

L'analyse selon le sexe montre que les hommes se sentent beaucoup plus en sécurité que les femmes et ce, quel que soit le lieu considéré. Des résultats, il ressort que 96,5% des hommes sont en sécurité pendant la nuit dans leurs quartiers contre 93,2% des femmes. De plus, 96,4% des hommes se sentent en sécurité pendant la nuit dans leurs maisons contre 93,5% des femmes.

En outre, ce sont les personnes âgées de 35 à 64 ans qui se sentent le plus en sécurité dans n'importe quel lieu où elles se trouvent par rapport à celles des autres tranches d'âges.

Tableau 63 : Sentiment d'insécurité suivant le lieu et selon certains caractéristiques sociodémographiques (%)

Lieu	Sentiment de sécurité	Sexe		Tranche d'âges				Ensemble
		Masculin	Féminin	18 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 64 ans	65 ans et plus	
Quartier le jour	Beaucoup	87,4	84,6	85,0	85,9	86,4	85,3	<b>85,9</b>
	Plutôt	10,9	13,3	13,1	11,9	11,9	12,9	<b>12,2</b>
	Pas vraiment	1,1	1,3	1,2	1,5	1,2	1,1	<b>1,3</b>
	Pas du tout	0,6	0,7	0,8	0,6	0,6	0,6	<b>0,6</b>
Quartier la nuit	Beaucoup	81,2	73,6	74,8	77,2	78,2	75,7	<b>77,0</b>
	Plutôt	15,3	19,6	18,7	17,4	17,1	19,3	<b>17,7</b>
	Pas vraiment	2,6	4,7	4,4	3,9	3,4	3,3	<b>3,8</b>
	Pas du tout	1,0	2,0	2,1	1,5	1,3	1,7	<b>1,6</b>
Maison le jour	Beaucoup	86,5	83,2	83,7	84,8	85,1	84,3	<b>84,6</b>
	Plutôt	12,0	14,8	14,4	13,3	13,2	13,9	<b>13,6</b>
	Pas vraiment	1,0	1,4	1,3	1,2	1,2	0,9	<b>1,2</b>
	Pas du tout	0,6	0,6	0,7	0,7	0,5	0,8	<b>0,6</b>
Maison la nuit	Beaucoup	81,5	72,9	73,9	77,0	77,9	77,2	<b>76,7</b>
	Plutôt	14,9	20,6	19,2	17,8	17,7	17,6	<b>18,1</b>
	Pas vraiment	2,7	4,8	4,8	4,0	3,3	3,8	<b>3,9</b>
	Pas du tout	0,9	1,7	2,1	1,2	1,0	1,4	<b>1,4</b>
Transport public	Beaucoup	83,1	79,7	80,3	81,0	81,7	81,5	<b>81,2</b>
	Plutôt	14,1	16,7	16,4	15,6	15,2	14,8	<b>15,6</b>
	Pas vraiment	1,6	2,0	2,0	1,8	1,8	1,3	<b>1,8</b>
	Pas du tout	1,3	1,6	1,3	1,5	1,3	2,4	<b>1,4</b>
Lieu de travail	Beaucoup	84,5	81,5	82,0	82,2	83,6	83,2	<b>82,8</b>
	Plutôt	13,6	16,5	15,9	15,7	14,6	14,4	<b>15,2</b>
	Pas vraiment	1,2	1,3	1,4	1,3	1,2	1,1	<b>1,2</b>
	Pas du tout	0,7	0,8	0,7	0,9	0,6	1,3	<b>0,7</b>
Lieu public	Beaucoup	83,9	81,3	81,6	81,8	83,3	82,8	<b>82,4</b>
	Plutôt	14,1	16,7	16,0	16,1	15,0	15,0	<b>15,6</b>
	Pas vraiment	1,1	1,3	1,6	1,2	1,0	1,2	<b>1,2</b>
	Pas du tout	0,8	0,8	0,8	0,9	0,7	1,0	<b>0,8</b>
Total		100,0%	1,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

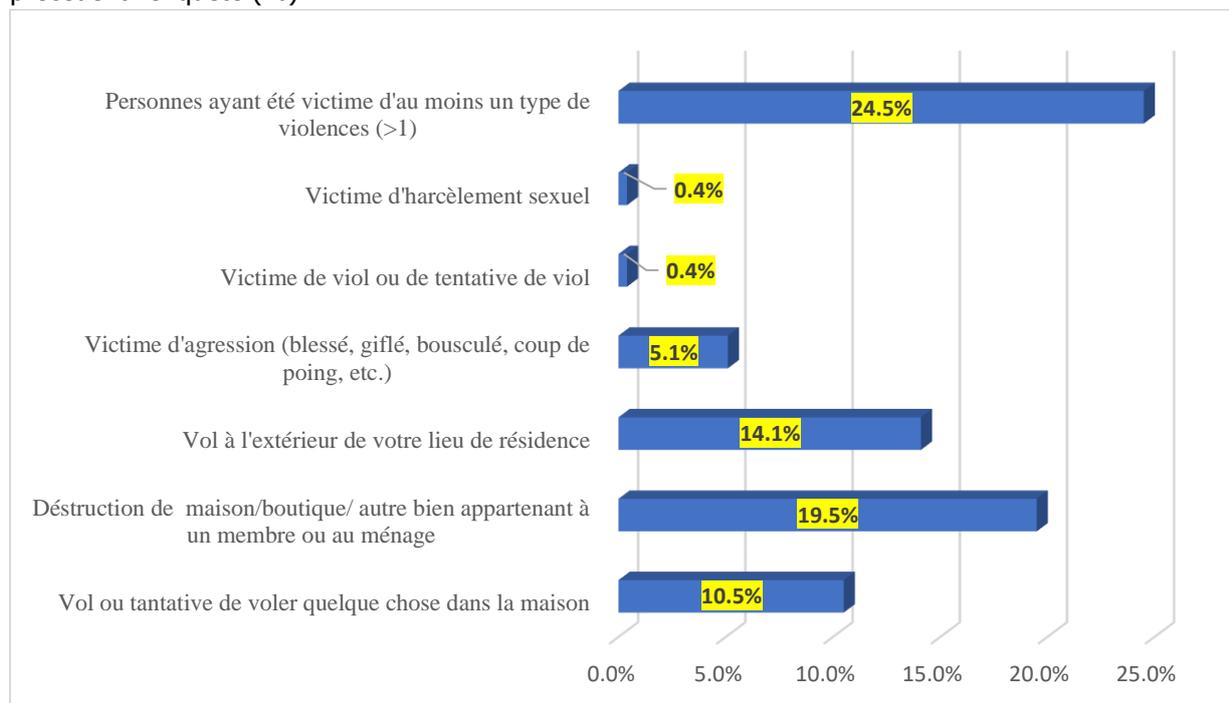
## XI.2. Criminalité

La criminalité est l'ensemble des actes criminels commis dans un groupe social donné au cours d'une certaine période. La criminalité existe au Burundi comme dans d'autres pays mais avec un taux relativement faible selon les données issues de cette enquête.

### XI.2.1. Incidence de la criminalité subie au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

Les liens entre le sentiment d'insécurité et l'insécurité réelle peuvent être plus ou moins forts. Par exemple, un cas emblématique et largement relayé par les médias peut entretenir un sentiment de psychose alors que même l'évènement peut être tout à fait exceptionnel. Il est donc important de mesurer l'expérience réelle des atteintes aux biens et aux personnes et pas seulement la perception de l'insécurité. Dans l'ensemble, près d'une personne sur quatre (24,5%) a été victime d'au moins une agression ou un vol au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Plus précisément, l'effraction à domicile (ou la destruction d'une maison ou d'une boutique appartenant au ménage) est la plus répandue : elle a affecté 19,5% des Burundais âgés de 18 ans et plus. Viennent ensuite les vols à l'extérieur du lieu de résidence (14,1%), vol ou tentative de voler quelque chose dans la maison (10,5%) et l'agression physique (5,1%). Enfin, le viol ou tentative de viol et le harcèlement sexuel sont moins fréquents. Ils touchent, chacun 0,4% de la population dans son ensemble.

GRAPHIQUE.54. Proportion de la population ayant subi un/des incident(s) au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (%)



L'analyse des résultats par province fait apparaître des disparités et ce, quel que soit le type d'incident subi. Les provinces de Makamba (1,1%) et Kayanza (1%) se démarquent dans le harcèlement sexuel comparé aux autres provinces tandis que Kirundo (10,2%) et Ngozi (12,6%) prennent le devant dans l'agression physique (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.).

Selon le milieu de résidence, c'est en milieu rural où la proportion de la population ayant subi n'importe quel incident est très élevé par rapport à celle du milieu urbain sauf pour le cas de vol ou tentative de voler quelque dans la maison.

Tableau 64 : Proportion de la population ayant subis un/des incident(s) au cours des 12 derniers mois par province et par milieu de résidence (%)

	Vol ou tentative de voler quelque chose dans la maison	Destruction de maison/boutique/ autre bien appartenant à un membre ou au ménage	Vol à l'extérieur de votre lieu de résidence	Victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	Victime de viol ou de tentative de viol	Victime d'harcèlement sexuel	Personnes ayant été victime au moins un type de violences (>1)
Province							
Bubanza	15,2	0,0	17,1	1,0	0,1	0,0	29,0
Bujumbura	6,8	25,6	8,2	2,4	0,0	0,1	14,8
Bururi	4,8	0,0	17,6	4,5	0,5	0,5	23,4
Cankuzo	6,3	31,4	14,8	5,2	0,2	0,3	23,5
Cibitoke	12,9	29,2	13,0	4,6	0,7	0,5	25,4
Gitega	12,3	13,6	16,1	5,0	0,2	0,1	27,3
Karusi	16,1	61,1	17,6	9,4	0,5	0,3	30,5
Kayanza	11,4	8,8	16,0	4,9	0,6	1,0	26,9
Kirundo	13,5	48,3	21,8	10,2	0,6	0,9	35,7
Makamba	11,1	16,1	20,0	6,4	0,7	1,1	29,9
Muramvya	5,3	0,0	3,4	1,8	0,4	0,1	8,9
Muyinga	10,3	0,0	10,8	4,2	0,3	0,2	20,8
Mwaro	5,2	0,0	17,1	2,7	0,2	0,3	23,2
Ngozi	14,2	15,8	21,4	12,6	0,4	0,4	38,5
Rutana	4,7	0,0	5,7	2,8	0,6	0,4	12,1
Ruyigi	8,0	0,0	10,9	3,0	0,0	0,0	19,7
Bujumbura Mairie	10,5	6,6	6,7	1,2	0,2	0,2	16,2
Rumonge	8,4	0,0	7,8	1,3	0,1	0,0	14,9
Milieu de résidence							
Urbain	11,0	6,5	8,3	2,5	0,3	0,2	18,2
Rural	10,4	20,6	15,0	5,5	0,4	0,4	25,4
Ensemble	10,5	19,5	14,1	5,1	0,4	0,4	24,5

L'analyse par sexe montre que les hommes sont plus exposés aux différents incidents par rapport aux femmes. En effet, 25,8% des hommes et 23,4% des femmes ont déclaré avoir été victime d'au moins un incident. Selon le type d'incident, 20,9% des hommes contre 18,3% des femmes ont subi des incidents liés à la destruction de leurs maisons ; 15% des hommes ont subi des vols à l'extérieur de leur milieu de résidence contre 13,4% des femmes tandis que 10,7% des hommes ont subi des vols dans la maison contre 10,4% des femmes.

Suivant la tranche d'âge, les personnes ayant l'âge compris entre 25 et 64 ans sont majoritairement celles qui ont vécu le plus d'incidents comparé aux autres tranches d'âges. De même, les personnes sans niveau d'instruction ou ayant le niveau primaire ont subi plus d'incidents comparées à celles qui ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur.

Tableau 65 : Proportion de la population ayant subi un/des incident(s) au cours des 12 derniers mois par sexe et selon certaines caractéristiques sociodémographiques (%)

Caractéristiques sociodémographiques	Vol ou tentative de voler quelque chose dans la maison	Destruction de maison/boutique/ autre bien appartenant à un membre ou au ménage	Vol à l'extérieur de votre lieu de résidence	Victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	Victime de viol ou de tentative de viol	Victime d'harcèlement sexuel	Personnes ayant été victime d'au moins une forme d'atteinte ou d'incidents (>1)
<b>Sexe</b>							
Masculin	10,6	20,9	15,0	6,1	0,1	0,0	<b>25,8</b>
Féminin	10,4	18,3	13,4	4,3	0,6	0,6	<b>23,4</b>
<b>Groupes d'âges</b>							
18 à 24 ans	7,9	22,4	9,3	4,0	0,7	0,5	<b>17,9</b>
25 à 34 ans	12,1	21,6	14,1	6,0	0,3	0,3	<b>25,7</b>
35 à 64 ans	11,3	19,8	17,1	5,7	0,3	0,4	<b>28,0</b>
65 ans et plus	8,1	0,0	12,5	2,0	0,0	0,0	<b>20,2</b>
<b>Niveau d'instruction</b>							
Sans niveau	9,9	19,7	13,3	5,1	0,2	0,3	<b>23,5</b>
Primaire	12,2	18,1	17,4	6,4	0,6	0,5	<b>28,9</b>
Secondaire	8,8	17,9	10,1	2,9	0,2	0,1	<b>18,6</b>
Supérieur	8,6	49,8	10,2	2,4	0,0	0,0	<b>17,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>10,5</b>	<b>19,5</b>	<b>14,1</b>	<b>5,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>24,5</b>

### XI.2.2. Niveau de déclaration et de satisfaction dans le traitement des incidents suivant le type de délit

Les victimes d'incidents sont loin de rapporter systématiquement les incidents dont elles ont souffert. Ainsi, 68,8% des personnes ayant subi une agression et 58,3% pour le vol hors domicile l'ont déclarée. Ces proportions atteignent 55,6% pour les effractions à domicile et 45,6% chez les victimes du harcèlement sexuel. Le taux de déclaration chute à 14% pour le viol ou tentative de viol. Les résultats de l'enquête mettent en évidence le niveau élevé de déclaration chez les victimes de vol ou tentative de vol (97,7%).

Aussi, il est à noter que ces déclarations ne se font pas nécessairement auprès des autorités en charge de la sécurité (police/armée) qui sont chargées de les enregistrer. Par exemple, les forces de l'ordre ne sont approchées que dans moins de 6% des cas déclarés pour les vols hors du domicile (3,4%) et les effractions à domicile (2,5%). Au mieux, cette proportion atteint 31,4% pour les cas du harcèlement sexuel et 17,5% pour l'agression physique. La plupart des déclarations se fait auprès de l'administration locale ainsi qu'à la famille/amis/voisins. Les victimes de viol ou de tentative de viol n'osent pas rapporter leur incidents (86% ont déclaré n'avoir pas rapporter cet incident). Parmi ceux qui l'ont fait, ils se sont confiés auprès de la justice à hauteur de 6% et à la famille/amis à raison de 8%.

Néanmoins, bien que ceux qui effectuent des démarches de déclarations des incidents subis soient minoritaires, ils sont en moyenne relativement satisfaits de la façon dont leur problème a été traité. Le taux de satisfaction (beaucoup+plutôt) est légèrement faible pour les atteintes aux biens (de 44,2% pour les vols à l'extérieur du domicile à 59,9% pour la dégradation de biens) que pour les atteintes aux personnes (64,9% pour les agressions physiques à 100% pour le viol

ou tentative de viol). Pour le harcèlement sexuel, seulement 31,2% des victimes ont déclaré avoir été satisfait sur la manière dont leurs problèmes ont été traités après déclarations.

Tableau 66 : Incidence de la criminalité, déclaration et satisfaction dans le traitement des incidents suivant le type de délit (%)

	Victime	Incidents rapportés	Lieu de rapportage						Taux de satisfaction
			Armée/Police /Service public de sécurité	Administration locale	Structures communautaires	Famille/Amis/voisin	Justice	Organisation de la société civile	
Vol ou tentative de voler quelque chose dans la maison	<b>10,5</b>	97,7	7,2	51,7	4,9	31,6	2,0	0,3	<b>55,2</b>
Destruction de maison/boutique/ autre bien appartenant à un membre ou au ménage	<b>19,5</b>	55,5	2,5	33,2	0,0	17,3	2,5	0,0	<b>59,9</b>
Vol à l'extérieur de votre lieu de résidence	<b>14,1</b>	58,3	3,4	31,4	5,1	17,5	0,9	0,0	<b>44,2</b>
Victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	<b>5,1</b>	68,9	17,5	31,4	2,2	17,0	0,8	0,0	<b>64,9</b>
Victime de viol ou de tentative de viol	<b>0,4</b>	14,0	0,0	0,0	0,0	8,0	6,0	0,0	<b>100,0</b>
Victime d'harcèlement sexuel	<b>0,4</b>	45,6	31,4	14,2	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>31,2</b>
<b>Personnes ayant été victime de plusieurs types d'incidents (&gt;1)</b>	<b>24,5</b>								

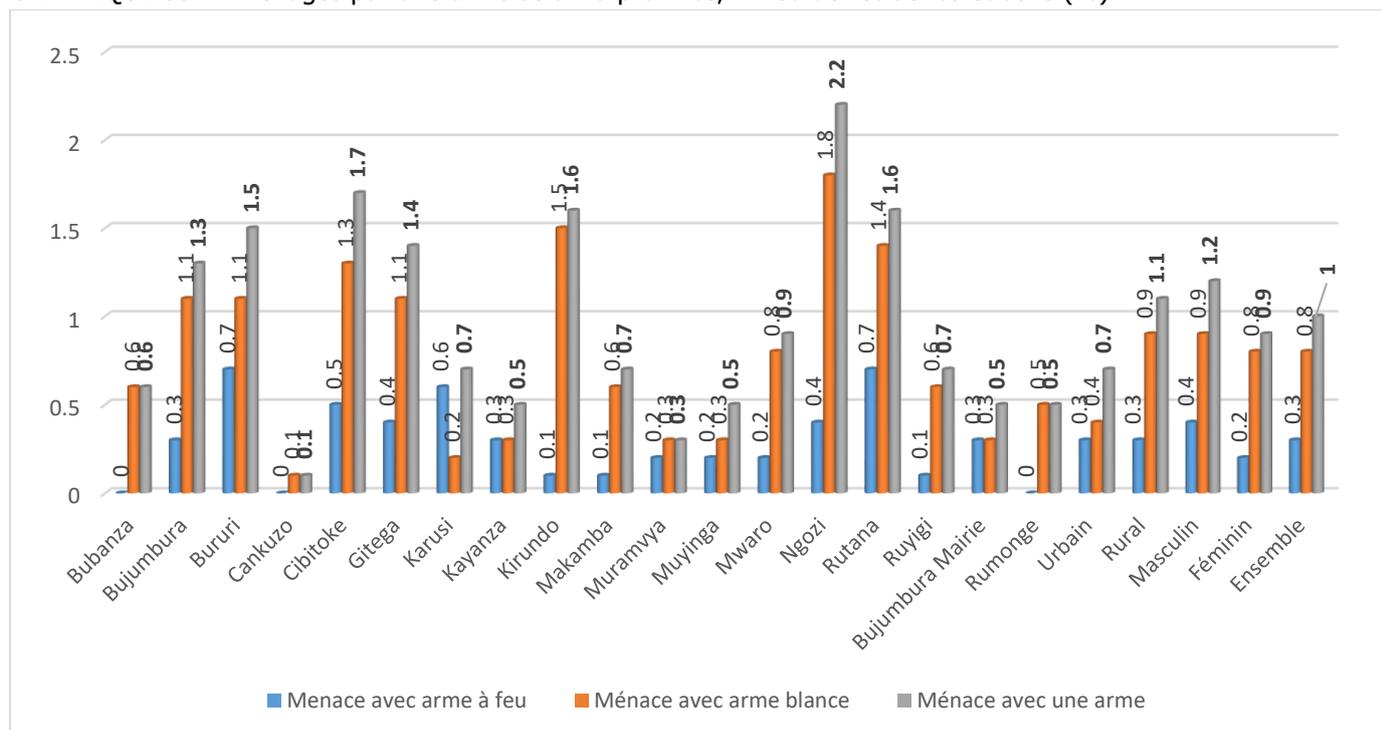
### XI.2.3. Menace par une arme

Les armes sous toutes leurs formes et, en particulier les armes à feu, qu'elles servent lors des agressions ou au contraire à se défendre, sont intimement liées aux phénomènes de violence. De ce point de vue, le Burundi apparaît comme un pays relativement peu soumis à la contrainte des armes. D'une part, la proportion de Burundais qui déclarent avoir été menacés par une arme à feu au cours des 12 derniers mois est faible mais non négligeable (0,3%). Même si l'on y ajoute les 0,8% de ceux qui ont subi la menace d'autres types d'arme, comme les armes blanches (couteaux, machettes, etc.), dans l'ensemble, 1% de la population s'est trouvée confronté à cette situation.

Les résultats montrent que la population des provinces de Ngozi (2,2%), Kirundo (1,6%), Cibitoke (1,7%), Rutana (1,6%) et Gitega (1,4%), Bururi (1,5%), Bujumbura (1,3%) ont été le plus menacées avec n'importe quel type d'arme. Selon le milieu de résidence, la population ayant subi des menaces d'armes est celle vivant en milieu rural (1,1%) contre 0,7% en milieu urbain.

En plus, la proportion des hommes qui ont affirmé avoir été menacés avec des armes au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête est légèrement supérieur à celle des femmes (1,2% contre 0,9%).

GRAPHIQUE.55. Ménages par une arme selon la province, milieu de résidence et sexe (%)



### XI.3. Discrimination

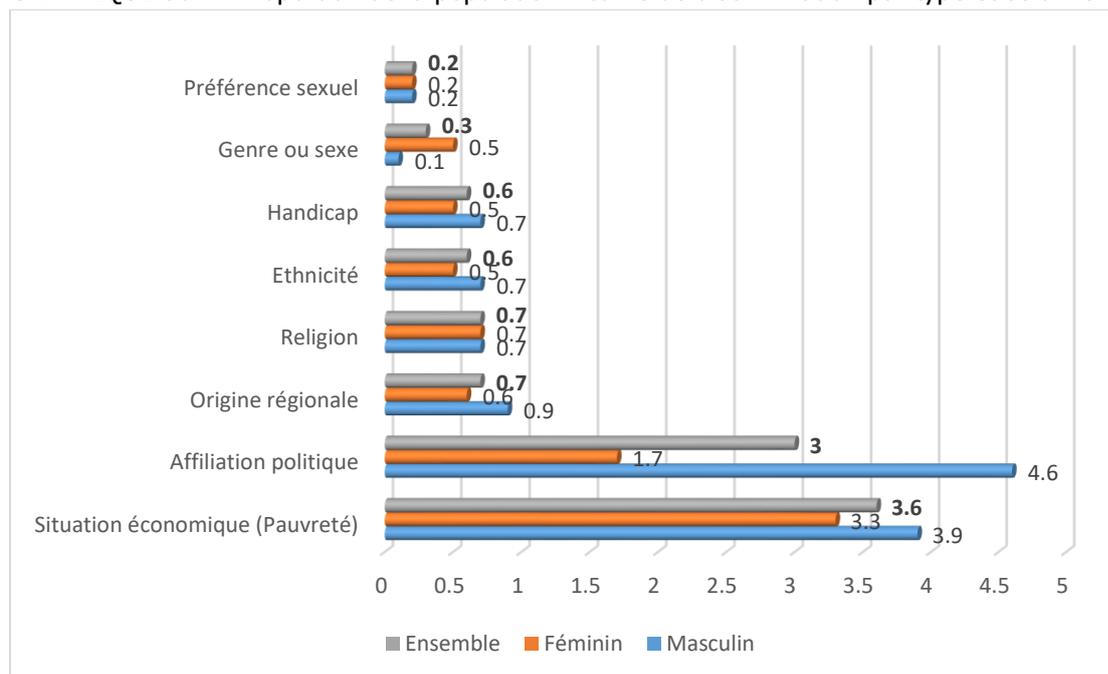
L'égalité devant la loi est directement liée à la question des discriminations, sans lui être complètement équivalente. Si dans un sens, il ne peut y avoir égalité devant la loi si cette dernière traite différemment les individus, a contrario, il peut exister des discriminations dont l'origine n'est ni dans la loi (de jure) ni dans son application (de facto), par exemple dans la vie courante. Les facteurs de discrimination sont multiples, et huit critères principaux ont été considérés dans l'enquête.

#### XI.3.1. Expérience de la discrimination selon le sexe

Sans être négligeable, la proportion de personnes ayant été victimes de discrimination est faible au Burundi. La discrimination liée à la situation économique et à l'affiliation politique affecte respectivement 3,6% et 3,0% de la population burundaise tandis qu'environ 1% déclare avoir été discriminée du fait de leur ethnie (0,6%), de leur origine régionale (0,7%), de leur religion (0,7%), ou de leur handicap (0,6%).

Selon les différents types de discrimination, les résultats montrent que les hommes sont les plus discriminés par rapport aux femmes à la suite de leur affiliation politique (4,6% contre 1,7%), leur situation économique (3,9% contre 3,3%) ainsi qu'à leur origine régionale (0,9% contre 0,6%). La discrimination basée sur le genre ou sexe affectent plus les femmes que les hommes. En effet, cinq femmes sur mille (0,5%) ont déclaré avoir été discriminées parce qu'elles sont de sexe féminin.

GRAPHIQUE.56. Proportion de la population victime de discrimination par type et selon le sexe (%)

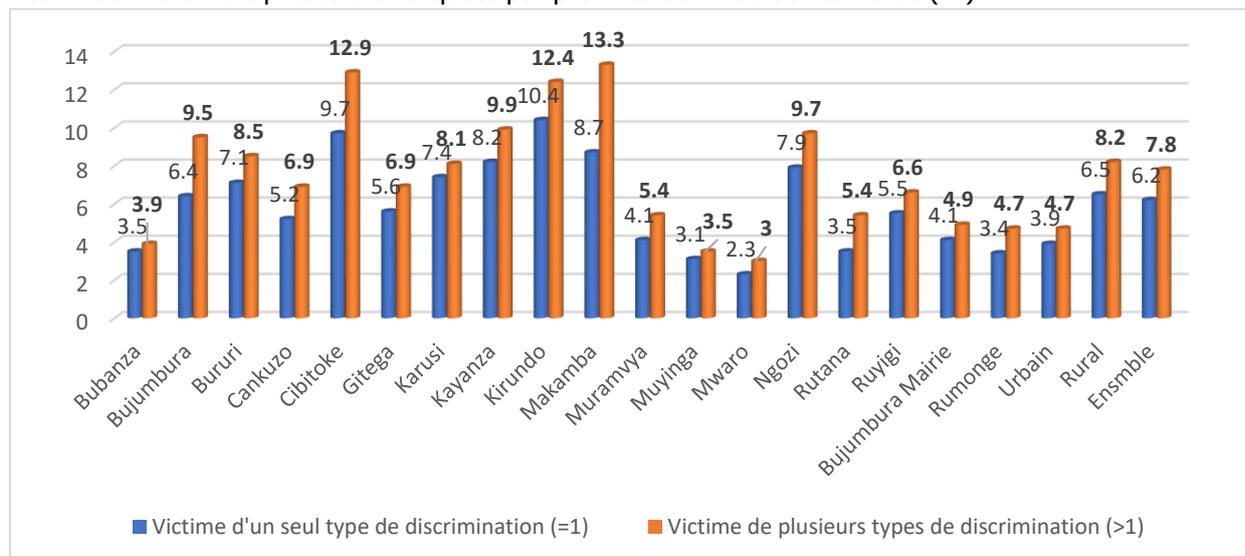


En combinant les différents types de discrimination, environ huit personnes sur cent (7,8%) des Burundais disent avoir été victimes d'au moins une de ces formes et 6,2% ont subi une seule forme de discrimination, ce qui n'est pas négligeable.

Les provinces de Makamba (13,3%), Cibitoke (12,9%), Kirundo (12,4%), Kayanza (9,9%), Ngozi (9,7%) et Bujumbura (9,5%) enregistrent les proportions élevées de la population ayant été victime de discrimination (au moins un type). A l'opposé, les faibles proportions sont observées dans les provinces de Mwaro (3%), Muyinga (3,5%), Bubanza (3,9%), Rumonge (4,7%) et Bujumbura Mairie (4,9%).

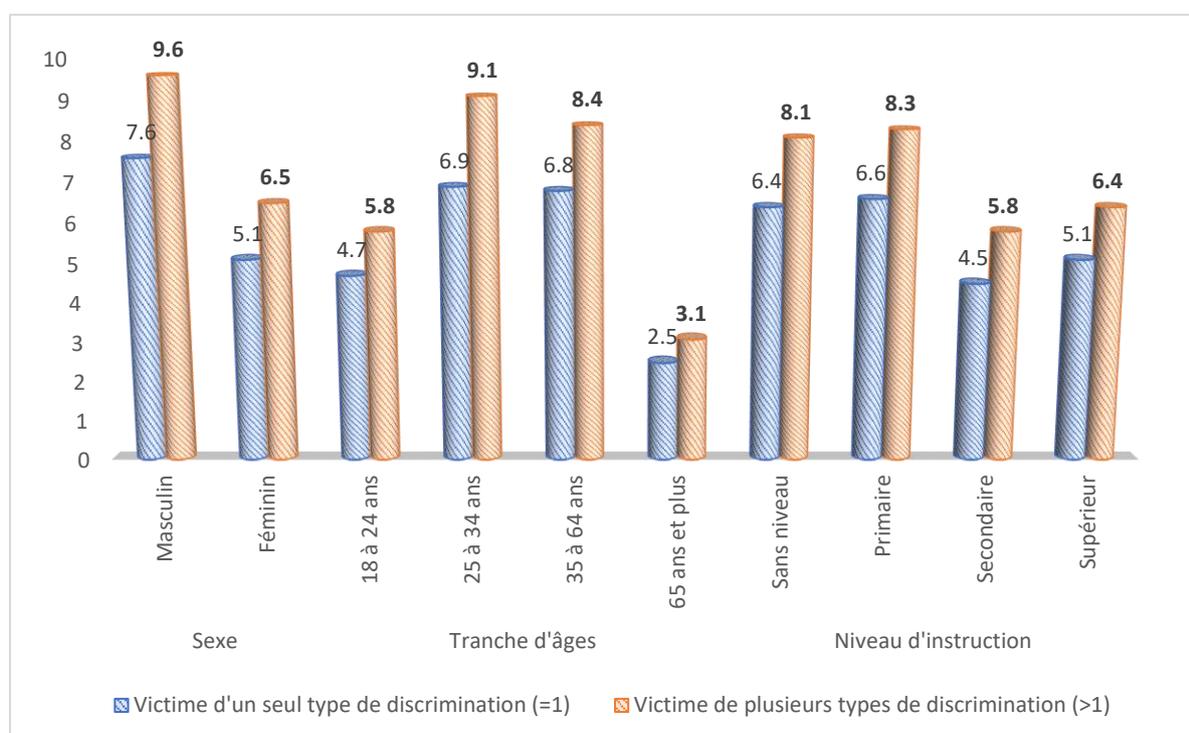
Selon le milieu de résidence, la proportion de personnes ayant été victimes d'au moins un type de discrimination en milieu rural est presque le double de celle du milieu urbain (8,2% contre 4,7%).

GRAPHIQUE.57. Proportion de la population ayant subi au moins un type de discrimination au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête par province et milieu de résidence (%)



L'analyse selon le sexe montre que les hommes ont subi plusieurs types de discrimination à raison de 1,5 fois de plus que les femmes (9,6% contre 6,5%). Mais également, ce sont les personnes âgées de 25 à 64 ans, sans niveau d'instruction ou ayant le niveau primaire qui sont les plus discriminées par rapport aux autres catégories de personnes.

GRAPHIQUE.58. Proportion de la population ayant subi au moins un type de discrimination au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête par sexe, tranche d'âges et niveau d'instruction (%)



En considérant chaque type de discrimination à part, des disparités s'observent au niveau des provinces. En effet, la province de Cibitoke compte 1,2% de la population qui ont déclaré avoir été

discriminé à la suite de leur ethnie et 1,8% à la suite de leur religion. La discrimination liée à l'origine régionale s'observe le plus dans les provinces de Cibitoke (1,2%), Makamba (2,4%) et Ngozi (1,3%). S'agissant de la pauvreté, les provinces de Cibitoke, Karusi, et Makamba enregistrent respectivement 7,3%, 5,7% et 5,8% de la population de 18 ans et plus ayant été discriminé. Le handicap a été le plus cité comme un facteur de discrimination à Cibitoke (1,4%) et à Makamba (1,6%) alors que l'affiliation politique l'a été le plus dans les provinces de Kayanza (5,5%), Kirundo (5%) et Makamba (6%).

L'analyse par milieu de résidence montre que la population concernée vivant en milieu rural a été la plus discriminée par rapport à celle du milieu urbain à la suite de leur situation économique (3,8% contre 1,9%) et à l'affiliation politique (3,2% contre 1,3%).

Tableau 67 : Proportion de la population ayant subi une discrimination au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête par province et milieu de résidence selon le type de discrimination (%)

	Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (Pauvreté)	Genre ou sexe	Handicap	Affiliation politique	Préférence sexuel
Bubanza	0,4	0,6	0,3	1,1	0,1	0,1	2,1	0,1
Bujumbura	1,0	1,0	0,8	4,0	0,7	0,6	4,7	0,1
Bururi	0,2	0,7	0,4	3,7	0,2	0,5	2,7	0,2
Cankuzo	0,6	0,4	0,4	3,6	0,6	1,4	2,4	0,1
Cibitoke	1,2	1,2	1,8	7,3	0,4	0,5	4,4	0,5
Gitega	0,5	0,6	0,6	4,4	0,3	1,1	1,5	0,1
Karusi	0,1	0,3	0,1	5,7	0,3	0,5	1,2	0,3
Kayanza	0,9	0,5	0,4	3,4	0,0	0,7	5,5	0,4
Kirundo	0,5	0,8	0,7	5,6	0,5	0,7	5,0	0,3
Makamba	0,8	2,4	1,1	5,8	0,5	1,6	6,0	0,3
Muramvya	0,7	0,7	1,0	2,3	0,3	0,3	0,6	0,3
Muyinga	0,7	0,0	0,1	1,7	0,3	0,3	1,5	0,3
Mwaro	0,5	0,0	0,1	1,4	0,1	0,0	1,3	0,0
Ngozi	0,6	1,3	0,9	3,3	0,2	0,8	5,3	0,1
Rutana	0,1	0,4	0,6	2,6	1,2	0,4	1,9	0,2
Ruyigi	0,3	1,1	1,4	2,6	0,3	0,1	1,5	0,0
Bujumbura Mairie	0,5	0,5	0,2	1,9	0,3	0,1	1,3	0,2
Rumonge	0,1	0,1	1,2	1,5	0,1	0,1	1,6	0,2
Urbain	0,7	0,5	0,4	1,9	0,3	0,1	1,3	0,1
Rural	0,5	0,8	0,7	3,8	0,4	0,6	3,2	0,2
<b>Ensemble</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>3,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,0</b>	<b>0,2</b>

En plus du sexe et du milieu de résidence, le niveau d'instruction et la tranche d'âges semblent également constitués des critères de choix pour qu'un individu soit discriminé. Les résultats de l'enquête font ressortir que les personnes âgées de 35 à 64 ans ont été plus discriminées du fait de leur situation économique ou de leur affiliation politique par rapport à celles âgées de 18 ans à 24 ans et les 65 ans et plus.

Les personnes les moins instruits ont été majoritairement discriminées du fait de leur situation économique (respectivement de 4,5% pour les sans niveau et 3,8% pour le niveau primaire) comparaison faite avec les personnes ayant un niveau secondaire (1,6%) ou supérieur (0,5%).

Tableau 68 : Proportion de la population ayant subi une discrimination au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête par sexe, tranche d'âges et niveau d'instruction selon le type de discrimination (%)

	Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économique (Pauvreté)	Genre ou sexe	Handicap	Affiliation politique	Préférence sexuelle
<b>Sexe</b>								
Masculin	0,7	0,9	0,7	3,9	0,1	0,7	4,6	0,2
Féminin	0,5	0,6	0,7	3,3	0,5	0,5	1,7	0,2
<b>Tranche d'âges</b>								
18 à 24 ans	0,3	0,5	0,8	2,4	0,2	0,3	1,7	0,2
25 à 34 ans	0,8	1,0	0,8	4,0	0,5	0,6	3,9	0,3
35 à 64 ans	0,6	0,7	0,6	4,2	0,3	0,6	3,5	0,2
65 ans et plus	0,3	0,2	0,2	2,1	0,3	1,2	0,6	0,2
<b>Niveau d'éducation</b>								
Sans niveau	0,6	0,7	0,6	4,5	0,4	0,9	2,5	0,2
Primaire	0,5	0,7	0,9	3,8	0,3	0,5	3,7	0,2
Secondaire	0,5	0,7	0,5	1,6	0,2	0,1	2,5	0,2
Supérieur	0,6	0,8	0,7	0,5	0,1	0,0	2,7	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>3,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>3,0</b>	<b>0,2</b>

#### XI.4. Qualité des institutions et corruption

Pour évaluer la qualité des institutions, il convient en premier lieu de définir ce terme. Selon Douglas North (1990) qui propose une définition très large, les institutions sont constituées de l'ensemble des règles formelles (Constitution, lois et règlements, système politique, droits de propriété...) et informelles (systèmes de valeurs et croyances, coutumes, représentations, normes sociales...) régissant les comportements des individus et des organisations.

Suivant un objectif pratique de mesure, et dans un souci de saisir la qualité des institutions à travers quelques indicateurs clés basés sur la perception et l'expérience de la population, il faut retenir ici une acception plus étroite qui met l'accent sur des organismes (organisations, structures, services, entités, etc.), des acteurs qui jouent des rôles pour la mise en œuvre des procédures ou réglementations spécifiques. L'analyse porte ainsi sur les principaux organismes chargés de répondre aux attentes des citoyens dans différents domaines, d'assurer l'équité et/ou de garantir l'application équitable des lois et règlements (l'administration en général, la justice, la police, les services publics, l'armée, le parlement, etc.). Ces organismes (que l'on désignera donc par « institutions » dans la suite de l'analyse) sont-ils accessibles pour toutes les catégories de la population ? Leurs prestations sont-elles jugées satisfaisantes ? La corruption est-elle un problème majeur pour le pays ? Qui en est victime ? Telles sont les questions auxquelles l'enquête permet de répondre pour étayer le diagnostic sur la qualité des institutions au Burundi.

##### XI.4.1. Accès dans les institutions

Les institutions apparaissent difficilement accessibles pour la population au Burundi. En premier lieu, les taux d'accès sont relativement faibles. Excepté les services de santé (36,6%), d'éducation (15,4%), de l'administration en général (12,6%), de la justice (5,4%) et de l'Etat Civil (9,3%), moins

d'un burundais sur vingt a déclaré avoir été en contact avec chacune des autres institutions considérées au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Ce constat sur les difficultés d'accès est d'autant plus préoccupant qu'il touche plus particulièrement certaines catégories de la population au Burundi. Mais les différences sont surtout marquées lorsqu'on distingue les individus suivant la province et le milieu de résidence. En effet, l'administration est plus fréquentée dans les provinces de Gitega (25,4%), Makamba (19,5%), Kayanza (16,8%) et Kirundo (16,7%). Quant à la justice, c'est à Makamba (9,3%), Gitega (8,9%) et Bururi (7,6%) où la population a majoritairement affirmé avoir entré en contact avec cette institution. La santé et l'éducation sont moins fréquentées à Rutana, Muramvya, Mwaro et Rumonge tandis que les services d'Etat civil sont moins fréquentés par la population dans les provinces de Rumonge, Karusi, Muramvya, Bubanza, Bujumbura Mairie et Mwaro.

Selon le milieu de résidence, la population vivant en milieu rural fréquente le plus ces institutions par rapport à la population vivant en milieu urbain sauf pour la police et le service en charge de l'eau et de l'électricité.

Tableau 69 : Degré d'accessibilité aux principales institutions par province, sexe, milieu de résidence et le niveau d'éducation selon le type d'institution (%)

	Administration (en général)	Justice	Police	Santé public	Education publique	Le fisc (impôt, douanes)	Sécurité sociale	Information / Média officiels	Services d'Etat civil	Services en charge de l'eau et électricité	Armée	Parlement	Présidence	Administration provinciale/ Mairie
<b>Province</b>														
Bubanza	4,2	4,2	1,4	40,8	21,0	0,8	0,2	0,0	5,2	4,3	0,0	0,2	0,0	0,9
Bujumbura	10,4	3,4	1,5	31,8	16,4	2,0	0,7	0,1	7,9	1,8	0,0	0,0	0,0	1,7
Bururi	9,4	7,6	3,6	41,8	14,4	4,0	0,9	0,0	11,0	3,0	0,0	0,0	0,0	1,3
Cankuzo	13,7	6,5	3,4	42,6	17,7	9,6	0,3	0,3	8,2	5,8	0,1	0,1	0,1	0,2
Cibitoke	11,4	4,9	5,1	31,0	13,0	3,9	2,9	0,0	9,5	0,9	0,2	0,0	0,0	0,2
Gitega	25,4	8,9	5,8	48,5	25,5	4,9	5,1	0,3	12,9	2,6	0,1	0,0	0,0	0,8
Karusi	8,5	3,4	0,8	32,6	20,1	2,1	0,5	0,0	3,0	6,6	0,3	0,0	0,0	0,0
Kayanza	16,8	7,2	2,9	63,5	25,4	6,9	1,7	0,1	12,4	5,2	0,1	0,0	0,0	0,7
Kirundo	16,7	4,9	2,2	41,0	7,4	3,1	3,4	0,0	10,4	3,7	0,1	0,1	0,0	0,2
Makamba	19,5	9,3	3,9	52,4	18,5	2,9	3,5	0,0	14,9	1,3	0,3	0,0	0,0	0,6
Muramvya	4,0	5,1	2,1	6,0	4,9	0,3	0,0	0,0	3,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,3
Muyinga	10,0	5,9	1,0	37,5	9,1	3,4	1,5	0,0	7,7	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Mwaro	4,6	2,7	1,5	15,2	6,0	0,2	0,7	0,2	5,9	2,2	0,0	0,0	0,0	0,1
Ngozi	16,0	5,2	3,2	41,8	18,4	2,0	0,5	0,2	13,3	0,8	0,0	0,0	0,0	0,8
Rutana	4,8	6,3	2,7	5,0	3,1	3,0	0,8	0,0	4,7	8,2	1,3	0,0	0,0	0,0
Ruyigi	15,7	2,7	0,8	48,4	24,4	23,2	1,4	0,0	17,3	2,1	0,0	0,0	0,0	0,4
Bujumbura Mairie	5,6	2,8	3,3	19,7	11,7	2,6	0,6	0,1	5,8	8,1	0,1	0,1	0,1	3,7
Rumonge	5,4	3,3	0,6	12,6	4,0	0,5	0,0	0,0	2,3	1,4	0,0	0,0	0,0	0,2
Ensemble	12,6	5,4	2,7	36,6	15,4	4,2	1,7	0,1	9,3	3,6	0,1	0,0	0,0	0,7
<b>Milieu de résidence</b>														
Urbain	8,5	3,8	3,5	25,7	14,0	4,8	1,2	0,2	7,7	8,1	0,2	0,1	0,1	2,9
Rural	13,1	5,6	2,6	38,0	15,6	4,1	1,7	0,1	9,5	3,1	0,1	0,0	0,0	0,4

	Administration (en général)	Justice	Police	Santé public	Education publique	Le fisc (impôt, douanes)	Sécurité sociale	Information / Média officiels	Services d'Etat civil	Services en charge de l'eau et électricité	Armée	Parlement	Présidence	Administration provinciale/ Mairie
<b>Sexe</b>														
Masculin	15,5	7,3	4,1	30,9	15,6	5,5	1,7	0,1	11,8	4,6	0,3	0,0	0,0	1,1
Féminin	10,2	3,9	1,6	41,2	15,3	3,2	1,6	0,0	7,3	2,8	0,0	0,0	0,0	0,4
<b>Tranches d'âges</b>														
18 à 24 ans	7,9	1,9	1,2	32,0	4,7	2,9	1,3	0,0	8,9	2,7	0,0	0,0	0,0	0,2
25 à 34 ans	13,8	4,9	3,2	38,0	14,1	5,5	1,5	0,0	12,6	5,1	0,2	0,0	0,0	0,6
35 à 64 ans	14,0	7,0	3,1	37,7	21,7	4,1	1,9	0,1	8,3	3,3	0,1	0,0	0,0	1,0
65 ans et plus	10,3	6,6	1,3	35,9	5,9	2,4	1,6	0,0	1,4	1,1	0,0	0,0	0,0	0,4
<b>Niveau d'instruction</b>														
Sans niveau	11,3	5,2	2,0	34,9	14,3	2,8	1,2	0,0	6,7	2,4	0,2	0,0	0,0	0,4
Primaire	14,1	5,8	3,0	40,2	16,7	5,3	2,1	0,1	11,3	3,5	0,0	0,0	0,0	0,5
Secondaire	12,1	4,9	3,5	33,6	14,8	5,4	1,7	0,2	11,4	6,6	0,1	0,1	0,0	1,3
Supérieur	12,3	4,9	5,3	26,2	19,5	6,5	1,7	0,7	10,5	11,8	0,4	0,1	0,6	7,2
<b>Ensemble</b>	<b>12,6</b>	<b>5,4</b>	<b>2,7</b>	<b>36,6</b>	<b>15,4</b>	<b>4,2</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>9,3</b>	<b>3,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,7</b>

### XI.4.1.1. Niveau de satisfaction à l'égard des institutions suivant leur fréquentation

Pour aller au-delà d'une appréciation globale sur l'accessibilité, c'est en mettant en regard les différentes institutions que l'on peut évaluer dans quelle mesure elles répondent réellement aux attentes des citoyens. Parmi les quatorze institutions considérées, cinq se distinguent des autres avec des niveaux de satisfaction relativement plus faibles : l'administration provinciale/Mairie (16,9%), l'administration en général (20,6%), le parlement (21,9%), la police (29,3%) et la justice (31,2%). En revanche, les structures de la Présidence, de la santé et de l'éducation publique recueillent un niveau de satisfaction très élevé chez les personnes qui ont été en relation avec ces dernières respectivement 100%, 96,1% et 96,4%.

Tableau 70 : Degré de satisfaction de la population à l'égard des institutions fréquentées (%)

Institution fréquentée	Niveau de satisfaction				Total
	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	
Administration (en général)	54,3	25,3	7,1	13,3	100,0
Justice	47,3	21,6	12,5	18,7	100,0
Police	50,8	19,9	10,8	18,5	100,0
Santé public	71,6	24,5	2,9	1,0	100,0
Education publique	67,2	29,2	1,9	1,7	100,0
Le fisc (impôt, douanes)	39,7	50,3	5,0	5,1	100,0
Sécurité sociale	55,3	37,6	4,2	3,0	100,0
Information / Média officiels	64,5	30,0	5,5	0,0	100,0
Services d'Etat civil	74,3	20,7	3,0	2,0	100,0
Services en charge de l'eau et électricité	70,0	20,7	4,6	4,7	100,0
Armée	66,5	26,5	0,0	7,0	100,0
Parlement	78,1	0,0	0,0	21,9	100,0
Présidence	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Administration provinciale/Mairie	62,1	21,0	6,4	10,5	100,0

### XI.4.2. Corruption

La corruption est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein, pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières ou, pour le corrompu, d'obtenir une rétribution en échange de sa complaisance.

Selon la distinction habituelle, la grande corruption opère au sommet de l'Etat ou au niveau des grandes entreprises (pour l'attribution des marchés publics par exemple), tandis que la petite corruption affecte les ménages dans leurs relations quotidiennes avec les services publics ou avec les autorités en général (police, justice, etc.).

### XI.4.2.1. Perception de la corruption

La corruption constitue un problème majeur pour le pays. De manière générale, lorsqu'on cherche à identifier les entraves au bon fonctionnement des institutions, la corruption figure parmi les principaux problèmes invoqués. Interrogés sur ce point, les burundais sont unanimes pour décrier l'impact néfaste de la corruption pour le pays. Près de 80% de l'ensemble de la population (71,2% des urbains et 78,9% des ruraux) considèrent que ce phénomène est un véritable problème. Si une proportion non négligeable (14,6%) des citoyens ont un avis moins tranché en estimant que la corruption est plutôt un problème, seulement 7,5% de la population affirment de manière nuancée (« non, problème plutôt limité ») ou catégorique (« non, problème très limité ») que ce n'est pas un problème pour le pays.

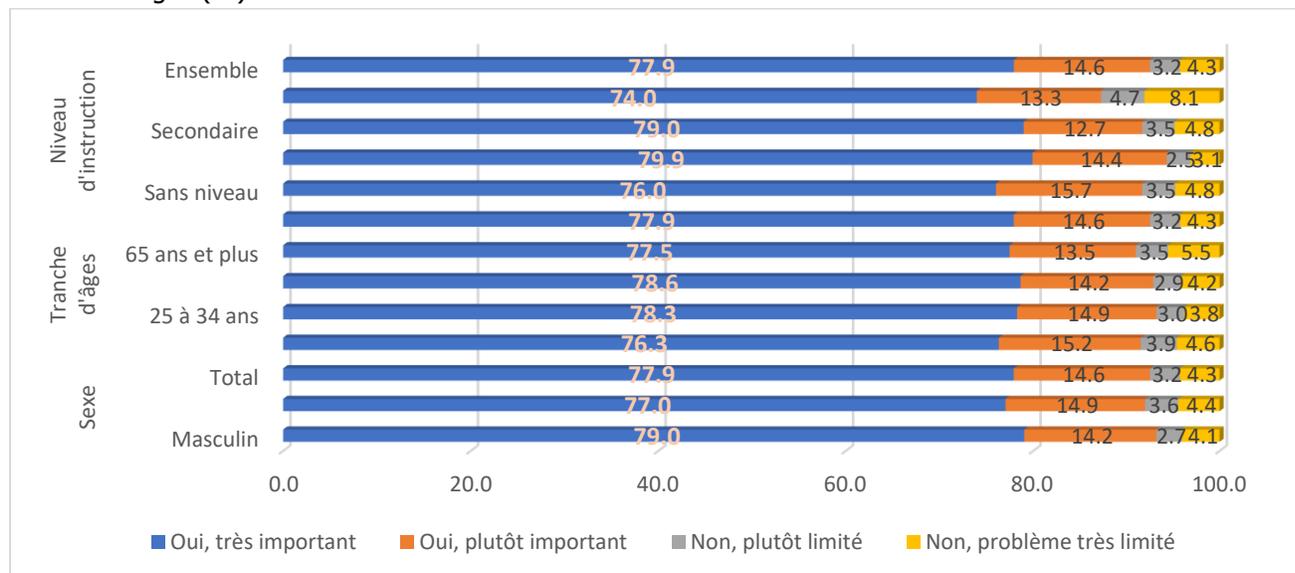
Les résultats par province et milieu de résidence mettent en évidence des disparités. En effet, ce sont dans les provinces de Mwaro (24,5%), Bururi (18,4%), Bujumbura Mairie (17,4%), Kirundo (13,1%) et Rumonge (11,6%) où les proportions de personnes qui affirment que la corruption ne constitue pas un problème pour le pays sont très élevées. Le même constat est observé en milieu urbain (13,5% contre 6,6% en milieu rural).

Tableau 71 : Appréciation de l'importance de la corruption par province et milieu de résidence (%)

	g12:Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?				Total
	Non, problème très limité	Non, plutôt limité	Oui, plutôt important	Oui, très important	
Bubanza	2,3	1,6	9,3	86,8	100,0
Bujumbura	4,1	1,0	7,1	87,8	100,0
Bururi	4,1	14,3	23,5	58,2	100,0
Cankuzo	5,4	2,3	17,6	74,7	100,0
Cibitoke	2,8	1,7	5,2	90,3	100,0
Gitega	4,4	1,3	9,5	84,9	100,0
Karusi	2,9	,7	11,3	85,0	100,0
Kayanza	2,9	2,4	4,2	90,5	100,0
Kirundo	9,2	3,9	16,5	70,3	100,0
Makamba	0,0	0,2	12,8	86,9	100,0
Muramvya	0,3	4,2	13,1	82,3	100,0
Muyinga	1,4	1,0	20,7	76,9	100,0
Mwaro	18,5	6,0	7,3	68,2	100,0
Ngozi	1,5	3,9	22,7	71,9	100,0
Rutana	1,6	3,4	30,4	64,6	100,0
Ruyigi	0,4	0,3	12,5	86,8	100,0
Bujumbura Mairie	10,2	7,2	18,6	64,0	100,0
Rumonge	6,0	5,6	25,9	62,6	100,0
Urbain	8,0	5,5	15,2	71,2	100,0
Rural	3,7	2,9	14,5	78,9	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>4,3</b>	<b>3,2</b>	<b>14,6</b>	<b>77,9</b>	<b>100,0</b>

L'analyse de l'importance de la corruption par sexe et par niveau d'instruction montre que les hommes ont affirmé à 95,5% que la corruption constitue un problème pour le pays tandis que les femmes l'ont fait à hauteur de 93,3%. Il est à noter que la proportion de la population pensant que la corruption constitue un problème pour le pays augmente avec le niveau d'instruction passant de 93,0% chez les personnes sans niveau d'instruction à 96,2% chez celles ayant le niveau supérieur.

GRAPHIQUE.59. Appréciation de l'importance de la corruption selon le sexe, le niveau d'éducation et tranches d'âges (%)



### XI.4.2.2. Incidence de la corruption

Même si les indicateurs subjectifs de perception revêtent un intérêt évident pour mesurer l'état de l'opinion et comprendre un phénomène, il est nécessaire de les confronter à des mesures objectives. Pour évaluer l'importance réelle de la corruption, les indicateurs sont mesurés à partir des expériences vécues par la population. Il convient toutefois de préciser qu'on ne peut saisir à travers cette approche que la petite corruption qui affecte les ménages dans leur démarche quotidienne. Les enquêtes auprès des ménages ne permettent pas d'estimer l'importance effective de la grande corruption qui opère au sommet de l'Etat ou au niveau des grandes entreprises.

La mesure de l'incidence de la petite corruption montre qu'elle affecte un nombre relativement limité de citoyens. Invités à faire part de leur expérience, seulement 5,9% des adultes ont été directement victimes de la corruption de la part de fonctionnaires indécents au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. L'incidence passe à 8,2% si on ne considère que la population qui a été en contact avec l'administration.

L'incidence de la corruption est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, environ 12% des citoyens ayant entrepris des démarches administratives ont été directement confrontés au problème de corruption contre 5,3% en milieu rural.

Selon le sexe, les hommes semblent également être plus affectés par la corruption (8,1% de victimes contre 4,2% chez les femmes). Il convient évidemment d'analyser ces différences avec prudence, les taux étant faibles (et les cas de corruption ne concernent qu'un effectif réduit de l'échantillon enquêté). Quoi qu'il en soit, on peut s'interroger si les écarts entre les milieux

(urbain/rural) et suivant le genre découlent de comportements différenciés des différents groupes de population (avec une plus grande intégrité chez les ruraux et les femmes) ou de stratégies des fonctionnaires corrompus qui cibleraient les plus solvables (plus souvent les hommes, les chefs de ménages, les urbains, etc.).

Les provinces de Bujumbura Mairie (15,9%), Ngozi (9,4%), Cibitoke (8,9%), Bujumbura (8,5% et Muyinga (8%) qui sont les plus touchées par la corruption à l'opposé des provinces de Muramvya (2,1%), Rutana (2,2%), Mwaro (2,4%), Makamba (2,8%) et Rumonge (2,8%) qui enregistrent des proportions faibles.

Tableau 72 : Proportion de la population ayant été victime de la corruption par province, milieu de résidence et sexe (%)

	G13a. Avez-vous été victime de la corruption des fonctionnaires ou autres agents des services publics (en devant donner de l'argent en plus ou un cadeau) pour avoir un service, au cours des 12 derniers mois ?					
	Pas de contact	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total
Bubanza	26,4	1,5	3,1	8,6	60,4	100,0
Bujumbura	27,8	3,1	5,4	22,5	41,2	100,0
Bururi	17,6	2,7	1,8	32,0	45,9	100,0
Cankuzo	18,7	0,8	2,4	21,7	56,3	100,0
Cibitoke	36,7	5,7	3,2	9,7	44,7	100,0
Gitega	35,5	2,8	1,8	2,3	57,6	100,0
Karusi	29,7	2,3	3,7	10,9	53,3	100,0
Kayanza	12,8	2,2	1,7	6,4	76,9	100,0
Kirundo	71,4	1,1	3,2	5,3	19,0	100,0
Makamba	4,0	2,2	0,6	3,5	89,9	100,0
Muramvya	27,1	1,2	0,9	4,6	66,1	100,0
Muyinga	24,3	6,3	1,7	15,1	52,7	100,0
Mwaro	47,5	0,7	1,7	4,2	45,9	100,0
Ngozi	28,3	6,4	3,0	24,4	37,9	100,0
Rutana	16,5	0,5	1,7	28,4	52,9	100,0
Ruyigi	59,8	2,1	1,9	3,7	32,6	100,0
Bujumbura Mairie	36,7	7,9	8,0	7,8	39,6	100,0
Rumonge	37,1	1,1	1,7	4,7	55,4	100,0
Urbain	34,5	6,0	5,7	8,2	45,5	100,0
Rural	31,8	2,9	2,4	11,9	51,1	100,0
Masculin	30,5	4,2	3,9	11,8	49,6	100,0
Féminin	33,4	2,4	1,8	11,2	51,1	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>32,1</b>	<b>3,2</b>	<b>2,7</b>	<b>11,5</b>	<b>50,4</b>	<b>100,0</b>

## CONCLUSION

La pyramide d'âges au Burundi montre que la population présente les caractéristiques d'une population jeune. Près de la moitié de la population (48,0%) est âgée de moins de 15 ans alors que trois personnes sur 100 sont âgées de 65 ans et plus. Le phénomène de migration est observé (28,3%) avec une dominance de la migration interne (26,6%). La migration interne est beaucoup plus prononcée en milieu urbain (51,5%) qu'en milieu rural (23,6%).

L'analyse des conditions de logement révèle une prédominance des maisons isolées et un faible statut de locataire. Près de six ménages sur dix habitent des maisons isolées sans concessions et plus de neuf sur dix des ménages habitent leurs propres maisons. Le statut de locataire est plus fréquent en milieu urbain (58,6%), ce qui s'explique par des difficultés d'accession à la propriété foncière en milieu urbain.

Au niveau du secteur de l'éducation, les proportions des gens instruits diffèrent selon les niveaux : primaire (40,4%), secondaire premier cycle/fondamental (13,4%), le niveau post fondamental/secondaire 2<sup>nd</sup> cycle (5,0%) et supérieur (1,5%). Ces écarts entre le niveau primaire et les autres niveaux pourraient se justifier par l'application de concours et tests qui régulent le passage d'un niveau à un autre ainsi que l'effet de la déperdition au cours de leurs cycles de formation.

L'état de santé de la population est globalement appréciable et le niveau de morbidité est relativement faible. Dans l'ensemble, près de 3 personnes sur 10 (29,3%) ont eu un épisode de maladie ou accident au cours des 30 derniers jours ayant précédé l'enquête. Selon les tranches d'âge, le taux de morbidité est élevé pour les personnes âgées de 60 ans et plus (41,1%) et pour les enfants de moins de 5 ans (39,7%). Le taux de morbidité est faible pour les enfants de 5 à 14 ans (21,8%) et pour les jeunes de 15 à 20 ans (23,0%).

En matière de la disponibilité et l'accessibilité aux infrastructures de base, il a été constaté que 87,0% des collines ou quartiers disposent d'une école fondamentale publique et 63,6% des ménages de ces collines mettent moins de 30 minutes pour y arriver. Quant à l'école post fondamentale publique, 40,1% des collines en disposent et 58,1% des ménages habitant ces collines, mettent moins de 30 minutes pour y arriver. Concernant les infrastructures de santé, 33,7% des collines disposent une structure sanitaire publique et 39,4% des collines disposent une pharmacie. Ainsi, 56,1% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une structure sanitaire publique tandis que 63,7% des ménages mettent moins de 30 minutes pour accéder à une pharmacie pour les collines qui en disposent.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le score de consommation alimentaire moyen au niveau national est de 43,05 avec des disparités au niveau des milieux de résidence. Dans le milieu urbain, le score est de 56,7 tandis qu'il est de 41,4 dans le milieu rural. La répartition des ménages selon les classes de score de consommation montre que 6,3% de ménages se trouvent dans la classe de consommation alimentaire pauvre ; 25,8% dans la classe de consommation limite et 67,9% dans la classe de consommation acceptable.

Dans le cadre d'éradiquer la pauvreté, des programmes de filets sociaux ont été mis en place par le Gouvernement et ses partenaires. Au niveau national, 15,8% des ménages ont reçu au moins un des programmes de filets sociaux. Par rapport aux types de filets sociaux, le don de céréales (sorgho, maïs, blé etc.) et le programme de prise en charge des femmes enceintes sont les plus reçus par les ménages avec une proportion respective de 22,30% et de 21,10%.

En ce qui concerne les chocs vécus par les ménages, 93,5% des ménages ont été affectés par au moins un choc au cours de trois dernières années précédant l'enquête. Les ménages vivant dans les milieux ruraux sont les plus affectés (95,8%) que ceux des milieux urbains (74,7%). Au niveau national, les trois chocs les plus rencontrés sont la sécheresse ou pluies irrégulières (14,2%), les prix élevés des produits alimentaires (13,9%), maladie grave ou accident d'un membre du ménage (9,2%).

Quant à la pauvreté subjective, un peu plus de la moitié des burundais (55,8%) ont déclaré que le Burundi est un pays pauvre. Selon le milieu de résidence, 55,6% des burundais vivant en milieu rural ont déclaré que le Burundi est un pays pauvre contre 58,0% du milieu urbain. L'appréciation que se font les ménages de leur propre niveau sur l'échelle de bien-être montre qu'un peu moins de la moitié des enquêtés (48,3%) estime qu'ils sont pauvres, 25,6% sont très pauvre, 25,1% sont moyennement pauvre et seulement 0,8% ont déclaré être riche.

Les trois principales causes de pauvreté citées au niveau national par les ménages sont le manque des terres (35,2%), le manque d'emplois (22,1%) et les maladies (11,2%).

Par rapport à la gouvernance, paix et la sécurité des individus, les résultats de l'enquête montrent que 98,1% de la population se sentent en sécurité pendant la journée dans leurs quartiers contre 94,7% qui se sentent en sécurité la nuit dans le même lieu. La proportion de la population se sentant en sécurité à la maison pendant la journée est supérieure à celle se sentant en sécurité la nuit dans le même lieu (98,2% contre 93,7%).

Dans l'ensemble, près d'une personne sur quatre (24,5%) a été victime d'au moins une agression ou un vol au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Les crimes les plus répandues sont l'effraction à domicile (ou la destruction d'une maison ou d'une boutique appartenant au ménage) (19,5%), les vols à l'extérieur du lieu de résidence (14,1%), vol ou tentative de voler quelque chose dans la maison (10,5%) et l'agression physique (5,1%). Le viol ou tentative de viol et le harcèlement sexuel sont moins fréquents. Ils touchent, chacun 0,4% de la population dans son ensemble.

Quant aux menaces par une arme, le Burundi apparaît comme un pays relativement peu soumis à cette situation. La proportion de burundais qui déclare avoir été menacée par une arme à feu au cours des 12 derniers mois est faible mais non négligeable (0,3%). De même ceux qui ont subi la menace d'autres types d'arme, comme les armes blanches (couteaux, machettes, etc.) représentent 0,8%.

Sans être négligeable, la proportion de personnes ayant été victimes de discrimination est faible au Burundi. La discrimination liée à la situation économique et à l'affiliation politique affecte respectivement 3,6% et 3,0% de la population burundaise tandis qu'environ 1% déclare avoir été discriminée du fait de leur ethnie (0,6%), origine régionale (0,7%), religion (0,7%), ou de leur handicap (0,6%).

Le taux d'accès ou de fréquentation des différentes institutions ou services sont relativement faibles. Excepté les services de santé (36,6%), d'éducation (15,4%), de l'administration en général (12,6%), de la justice (5,4%) et de l'Etat Civil (9,3%), des quatorze institutions ou services étudiés, moins d'un burundais sur vingt a déclaré avoir été en contact avec chacune de ces autres institutions considérées au cours des douze mois précédant l'enquête. Lors de l'analyse du niveau de satisfaction à l'égard des institutions suivant leur fréquentation, cinq sur les quatorze institutions se distinguent des autres avec des niveaux de satisfaction relativement plus faibles : l'administration provinciale/Mairie (16,9%), l'administration en général (20,6%), le Parlement (21,9%), la police (29,3%) et la justice (31,2%). En revanche, les structures de la Présidence, de la santé et de l'éducation publique recueillent un niveau de satisfaction très élevé chez les personnes qui ont été en relation avec ces dernières respectivement 100%, 96,1% et 96,4%.

La corruption constitue un problème majeur pour le pays. Près de 80% de l'ensemble de la population (73,2% des urbains et 79,0% des ruraux) considèrent que ce phénomène est un véritable problème. L'incidence de la corruption est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, environ 12% des citoyens ayant entrepris des démarches administratives ont été directement confrontés au problème de corruption contre 5,3% en milieu rural. Les provinces de Bujumbura Mairie (15,9%), Ngozi (9,4%), Cibitoke (8,9%), Bujumbura (8,5% et Muyinga (8%) sont les plus touchées par la corruption à l'opposé des provinces de Muramvya (2,1%), Rutana (2,2%), Mwaro (2,4%), Makamba (2,8%) et Rumonge (2,8%) qui enregistrent des proportions faibles.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Jean-Pierre Cling, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud (2016/2) : L'ODD16 sur la gouvernance et sa mesure. L'Afrique en tête, n° 258, pages 73 à 93.
2. Razafindrakoto, M., Roubaud, F. (2015), « Les modules "Gouvernance, paix et sécurité" dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique (GPS-SHaSA) : Développement d'une méthodologie d'enquête statistique innovante », StatÉco, n° 109, p. 122-158.
3. Laberge, M., Orkin, M., Roubaud, F. (2015), "Counting what Counts. Africa's Progress with Harmonized Official Statistics on Governance, Peace and Security", Document de travail, Paris, DIAL, n° 24.
4. Razafindrakoto, M., Roubaud, F., SENTAMBA E. (2016) : Expériences, perceptions et aspirations citoyennes à l'aube de la crise au Burundi, N°228, Octobre-Décembre 2016 – Revue Tiers Monde p.67-100.

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Tableaux

A1 : Répartition des ménages (%) selon le type d'équipement par milieu de résidence.

Equipment	Urbain	Rural	Total
Salon (Fauteuils et table basse)	40,8	4,6	8,7
Fer à repasser à charbon	6,1	3,9	4,1
Foyers améliorés	5,4	1,2	1,7
Mixeur/Presse-fruits non électrique	1,2	0,0	0,1
Réfrigérateur	6,3	0,0	0,7
Congélateur	1,6	0,0	0,2
Ventilateur sur pied	1,9	0,0	0,2
Table à manger (table + chaises)	37,1	34,3	34,6
Radio simple/Radiocassette	27,4	27,0	27,1
Appareil TV	27,9	0,7	3,7
Magnétoscope/CD/DVD	6,5	0,3	1,0
Antenne parabolique / décodeur	9,9	0,3	1,4
Voiture personnelle	4,5	0,1	0,6
Lit traditionnel	9,9	61,3	55,6
Cyclomoteur/Vélocycle, moto	1,5	1,1	1,2
Bicyclette personnelle	7,8	13,6	12,9
Chaîne Hi Fi(High Fidelity) / Chaîne musicale	1,7	0,0	0,2
Téléphone portable simple	66,8	39,9	42,9
Smartphone/Tablette	41,9	3,1	7,5
Ordinateur portable	6,0	0,1	0,7
Lit moderne	57,4	31,8	34,6
Immeuble/Maison	13,2	21,0	20,2
Terrain non bâti	5,9	6,0	6,0
Brouette	1,1	0,7	0,7
Brassière	68,3	9,8	16,3
cuvette/Casserole	70,3	73,3	72,9
Matelas	82,9	24,5	31,0
Seau	86,9	61,3	64,2
Houe	32,4	95,2	88,2
Machette/serpette	19,7	65,5	60,3
Bassin	77,8	42,2	46,2
Armoires	31,1	3,0	6,1
Tapis	15,2	0,4	2,1
Nattes	44,3	85,9	81,3
Fer à repasser électrique	22,6	0,6	3,0

A2 : Niveau de satisfaction de la population du traitement de l'incident rapporté par type selon les caractéristiques sociodémographiques (%)

Type d'incident	Niveau de satisfaction	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
		Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Vol ou tentative de voler quelque chose dans la maison	Beaucoup	21,3	35,8	34,7	33,6	34,1
	Plutôt	36,0	19,1	23,0	19,4	21,1
	Pas vraiment	25,5	24,4	24,2	24,7	24,5
	Pas du tout	17,2	20,7	18,1	22,3	20,3
Destruction de maison/boutique/ autre bien appartenant à un membre ou au ménage	Beaucoup	26,0	51,7	34,8	62,6	51,0
	Plutôt	38,7	8,1	13,6	5,5	8,9
	Pas vraiment	0,0	17,5	23,2	12,6	17,0
	Pas du tout	35,3	22,8	28,4	19,4	23,1
Vol à l'extérieur de votre lieu de résidence	Beaucoup	9,0	19,3	18,4	19,9	19,1
	Plutôt	24,5	25,1	21,4	29,1	25,1
	Pas vraiment	48,2	32,4	35,2	30,0	32,7
	Pas du tout	18,3	23,2	24,9	21,0	23,1
Victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	Beaucoup	0,0	54,2	68,0	41,8	53,6
	Plutôt	100,0	10,3	6,2	15,5	11,3
	Pas vraiment	0,0	14,0	12,6	14,9	13,8
	Pas du tout	0,0	21,5	13,2	27,9	21,2
Victime de viol ou de tentative de viol	Beaucoup	0,0	100,0	0,0	100,0	72,3
	Plutôt	100,0	0,0	100,0	0,0	27,7
	Pas vraiment	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Pas du tout	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Victime d'harcèlement sexuel	Plutôt	0,0	31,2	0,0	31,2	31,2
	Pas vraiment	0,0	68,8	0,0	68,8	68,8

A3 : Proportion de la population ayant été victime de la corruption par tranche d'âges et niveau d'instruction (%)

		G13a. Avez-vous été victime de la corruption des fonctionnaires ou autres agents des services publics (en devant donner de l'argent en plus ou un cadeau) pour avoir un service, au cours des 12 derniers mois ?					
		Pas de contact	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total
Tranche d'âges	18 à 24 ans	35,1	2,4	2,0	12,1	48,5	100,0
	25 à 34 ans	31,7	4,1	2,8	11,1	50,4	100,0
	35 à 64 ans	31,2	3,0	3,1	11,9	50,9	100,0
	65 ans et plus	32,5	2,9	2,0	8,6	53,9	100,0
Niveau d'instruction	Sans niveau	31,7	2,7	2,2	12,3	51,1	100,0
	Primaire	33,1	3,6	2,5	10,6	50,2	100,0
	Secondaire	30,7	3,2	4,6	10,9	50,5	100,0
	Supérieur	30,6	6,2	6,1	13,7	43,4	100,0
Ensemble		32,1	3,2	2,7	11,5	50,4	100,0

A4. Raisons ayant empêché la population à ne pas demander un crédit par sexe, niveau d'instruction, tranches d'âges et Quintile de bien-être (%)

Raisons de ne pas demander un crédit											
	Absence d'institutions de crédit	Ne sait pas comment demander	Ne remplit pas les conditions	N'est pas sûr d'en obtenir un	Pas capable de rembourser	Taux d'intérêts élevés	Manque d'hypothèques	Autre crédit en cours	Pas nécessaire	Autre (à préciser)	Total
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Sexe</b>											
Masculin	4,2	6,2	40,7	3,6	23,4	0,9	5,7	0,4	13,8	1,2	100,0
Féminin	4,0	7,9	42,0	2,4	25,3	0,4	4,2	0,2	12,6	1,0	100,0
<b>Niveau d'instruction</b>											
Sans niveau	4,8	8,5	39,8	3,1	27,8	0,4	4,1	0,1	10,5	1,1	100,0
Primaire	3,7	6,4	44,1	3,0	24,4	0,5	6,0	0,2	11,0	0,7	100,0
Secondaire	3,1	4,9	40,6	2,7	21,5	1,3	6,2	0,8	17,9	0,9	100,0
Supérieur	2,8	1,3	29,5	2,8	20,0	3,7	9,8	2,1	27,0	1,0	100,0
<b>Tranche d'âges</b>											
15 à 24 ans	4,1	8,1	42,7	2,6	21,5	0,3	3,5	0,0	15,6	1,5	100,0
25 à 34 ans	4,8	5,9	41,2	2,9	25,1	0,8	5,8	0,2	12,8	0,6	100,0
35 à 64 ans	3,6	7,0	41,0	3,3	26,2	0,8	5,6	0,6	11,1	0,7	100,0
65 ans et plus	3,7	7,6	37,1	2,5	28,5	0,5	3,5	0,0	13,8	2,7	100,0
<b>Quintile de bien-être</b>											
Plus pauvre	4,6	7,8	45,7	2,0	23,7	0,2	4,3	0,1	11,1	0,7	100,0
Pauvre	3,6	7,1	42,9	3,3	26,1	0,4	3,5	0,0	11,4	1,5	100,0
Moyen	3,8	6,3	41,1	3,2	26,7	0,5	5,2	0,1	11,8	1,3	100,0
Riche	3,8	7,6	41,6	3,0	25,2	0,5	4,4	0,2	12,9	0,8	100,0
Plus riche	4,4	6,9	36,8	3,1	21,3	1,4	6,6	0,8	17,7	1,1	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>4,1</b>	<b>7,1</b>	<b>41,4</b>	<b>2,9</b>	<b>24,5</b>	<b>0,6</b>	<b>4,8</b>	<b>0,3</b>	<b>13,2</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>

## **ANNEXE 2 : Personnel de l'Enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi (EICVMB,2019-2020)**

### **COORDINATION NATIONALE**

NDAYISHIMIYE NICOLAS

### **COORDINATION TECHNIQUE**

NIYUKURI JEANINE

### **COMITE DE PILOTAGE**

GAKWAVU JEAN LIEVIN  
NDAYISHIMIYE NICOLAS  
SINDIHEBURA APOLLINAIRE  
MBONABUCA THERENCE  
NDUWARUGIRA EMMANUEL  
NDIKUMWENAYO VENUSTE  
IR NGWEBU JEAN CLAUDE

NIYONGABO EPHREM  
BEIDOU ABOUDOULLAHI  
JOROTSCHKIN ALEXANDRA  
HASHAZINKA MARIE JEANINE  
HOFER CHRISTINE  
MEYER NATHALIE  
NDAYIRAGIJE JEAN CLAUDE

### **COMITE TECHNIQUE**

NIYUKURI JEANINE  
NIKOYAGIZE NICOLAS  
DUNIA PRUDENCE  
NIBIGIRA MELANCE  
SEMYOTSO PASCAL  
KANYANGE BEATRICE  
MAKERA JEAN BOSCO  
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER  
MUGISHA ALAIN DESIRE  
NDAYISENGA MODESTE  
NDIHOKUBWAYO ELIANE

NDIKUMANA LOUIS  
NIKWIBITANGA AMBROISE  
NKENGURUTSE ELIANE  
RUMURI BERNY CHRISTIAN  
BEIDOU ABOUDOULLAHI  
JOROTSCHKIN ALEXANDRA  
NIYONGABO EPHREM  
MUKANYA MUFUTA PASCAL  
DI ROSA LUCIA  
NDIKUMANA NOLASQUE

### **EQUIPE TECHNIQUE**

NIYUKURI JEANINE  
DUNIA PRUDENCE  
NIBIGIRA MELANCE  
NIKOYAGIZE NICOLAS

SEMYOTSO PASCAL  
KANYANGE BEATRICE  
MAKERA JEAN BOSCO  
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER

MUGISHA ALAIN DESIRE  
NDAYISENGA MODESTE  
NDIHOKUBWAYO ELIANE  
NDIKUMANA LOUIS

NIKWIBITANGA AMBROISE  
NKENGURUTSE ELIANE  
RUMURI BERNY CHRISTIAN

## **PHASE DE DENOMBREMENT**

### **SUPERVISION**

DUNIA PRUDENCE  
KANYANGE BEATRICE  
MAKERA JEAN BOSCO  
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER  
MUGISHA ALAIN DESIRE  
NDAYISENGA MODESTE  
NDIKUMANA ALAIN

NIBIGIRA MELANCE  
NIKOYAGIZE NICOLAS  
RUMURI CHRISTIAN BERNY  
SEMYOTSO PASCAL  
NKENGURUTSE ELIANE  
NIKWIBITANGA AMBROISE  
NDIHOKUBWAYO ELIANE

### **CHEFS D'EQUIPES**

AKITEKA CHRISTA CHADIA  
BANAMIYE BEATRICE  
BARAHINDUKA NESTOR  
BAYISENGE METHODE  
BAYUBAHE ELIPHAZ  
BIDABANGANYA ANICET  
BIGIRIMANA ACQUELINE  
BIGIRIMANA DESIRE  
BIGIRIMANA SYLVERE  
BIRATASE SALVATOR  
GAHIMBARE ALINE  
HABONIMANA GREGONIE  
HABONIMANA THARCISSE  
HAKIZA AMISSA  
HAVYARIMANA JOSEPH  
HIMBAZIMANA GASPARD  
IRAKOZE MARIE ROSE  
IRAMBONA CEDRIC  
IRAMBONA CHRISTINE  
IRANGABIYE MARIE SOLANGE  
JURURYIZA FLORENCE  
KABAYABAYA GODELIVE  
KADO MONIA BELLA  
KANKINDI ARIANE

KANYANGE EMELYNE  
KARIBUHWE CYRIAQUE  
KARORERO LEONIDAS  
KATE JEAN GUSTER  
KWIZERA VIOLETTE  
MANIRAKIZA LEONCE  
MBONERANE RICHARD  
MINANI DENISE  
MPAWENIMANA ANICET  
MUGISHA VAN NARIS  
MUHORAKEYE RACHEL  
MUKESHIMANA GLORIOSE  
MUNEZERO YVETTE  
MUSARAGANYI JANVIER  
MVUYEKURE VICTOR  
NAHIMANA GODELIEVE  
NDACASABA ALOYS  
NDAGIJIMANA PASCAL  
NDAYIRAGIJE EUPHREM  
NDAYIRUKIYE GILBERT  
NDAYISENGA PHOCAS  
NDAYONGEJE ANNE MARIE  
NDEREYIMANA FULGENCE  
NDIHOKUBWAYO LAETITIA

NDIKUMANA JANVIER  
NDIKUMANA YVES  
NDIKURIYO CLAUDINE  
NDIZEYE CHARLES  
NDIZEYE JEAN PIERRE  
NDUWAYO GABRIEL  
NDUWIMANA EMILIEENNE  
NIBAFASHA LEONIE  
NIBIZI SUZANNE  
NIBOGORA ANESIE  
NIBONA AGRICOLE  
NIHANGAZA PROTAIS  
NIJIMBERE ALEXIS  
NIMBONA ODETTE  
NIMUBONA ALEXIS  
NININAHAZWE FREDERIC  
NITUNGA JUDITH  
NIYONDAGIJE HYMELIN  
NIYONDIKO GERARD  
NIYONGERE MELCHIOR  
NIYONKURU CLAUDINE  
NIYONKURU ERNEST  
NIYONSABA FLORIDE  
NIYONZIMA VIOLETTE

NIYUBAHWE MEDIATRICE  
NJEJIMANA INNOCENT  
NKERAMIHIGO ADOLPHE  
NSANZERUGEZE EDDY  
NYANDWI ISAAC  
NYIRIMANA SYLVESTRE  
NZIRORERA ALINE

NSENGIYUMVA MARTIN  
NSHIMIRILANA FLORENCE  
NSHIMIRIMANA GUSTAVE  
NSHIMIRIMANA JACQUÉLINE  
RUBUNGENGA  
HEMEDIRURIHAFI  
RAPHAEL  
RUSAKE JACQUELINE

NTAKIRUTIMANA J MARIE  
NTAMWISHIMIRO JOSEPH  
SABIYUMVA PAUL  
SINDAYIKENGERA ONESIME  
UWINEZA FRIDOLINE

## **AGENTS DE DENOMBREMENT ET ENQUETEURS NSU AU NIVEAU DES MENAGES**

ARAKAZA ADOLPHE  
ARAKAZA RENÉ EDGARD  
BAKANIBONA GUY LANDRY  
BANDYATUYAGA CÉLESTIN  
BARAKABEREKA ALAIN  
BARAYAVUGA JACKSON  
BAYISENGE AUDACE  
BAYUBAHE NICOLAS  
BIGIRIMANA FÉLIX  
BIGIRIMANA JEAN BOSCO  
BIGIRIMANA PIERRE  
BIGIRIMANA SAMSON  
BIKORIMANA JÉRÔME  
BIMENYIMANA ACHEL  
NDAYIHIMBAZE MOISE  
BIZIMUNGU FERDINAND  
BUKEYENEZA JACQUES  
BUKURU JÉRÉMIE  
BUTOYI JACKSON  
CIZA ILDEPHONSE  
CIZA THARCISSE  
CONGERA NOVENCE  
DUSENGE DOUCINE  
DUSENGIYUMVA OSIAS  
GAHIMBARE LIESSE  
GATAMA DON  
GIRUKWISHAKA  
FULGENCE  
GIRUKWISHAKA DISMAS  
HABARUGIRA J. PAUL  
HABIMANA ALICE

HABIYAMBERE PROSPER  
HAKIZIMANA ANGE JEAN  
BOSCO  
HAKIZIMANA THARCISSE  
HATUNGIMANA MIREILLE  
HATUNGIMANA RÉNOVAT  
HAVUGARUREMA LIEVIN  
HAVYARIMANA PHILEMON  
IGIRUKWISHAKA JULES  
IMARISHAVU NESTOR  
INAMAHORO NADINE  
ININAHAZWE JAPHET  
IRAKOZE MAGNUSSINE  
IRAKOZE NADINE  
IRAMBONA JULES  
IRANKUNDA ARNAULD DE  
JESUS  
IRIRURA JEHOVA JIRE  
ITANGISHAKA GILBERT  
ITEKA DEORAH  
IZONGARUKIRA ISMAIL  
KABAGANWA MARIE  
CHANTAL  
KADOYI ALOYS  
KANEZA GENTILLANE  
KATARIHO MARIE ROSE  
KEZIMANA ESTELLA  
KUBWAYO ARSENE  
KWIZERA EGIDE  
KWIZERA GUILLAUME  
KWIZERA LYDIA

MANIRAKIZA DIEUDONNE  
MANIRAKIZA FABIEN  
MBONIREMA OSCAR  
MIBURO GASPARD  
MIBURO J. MARIE  
MINANI JUSTIN  
MINANI PACIFIQUE  
MIZERO ARSÈNE  
MUCOWINTORE THIERRY  
MUHORAKEYE FLORIDE  
MUJENJE MELCHIADE  
MVYARIYEHE JOSEPH  
MWITONZI DIGNE  
NAKINTIJE IDA BÉNIGNE  
NASHUKURU JONAS  
NDABAGIRIYE ALAIN  
FABRICE  
NDACAYISABA LAMBERT  
NDAGIJIMANA ASMAN  
NDAGIJIMANA EMERY  
NDAGIJIMANA YVES  
MUSAVYI DELPHIN  
NDAYIRAGIJE ERIC  
NDAYIRAGIJE VERDIAN  
NDAYISABA ODA  
NDAYISENGA DAGOBERT  
NDAYISENGA GEREMIE  
NDAYISENGA PIERRE  
CLAVER  
NDAYISHIMIYE BONHEUR

NDAYISHIMIYE  
CONSOLATTE  
NDAYISHIMIYE HERMES  
NDAYISHIMIYE JOËL  
NDAYIZEYE ALBERT  
NDAYIZEYE EMERY AIMÉ  
NDAYIZEYE THARCISSE  
NDAYIZIGA LADISLAS  
NDAYIZIGIYE SUAVIS  
NDAYIZIGIYE WILLIAM  
NDAYONGEJE DESIRE  
NDAYUBAHA BERNARD  
NDIKUMUGONGO  
PROSPER  
NDIKUMANA AGNES  
NDIKUMANA ALEXIS  
NDIKUMANA BEATRICE  
NDIKUMANA CITRODEX  
NDIKUMANA JEAN MARIE  
NDIKUMANA LÉONARD  
NDIKUMANA RICHARD  
NDUWAYEZU MARC  
NDUWAYO DESIRE  
NDUWAYO HÉRITIER  
NDUWAYO JACKSON  
NDUWIMANA CLEOPHACE  
NDUWIMANA DIANE  
NDUWIMANA JACQUELINE  
NDUWIMANA RÉNOVAT  
NEMERIMANA  
JACQUELINE  
NGABIRANO SOLANGE  
NGARUKIYINTRWARI  
ELOGE  
NGARUWENAYO DISMAS  
NGIRAMAHORO  
SCHADRACK  
NIBIZI DESIRE  
NIJEMBAZI ALEXIS  
NIJIMBERE JEAN BOSCO  
NIMUBONA LANDRY  
NININHAZWE LYDIA  
NIRERA JUVÉNAL

NISHIMWE            NINON  
AUDREY  
NITUNGA SPECIOSE  
NIYOMURISHI SAMUEL  
NIYOMWUNGERE BLAISE  
NIYOMWUNGERE JEANNE  
NIYOMWUNGERE VESTINE  
NIYONGABO RICHARD  
NIYONGERE ALINE  
NIYONKOMEZI JEAN  
LÉONARD  
NIYONKURU ALEXANDRE  
NIYONKURU FERDINAND  
NIYONKURU GILBERT  
NIYONKURU JEAN MARIE  
NIYONKURU LOUIS  
NIYONKURU VIANNEY  
NIYONSENGA DÉsirÉ  
NIYOYONGERA PRINCE  
MONFORT  
NIYUBAHWE LAURENCE  
NIYUKURI HILAIRE  
NIYUNGEKO LIBÈRE  
NIZIGAMA ANNE  
NIZIGAMA DÉVOTE  
NIZIGAMA DIEUDONNÉ  
NIZIGAMA EVOKE  
NIZIGIYIMANA JUSTINE  
NKUNZIMANA CHARTIERE  
NKUNZIMANA EDMOND  
NKURUNZIZA CYRIAQUE  
NKURUNZIZA RICHARD  
NSABIMANA EVANGELLINE  
NSABIYUMVA JEAN  
CLAUDE  
NSAVYIMANA  
ILDÉPHONSE  
NSHIMIRIMANA  
CHRISTOPHE  
NSHIMIRIMANA CLAUDE  
NSHIMIRIMANA ERIC  
NSHIMIRIMANA GERARD  
NSHIMIRIMANA JEAN  
PIERRE

NSHIMIRIMANA JEANINE  
NSHIMIRIMANA PASCAL  
NTIBANKUNDIYE JUSTIN  
NTIHEBUWAYO EDOUARD  
NTIRANYIBAGIRA NESTOR  
NYANDWI OSCAR  
NZEYIMANA JEAN  
BAPTISTE  
NZEYIMANA JOSÉPHA  
NZIKOBANYAKA BLAISE  
NZOHABONAYO PASCAL  
NZOHABONAYO SYLVÈRE  
RUBWA JEREMIE  
RUKUNDO FLORIBERT  
SABUKIZA BENJAMIN  
SIBOMANA ERNEST  
SINZINKAYO SAMMANTHA  
SINZOYIHEBA ELIACHIM  
TANGISHAKA RÉMY  
TUYUBAHE ELIACHIM  
TWAGIRIMANA DESIRE  
UWIMANA ERIC  
NDIKUMANA LOUIS  
DUSENGE FLORIDE  
NIMBONA VITE ABDON  
AKIMANA ANNICK  
BACANAMWO FLORA  
BANZUBAZE JESSY ADAMS  
HARERIMANA CADEAU  
BAYIKEZE SANDRA  
BUKURU THIERRY  
BURINDO CAMILLE  
DUSHIME IGOR  
EMERIMANA PROSPER  
GAHIMBARE EMELYNE  
GAHUNGU ENOCK  
HABIYAMBERE ELOGE  
HAKIZIMANA FLORIAN  
HAKIZIMANA  
CONGRATULATIONS  
HARAGAKIZA CHARLOTTE  
HATUNGIMANA  
FERDINAND

HATUNGIMANA  
JACQUELINE  
HATUNGIMANA PASCASIE  
IRADUKUNDA ENOCK  
IRADUKUNDA DIANE  
IGIRANEZA BHÉLY  
CEDRICK  
ITEKA CELESTE  
KAKUZE CHRISTINE  
KANEZA DIANE  
NDAYIMIRIJE TRESOR  
JOËL  
NDAYISENGA VIOLA  
NDAYISHEMEZE HERVE  
NDAYISHIMIYE CHRISTINE  
NDAYISHIMIYE JOSELYNE  
NDAYIZEYE ADELARD  
NDUWIMANA NADEGE  
NGABIRANO EVELYNE  
NGABIRE PTRICK  
NGENDAKUMANA SUAVIS  
NIKUZE CAREME  
NIRAGIRA EMELYNE  
NIRERA JOSELYNE  
NIYIBIGIRA GERMAINE  
PAULA  
NIYIMPUMURIZA MOÏSE  
NIYINDAGIYE PASCASIE  
NIYOGUSENGA EMERY

KANEZA EMERENCE  
KANYAMBO ALICE  
KANYANGE ELIANE  
KANYONGA ANITHA  
KAZUNGU SANDRINE  
KWIZERA ALICE  
MANIRAKIZA JEAN MARIE  
MANIRAMBONA BENJAMIN  
MANIRAMBONA JAPHET  
MANIRAMBONA NOËLLA  
NDAYIRAGIJE DARIUS  
NDAYISENGA DESIRE  
NDAYIZEYE NORBERT  
NDEREYIMANA WILLY  
NDEREYIMANA CALINIE  
NDIHOKUBWAYO BELYSE  
NDIKUMANA EMELYNE  
NIYOGUSHIMA NADIA  
NIYOMWUNGERE  
PACIFIQUE  
NIYONCUTI CLAUDINE  
NIYONGERE PHILBERT  
NIYONKURU PATRICE  
NIYOYUNGURUZA  
MARIELLA  
NIYUKURI AGNES  
NKURIKIYE FRANCINE  
NKURUNZIZA NOËLLA  
NSHIMIRIMANA ELOGE

MANIRAMBONA JOSIANE  
MBAZUMUTIMA ASTERE  
MIBURO SAMMUEL  
MIGAGO DIDIER DONALD  
MUNEZERO IRENE  
MUSABIREMA PATERNE  
MWAJUMA JOLIE  
NAHIMANA ERIC  
NDAMYIMANA PATRICK  
NDAYIHIMBAZE GORETH  
  
NDIKUMANA PROSPER  
MEREMEE  
NDIKUMANA ROBERT  
NDIMUBANDI PATRICK  
NDUWAYEZU FLORIDE  
NTUNZWENIMANA  
PLACIDE  
NTWARI JEAN FRANKLIN  
RUKUNDO OLIVIER  
SHINGIRO DORINE  
HABARUGIRA MARIUS  
TERIMBERE ALIX-CHLERA  
TUYININAHAZE FULGENCE  
TUYIZERE GEDEON  
YAMUREMYE EVARISTE

### **SUPERVISEURS NSU AU NIVEAU DES MARCHES**

BADOYI ELIANE  
GIRUKWISHAKA FIDELITE  
NDIRIKIRIRENZA ELIE  
NIYUNGEKO ANITA

### **ENQUETEURS NSU AU NIVEAU DES MARCHES**

BARANSANANIYE DESIREE  
BARANYIZIGIYE MAJORIC  
BIGIRIMANA CLAVER  
BIZIMANA J. PIERRE

BIZIMANA RAPHAËL  
HAKIZIMANA DIEUDONNE  
IRADUKUNDA SPACIA  
IRIBAGIZA NADINE

KAMANDA ALEXIS  
KANEGE ATHANASE  
KARIWABO FABIOLA  
MANIRAKIZA CANESIUS

MBONIMPA ETIENNE  
MUNEZERO CHANELLA  
NDAYISHIMIYE FELICITE  
NDAYISHIMIYE DONAVINE  
NDAYISHIMIYE MARIE  
LOUISE  
NDIKUMANA JEAN BOSCO  
NDORERE J.DE DIEU  
NTAHONDEREYE ERIDE  
NTANDIKIYE CHARLES

NAHAYO ROGER  
NDAYAJEMWO M. THERESE  
NGOWENUBUSA  
INNOCENT  
NIYUNGEKO GERARDINE  
NDUWAYEZU ESPERANCE  
NIHOREKO YVONNE  
NIYONGABO DISMAS  
NZEYIMANA EMELIENNE  
SABUKUNZE MARTIN

NDAYIRAGIJE CLAVER  
NDAYIRORERE ALICE  
SIBOMANA ERIC  
SIWEMA CLAVER  
TUYISHIMIRE  
MEDIATRICE  
VYIGIZE DEO

### **ENQUETE PILOTE**

DUNIA PRUDENCE  
KANYANGE BEATRICE  
MAKERA JEAN BOSCO  
MANIRAKIZA PIERRE  
CLAVER  
MUGISHA ALAIN DESIRE  
NDAYISENGA MODESTE  
NDAYISHIMIYE NICOLAS  
NDIHOKUBWAYO ELIANE  
NDIKUMANA LOUIS  
NIBIGIRA MELANCE  
NIKOYAGIZE NICOLAS  
NIKWIBITANGA AMBROISE  
NIYUKURI JEANINE  
NKENGURUTSE ELIANE  
RUMURI BERNY  
CHRISTIAN

SEMYOTSO PASCAL  
BIGIRIMANA ACQUELINE  
BIGIRIMANA SYLVERE  
CINYO GABRIEL  
GACOREKE DEVOTE  
GIRUKWISHAKA FIDELITE  
HABONIMANA GREGONIE  
HAVUGIMANA JOSIANE  
HAVYARIMANA JOSEPH  
IRAREMESH MELISSA  
KANKINDI ARIANE  
KARAKURA JEAN PIERRE  
NDAYAHOZE TRIPHINE  
NDIKUMANA BREVELIEN  
NDIRIKIRIRENZA ELIE  
NIMBONA VITE ABDON

NISHIMWE HERVE  
DONALD  
NIYINYITUNGIYE  
PACIFIQUE  
NIZIGAMA GREGONIE  
NSHIMIRIMANA GUSTAVE  
MUNEZERO YVETTE  
SINDAYIKENGERA  
ONESIME  
YADUNIYA  
NTAMWISHIMIRO JOSEPH  
KARIBUHWE CYRIAQUE  
NIYONGERE MELCHIOR  
NDIKURIYO CLAUDINE  
HORIHOZE MARIE CLAIRE  
NSHIMIYE SYLVERE

### **ENQUETE PRINCIPALE**

#### **SUPERVISION DE TERRAIN**

KANYANGE BEATRICE  
MAKERA JEAN BOSCO  
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER  
MUGISHA ALAIN DESIRE  
NDAYISENGA MODESTE

NDIHOKUBWAYO ELIANE  
NDIKUMANA LOUIS  
NIKWIBITANGA AMBROISE  
NKENGURUTSE ELIANE  
RUMURI BERNY CHRISTIAN

## **SUPERVISION INFORMATIQUE**

DUNIA PRUDENCE  
NIBIGIRA MELANCE

NIKOYAGIZE NICOLAS  
SEMYOTSO PASCAL

## **CHEFS D'EQUIPES**

BIGIRIMANA ACQUELINE  
BIGIRIMANA SYLVERE  
CINYO GABRIEL  
GACOREKE DEVOTE  
GIRUKWISHAKA FIDELITÉ  
HABONIMANA GREGONIE  
HAVYARIMANA JOSEPH  
HORIHOZE MARIE CLAIRE  
IRAREMESHAM MELISSA  
KANKINDI ARIANE

KARAKURA JEAN PIERRE  
KARIBUHWE CYRIAQUE  
MUNEZERO YVETTE  
NDAYAHOZE TRIPHINE  
NDIKUMANA BREVELIEN  
NDIKURIYO CLAUDINE  
NDIRIKIRIRENZA ELIE  
NIMBONA VITE ABDON  
NIYINYITUNGIYE  
PACIFIQUE

NIYONGERE MELCHIOR  
NIZIGAMA GREGONIE  
NSHIMIRIMANA GUSTAVE  
NSHIMIYE SYLVERE  
NTAMWISHIMIRO JOSEPH  
SINDAYIKENGERA  
ONESIME  
YADUNIYA

## **ENQUETEURS**

AKIMANA ANNICK  
ARAKAZA ADOLPHE  
BAKANURIYE JEREMIE  
BIGIRIMANA RACHEL  
BWAMPAMYE GAETAN  
DUSABE SANDRINE  
DUSABUMUREMYI ELYSEE  
DUSENGE DOUCINE  
DUSENGE FLORIDE  
GAHIMBARE EMELYNE  
BURINDO CAMILLE  
GAHUNGU ENOCK  
GASHAKA PHILIPPE  
HAKIZA AMISSA  
HAKIZIMANA ALINE  
HAKIZIMANA BEATRICE  
HAKIZIMANA  
CONGRATULATIONS  
HARUSHIMANA ANGELOS  
HATUNGIMANA MIREILLE  
HAVYARIMANA DESIRE

IHABOSE EUPHRASIE  
INGABIRE ELOGE  
IRADUKUNDA DEBORAH  
IRADUKUNDA ENOCK  
IRADUKUNDA JEREMIE  
IRAKOZE ALIDA EDNA  
IRAKOZE FARADJI  
NIJIMBERE ANTOINETTE  
IRANKUNDA FABRICE  
IRUTINGABO YVES  
ISHIMWE MELODY  
CHRISTELLA  
IZONGARUKIRA ISMAEL  
JURURYIZA FLORENCE  
KAMANA ELLA  
KANYANGE ELIANE  
KANYANGE EMELYNE  
KARABONA PATRICK  
KWIZERA ALICE  
KWIZERA WILLY  
MANIRAGABA PASCAL

MANIRAKIZA JEAN MARIE  
MANIRAKIZA KELLY  
CLOVIS  
MANIRAMBONA SAMUEL  
MATEREZA FREDDY  
MUGISHAWIMANA  
GERARD  
MUHIMPUNDU FELIX  
NDIZEYE ZACHARIE  
MURERWA MARCELLINE  
MWAJUMA JOLIE  
NAHAYO JOSELYNE  
NAHIMANA FABIEN  
NAKINTIJE IDA-BENIGNE  
NSHIMIRIMANA MARIE  
LOUISE  
NDAMYIMANA PATRICK  
NDAYIKENGURUKIYE DEI  
GRATIA  
NDAYIKEZA MODESTE  
NDAYIKEZE APOLLINAIRE

NDAYIRAGIJE ALICE  
NDAYIRUKIYE GILBERT  
NDAYISABA HONORE  
NDAYISABA ODA  
NDAYISHIMIYE YVETTE  
NDAYIZEYE ADELARD  
NDAYIZEYE ALBERT  
NDAYIZEYE FLORIANE  
NDAYIZEYE LONGIN  
NDIHOKUBWAYO  
CLEMENT  
NDIKUMANA YVES  
NDORICIMPA CONSOLATE  
NDUWAMUNGU FRANCINE  
NDUWARUGIRA JEAN  
NEPOMUSCENE  
NDUWAYEZU EMMANUEL  
NEMERIMANA ODETTE  
NGABIRANO SOLANGE

NGARUWENAYO DISMAS  
NGENDAKUMANA GODWIN  
NIHIMBAZWE FRANCINE  
NIMBABAZI CLAVER  
NISHEMEZWE CLAUDINE  
MANIRAMBONA JAPHET  
NIYOGUSENGA MARIE  
NIYOMUTABAZI DELPHINE  
NIYOMWUNGERE  
PACIFIQUE  
NIYONCUTI PROSPER  
NIYONGABO PASCAL  
NIYONZIMA CIRCONCILE  
NIYONZIMA FELIX  
NIZIGIYIMANA NOEL  
NJEJIMANA INNOCENT  
NKUNZIMANA JOSEPHAT  
NKURUNZIZA CYRIAQUE  
NSABIMANA EVANGELINE

NSABIMANA LEA  
NSABIYAREMYE JEAN  
NEPOMSCENE  
NSAVYIMANA  
ILDEPHONSE  
NSHIMIRIMANA CLAUDINE  
NSHIMIRIMANA  
JACQUELINE  
NTIHABOSE ALEXIS  
NYABENDA ODETTE  
NZITONDA CHRISTELLA  
SABIYUMVA PAUL  
SHINGIRO DORINE  
SIBOMANA ROGER  
TERIMBERE ALIX CHLERIA  
TURISANZE MIREILLE  
UWIMANA ETIENNE  
UWIMANA MAXIME

### **EDITION DES DONNEES**

BANYUZURIYEKO JEANNE  
HAVUGIMANA JOSIANE  
NIBIZI SUZANNE

SIBOMANA ONESPHORE  
SIBONIYO ANGELIQUE

### **TRAITEMENT DES DONNEES, ANALYSE ET REDACTION DU RAPPORT**

DUNIA PRUDENCE  
NIBIGIRA MELANCE  
NIKOYAGIZE NICOLAS  
SEMYOTSO PASCAL  
NIYUKURI JEANINE  
NDAYISHIMIYE NICOLAS  
KANYANGE BEATRICE  
MAKERA JEAN BOSCO  
MANIRAKIZA PIERRE CLAVER  
MUGISHA ALAIN DESIRE

NDAYISENGA MODESTE  
NDIHOKUBWAYO ELIANE  
NDIKUMANA LOUIS  
NIKWIBITANGA AMBROISE  
NKENGURUTSE ELIANE  
RUMURI BERNY CHRISTIAN  
BUKURU LYDIA  
NIMBONA SPES  
SINDAYIKENGERA ONESIME